BIBLIOTHÈQUE CHOISIE.

HISTORIETTES

DE TALLEMANT DES RÉAUX.

TOME QUATRIÈME.

Digitized by Google

N. B. Un * indique les passages de l'auteur publiés pour la première fois dans cette édition.

PARIS. — IMPRIMERIE DE Ve DONDEY-DUPRÉ,
Rue Saint-Louis, 46, au Marais.

Digitized by Google

Biblioteca Nazionale V. E. III NAPOLI

Maria Cristina

Digitized by Google

Digitized by Google

LES HISTORIETTES
DE TALLEMANT DES RÉAUX.

MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE,

PUBLIÉS SUR LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE DE L'AUTEUR.

SECONDE ÉDITION,

Précédée d'une Notice sur l'auteur, augmentée de passages inédits, et accompagnée de Notes et d'Éclaircissements,

PAR M. MONMERQUÉ,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

PARIS.

H.-L. DELLOYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

PLACE DE LA BOURSE, 13.

1840

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES
DE TALLEMANT.

XCVI

MADAME D'YÈRES (1).

MADAME DE SAINT-ÉTIENNE ET MADEMOISELLE DE RAMBOUILLET.

L'abbaye d'Yères, à quatre lieues de Paris, ayant vaqué, madame de Rambouillet la demanda pour sa seconde fille. Le cardinal de Richelieu en avoit déjà disposé en faveur d'une parente de M. de Noyers; cependant on s'y obstina à cause de la proximité de Paris; et, par la faveur de madame d'Aiguillon, on en vint à bout. S'ils eussent su le peu de satisfaction qu'ils en devoient avoir, ils n'y eussent pas pris tant de peine. Dès que l'abbesse fut installée, elle déclara qu'elle ne vouloit point pour directeur celui que sa famille lui avoit destiné; elle en prit un autre. Elle traita mal deux de ses sœurs qu'on mit avec elle, ne fit rien de ce qu'il falloit faire pour mettre son abbaye en réputation; en un mot, elle n'a reçu en vingt-quatre ans que quatre religieuses; et il y avoit trois ans qu'elle étoit, avec des novices, en chambre

(2) Claire-Diane d'Angennes de Rambouillet, abbesse d'Yères, mourut le 19 mars 1669. Sa sœur Catherine-Charlotte d'Angennes, qu'on appeloit *madame de Pisani*, lui succéda. (*Gallia christiana*, VII, 612.)

garnie à Paris ; et il n'y avoit plus en tout que six religieuses quand on obtint un bref du Pape, car l'abbaye va directement au saint Siége, par lequel il nommoit pour directeur un prêtre de grande réputation, nommé M. de Blancpignon, qui l'est déjà des Carmélites et de deux ou trois autres ordres de filles dans Paris. Il va à Yères; elle s'y trouve, déclare qu'il est son ennemi ; cependant elle ne le connoissoit pas, et elle obtient un nouveau bref du Pape qui nomme M. l'archevêque de Sens. Elle l'avoit demandé à cause que l'hôtel d'Yères (1) touche l'hôtel de Sens, et que l'archevêque avoit voulu en avoir quelques chambres pour sa commodité. Lui ne se laissa pas leurrer par un si petit intérêt, et durant l'intervalle de ces deux brefs, M. de Blancpignon avoit dit qu'à moins de faire venir d'anciennes religieuses à Yères, on n'y sauroit remettre l'ordre; on en fit venir de Montmartre. L'abbesse d'Yères les pensa faire mourir de faim; madame de Montmartre fut contrainte de leur envoyer de quoi vivre. Ce second bref arrivé, on instruit le Pape de la surprise qu'on lui avoit faite, et que ce qu'elle avoit exposé contre M. de Blancpignon étoit faux. Le Pape le nomme derechef, et on transfère l'abbesse aux filles de la Miséricorde. La supérieure de la maison la flatta pour faire faire une de ses nièces coadjutrice : cependant un beau jour elles se brouillèrent et se séparèrent. Voilà madame d'Yères logée chez un loueur de carrosses. Elle plaide et fait imprimer un factum, ou plutôt un libelle diffamatoire contre sa famille, et dit là-dedans que tout ce qu'elle souffre

(1) C'étoit une maison acquise en 1182 par Ève, troisième abbesse d'Yères. La rue des *Nonaindières* en a pris son nom.

ne vient que de ce qu'elle n'a pas voulu faire sa sœur de Pisani coadjutrice ; et elle envoie cela dans tous les couvents. Il n'y a rien de plus faux ; on ne l'en a jamais pressée, et madame de Pisani la seroit de Saint-Étienne, si elle avoit voulu ; mais c'est une bonne fille sans ambition, qui veut vivre dans une maison plus austère ; et puis aujourd'hui (1663) madame de Montausier est trop bien à la cour pour manquer d'une bonne place pour sa sœur, si elle s'en mettoit bien en peine. Le Parlement ordonna que cette abbesse seroit mise dans quelque maison religieuse, et on l'obligea à aller loger dans une maison où il y a une espèce de communauté de filles, dans la rue Saint-Antoine. Elle dit qu'on lui avoit démis deux côtes en la pressant de sortir de chez elle ; puis elles étoient rompues ; enfin elle n'en osa plus parler. Le premier président a empêché que cela ne fût plaidé ; il en a fait un procès par écrit.

Madame de Saint-Étienne, Louise-Isabelle d'Angennes, étoit religieuse à Yères avec madame de Pisani, sa sœur ; mais il fallut les en tirer toutes deux, parce que madame d'Yères est une fort déraisonnable personne. M. de Montausier les alla quérir. Elle ont été, à plusieurs reprises, à l'hôtel de Rambouillet, à cause des troubles qui les empêchoient de demeurer à La Villette, où on les avoit mises en attendant.

Voici comment madame de Saint-Étienne eut cette abbaye. La pénultième abbesse de Saint-Étienne, croyant que Dieu en seroit mieux servi, remit l'élection dans cette maison, et, avec le consentement du Roi, obtint en cour de Rome tout ce qui étoit nécessaire pour ce nouvel établissement, avec cette exception toutefois que celle qui a été la dernière abbesse

lui succédéroit. Cette dernière a vécu fort long-temps, et plus de dix ans avant sa mort ses religieuses commencèrent à faire des brigues. Cela mit un tel désordre dans le couvent, que cette pauvre abbesse, ayant quelque crédit auprès de madame la Palatine (1), qui avoit été quelque temps sa pensionnaire, la supplia très-humblement de faire en sorte que le Roi nommât une coadjutrice, et qu'on remît les choses en leur premier état. Madame la Palatine en parle à madame la marquise de Rambouillet, qui obtient le brevet pour la religieuse. Aussitôt les cabaleuses de Saint-Étienne font les enragées jusqu'à enfermer leur abbesse, la traiter de radoteuse et lui envoyer des poupées, comme si elle eût été en enfance. Elles se pourvoient contre la nomination du Roi. Enfin, après bien de la peine, tant par le support de l'archevêque que par le crédit de la famille, l'affaire fut jugée au conseil d'en haut à l'avantage de madame de Rambouillet, et le sacre du Roi s'étant fait incontinent après, la Reine elle-même, car il ne falloit pas moins que cela, la mit en possession. Les rebelles furent assez insolentes pour déclarer à la Reine qu'elles ne reconnoîtroient jamais une coadjutrice ; elles firent des protestations contre tout ce qui s'étoit fait, et les plus envenimées se retirèrent chez leurs parents. Celles qui étoient demeurées ne se plaignoient que d'une chose, c'est que leur coadjutrice ne faisoit rien qui leur donnât lieu de mordre sur elle ; et peu après elles commencèrent à se radoucir. L'année suivante, M. et madame de Montausier et mademoiselle de Rambouillet y firent un voyage. La douceur et l'adresse de ces deux sœurs remirent quasi toutes les

1) Anne de Gonzague, princesse Palatine.

religieuses dans le devoir, mais l'*humanité* de M. de Montausier acheva de les réduire (1). C'est ainsi qu'elles en parloient, et cela fit assez rire madame la marquise de Rambouillet. Il pensa bientôt après se repentir de son humanité, car ces bonnes filles l'assassinèrent de leurs lettres. Peu de temps après l'abbesse mourut, et la coadjutrice fut universellement reconnue de toutes les religieuses, excepté de la fille de M. Bodeau, dont nous parlerons ensuite; mais elle revint après. En retournant de Reims, madame de Montausier et sa compagnie passèrent à Liancourt. On alla dire à madame de Liancourt que c'étoit madame la marquise de Rambouillet; elle en eut la plus grande joie du monde, car elle ne souhaite rien tant que de lui faire voir toutes les merveilles qu'elle a faites en ce beau lieu (2); mais quand elle vit que madame de Rambouillet n'y étoit pas, elle en eut un dépit étrange, et leur dit qu'elle avoit quelque envie de les renvoyer sans leur montrer sa maison.

Madame de Saint-Étienne a plus d'air de madame de Montausier que pas une de ses sœurs. Elle est gaie, caressante, bonne et spirituelle, mais non pas tant que madame de Montausier ni que mademoiselle

(1) Effectivement il a grande humanité pour ses valets; il les fait bien traiter s'ils sont malades et les récompense. On est fort propre et fort réglé chez lui. (T.)

(2) Jeanne de Schomberg, duchesse de La Rocheguyon, morte le 14 juin 1674, a fait de Liancourt un des plus beaux lieux de France. On a de cette dame un petit livre qu'on ne peut assez estimer. Il est intitulé : *Réglement donné par une dame de haute qualité à M***, sa petite-fille.* Cet ouvrage, publié en 1698 par l'abbé Boileau, et réimprimé en 1779, fut composé par madame de La Rocheguyon pour la duchesse de La Rochefoucauld, sa petite-fille.

de Rambouillet. Elle s'est gouvernée de sorte que toutes ses religieuses, et toute la ville même de Reims, l'aiment extrêmement (1). Comme elle partoit pour venir ici cette année pour un procès, elle alla à Saint-Remi de Reims voir la sainte Ampoule; il y avoit une presse étrange. « Jésus ! dit-elle, quelle foule ! » Ne l'avez-vous jamais vue ? — Ce n'est pas pour la » sainte Ampoule, dirent-ils, que nous venons, c'est » pour Madame de Saint-Étienne. »

Mademoiselle de Rambouillet ne voulut pas être religieuse. On la tira d'Yères quand sa sœur fut mariée : elle s'appelle Angélique-Clarice d'Angennes. Mademoiselle Paulet lui donna son nom, et je pense qu'elle lui donna aussi ses cheveux, car il n'y a qu'elle de rousse. En se coiffant de faux cheveux, cela peut passer ; mais la petite vérole l'a bien gâtée, en sorte qu'elle n'est nullement belle, et n'a que la taille, mais avec une grande maigreur. Elle a de l'esprit, et dit quelquefois de fort plaisantes choses ; mais elle est maligne, et n'a garde d'être civile comme sa sœur. On dit pourtant qu'elle est bonne amie. Nous parlerons d'elle dans l'historiette de Voiture et dans celle des Précieuses (2).

(1) Maucroix a fait sur l'abbesse de Saint-Étienne une jolie épître, adressée à la marquise de Rambouillet. (*Poésies de Maucroix*, publiées avec celles de La Sablière, par M. Walkenaër. (Paris, Nepveu, 1825, p. 289.) Cette pièce y est datée de 1670, mais cette date n'est pas exacte, puisque madame de Rambouillet mourut en 1665.

(2) Mademoiselle de Rambouillet épousa, le 27 avril 1658, François-Adhémar de Monteil, comte de Grignan. Elle mourut le 22 décembre 1664. Quant à l'historiette des *Précieuses*, elle a été perdue ; elle n'existe ni dans le manuscrit, ni dans les deux portefeuilles de Tallemant que possède l'éditeur.

XCVII

MADEMOISELLE PAULET (1).

Mademoiselle Paulet étoit fille d'un Languedocien qui inventa ce qu'on appelle aujourd'hui de son nom *la Paulette*, invention qui ruinera peut-être la France (2). Sa mère étoit de fort bas lieu et d'une race fort diffamée pour les amourettes. Elle disoit que son père étoit gentilhomme. Sa mère menoit une vie assez gaillarde. Mademoiselle Paulet avoit en sa jeunesse beaucoup de vivacité, étoit jolie, avoit le teint admirable, la taille fine, dansoit bien, jouoit du luth, et chantoit mieux que personne de son temps (3); mais elle avoit les cheveux si dorés qu'ils pouvoient passer pour roux (4). Le père, qui vouloit se préva-

(1) Angélique Paulet, née vers 1592, morte en 1651. Somaize lui a donné place dans le *grand Dictionn. historique des Précieuses*. Elle y est désignée sous le nom de *Parthénie*. On a d'elle, avec ce nom, un beau portrait très-bien reproduit par les soins du libraire-éditeur.

(2) Charles Paulet, secrétaire de la chambre du Roi, inventeur de l'impôt que de son nom on appela *la Paulette*. Ce tribut consistoit en une redevance que payoient chaque année les officiers de justice ou de finance, afin, en cas de mort, de conserver à leurs héritiers le droit de disposer de leurs charges.

(3) On raconte que l'on trouva deux rossignols morts sur le bord d'une fontaine où elle avoit chanté tout le jour. (T.) Ce ne pouvoit être que de jalousie!

(4) « Rousses, dit Somaize, voici votre consolation, et Par-» thénie, dont je parle, et qui a eu les cheveux de cette couleur, » est une *précieuse* dont l'exemple suffit pour faire voir qu'elles

loir de la beauté de sa fille, et la mère, qui étoit coquette, reçurent toute la cour chez eux. M. de Guise fut celui dont on parla le premier avec elle. On disoit qu'il avoit laissé une galoche en descendant par une fenêtre. Il disoit qu'il lui sembloit avoir toujours le petit *chose* de la petite Paulet devant les yeux. M. de Chevreuse suivit son aîné, et ce fut ce qui la décria le plus, car il lui avoit donné pour vingt mille écus de pierreries dans une cassette : elle la confia à un nommé Descoudrais, à qui il la fit escamoter.

Le ballet de la Reine-mère, dont nous avons parlé dans l'*Historiette* de madame la Princesse (1), se dansa en ce temps-là. Elle y chanta des vers de Lingendes qui commençoient ainsi :

« Je suis cet Amphion, etc. »

Or, quoique cela convînt mieux à Arion, elle étoit pourtant sur un dauphin, et ce fut sur cela qu'on fit ce vaudeville :

« Qui fit le mieux du ballet?
» Ce fut la petite Paulet,

» sont autant capables de donner de l'amour que les brunes et » les blondes. Cette beauté régnoit du temps de Valère (*Voiture*), » qui lui adressoit une partie de ses lettres....Fulcinian (*M. Lefebvre*), dont les écrits ont fait tant de bruit...en a été puissamment amoureux. Aussi avoit-elle deux cordes à son arc, dont » il est malaisé de se parer, une extrême blancheur de teint, » et une extrême vivacité d'esprit..... etc. » (*Grand Dict. hist. des Précieuses, par le sieur de Somaize*. Paris, Jean Ribou, 1661, in-8°, 2e partie, p. 83.)

(1) Voyez plus haut, t. 1er, p. 177. Il n'est pas fait mention de ce ballet dans le *Mercure François*. Le duc de La Vallière ne l'indique pas; on ne le connoît que par la correspondance de Malherbe avec Peiresc, et par les Mémoires de Tallemant, encore n'en ont-ils pas indiqué le sujet.

Digitized by Google

» Montée sur le dauphin,
» Qui montera sur elle enfin. »

Mais ç'a été un pauvre *monteur* que ce monsieur le Dauphin. Son père y monta au lieu de lui. Henri IV, à ce ballet, eut envie de coucher avec la belle chanteuse... Tout le monde tombe d'accord qu'il en passa son envie. Il alloit chez elle le jour qu'il fut tué; c'étoit pour y mener M. de Vendôme: il vouloit rendre ce prince galant; peut-être s'étoit-il déjà aperçu que ce jeune monsieur n'aimoit pas les femmes. M. de Vendôme a toujours depuis été accusé du ragoût d'Italie. On en a fait une chanson autrefois :

« Monsieur de Vendôme (*bis.*)
» Va prendre Sodôme ; (*bis.*)
» Les Chalais, les Courtenvaux (1),
» Seront des premiers à l'assaut.
» Ne sont-ils pas vaillants hommes?
» Chacun leur tourne le dos. »

J'ai ouï conter qu'en une partie de chasse, un bon gentilhomme, oyant chanter cette chanson, dit : « Ah! que mon cousin un tel, qui est à M. le Prince, » verra de belles occasions à ce siége! — Mais vous, » lui dit-on, n'y voulez-vous point aller? » On le piqua d'honneur, et on lui fit acheter un cheval pour la *guerre de Sodôme*.

Le chevalier de Guise fut aussi amoureux de mademoiselle Paulet. M. Patru, dont le père étoit tuteur de mademoiselle Paulet, car alors le sien étoit mort, m'a dit qu'un frère qu'elle avoit, qui venoit chez le père de M. Patru pour apprendre la pratique, y apporta le cartel du baron de Luz au cheva-

(1) Depuis M. de Souvray. (T.)

lier de Guise (1). Il falloit que le chevalier fût bien familier chez la demoiselle. On disoit alors en goguenardant : « *Un bon concert à trois.* » M. de Bellegarde, M. de Termes et M. de Montmorency en furent aussi épris. M. de Termes traitoit son amour en badinant, mais il étoit effectivement amoureux ; son frère ne l'étoit pas autrement, mais il auroit été fâché que son frère eût été mieux que lui avec elle. Ce M. de Termes fit un vilain tour à mademoiselle Paulet. Un garçon de bon lieu, de Bordeaux, et à son aise, nommé Pontac, la vouloit, à ce qu'on dit, épouser. Termes, sans dire gare, lui donna des coups de bâton (2). Lui se retira à Bordeaux, et elle ne voulut jamais depuis voir un amant qui traitoit si cruellement ses rivaux.

Quelque temps après elle se sépara de sa mère, et se retira pour quelques jours à Châtillon (3) avec une honnête femme, nommée madame du Jardin, chez qui elle demeuroit à Paris. Elle avoit déjà donné congé à M. de Montmorency, qui étoit alors fort jeune. Lui, qui s'imagina pouvoir entrer plus aisé-

(1) Ce duel eut lieu en 1613. (*Mémoires de Fontenay-Mareuil.* Collection Petitot, 1re série, L, 207.)

(2) Malherbe parle de cet événement : .... « Il y a quatre ou » cinq jours qu'un maître des requêtes, nommé Pontac, reve- » nant le soir en carrosse avec M. de Bellesbat de chez Paulet, » fut rencontré par quelques-uns qui, l'ayant fait sortir du » carrosse, le battirent si outrageusement à coups de bâton, » qu'ils le laissèrent pour mort. Il en est au lit, extrêmement » malade. Les uns tiennent que *Ox* l'a fait faire pour la *Choisy* ; » les autres, M. de Termes pour la *Paulette*; mais je n'en crois » rien. » (*Lettre de Malherbe à Peiresc*, du 20 août 1613. Paris, Blaise, 1822, p. 286. Voyez aussi la lettre du 10 octobre 1613, pag. 298.)

(3) Village par-delà Montrouge, à une lieue de Paris. (T.)

ment chez elle à la campagne qu'à Paris, part seul à cheval pour y aller. Des charbonniers en assez bon nombre, car c'est le chemin de Chevreuse, où il se fait beaucoup de charbon, voyant ce jeune homme si bien fait, tout seul, se mettent en tête qu'il s'alloit battre, l'environnent, et lui font promettre qu'il ne passeroit pas outre. C'étoit si près de Châtillon, que mademoiselle Paulet le reconnut, et pensa mourir de rire de cette aventure. Il y a apparence que, de peur d'être reconnu, il aima mieux s'en retourner. Cette madame du Jardin, qui étoit dévote, se retira bientôt à la Ville-L'Évêque, où elle étoit comme en religion. Cela obligea mademoiselle Paulet à prendre une maison en particulier. Ce fut en ce temps-là que sa mère vint à mourir.

Madame de Rambouillet, qui avoit eu de l'inclination pour cette jeune fille dès le ballet de la Reine-mère, après avoir laissé passer bien du temps pour purger la réputation, et voyant que dans sa retraite on n'en avoit point médit, commença à souffrir, à la prière de madame de Clermont-d'Entragues, femme de grande vertu et sa bonne amie, que mademoiselle Paulet la vît quelquefois. Pour madame de Clermont, elle avoit tellement pris cette fille en amitié, qu'elle n'eut jamais de repos que mademoiselle Paulet ne vînt loger avec elle. Le mari, fort sot homme du reste, soit qu'il craignît la réputation qu'avoit eue cette fille, soit, comme il y a plus d'apparence, car madame de Clermont n'étoit point jolie, qu'il crût que sa femme donnoit à mademoiselle Paulet, qui alors, pour ravoir son bien, plaidoit contre diverses personnes, le mari, dis-je, avoit traversé longuement leur amitié ; mais enfin on en vint à bout. Ce fut ce qui servit le plus à mademoiselle Paulet

pour la remettre en bonne réputation ; car après cela madame de Rambouillet l'a reçue pour son amie, et la grande vertu de cette dame purifia, s'il faut ainsi dire, mademoiselle Paulet, qui depuis fut chérie et estimée de tout le monde.

Elle retira environ vingt mille écus de son bien, avec quoi elle a fait de grandes charités. Nous en verrons des preuves en l'*Historiette* suivante. Elle nourrissoit une vieille parente chez elle.

L'ardeur avec laquelle elle aimoit, son courage, sa fierté, ses yeux vifs et ses cheveux trop dorés, lui firent donner le surnom de *Lionne* (1). Elle avoit une chose qui ne témoignoit pas un grand jugement, c'est qu'elle affectoit une pruderie insupportable. Elle fit mettre aux Madelonnettes une fille qu'elle avoit, qui se trouva grosse. Depuis, je ne sais quel petit commis l'épousa, et devint après un grand partisan. Après elle en prit une si laide que le diable en eût eu peur. Je lui ai ouï dire qu'elle voudroit que toutes celles qui avoient fait galanterie fussent marquées au visage. Elle n'écrivoit nullement bien, et quelquefois elle avoit la langue un peu longue. Elle aimoit et haïssoit fortement, nous le verrons dans l'*Historiette* de Voiture. Ce furent madame de Clermont et elle qui introduisirent M. Godeau, depuis évêque de Grasse, à l'hôtel de Rambouillet. Il étoit de Dreux, et madame de Clermont avoit Mézières là tout auprès. Enfin il logea avec elles, et l'abbé de

(1) Voiture fait dans ses lettres de fréquentes allusions à cette plaisanterie. (Voyez surtout les lettres 40e et 41e de Voiture.) Cette dernière est écrite sous le nom de *Léonard, gouverneur des lions du roi de Maroc, en envoyant à mademoiselle Paulet plusieurs lions de cire rouge.*

Digitized by Google

La Victoire appeloit mademoiselle Paulet *madame de Grasse.* Un soir elle alla, déguisée en *oublieuse*, à l'hôtel de Rambouillet. Son corbillon étoit de ces corbillons de Flandre avec des rubans couleur de rose ; son habit de toile tout couvert de rubans avec une calle de même. Elle joua des oublies, et on ne la reconnut que quand elle chanta la chanson.

Elle ne laissa pas d'avoir des amants depuis sa conversion, mais on n'a médit de pas un. Voiture dit (1) qu'elle avoit pour serviteurs un cardinal, car le cardinal de La Valette, en riant, l'appeloit *ma maîtresse;* un docteur en théologie (2) ; un marchand de la rue Aubry-Boucher (3) ; un commandeur de Malte (4) ; un conseiller de la cour (5) ; un poète (6), et un prévôt de la ville (7). Ce marchand de la rue Aubry-Boucher étoit un original. Il prit à cet homme une grande amitié pour madame de Rambouillet ; mais celle qu'il avoit pour mademoiselle Paulet se pouvoit appeler *amour*. A l'entrée qu'on fit au feu Roi, au retour de La Rochelle, il s'avisa, car il étoit capitaine de son quartier, d'habiller tous ses soldats de vert, parce que c'étoit la couleur de la belle.

(1) Voyez la lettre 25e de Voiture.

(2) C'étoit un impertinent, nommé Dubois. (T.)

(3) Bodeau, marchand linger. (T.)

(4) Le commandeur de Sillery. (T.)

(5) C'est pour augmenter les diverses conditions. (T.)

(6) Bordier, poète royal pour les ballets, un impertinent qui la pensa faire devenir folle. (T.)

(7) Saint-Brisson Séguier, un gros dada qui tous les matins demandoit *l'avoine* : son valet de chambre s'appeloit ainsi. Il y avoit un vaudeville :

Et le gros Saint-Brisson
Dépense plus en son
Que Guillaume en farine. (T.)

Digitized by Google

Tous ses *verts-galants* firent une salve devant la maison où elle étoit avec madame de Rambouillet, madame de Clermont et d'autres. La *Lionne*, qui ne prenoit pas plaisir à être aimée de cet animal-là, en rugit une bonne heure. Cependant il se fallut apaiser et aller avec ces dames au jardin du galant, dans le faubourg Saint-Victor, où il leur donna la collation. Sa femme vint à mourir ; il se remaria avec une personne qu'il voulut à toute force, parce qu'elle avoit de l'air de mademoiselle Paulet. A soixante ans il alla par dévotion à Rome. Si la *Lionne* eût été encore au monde quand la fille de cet homme fit tant l'acariâtre contre madame de Saint-Étienne (1), comme elle l'auroit dévorée (2) !

J'oubliois une galanterie que madame de Rambouillet fit à mademoiselle Paulet, la première fois qu'elle vint à Rambouillet. Elle la fit recevoir à l'entrée du bourg par les plus jolies filles du lieu et par celles de la maison, toutes couronnées de fleurs et fort proprement vêtues. Une d'entre elles, qui étoit plus parée que ses compagnes, lui présenta les clefs du château, et quand elle vint à passer sur le pont, on tira deux petites pièces d'artillerie qui sont sur une des tours (3).

(1) Voyez plus haut, p. 5 de ce volume.

(2) Sarrazin a adressé à mademoiselle Paulet des stances qui n'ont pas encore été réunies à ses œuvres. Voici la première :

Reyne des animaux, adorable lionne,
Dont la douce fureur ne fait mourir personne,
Si ce n'est que l'amour se serve de vos yeux,
Enfin vous éclairez nos vallons, à Mézières,
De ces vives lumières
Que le grand Chapelain a mises dans les cieux.
(*Poésies choisies*, 2e *partie*, Paris, Sercy, 1662, p. 134.)

(3) Mademoiselle Paulet ajoutoit aux agréments de l'hôtel de

Mademoiselle Paulet mourut, en 1651, chez madame de Clermont, en Gascogne, où elle étoit allée pour lui tenir compagnie. M. de Grasse (*Godeau*) y alla exprès de Provence pour l'assister à la mort (1). Elle ne paroissoit guère que quarante ans, et en avoit cinquante-neuf. Tout le monde vouloit qu'elle fût beaucoup plus vieille qu'elle n'étoit. Cela venoit de ce qu'elle avoit fait du bruit de bonne heure.

XCVIII

CROISILLES ET SES SOEURS.

Croisilles (2) étoit de Béziers. A son arrivée à Paris, il fit connoissance avec un autre Croisilles, aussi Languedocien, qui se disoit son parent. Cet homme étoit gouverneur du comte de Guiche, aujourd'hui

Rambouillet. L'abbé Arnauld parle d'une représentation de la *Sophonisbe* de Mairet, qui fut donnée à Rambouillet, dans laquelle Julie d'Angennes faisoit le rôle de Sophonisbe, tandis qu'il jouoit Scipion. « Mademoiselle Paulet, ajoute-t-il, habillée en » nymphe, chantoit avec son téorbe entre les actes; et cette » voix admirable, dont on a assez ouï parler sous le nom d'An- » gélique, ne nous faisoit point regretter la meilleure bande de » violons qu'on emploie d'ordinaire en ces intermèdes. » (*Mémoires de l'abbé Arnauld*. Collection Petitot, XXXIV, 153.)

(1) Voyez l'Épître de Godeau à la marquise de Clermont d'Antragues, sur la mort de mademoiselle Paulet, dans ses *Poésies chrétiennes morales*. Paris, 1663, III, 79.

(2) Jean-Baptiste Croisilles, abbé de la Couture. Il avoit été précepteur du comte de Moret et du comte de Guiche. Il mourut dans une profonde misère, en 1651.

Digitized by Google

maréchal de Gramont, et du comte de Louvigny, son frère, qui étoient alors à l'Académie. Il eut aussi entrée à l'hôtel de Rambouillet, chez madame de Combalet (1) et chez madame la Princesse, par le moyen de mademoiselle Paulet, qui, du côté de son père, étoit sa parente.

Croisilles étoit d'assez agréable conversation, d'une lecture et d'une mémoire prodigieuses. Il produisoit aussi; mais, pour vouloir trop raffiner, et, ce qui est de pis, pour n'avoir pas trop de jugement, tout ce qu'il faisoit n'étoit point intelligible, ou, pour mieux dire, c'étoit de franc galimatias. Dans ses épîtres héroïques (2), il dit que les fleurs sont des *superficies doublées*. C'est de lui que Voiture se moque quand il dit : *Il faudra mettre cela au chapitre des menteries claires*; et encore : *C'étoit un de ces beaux jours dont Apollon faisoit panache* (3). Le cardinal de Richelieu mit au-devant de ce livre : *Quiconque voudra trouver du françois en cet ouvrage, ait recours au privilége* (4).

(1) Nièce du cardinal de Richelieu.

(2) *Héroïdes*, ou *Épîtres amoureuses à l'imitation des Épîtres héroïques d'Ovide*. 1619, in-8°.

(3) Tallemant est inexact dans sa citation. Voici le passage de Voiture : *Il faisoit une de ces belles journées qu'Apollon prend quelquefois pour lui servir de panache.* (Lettre 129e à mademoiselle de Rambouillet.)

(4) L'abbé de Marolles avoit de l'amitié pour Croisilles : « Comme je lui étois redevable, dit-il, de plusieurs bonnes con-» noissances qu'il m'avoit données dans la cour et dans les mai-» sons religieuses, je lui procurai (1619) celle de l'hôtel de Nevers, » où venoit alors ce qu'il y avoit de mieux fait et de plus galant » dans le monde. Le duc de Rethelois, qui avoit infiniment de » l'esprit, le reçut avec ses civilités ordinaires, et... il dédia..... » le livre de ses épîtres à ce jeune prince, qui n'en fit pas moins

M. le comte de Guiche et feu madame de Longueville, à la prière de madame de Rambouillet, lui firent donner un prieuré de cinq ou six cents écus de rente, qui dépendoit d'une des abbayes de M. le Comte (*de Soissons*). Quelque temps après, un nommé M. Poitevin, qui avoit été précepteur de ce prince, et sur la tête duquel on avoit mis tous les bénéfices, vint à mourir. On proposa Croisilles pour mettre en la place de cet homme, et parce qu'en ce temps-là il écrivoit ou avoit dessein d'écrire contre les athées, on remontra à M. le Comte qu'il tireroit quelque avantage du livre que Croisilles mettroit au jour. Il le fait donc son *Custodi nos* avec mille écus de rente, outre son prieuré, et bouche à cour. La nouvelle de cet établissement ne fut pas plus tôt arrivée à Béziers, que

» d'état que le reste de la cour, qui ne se pouvoit lasser de les » lire, de sorte qu'en moins de deux ans il s'en fit quatre ou » cinq éditions. Cependant il s'en faut beaucoup qu'elles aient » trouvé depuis le même succès, et je suis certain que dès » lors le bonhomme Malherbe ne se pouvoit empêcher d'en faire » des railleries, et d'appeler leur auteur *le Secrétaire des Dieux;* » en quoi il fut suivi par son disciple Honorat de Bueil, sei- » gneur de Racan, à qui j'ai ouï dire bien souvent que *son dis-* » *cours et ses pensées se tenoient comme une chaîne de sable.* Il » avoit pourtant la conversation jolie, et ne manquoit pas d'éru- » dition, ayant fait beaucoup de lectures, dont il avoit la mé- » moire assez présente et parloit facilement, et même avec un » ton galant, pourvu qu'il ne fût pas contredit; mais la moin- » dre résistance lui causoit une émotion qui le rendoit piquant; » ce que j'ai vu bien des fois à l'hôtel de Nemours, chez M. le » comte de Cramail, et dans les cabinets de madame la douai- » rière de Longueville et de madame la marquise de Rambouil- » let, où se trouvoient beaucoup de personnes de qualité. » (*Mémoires de Marolles*, p. 43.) Le mot de Racan, *la chaîne de sable,* rappelle le mot de l'empereur Claude sur Sénèque, *arena sine calce.* (*Du sable sans chaux. Des pensées sans liaison.*)

l'aînée des deux sœurs qu'il avoit, qui étoit demeurée veuve d'assez bonne heure, lui écrit qu'elle se disposoit à le venir trouver. Lui, qui ne vouloit point en être chargé, lui conseilla de se retirer en une religion, et lui promit de l'assister quand elle y seroit; que c'étoit une retraite convenable à l'état où elle se trouvoit. Cette femme ne laissa pas de venir. Croisilles ne la veut point voir; de sorte que, ne sachant que devenir, elle s'avisa, le bureau d'adresses venant d'être établi, de se faire écrire sur le registre, en qualité de femme veuve de bon âge qui cherchoit mari. Cela lui réussit, par bonheur, et pour trois sous elle fut mariée à un vieillard qui avoit quelque chose. Depuis, ce bonhomme étant mort, elle en attrapa encore un autre qui la crut personne de condition, parce qu'elle avoit une suivante; mais cette suivante c'étoit sa fille. Après elle fit venir ici sa cadette, dont Croisilles ne se tourmenta pas plus que de l'aînée. Cette fille avoit eu quelques aventures dans la province. Un jour qu'elle alloit à la campagne à cheval avec un de ses amis (cela est ordinaire en Languedoc, où l'on est plus libre qu'ici), elle passa par des landes qui durent environ deux lieues, de sorte qu'on n'y pouvoit être secouru en façon quelconque. Par malheur, elle fut rencontrée par quelques chevau-légers d'une compagnie qui avoit eu son quartier d'hiver auprès de Béziers. Ceux-ci la voulurent traiter de garce, et d'autant plutôt qu'ils la trouvèrent assez libre, et qu'elle chanta quand ils l'en prièrent. Ils la voulurent emmener de force; et elle étoit bien empêchée, quand elle aperçut un gentilhomme qui venoit à eux. Ce cavalier avoit la mine d'une personne de qualité. Elle court au-devant de lui, demande sa protection; mais elle s'étoit mal adres-

sée, car c'étoit un officier de la même compagnie, qui, l'ayant vue de loin, avoit envoyé ses gens devant pour l'arrêter, et lui s'étoit caché tout exprès pour quelque temps. Ce gentilhomme la pressoit plus que les autres, quand elle lui dit qu'il prît bien garde à ce qu'il feroit, qu'elle appartenoit à des personnes de condition, qu'elle étoit parente de madame de La Braigne : or cette dame étoit respectée en ce pays-là, et cet officier la connoissoit fort. « Je me » soumets, lui dit-elle, à tout ce qu'il vous plaira, si » elle ne m'avoue pour sa parente; faites-en l'expé- » rience, et menez-moi à sa maison. » Il eut peur de s'attirer une méchante affaire, et l'y mena ; mais cette fille n'eut pas plus tôt mis le pied dans la cour, qu'elle se moqua de lui, lui confessa qu'elle n'étoit point parente de madame de La Braigne, et lui dit qu'il ne se savoit guère bien servir de l'occasion.

Revenons à Croisilles. Il ne fut pas long-temps chez M. le Comte, soit par sa faute, ou par la faute d'autrui, sans être mal avec plusieurs des officiers de son maître, qui lui rendoient tous les jours de mauvais offices auprès de lui. M. le Comte, s'étant retiré à Sédan, crut qu'il n'étoit pas à propos de laisser le titulaire de tous ses bénéfices au pouvoir du cardinal de Richelieu; il le manda donc. Croisilles fut tout aussitôt dire cette nouvelle à madame de Rambouillet, et ajouta : « J'ai mandé mes neveux, » je suis obligé de les attendre pour les placer. » Mais il ne disoit point : « Je m'en irai quand cela sera » fait. » Madame de Rambouillet lui représenta les obligations qu'il avoit à M. le Comte, et lui conseilla de l'aller trouver le plus tôt qu'il lui seroit possible; mais il étoit arrêté à Paris par d'étranges liens. Ce fou, soit qu'il crût qu'il étoit à propos que les pré-

tres fussent mariés, comme ils l'étoient autrefois, et qu'il pensât que c'étoit un trop grand péché que de coucher avec une femme que l'on n'a pas épousée, soit qu'étant amoureux, il ne vît pas d'autre moyen de contenter sa passion, ce fou s'étoit marié clandestinement. Il avoit eu par quelque rencontre la connoissance de la veuve d'un procureur au parlement, nommé Poque, qui avoit une fille de quatorze ans ou environ, et du bien honnêtement. Il fit accroire à cette femme, parce qu'il étoit toujours en habit long, qu'il étoit conseiller d'état, qu'il avoit de grands appointements, et que si on ôtoit les sceaux à M. Séguier, il y avoit pour le moins aussi bonne part qu'un autre. Il ne l'alloit voir qu'en carrosse, car il en avoit tantôt de l'hôtel de Soissons, tantôt de l'hôtel de Rambouillet, et tantôt du comte de Guiche. Cette innocente, persuadée que Croisilles disoit vrai, reçoit un si bon parti à bras ouverts. Il la pria que tout se fît secrètement, « parce, disoit-il, que j'ai un » neveu qui attend ma succession, et je ne veux pas » qu'il me trouble en cette affaire. » On passe le contrat, où il ne mena que son valet nommé Elie Pilot, qu'il fit passer pour un honnête homme de ses amis. Durant la lecture du contrat, il avoit mis son mouchoir sur sa tête, feignant d'avoir chaud, et en tenoit les glands dans sa bouche. Il s'imaginoit par ce moyen qu'on ne remarqueroit pas les traits de son visage. On jeta les bans sous le nom d'*Elie Pilot*, car il se nomma toujours du nom de son valet, et signa de même : mais son valet, comme témoin, signa *Jean-Baptiste Croisilles*. Il eut permission de se marier à Linas, entre Paris et Étampes. Il part à midi, y va coucher, et, de peur d'être reconnu dans une hôtellerie, il fit si bien avec de l'argent qu'il ga-

gna le jardinier d'un M. du Puy, de Paris, qui a une maison dans ce bourg, et y coucha. Il se maria le lendemain matin, et revint coucher à Paris. Il mène sa femme dans le logis de sa belle-mère, et leur fit trouver bon qu'il se retirât chez lui; mais il laissa son valet avec elle. Il n'y coucha jamais; il y alloit souvent, et demeuroit seul avec sa femme. Pilot y couchoit toutes les nuits. Cela dura près d'un an, sans que personne en sût rien; mais au bout de ce temps-là, la belle-mère découvrit la fourbe, et alla s'en plaindre à madame d'Aiguillon, qui d'abord n'en voulut rien croire. Pour s'en éclaircir, un jour que Croisilles, avec beaucoup d'autres gens, étoit chez elle, elle envoya quérir cette femme, la fit cacher, et lui fit demander si M. de Croisilles étoit dans la compagnie. Cette femme le montra. Madame d'Aiguillon ne voulut pas pourtant faire éclater cette affaire; elle envoya chercher M. Vincent (1), qui fut d'avis d'aller à Linas, y alla en effet, et amena le prêtre qui avoit marié Croisilles, et deux marguilliers qui y avoient assisté. Il plante ces trois hommes en sentinelle à un coin de rue, d'où l'on voyoit au visage tous ceux qui sortoient de l'hôtel de Soissons. Ces gens reconnurent Croisilles entre cent autres; il étoit rousseau et facile à reconnoître.

Cependant M. le Comte l'avoit tant pressé, qu'il avoit été contraint de partir. Il ne fut pas plus tôt à Sédan, que ce prince lui reprocha son crime et le fit garder dans une maison de la ville (2). Cela venoit

(1) Depuis canonisé sous le nom de saint Vincent de Paul.

(2) L'abbé de Marolles prenoit le parti de Croisilles. « Je vis » aussi, dit-il, dans l'hôtel de Soissons, l'abbé de Croisilles, » qui ne prévoyoit pas encore la disgrâce qui lui arriva depuis, » et qui, sans mentir, étoit digne d'une meilleure fortune que

de ce qu'un joueur de luth flamand, nommé Van-Brac, qui avoit été autrefois au grand-prieur de Vendôme, et qui étoit alors à M. le Comte, lui avoit découvert le mariage de Croisilles, et s'étoit joint à la belle-mère pour lui faire faire son procès. C'étoit un petit fourbe qui espéroit qu'on le trouveroit assez honnête homme pour le mettre en la place de Croisilles.

Notre prêtre marié écrit à mademoiselle Paulet, sa parente, qui n'a jamais cru qu'il fût coupable que quand elle l'a vu condamné et qu'on le tenoit en prison. Elle en parle au comte de Guiche, et le comte de Guiche à M. le cardinal, qui, étant outré contre M. le Comte de ce qu'il avoit méprisé madame de Combalet, étoit ravi de le décrier et de faire voir qu'il faisoit des injustices. On envoie demander Croisilles de la part du Roi, et peu de temps après on le vit à Paris en liberté. On consulte son affaire; on lui conseille de se retirer, s'il se sent tant soit peu coupable, sinon de se justifier. Il ne voulut croire que sa tête. Il intente un procès contre madame Poque, la mère de sa femme, et contre Van-Brac. Le procès étant en état, il fallut se mettre en prison. On le juge : il est condamné à tenir prison perpétuelle dans un monastère. On l'eût condamné à être pendu, sans les pressantes sollicitations que mademoiselle Paulet fit faire. Il en appela à Lyon par-devant le primat des Gaules. Cependant, comme

» celle qu'il couroit chez un prince qui ne le connoissoit pas, ou » qui le connoissoit peu, car, s'il l'eût bien connu, il l'auroit épar- » gné, ou n'auroit point étouffé, comme il le fit, les lumières » d'un fort bel esprit en le décréditant par l'une des plus vé- » hémentes accusations pour un ecclésiastique qui se puisse ima- » giner, etc. » (*Mémoires de Marolles*, pag. 109.)

il étoit prisonnier à l'officialité, le comte de Guiche, le marquis de Montausier, le marquis de Pisani et Arnauld (1) résolurent de l'enlever, en faveur de mademoiselle Paulet; mais, comme ils étoient sur le point de faire le coup, il vint une inspiration au comte de Guiche d'en parler auparavant à M. le cardinal. « Vous avez bien fait de m'en parler, répondit » Son Éminence, car, après cela, je ne vous eusse » jamais voulu voir; j'entends que l'on fasse justice. » Je vous laisse à penser si le comte fut camus d'entendre cela. Il a dit cent fois depuis que, quand il songeoit combien il avoit couru de fortune pour si peu de chose, il étoit encore tout éperdu. Le car-

(1) Pierre Arnauld, mestre-de-camp-général des carabins de France. L'abbé Arnauld, son neveu à la mode de Bretagne, et cornette des carabins, raconte ainsi cet événement : « Mademoi- » selle Paulet... avoit un de ses parents, l'abbé de Croisilles, » prisonnier à l'officialité de Paris..... son affaire étoit en assez » mauvais état..... Mademoiselle Paulet, qui avoit du cœur, en » étoit dans une fort grande inquiétude, et comme M. Arnauld » avoit beaucoup d'amitié pour elle, il entreprit de tirer M. de » Croisilles de sa prison... Il prétendoit aller voir M. de Croi- » silles à l'officialité ; celui-ci l'auroit reconduit... M. Arnauld se » seroit saisi du geôlier et auroit fait sortir l'abbé. Je devois, » avec dix carabins, qui auroient attendu dans un cabaret, me » rendre maître de la porte du cloître Notre-Dame, et assurer la » retraite... Nous attendions chez madame de Clermont..... des » nouvelles de M. le comte de Guiche, qu'on avoit prié de pressen- » tir comment cette entreprise pourroit être prise par M. le car- » dinal de Richelieu..... et M. le comte de Guiche écrivit un » billet à M. Arnauld, par lequel il lui mandoit qu'il prît bien » garde d'exécuter ce projet, et qu'il se perdroit... s'il le faisoit. » Cela fit juger à toute la compagnie, et à mademoiselle Paulet » elle-même, qu'il n'y avoit nulle apparence à persister dans ce » dessein ; ainsi tout ce beau projet s'évanouit. » (*Mémoires de l'abbé Arnauld*. Collect. Petitot, XXXIV, 200.)

dinal voyoit bien que M. le comte de Soissons ne manqueroit pas de se prévaloir d'une semblable violence. Je ne sais si les parties de Croisilles eurent le vent du dessein qu'on avoit fait; mais, à leur requête, il fut transféré à la Conciergerie. Croisilles avoit dit que Pilot étoit le mari, et que lui n'avoit été que témoin; la femme et Pilot avoient dit aussi la même chose, tellement que mademoiselle Paulet, de peur que cette jeune femme, par infirmité, et ce valet par intérêt, ne se laissassent aller à dire le contraire, les fit enlever de chez la mère un beau matin, et les fit mettre au jardin de M. Bodeau, à Saint-Victor. Là, pour achever la comédie, ils devinrent mari et femme, soit qu'ils le crussent à force de le dire, soit que l'oisiveté et la solitude leur en eussent fait venir l'envie. Enfin, on la trouva grosse. Leurs parties, ayant découvert où ils étoient, les firent arrêter. Pilot fut mis au Châtelet, et la femme à la Conciergerie. Ils furent long-temps sans se dédire; mais, ennuyés d'une si triste demeure, ils confessèrent la vérité au bout de quatre ans; de sorte que la sentence fut confirmée à Lyon.

Cet homme, tant il étoit sage, se mit à écrire dans la Conciergerie contre ses propres protecteurs, et fit une apologie, qui est la meilleure chose qu'il ait faite. Là, il dit que madame d'Aiguillon l'avoit trahi pour faire avoir ses bénéfices à M. le cardinal de Richelieu, et il n'épargne pas même mademoiselle Paulet, qui, durant huit ans, non seulement a sollicité pour lui, d'une aussi grande ardeur que si c'eût été pour elle, jusque là que tous les ennuis qu'elle en a eus ont peut-être abrégé sa vie, mais qui a dépensé dix mille livres à l'assister.

Depuis, on fit parler à la belle-mère; car Van-Brac

cessa de poursuivre après la mort de M. le Comte, voyant qu'il n'y avoit plus de bénéfices à tenir. Cette femme dit que pourvu qu'on la remboursât de ses frais et qu'on lui rendît sa fille, elle étoit toute prête à se désister; mais le clergé poursuivoit à Rome. Enfin, vers la fin de 1649, car les vieilles affaires s'en vont toujours en fumée, Croisilles sortit à sa caution juratoire, et il fut ordonné qu'il en seroit plus amplement informé. Je crois qu'on a trouvé à propos d'assoupir l'affaire. Croisilles mourut un an après, de maladie (1). Mademoiselle Paulet n'étoit plus à Paris quand il sortit de prison.

Madame de Rambouillet dit qu'elle a trouvé dans l'*Examen des esprits* que les gens du tempérament de Croisilles, étant prêtres, étoient sujets à se ma-

(1) L'abbé de Marolles étoit fort attaché à Croisilles; il le défend dans ses *Mémoires* de la grave accusation portée contre lui. Il avoit fait sa connoissance en 1619, et depuis il l'avoit toujours fréquenté.

C'est encore à l'abbé de Marolles qu'on doit les détails relatifs à la mort du pauvre Croisilles : « On me dit la mort de » M. l'abbé de Croisilles, que j'avois tant aimé, et j'assistai à » son enterrement, qui se fit dans l'église Saint-Sulpice. Il n'avoit » pas laissé du bien pour payer ses créanciers, ni même les frais » de ceux qui vendirent ses livres et le peu de meubles qu'il » avoit : ses écrits qui furent saisis sont demeurés entre les » mains d'un commissaire, où ils sont en grand danger d'être » perdus, et nous ne verrons peut-être jamais ce qu'il nous avoit » fait tant espérer, de la *Démonstration de la divinité* et de l'*Im-* » *mortalité de l'âme*, dont il avoit fait quelques traités. Les ou- » vrages que nous avons de lui ne sont pas dignes de la répu » tation qu'il avoit acquise à son avénement à la cour ; aussi » faut-il avouer que ses principaux avantages étoient dans la » conversation... Il ne survécut que de six mois à sa prison de » dix années, et à sa justification du crime de s'être marié étant » prêtre dont il fut accusé. » (*Mémoires de Marolles*, année 1651.)

rier (1). Il avoit une plaisante vision : il croyoit qu'il mourroit si on le chatouilloit : or, un jour, M. Chapelain, qui gesticule comme un possédé, en lui contant quelque chose avec chaleur gesticuloit de toute sa force. Croisilles crut qu'il le vouloit chatouiller : « Mais, monsieur, lui dit-il en se retirant, que vou- » lez-vous faire? » Chapelain, qui ne savoit rien de sa vision, répondit : « Ce que je veux faire... je » vous veux faire comprendre... » Et il recommençoit de plus belle. L'autre répétoit : « Mais, monsieur, » vous n'y songez pas... — Je n'y songe pas? j'y » songe fort bien ; mais c'est vous qui n'y songez pas, » car... » Et là-dessus il gesticuloit tout de nouveau. « Mais je vois bien votre dessein ; arrêtez-vous en- » fin. » Madame de Rambouillet, après en avoir bien ri, appela M. Chapelain, et lui dit l'affaire.

Voiture avoit fait ce pont-breton :

J'ai vu Belesbat
Doux comme une fille,
Puis j'ai vu Croisilles
Dans son célibat,
Comme un crocodille
Qui vient du sabbat.

(1) La traduction de l'ouvrage de Jean Huarte, médecin espagnol, a été donnée par Dalibray sous ce titre : *L'examen des esprits pour les sciences, où sont montrées les différences d'esprits qui se trouvent parmi les hommes, et à quelle sorte de science chacun est propre en particulier.* Paris, Jean Guimard, 1661; in-12. La seconde édition a été donnée chez Charles de Sercy. Paris, 1668, 2 part., in-12. L'éditeur a examiné avec soin ce livre singulier, et il lui a paru que l'opinion de la marquise a dû se former sur le chapitre cinquième, *où l'on fait voir le grand pouvoir qu'a le tempérament de rendre l'homme prudent et de bonnes mœurs*. (Voyez page 64. dans les deux éditions.)

Digitized by Google

XCIX

VOITURE (1).

Voiture étoit fils d'un marchand de vin, suivant la cour. Il faisoit son possible pour cacher sa naissance à ceux qui n'en étoient pas instruits. Un jour, se trouvant dans une grosse compagnie où il faisoit le récit d'une aventure plaisante, madame des Loges, contre laquelle il avoit parlé sans la connoître, cherchant à le piquer, lui dit : « Monsieur, vous nous avez déjà » dit cela d'autres fois ; *tirez-nous du nouveau.* » Son père étoit un grand joueur de piquet. On dit encore aujourd'hui qu'on a *le carré de Voiture*, quand on a soixante-dix de point, marqués par quatre jetons en carré, parce que ce bonhomme croyoit gagner quand il avoit ce carré. Voiture fut bien un autre joueur que son père, comme nous verrons ensuite.

Dès le collége, il commença à faire du bruit; ce fut là qu'il fit amitié avec M. d'Avaux; et cette amitié produisit ensuite l'amour de madame Saintot (2). Voici comme cela arriva. M. d'Avaux, un soir, la rencontra masquée, à la Foire, où elle jouoit; elle avoit tout l'éclat imaginable, l'esprit présent et aimant à le faire paroître. Cela charma si fort M. d'Avaux, qu'il en écrivit une lettre à Voiture. Nonobstant le mari, qui étoit d'humeur jalouse, M. d'Avaux, eut entrée chez elle. Voiture l'accompagnoit jusques à la porte, mais il n'avoit pas permission de passer outre.

(1) Vincent Voiture, né à Amiens en 1598, mort à Paris en 1648.

(2) Elle s'appeloit Vion ; son mari étoit trésorier de France. (T.)

Durant qu'il attendoit dans le carrosse, pour ne pas tenir le mulet, il s'accosta d'une voisine de qui il eut une fille qu'on appelle La Touche. Elle a été chez la marquise de Sablé, et puis chez madame Le Page. Enfin, Voiture fut reçu chez madame Saintot, et peu de temps après le mari mourut. Voiture avoit déjà de la réputation, et avoit fait imprimer en une nuit, au-devant de l'Arioste, cette lettre qui a tant couru (1), quand M. de Chaudebonne le rencontra en une maison, et lui dit : « Monsieur, vous êtes un trop galant » homme pour demeurer dans la bourgeoisie ; il faut » que je vous en tire. » Il en parla à madame de Rambouillet, et le mena chez elle quelque temps après. C'est ce que veut dire Voiture dans une lettre où il y a : « Depuis que M. de Chaudebonne m'a » réengendré avec madame et mademoiselle de Ram- » bouillet. » Comme il avoit beaucoup d'esprit, et qu'il étoit assez né pour la cour, il fut bientôt toute la joie de la société de ces illustres personnes. Ses lettres et ses poésies le témoignent assez. La galanterie de madame Saintot ne laissoit pas d'aller son cours ; la conversation de Voiture lui rendit l'esprit plus poli ; on voit dans une lettre de Voiture qu'elle disoit : *pitoable* et *gausser*, et qu'elle croyoit que *triste* étoit un méchant mot (2). Enfin, elle parvint à faire de belles lettres. On en a vu des volumes entiers, écrits à la main, courir les rues. A son retour de Flandre, Voiture renoua sa galanterie. Il y avoit eu assez de scandale pour que les frères (3) de madame

(1) C'est la quatrième lettre adressée *à madame de Saintot, en lui envoyant le* ROLAND FURIEUX *d'Arioste, traduit en françois.*

(2) Voyez la lettre 57e de Voiture.

(3) Gaillonnet, d'Alibray et Dinville. (T.) — La femme de ce Gaillonnet a aussi son *historiette*.

Saintot lui fissent une insulte, car une fois ils ne vouloient seulement que le jeter par les fenêtres. Cela éloigna Voiture pour quelque temps. Durant son absence, elle se laissa cajoler à un gentilhomme de Bretagne, nommé La Hunaudaye, pour le faire revenir. En effet, il revint (1). Elle cependant s'étoit flattée de l'espérance d'être madame de La Hunaudaye; car on dit en Bretagne que M. de La Hunaudaye est un peu moins grand seigneur que le Roi. Cela faisoit qu'elle vouloit bien l'épouser. Quoiqu'il n'y eût rien au monde de si contraire à Voiture que cet homme-là, elle l'eût voulu pour mari, et Voiture pour galant. La Hunaudaye, de son côté, étoit aussi jaloux de Voiture.

Comme elle étoit dans cet embarras, elle alla à confesse, pour prier Dieu après de lui inspirer ce qu'elle avoit à faire. Il lui prit une folie dans les Carmes déchaussés, où elle étoit allée, dans laquelle elle dit merveilles, et découvrit bien des mystères. On croit que ce fut un mal de mère, causé par le déplaisir de n'avoir pu attraper La Hunaudaye. Après, elle fut quelque temps dans son logis, sans qu'on la laissât voir à personne. Cette folie fut suivie de celle de vouloir que Voiture l'épousât. Lui, de son côté, fit toutes les choses imaginables pour la guérir de cette fantaisie; il la rebuta; il refusa de recevoir de ses lettres; il fut des années sans la voir: tout cela n'y faisoit rien. Cette folie fut cause que la pauvre femme, outre qu'elle n'étoit déjà pas trop bonne ménagère, ne prit pas autrement garde à ses affaires; tellement que quand il fallut rendre compte

(1) Il alloit changer de linge chez L'Huillier, voisin de la Saintot, et cela afin qu'on le sût, car il étoit vain en amourettes. (T.)

à ses deux gendres, elle se trouva bien en reste. Eux, voyant cela, en usèrent assez bien, et firent ce qu'ils purent pour la persuader de leur donner seulement assurance de ne point aliéner le fonds, et qu'elle ne se tourmentât point de rendre compte. Elle n'y voulut pas entendre. Enfin, ayant découvert qu'elle faisoit le plus d'argent qu'elle pouvoit pour s'en aller, ils la firent interdire. Elle ne laisse pas de partir, et s'en va chez madame des Fenestreaux (1), son amie, entre les Sables-d'Olonne et Nantes. Là il lui vint en pensée que cette dame, qui donne un peu dans le bel esprit, pourroit bien aussi être amoureuse de Voiture, parce qu'elle louoit trop ses vers. Elle la quitte, sans dire *gare*, et s'en va en charrette jusqu'à Nantes, d'où elle remonte la rivière de Loire jusqu'à Orléans. De là, sans passer ou du moins sans s'arrêter à Paris, elle va en Flandre. A Bruxelles, elle se met chez une faiseuse de collets pour apprendre à en faire, afin de se mettre en condition chez

(1) C'est la fille de Barbier, qui vint à Paris avec des sabots et y fit fortune. Elle et la sœur qu'elle avoit furent nourries *à la Montauron*. Cette sœur avoit une vision que pour être belle il falloit être pâle. Pour cela elle mangea tant de citrons qu'elle en mourut. Celle-ci avoit tous les dimanches une coiffe et un masque de la bonne ouvrière, à cause qu'elle étoit jolie étant masquée. Elle étoit brune, mais agréable. On donnoit huit cents livres de pension à La Prime pour la coiffer. Elle et sa sœur alloient partout de leur chef, car la mère ne voulut jamais quitter son chaperon, et le père ne vouloit pas qu'une bourgeoise allât avec les *infantes*, ses filles. Fenestreaux, conseiller au parlement, l'épouse ; il l'appeloit *la reine Gillette*. Cette femme a fait la coquette tout son soûl, puis la dévote, après le bel esprit. Une fois elle quitta son mari, s'en alla à Fenestreaux, y fit quelque temps la solitaire, et revint comme si de rien n'eût été. Barbier mourut insolvable, et Fenestreaux vendit sa charge, mais il a encore du bien. (T.)

madame de Guise, parce que leurs aventures étoient presque semblables. Madame de Guise (1) ne la voulut pas prendre : la voilà donc de retour à Paris. Dès qu'elle voyoit deux personnes ensemble, elle s'en approchoit, et leur disoit : « N'est-il pas vrai que c'est » un ingrat ? » car elle croyoit qu'on ne parloit que de Voiture et d'elle.

En ce temps-là Voiture, que la reine de Pologne connoissoit de longue main, eut, à sa prière, charge de la servir, tandis qu'elle seroit en France. Madame Saintot craignit que son déloyal n'allât jusqu'à Hambourg, ou plus loin. Elle se met à le suivre. A Saint-Denis les hôtelleries étoient si pleines, et elle en si pitoyable équipage, qu'on la prit pour une gourgandine ; elle fut contrainte de coucher dans son carrosse de louage avec sa suivante. Cela ne la rebuta point ; elle fut jusqu'à Péronne, et elle n'alla pas plus loin, parce que Voiture ne passa pas outre. Dans tout le voyage elle ne put obtenir de ce cruel un quart-d'heure d'audience. Une de ses amies, qui tâchoit de la guérir, la fut voir une fois dans une troisième chambre (2), en un fort sale lit, elle qui avoit été la plus propre femme de Paris. Cette pauvre folle lui dit : « Je vis hier une femme qui est » presque aussi malheureuse que moi ; c'est une » femme de quelque âge, qui s'est remariée à un jeune » homme qui la maltraite. — Voilà une chose bien » étrange ! lui dit cette amie ; cette femme est punie » de la folie qu'elle a faite. — C'est pour cela, reprit

(1) La comtesse de Bossu avoit épousé le duc de Guise, le 11 novembre 1641 ; elle en fut bientôt délaissée, comme on le verra dans l'historiette du *petit-fils du Balafré*.

(2) Dans une chambre située au troisième étage.

» l'amante éplorée, que son mari l'en devroit mieux » aimer; car ceux pour qui nous faisons des folies » ne nous en sauroient avoir trop d'obligation. » Et elle se mit à soutenir cette extravagante opinion tout le temps de la visite.

Nous dirons le reste à la fin de cette historiette, car nous avons dit la suite de cette amourette par avance.

Voiture en conta aussi à madame des Loges, à la marquise de Sablé et à d'autres. Madame des Loges l'aimoit : ce fut elle qui commença ces rimes en *ture* qu'on a depuis appelées *le portrait du pitoyable Voiture*, car il étoit toujours enrhumé, et il se plaignoit sans cesse. M. de Rambouillet y ajouta quelque chose, et en 1633 ou 1634, quelqu'un y joignit des rimes offensantes (1), dont Voiture se plaint dans une lettre à Costar (2). Pour moi, j'aurois quelque opinion que c'est feu Malleville qui les a ajoutées; car, outre que cela est assez de son air, la première personne qui m'en a parlé est une femme (3) avec laquelle il étoit fort bien. Elle me les dit par cœur, car elle apprenoit tout ce qu'il faisoit : or, il y a dans cette pièce que Voiture

Est un Alexandre en peinture,
Et un Démosthène en sculpture.

Cette femme, qui faisoit le bel-esprit, disoit :

« C'est un *Démistaine* en peinture. »

(1) Voiture rioit en contant que son père lui avoit dit : « Vous » disiez qu'on vous aimoit tant à l'hôtel de Rambouillet, voyez » ce qu'on y a fait contre vous. » Mais c'étoit avant qu'on y eût rien ajouté de fâcheux. (T.)

(2) Dans la seconde partie de la *Défense de Voiture*. (T.)

(3) Mademoiselle Véron. (T.)

Digitized by Google

Voiture étoit petit, mais bien fait; il s'habilloit bien. Il avoit la mine naïve, pour ne pas dire niaise, et vous eussiez dit qu'il se moquoit des gens en leur parlant. Je ne l'ai pas trouvé trop civil, et il m'a semblé prendre son avantage en toute chose. C'étoit le plus coquet des humains. Ses passions dominantes étoient l'amour et le jeu, mais le jeu plus que l'amour. Il jouoit avec tant d'ardeur, qu'il falloit qu'il changeât de chemise toutes les fois qu'il sortoit du jeu. Quand il n'étoit pas avec ses gens, il ne parloit presque pas. D'Ablancourt ayant demandé à madame Saintot, du temps qu'elle n'extravaguoit pas, ce qu'elle trouvoit de si charmant à cet homme qui ne disoit rien : « Ah! répondit-elle, qu'il est agréa- » ble parmi les femmes, quand il veut! » Même avec ceux à qui il vouloit plaire, il avoit de grandes inégalités, et souvent il lui prenoit des rêveries comme ailleurs. Quand il étoit chagrin, il ne laissoit pas d'aller voir le monde, mais il étoit fort mal divertissant, et même on pouvoit dire qu'il étoit à charge. Il étoit quelquefois si familier, qu'on l'a vu quitter ses galoches en présence de madame la Princesse pour se chauffer les pieds. C'étoit déjà assez de familiarité que d'avoir des galoches ; mais, ma foi, c'est le vrai moyen de se faire estimer des grands seigneurs que de les traiter ainsi : nous verrons ensuite qu'il leur parloit assez librement (1). Madame de Rambouillet dit qu'il n'étoit point intéressé, et que ses négligences lui avoient fait perdre une infinité d'amis ; que, pour elle, elle s'en étoit admirable-

(1) On dit qu'un prince, je crois que c'étoit M. le Prince, duc d'Enghien, a dit : « Si Voiture étoit de notre condition, il n'y » auroit pas moyen de le souffrir. » (T.)

ment bien divertie; que, quand elle l'avoit trouvé en humeur de causer, elle l'avoit laissé causer; qu'aussi, quand il avoit été en humeur de rêver, elle avoit fait tout ce qu'elle avoit eu à faire, comme s'il n'y eût point été.

Il avoit soin de divertir la société de l'hôtel de Rambouillet. Il avoit toujours vu des choses que les autres n'avoient point vues; aussi, dès qu'il y arrivoit, tout le monde s'assembloit pour l'écouter. Il affectoit de composer sur-le-champ. Cela lui peut être arrivé bien des fois, mais bien des fois aussi il a apporté les choses toutes faites de chez lui. Néanmoins c'étoit un fort bel esprit, et on lui a l'obligation d'avoir montré aux autres à dire les choses galamment. C'est le père de l'ingénieuse badinerie; mais il n'y faut chercher que cela, car son sérieux ne vaut pas grand'chose, et ses lettres, hors les endroits qui sont si naturels, sont pour l'ordinaire mal écrites. On a eu grand tort de n'en pas ôter au moins les grosses ordures. Il sembloit qu'il craignît cela; car il disoit à madame de Rambouillet, six mois avant que de mourir : « Vous verrez qu'il y aura quelque » jour d'assez sottes gens pour aller chercher çà et là » ce que j'ai fait, et après le faire imprimer; cela me » fait venir quelque envie de le corriger. » Il faut avouer aussi qu'il est le premier qui a amené le libertinage (1) dans la poésie; avant lui personne n'avoit fait des stances inégales, soit de vers, soit de mesure.

Corneille est aussi celui qui a gâté le théâtre par ses dernières pièces, car il a introduit la déclamation (2).

(1) Le *libertinage* est ici pour la négligence des règles établies.

(2) Tallemant parle de Corneille dans une de ses dernières

Voiture avoit une plaisante erreur : il croyoit qu'ayant réussi en galanterie, il feroit de même en toute autre chose, et qu'à un homme de bon sens, quand il étoit nécessaire, toutes les connoissances venoient sans être étudiées. Aussi il n'étudioit quasi jamais. Il étoit fort divertissant, quand il n'étoit pas tout-à-fait amoureux et qu'il ne faisoit que dire des galanteries; mais quand il étoit bien épris, c'étoit un stupide. Il étoit si sujet à en conter, que j'ai ouï dire à mademoiselle de Chalais (1) que, comme elle étoit auprès de mademoiselle de Kerveno, et qu'il la venoit voir, il en vouloit conter à mademoiselle de Kerveno, qui n'avoit que douze ans. Elle l'en empêcha, mais elle l'en laissa dire tout son soûl à la cadette, qui n'en avoit que sept. Après elle lui dit : « Il y a encore une fille là-bas, dites-lui un mot en » passant. »

On sait quelles obligations il avoit au cardinal de La Valette et qu'il étoit son confident : cependant, comme le cardinal vouloit souvent faire l'enjoué, quoiqu'il n'y réussît pas, Voiture lui disoit tout bonnement ce qu'il lui en sembloit, et quelquefois devant des témoins.

Le maréchal d'Albret, qu'on appeloit alors Miossens, a été long-temps qu'il ne savoit ce qu'il disoit : c'étoit un véritable galimatias; on n'entendoit pas ce qu'il vouloit dire, encore qu'il eût de l'esprit. Il ne s'en est guère corrigé. Un jour qu'il y avoit un

historiettes. Il se montre ici bien injuste en faisant rejaillir sur les chefs-d'œuvre du père de notre théâtre la foiblesse de ses derniers ouvrages. Tallemant a placé cette observation à la marge de son manuscrit : ainsi elle s'applique aux dernières pièces de Corneille, vers 1665 ou 1666.

(1) Demoiselle de compagnie de madame de Sable.

grand rond (*cercle*) à l'hôtel de Rambouillet, Miossens parla un quart-d'heure de son style ordinaire : Voiture lui va rompre en visière. « Je me donne au » diable, monsieur, lui dit-il, si j'ai entendu un mot » à tout ce que vous venez de dire. Parlerez-vous » toujours comme cela ? » Miossens ne s'en fâcha pas, et lui dit seulement : « Hé, monsieur, monsieur » de Voiture, épargnez un peu vos amis. — Ma foi, » reprit Voiture, il y a si long-temps que je vous » épargne, que je commence à m'en ennuyer (1). »

Il en usoit à peu près de même avec feu M. de Schomberg, qui, quoiqu'il eût bien de l'esprit et qu'il écrivît bien, avoit pourtant une conversation assez pesante. Il l'en railloit toutes les fois que cela venoit à propos, et l'autre n'en faisoit que rire.

On voit dans les vers à la Reine, *Je pensois* (2), etc., qu'il ne l'épargnoit pas elle-même, car il lui dit tout franc qu'elle avoit été amoureuse de Buckingham. On voit aussi comme il parle à M. le Prince dans cette réponse pour madame de Montausier.

Dans les parties qu'on faisoit à l'hôtel de Rambouillet et à l'hôtel de Condé, Voiture divertissoit toujours les gens, tantôt par des vaudevilles, tantôt par quelque folie qui lui venoit dans l'esprit. Une fois, en revenant de Saint-Cloud, ils versèrent. Il y avoit huit personnes dans le carrosse. Comme c'étoit

(1) On a publié une lettre du maréchal d'Albret à la marquise d'Huxelles qui confirme l'idée que Tallemant donne ici de son style. (*Revue rétrospective*, 2e *série*, mai 1835, II, 167.)

(2) Ces jolis vers de Voiture ne sont dans aucune édition de ses *œuvres* ; on n'en connoissoit qu'une partie, par une citation de madame de Motteville. L'éditeur les a insérés dans leur entier dans la *Lettre sur Ruel*, adressée à madame de Saint-Surin. (Voyez la *France Littéraire*, octobre 1833.)

lui qui étoit du côté que le carrosse avoit versé et que personne ne se plaignoit, il se mit à crier qu'il avoit la jambe rompue; mademoiselle Paulet, qui étoit de la partie, lui dit : « Vous vous trompez, » c'est le bras, car on se peut bien rompre un bras » en tombant comme vous êtes tombé, mais non pas » une jambe. — Mademoiselle, répondit-il froide- » ment, chacun sent son mal; je sais bien que c'est la » jambe.» Elle vouloit lui prouver que non, quand, voyant qu'on envoyoit quérir un chirurgien, car ce n'étoit pas loin du village, il se mit à rire de toute sa force, et leur dit qu'il ne s'étoit rompu ni bras ni jambe.

Ayant trouvé deux meneurs d'ours, dans la rue Saint-Thomas, avec leurs bêtes enmuselées, il les fait entrer tout doucement dans une chambre, où madame de Rambouillet lisoit, le dos tourné aux paravents. Ces animaux grimpent sur ces paravents; elle entend du bruit, se tourne, et voit deux museaux d'ours sur sa tête. N'étoit-ce pas pour guérir de la fièvre, si elle l'eût eue? Il fit bien pis au comte de Guiche par le conseil de madame de Rambouillet; car, sous ombre que le comte lui avoit dit un jour que le bruit couroit qu'il étoit marié, et lui demanda s'il étoit vrai, il alla une fois le réveiller à deux heures après minuit, disant que c'étoit pour une affaire pressée : « Eh bien! qu'y a-t-il? dit le comte en se frottant » les yeux. — Monsieur, répond très-sérieusement » Voiture, vous me fîtes l'honneur de me demander, » il y a quelque temps, si j'étois marié, je vous viens » dire que je le suis.—Ah! peste! s'écria le comte, » quelle méchanceté de m'empêcher ainsi de dormir! » —Monsieur, reprit Voiture, je ne pouvois pas, à » moins que d'être un ingrat, être plus long-temps

» marié sans vous le venir dire, après la bonté que » vous aviez eue de vous informer de mes petites af- » faires. »

Madame de Rambouillet l'attrapa bien lui-même. Il avoit fait un sonnet dont il étoit assez content; il le donna à madame de Rambouillet, qui le fit imprimer avec toutes les précautions de chiffre et d'autre chose, et puis le fit coudre adroitement dans un recueil de vers imprimés il y avoit assez long-temps. Voiture trouve ce livre, que l'on avoit laissé exprès ouvert à cet endroit-là; il lut plusieurs fois ce sonnet; il dit le sien tout bas, pour voir s'il n'y avoit point quelque différence; enfin cela le brouilla tellement qu'il crut avoir lu ce sonnet autrefois, et qu'au lieu de le produire, il n'avoit fait que s'en ressouvenir; on le désabusa enfin, quand on en eut assez ri.

Le marquis de Pisani et lui étoient toujours ensemble; ils s'aimoient fort; ils avoient les mêmes inclinations; et quand ils vouloient dire : Nous ne faisons point cela, nous autres, ils disoient : *Cela n'est point de notre corps* (1). Ils faisoient tous les jours quelque malice à quelqu'un; c'étoit un tintamarre perpétuel à l'hôtel de Rambouillet : ils s'avisoient souvent de quelques bagatelles pour faire rire. Une après-dînée, Voiture, attaqué d'une colique à laquelle il étoit sujet, monte dans la chambre de la vieille demoiselle de madame la marquise; car il mangeoit tous les jours à l'hôtel de Rambouillet, quoiqu'il ait eu telle année dix-huit mille livres à manger. Il a eu une bonne pension en qualité de premier commis des finances pendant que M. d'Avaux a eu le titre de surintendant. Il avoit trois petites charges : il étoit

(1) *Lettre quatre-vingt-quatrième de Voiture*, adressée au marquis de Pisani.

chez Monsieur introducteur des ambassadeurs, gentilhomme ordinaire et maître-d'hôtel de Madame, et M. le Prince l'a souvent fait servir un quartier de maître-d'hôtel chez le Roi. Son jeu lui coûtoit.

Il fut long-temps dans cette chambre que sa colique ne se passoit point : cette demoiselle, pour le renvoyer chez lui, c'étoit vis-à-vis, lui donne une robe de chambre fourrée qu'elle avoit. Il passoit par le bout de la salle, qui est fort grande, quand par hasard madame de Rambouillet y vint. Elle ne pouvoit deviner de loin ce que c'étoit, un homme avec une robe de femme, environné de toutes les *femelles* de la maison, tout farci de serviettes, pâle, mais qui rioit pourtant de l'étonnement de la marquise, quand mademoiselle de Rambouillet y arriva aussi, qui, croyant que Voiture avoit fait toute cette mascarade pour faire rire, se mit à lui crier : « Hé! Voiture, de » quoi vous avisez-vous? cela n'est nullement plai- » sant; cela ne fait point rire; vraiment vous me » faites pitié. »

Pour revenir au marquis de Pisani et à Voiture, on m'a dit, mais je ne voudrois pas l'assurer, qu'un jour, comme ils s'amusoient au Cours, avec M. Arnauld, à deviner à la mine la profession des gens, il passa un carrosse où il y avoit un homme vêtu de taffetas noir avec des bas verts. Voiture dit que c'étoit un conseiller de la cour des aides, et qu'il gageroit. On gage contre lui, mais à condition qu'il l'iroit demander à cet homme. Voiture descend, l'aborde, et, pour excuse, lui dit que c'étoit par gageure (1). « Gagez toujours, lui dit l'autre froidement, » que vous êtes un sot, et vous ne perdrez jamais. »

(1) Voiture n'a jamais été à l'Académie que pour s'y faire condamner sur une gageure. (T.)

Comme M. d'Avaux étoit à Munster, en je ne sais quelle occasion (1), la marquise de Sablé fut obligée de lui écrire; elle dit à Costar : « Faites-moi un peu » une lettre. » Il lui en fit une; elle la trouva si guindée, qu'elle en fit une autre et l'envoya. M. d'Avaux écrivit ici qu'il avoit reçu de la marquise la plus belle lettre du monde; Costar donne dans le panneau, croit que c'est la sienne qu'on loue, et est assez coquin pour en montrer une copie. Voiture la voit et ne la trouve point merveilleuse; il en parle à la marquise, qui lui dit la vérité; il tire copie de sa lettre, et en fait l'affront à Costar, quoique ce ne fût qu'en riant. Il en faisoit peu de cas.

* De sang-froid, Voiture alloit entretenir Le Herty (2) aux Petites-Maisons. Ce fou l'appeloit *le grand-prévôt de la justice divine aux enfers.*

Voici encore une plaisante vision de Voiture. Il y avoit un homme dans la rue Saint-Honoré, vers les Quinze-Vingts (3), pour le privé duquel Voiture avoit une telle *amitié*, qu'il se détournoit de quatre rues pour y aller *faire ses affaires*, quoiqu'il ne connût presque point cet homme, et cela familièrement sans le demander. Cet homme s'en ennuya, et y fit mettre un cadenas, puis un loquet qu'on n'ouvroit qu'avec une clef. Voiture trouvoit toujours moyen d'y entrer; enfin, ils en eurent querelle, et Voiture alla ailleurs.

(1) A l'occasion de la mort de M. de Laval, fils de madame de Sablé. (Voyez l'*Historiette de Costar.*)

(2) Le Herty, célèbre fou des Petites-Maisons. Sarrazin, dans la *Défaite des bouts rimés*, affirme que Dulot, l'inventeur de cette bâtarde poésie, étoit fils de Le Herty; le comte de Cramail lui a dédié la seconde partie des *Jeux de l'Inconnu*. C'étoit une *notabilité burlesque.*

(3) L'hospice des Quinze-Vingts étoit alors situé rue Saint-Nicaise.

A propos de querelle, la plus grande que mademoiselle Paulet ait jamais eue contre personne, ç'a été contre Voiture.

Comme il étoit en Espagne, mademoiselle Paulet, en dessein de le divertir, lui envoyoit sans grand discernement tout ce qu'elle pouvoit recouvrer. Ces gros paquets lui coûtoient bon : cela commença à l'ennuyer, et peut-être en témoigna-t-il; d'ailleurs, il ne prenoit pas plaisir à voir que M. Godeau et M. de Chandeville (1), grand garçon bien fou et neveu de Malherbe, c'est-à-dire versificateur, se fussent si bien mis dans l'esprit de mademoiselle Paulet, et peut-être de mademoiselle de Rambouillet, en son absence. Il lui fit une insolence, le propre jour qu'il revint de Flandre. Il lui avoit écrit qu'il arriveroit un tel jour, et qu'il seroit ravi de la voir, le jour même, à l'hôtel de Rambouillet. En la ramenant le soir, il ne put s'empêcher de lui parler de Chandeville; il l'appeloit *cet Adonis*, et y mêla peut-être quelque mot de Vénus. La *lionne* se mit en fureur; ils furent deux ans sans se voir; enfin, il y retourna, mais elle ne le lui a jamais pardonné (2). On dit encore, mais je ne sais si ceci arriva devant ou après, qu'une fois qu'il étoit chez elle, il lui prit un tel chagrin de ce qu'il étoit venu des gens qui ne lui plaisoient pas, qu'il se mit en un coin et ne parla plus; et quand il voulut s'en aller, en lui disant adieu, il lui mit la main sous le menton comme pour la ca-

(1) Éléazar de Sarcilly, sieur de Chandeville, né en 1611, et mort en 1633. (*Origines de la ville de Caen*, par Huet. Rouen, 1706, p. 397.) On a de lui quelques vers. (Voyez la *Notice préliminaire*, t. 1er, *note* de la page 16.)

(2) Ceci vient de mademoiselle de Scudery, à qui mademoiselle Paulet l'a dit. (T.)

resser, ainsi qu'une petite fille. Il y eut une grande querelle pour cela. Madame de Rambouillet dit que Voiture, ayant vécu fort familièrement, mais non licencieusement avec mademoiselle Paulet, lui dit quelque chose au retour de Flandre qu'elle prit de travers, et cela lui arrivoit fort souvent. Depuis, étant aigrie, elle interprétoit tout en mal, et les choses qu'elle eût trouvées bonnes autrefois, elle les trouvoit mauvaises. Il n'y a jamais eu d'amour entre eux, mais seulement une amitié tendre mêlée de quelque galanterie. La bonne fille avoit bien de l'esprit et bien du cœur; mais, pour du jugement, elle n'en avoit pas de reste.

Mais il est temps de parler des combats de Voiture, car les amours et les armes s'accordent assez bien; et, à l'imitation de l'Arioste, je chanterai *l'arme e l'amori* de Voiture (1).

Il y a tel brave qui ne s'est pas battu tant de fois que lui, car il s'est battu jusqu'à quatre fois, de jour et de nuit, au soleil, à la lune et aux flambeaux. La première fois, ce fut au collége, contre le président des Hameaux (2); la seconde, contre La Coste, pour le jeu; et il y eut une rencontre assez plaisante, car Arnauld, qui ne prenoit pas autrement Voiture pour un gladiateur, lui alla conter à lui-même, comme

(1) Allusion au début de l'*Orlando Furioso* :

Le donne, i cavalier, l'arme, gli amori,
Le cortesie, l'audaci imprese io canto, etc.

(2) Il devint conseiller d'état et premier président à la cour des aides de Normandie. Il est fait mention de ce combat dans la *Pompe funèbre de Voiture*, en ces termes : « *Comme Vetturius* » *cribloit de nuit dans l'Université d'Orléans, et comme un ma-* » *tois Normand lui coupa les doigts.* » (*Œuvres de Sarrasin.* Paris, Courbé, 1656, in-4°, p. 297.)

une fable, qu'on lui avoit dit qu'il s'étoit battu contre La Coste ; qu'il avoit mis sa perruque sur un arbre; peut-être avoit-il été malade ; et ensuite tout le succès, qui ne fut pas fort sanglant. Et il se trouva que tout cela étoit vrai (1). Le troisième combat fut à Bruxelles contre un Espagnol, au clair de la lune (2); et le quatrième et dernier fut dans le jardin de l'hôtel de Rambouillet, aux flambeaux, contre Chavaroche, intendant de la maison. Leur querelle venoit de l'aversion qu'ils avoient l'un pour l'autre dès le temps qu'il y avoit trois sœurs à l'hôtel de Rambouillet, qui étoient honnêtement coquettes. Chavaroche avoit déjà été amoureux, comme je l'ai marqué ailleurs, de madame de Montausier, quand elle étoit fille. Cela ne servit pas à les remettre bien ensemble ; mais ce qui les brouilla tout-à-fait, ce fut que Voiture, qui n'avoit garde de laisser une fille sans la cajoler, surtout étant jeune et de qualité, s'étoit mis à en conter à mademoiselle de Rambouillet dès qu'elle étoit sortie de religion. Chavaroche ou en tenoit aussi un peu, ou étoit bien aise de nuire à Voiture. La demoiselle ne les faisoit pas soutenir (3) comme sa sœur, et il y a grande apparence qu'elle avoit de la bonne volonté pour Voiture. Je les trouvois presque toujours ou jouant au volant, et je jouois avec eux, ou causant tout bas, auquel cas je

(1) Voiture demanda à faire sa prière, et il la fit. (T.) — On lit au chapitre premier de *la table des chapitres de la grande Chronique du noble Vetturius : Du grand et horrible combat de Vetturius contre Brun de La Coste, et comme Vetturius fit sa prière au dieu Mars, qui ne lui servit de rien.* (*Ibid.*, pag. 294.)

(2) *Comme Vetturius se battoit nuit et jour; et de l'Édit des duels qui n'étoit pas fait pour lui.* (*Ibid.*, p. 298.)

(3) Tenir en bride. Tallemant s'est servi ailleurs de cette expression. (Voyez pages 234 et 254 du tome troisième.)

les laissois fort à leur aise. Il a peut-être servi à rendre cette fille moins raisonnable qu'elle n'eût été; Voiture en devint insupportable. Madame de Saint-Étienne dit que sur la fin on étoit fort las de lui, et que, sans la longue habitude qu'il avoit dans la maison et la considération de madame de Rambouillet, pour qui il avoit plus de complaisance, on eût tâché à l'éloigner. Montausier n'avoit jamais eu d'inclination pour lui, parce qu'il étoit persuadé qu'il lui avoit plutôt nui qu'autrement auprès de madame de Montausier, dans sa recherche; et il lui est arrivé plusieurs fois de dire, quand Voiture faisoit quelque chose pour rire : « Mais cela est-il plaisant? Mais » trouve-t-on cela divertissant (1)? »

Voiture poussa Chavaroche sur je ne sais quoi, et l'autre, qui savoit que Voiture prendroit avantage de la retenue qu'il témoigneroit et la voudroit faire passer pour une poltronnerie, mit l'épée à la main contre lui, et le blessa à la cuisse, dont il cria comme s'il eût été blessé à mort, à ce qu'on dit à l'hôtel de Rambouillet. On y courut fort à propos, car on raconte qu'un des laquais de Voiture alloit percer Chavaroche par derrière. Voiture ne vouloit pas avouer que l'autre l'avoit blessé; il disoit que ç'avoit été un laquais en les séparant. Cela se vérifia pourtant après. Chapelain et Conrart furent contre lui; mais ils n'avoient garde de faire autrement, car Voiture se moquoit d'eux, et de Costar aussi, quoique Costar croie tout le contraire. Il ne faut que lire leurs lettres pour s'en convaincre. M. et madame de

(1) Les plaisanteries de Voiture sont souvent marquées au coin de l'afféterie. Ses écrits offrent cependant des passages pleins de finesse et de grâce.

Montausier se déclarèrent pour Chavaroche, et ce qui étonna le plus Voiture, c'est que Arnauld fut plutôt pour Chavaroche que pour lui. Madame de Rambouillet eut un étrange chagrin de cette aventure. Cela étoit ridicule en soi, à des gens de cinquante ans, qui disoient ou devoient dire tous deux leur bréviaire, car ils avoient des bénéfices, ou des pensions sur des bénéfices; et puis elle avoit peur qu'on ne dît des sottises de sa fille : elle est pourtant bien revenue de cela, la demoiselle. M. de Grasse (*Godeau*) brusquement s'en alla faire une méchante pièce de ce combat, où il faisoit battre un pourceau contre un brochet. On appeloit Chavaroche *le pourceau*, parce qu'il alloit et venoit tant à Yères, qu'on le nomma *le pourceau de l'abbaye* (1); et à cause que la lettre de la carpe à M. le Prince (2) commence par *mon compère le brochet*, M. le Prince appela toujours Voiture *mon compère le brochet*. Mademoiselle Paulet, aussi brusque que le prélat, alla lire cette pièce à madame de Rambouillet, comme une chose bien récréative. J'y étois; elle en avoit un ennui mortel, mais elle n'en témoigna rien. Depuis, M. de Montausier a fait ôter, par le moyen de Pellisson, l'endroit de la *Pompe funèbre* qui parle de ce combat (3). De-

(1) Cela explique ce passage d'une lettre écrite par Voiture à Chavaroche, pour le prier d'assister sa sœur dans un procès : « En récompense, lui dit-il, je vous promets que de ma vie je ne » vous appellerai *pourceau*, et que je vous donnerai la première » chapelle qui sera à ma nomination.» (*Lettre* 147e de Voiture.)

(2) *Lettre* 143e de Voiture.

(3) On lit, en effet, dans la première édition de la *Pompe funèbre de Voiture*, 1649, in-4°, p. 16, le titre d'un *chapitre* ainsi conçu : *Du prodigieux spectacle qui apparut dans les jardins du palais de la sage Arthénice ; comme Vetturius y fut blessé par le bon Luitton, qui les gardoit, et qu'il combattit aux flambeaux.* Ce

puis cela Voiture n'alla plus si souvent à l'hôtel de Rambouillet.

Voiture ne survécut guère à cet exploit ; le jeu lui avoit fait venir la goutte ; peut-être les dames y avoient-elle contribué. Il mourut au bout de quatre ou cinq jours de maladie, pour s'être purgé ayant la goutte.

A propos de jeu, une fois qu'il avoit fait vœu de ne plus jouer, il alla chez le coadjuteur pour se faire dispenser de son vœu ; il y trouva Laigues (1), qui lui dit : « Moquez-vous de cela, jouons. » Effectivement il le fit jouer, et lui gagna trois cents pistoles, sans le laisser parler au coadjuteur. Le vin ne lui peut pas avoir donné la goutte, car il ne buvoit que de l'eau. Voici un vaudeville que Blot, gentilhomme de M. d'Orléans, fit en une débauche :

Quoi ! Voiture, tu dégénère !
Sors d'ici ; maugrébieu de toy !
Tu ne vaudras jamais ton père,
Tu ne vends du vin ni n'en boy.

Nous rions de ta politesse,
Car tout homme qui ne boit ni ne...
Et qui n'a ni argent ni noblesse,
Mérite qu'on le berne partout.

Quelqu'un fit encore ceci :

Je cherchois Montrésor,
J'ai trouvé Voiture ;

passage a été retranché des éditions de 1656 et de 1685. Le dernier éditeur des *Poésies de Sarrasin* (Caen, 1824, in-8°) n'a pas connu la rare édition de 1649, puisqu'il n'a pas rétabli ce passage dont Tallemant explique la suppression.

(1) Geoffroy, marquis de Laigues, capitaine des gardes de Gaston, duc d'Orléans, entra très-avant dans le parti de la Fronde, comme on le voit dans les *Mémoires du cardinal de Retz*. Il mourut en 1674.

Je cherchois de l'or,
Je n'ai trouvé que de l'ordure.

Il entra une fois dans un lieu où M. d'Orléans faisoit la débauche. Blot, en badinant, lui jeta quelque chose à la tête; cela fit du bruit, et l'on courut après lui en riant; un valet de pied étourdiment, comme il s'enfuyoit, lui voulut passer l'épée à travers le corps: il avoit vraisemblablement cru que Voiture avoit voulu attenter à la personne de Son Altesse Royale.

Dès que Voiture fut tombé malade, madame Saintot, la fidèle madame Saintot, y courut. Il ne la voulut point voir, à ce qu'on dit. Elle y alla pourtant tous les jours. Elle dit qu'elle le vit et qu'elle fit avec lui le compte de quelque argent qu'il avoit à elle. On l'alla consoler, et elle disoit: « Voilà le dernier » coup que la fortune avoit à tirer contre moi. »

Il y alla une autre femme avec laquelle il avoit vécu fort scandaleusement. C'étoit la fille de Renaudot, le gazetier, qu'il avoit mise mal avec son mari. Il avoit fait une promenade avec elle, il n'y avoit que fort peu de jours. Elle n'étoit pas belle, mais il la vouloit faire passer pour un esprit admirable. Pour celle-là on assure qu'il ne la voulut point voir. Mademoiselle Paulet disoit qu'il étoit mort comme le grand-seigneur entre les bras de ses sultanes. J'ai déjà dit qu'elle fit dire des messes pour lui, mais qu'elle ne lui pardonna point. Je l'ai vue en colère de ce que madame de Rambouillet disoit trop de bien de Voiture: « Je croyois, disoit-elle, qu'il fallût » bien prier Dieu pour son âme, mais je vois bien » qu'il n'y a plus qu'à le canoniser. »

Sarrasin fit *la Pompe funèbre*, qui, quoique lan-

guissante en bien des endroits, est pourtant la meilleure chose qu'il ait faite. Il a volé à Voiture même, dans la lettre à M. de Coligny, toute l'invention de ces *Amours* différents (1). On voit assez la malignité de l'auteur, qui ne peut cacher sa jalousie, car il remarque des fautes de Voiture, comme quand il dit en un des chapitres : *Comme Vetturius enseignoit aux nouveaux mariés ce qui s'étoit passé entre eux*. Il est vrai qu'il n'y a point d'art à cette épître à M. de Coligny, car il raconte à ce seigneur ce qu'il sait mieux que lui, sans prendre aucun biais pour cela. Sarrasin le fait passer pour un farfadet. Madame de Rambouillet ne se pouvoit résoudre à lire cette pièce ; enfin madame Saintot l'en pria. Elle croyoit, cette pauvre folle, que cela étoit à son avantage et à l'avantage de Voiture.

Le comte de Thorigny, fils de cet *habile homme*, M. de Matignon, disoit après avoir lu *la Pompe fu-*

(1) Voyez l'*Épître à M. de Coligny*. C'est une des plus jolies pièces de Sarrasin. En voici quelques vers auxquels Tallemant fait allusion :

Au bruit du célèbre hyménée,
Pour être à la grande journée,
Là se rendent à grand concours
Tout ce que le monde a d'Amours.
De tous les endroits de la terre,
D'Irlande, d'Écosse, d'Angleterre,
Du pays des Italiens,
De celui des Siciliens.....
Même il en vint d'Éthiopie,
Noirs comme petits ramoneurs,
Et ces noirs-là sont les meilleurs.
Il en arriva trois volées
Des marches les plus reculées
Du cap Vert. Ceux-là sont petis,
Gaillards, éveillés et gentis ;
Ils ont partout même ramage, etc.

nèbre de Voiture tout du long : « Je vous assure que » cela est fort joli ; Voiture ne fit jamais mieux que » de faire cette pièce avant que de mourir. » Mais ce qui est le plus étonnant de tout, c'est que Martin (1), neveu de Voiture, après avoir fait une grande préface qu'on lui corrigea, et où on lui fait faire une espèce d'apologie pour son oncle, à cause de Sarrasin, fut si innocent que de proposer de mettre *la Pompe funèbre* au bout des *OEuvres de Voiture.* Martin n'en tira rien du libraire, mais les sœurs de Voiture en voulurent avoir deux cents livres. On doutoit que cela pût réussir, à cause de tant d'endroits qu'on n'entend pas comme moi, qui y travaille depuis sa mort, et je ne puis avoir l'éclaircissement de bien des choses. Martin a sottement effacé des noms, en y mettant des étoiles, au lieu de les garder pour les remettre plus tard ; cependant il s'en est vendu une quantité étrange. Quelque jour, si cela se peut faire sans offenser trop de gens, je les ferai imprimer avec des notes, et je mettrai au bout les autres pièces que j'ai pu trouver de la société de l'hôtel de Rambouillet (2). M. Servien s'est plaint hautement de ce qu'on avoit laissé deux fois son nom dans les lettres à M. d'Avaux, parce qu'étant nommé une fois, cela sert à faire deviner le reste (3),

(1) Étienne Martin de Pinchesne, contrôleur de la maison du Roi, neveu de Voiture, a été l'éditeur de ses *OEuvres.* On a de lui deux volumes de poésies qui seroient tout-à-fait oubliées si Boileau ne l'avoit pas mis au rang des poètes ridicules.

(2) Le commentaire de Tallemant sur Voiture a été retrouvé à la Bibliothèque de l'Arsenal. (Voyez la *Notice préliminaire*, t. 1er, p. 67.) Les pièces que Tallemant avoit recueillies sur la société de l'hôtel de Rambouillet sont malheureusement perdues.

(3) *Lettre cent-soixante-deuxième*, adressée au comte d'Avaux.

puisqu'on se doute que c'est de lui qu'on veut parler. Je m'étonne que M. Chapelain et M. Conrart, qui ont tant *étoilé* ce pauvre livre, n'ont pris garde à cela, eux qui ôtèrent le nom de M. de Vaugelas en un endroit où il étoit loué très-finement, car Voiture dit que pour passer pour Savoyard il tâche à parler le plus qu'il peut comme M. de Vaugelas (1).

La reine d'Angleterre a conté à madame de Montausier que voulant envoyer un Voiture à madame de Savoie, elle voulut faire ôter une certaine lettre à M. de Chavigny, où il dit qu'il aimeroit mieux entretenir trois heures madame de Savoie que de faire cela, car quoiqu'il y ait une étoile, le sens y va tout droit ; mais par malheur elle eut avis que Madame l'avoit déjà vue (2).

M. de Blerancourt disoit à madame de Rambouillet que, voyant qu'on ne parloit que de ce livre, il l'avoit lu, et qu'il trouvoit que Voiture avoit de l'esprit. « Mais, monsieur, lui répondit madame de » Rambouillet, pensiez-vous que c'étoit pour sa no- » blesse, ou pour sa belle taille, qu'on le recevoit » partout comme vous avez vu ? »

Durant le blocus de Paris (1649), Sarrasin écrivit en vers à M. Arnauld, qu'il ne nommoit point, et il

(1) *Lettre quatre-vingt-quatorzième*, adressée à mademoiselle de Rambouillet.

(2) C'est dans la lettre cent trente-neuvième. Voici le passage : « Je consentirois d'entretenir quatre heures tous les soirs » M***, pour avoir l'honneur de vous voir une demi-heure tous » les jours. » On lit cette observation dans les notes de Tallemant sur Voiture : « La reine d'Angleterre devina que c'étoit madame » de Savoie, et dit à madame de Montausier : — Je voudrois » rompre ce feuillet en lui envoyant le livre, mais on lui en a » déjà envoyé un. »

l'appeloit *maréchal*, à cause qu'il étoit maréchal-de-camp; cela courut, et comme on imprimoit tout en ce temps-là, cela fut imprimé avec ce titre : « *L'om-* » *bre de Voiture au maréchal de Gramont.* » Madame Saintot s'alla mettre dans la tête que Voiture n'étoit point mort (c'est signe qu'elle ne l'a pas vu mourir), et sa raison étoit qu'il n'y avoit que Voiture qui pût avoir fait cette pièce (1).

L'été devant sa mort, il fit une promenade à Saint-Cloud avec feu madame de Lesdiguières et quelques autres. La nuit les prit dans le bois de Boulogne. Ils n'avoient point de flambeaux. Voilà les dames à faire des contes d'esprits. En cet instant Voiture s'avance du carrosse pour regarder si un écuyer, qui étoit à cheval, suivoit, car la nuit n'étoit pas encore fermée : « Ah! vraiment, dit-il, si vous en vou- » lez voir des esprits, n'en voilà que huit. » On regarde; en effet, il paroissoit huit figures noires qui alloient en pointe. Plus on se hâtoit, plus ces fantômes se hâtoient aussi. L'écuyer ne voulut jamais en approcher. Cela les suivit jusque dans Paris. Ma-

(1) Nous avons retrouvé l'exemplaire de cette pièce, qui a appartenu à Tallemant dans un recueil de *Mazarinades* annotées de sa main. Elle est intitulée : *Coq à l'asne*, ou *Lettre burlesque du sieur Voiture ressuscité au preux chevalier Guicheus*, aliàs *le maréchal de Grammont, sur les affaires et nouvelles de ce temps.* A Paris, chez la veuve et héritiers de l'auteur, rue Bon-Conseil, à l'*Enseigne du bout du monde.* 1649, in-4° de 8 pages. Tallemant a écrit au dos du titre : « C'est de Sarrasin à Arnauld, ma- » réchal-de-camp. Parce qu'il l'appelle *maréchal*, on a cru que » c'étoit au maréchal de Gramont.... De là vient le ridicule titre. » Madame Saintot, dans sa folie pour Voiture, crut qu'il étoit » ressuscité, disant qu'il n'y avoit jamais eu que lui qui eût pu » faire cette épître. » (*Note de Tallemant* recueillie sur l'exemplaire qui nous a été communiqué par M. Techener, libraire.)

dame de Lesdiguières conte leur frayeur au coadteur, depuis cardinal de Retz. « Dans huit jours, lui » dit-il, j'en saurai la vérité. » Il découvrit que c'étoient des Augustins déchaussés qui revenoient de se baigner à Saint-Cloud, et qui, de peur que la porte de la ville ne fût fermée, n'avoient point voulu laisser éloigner ce carrosse, et l'avoient toujours suivi (1).

Voiture a une bâtarde religieuse ; c'est d'elle qu'on a eu son portrait. Pour l'avoir dans sa chambre, elle le fit habiller en saint Louis, parce que de grands cheveux plats ressemblent assez à ceux de ce roi, et qu'on lui fait la mine un peu niaise, comme Voiture se la fait dans la lettre à *l'inconnue* (2).

Un soir que M. Arnauld avoit mené le petit Bossuet de Dijon, aujourd'hui l'abbé Bossuet, qui a de la réputation pour la chaire, pour donner à madame la marquise de Rambouillet le divertissement de le voir prêcher, car il a *préchotté* dès l'âge de douze ans, Voiture dit : « Je n'ai jamais vu prêcher de si » bonne heure ni si tard (3). »

(1) Le coadjuteur étoit de cette promenade, ainsi que le maréchal de Turenne. Le cardinal raconte cette bizarre anecdote d'une manière plus plaisante que Tallemant. (*Mémoires du cardinal de Retz*, 2e série de la collection Petitot, XLIV, 133.)

(2) *Lettre soixante-dix-huitième* adressée *à une maîtresse inconnue*. Il s'y peint de la manière suivante : « Ma taille est de deux » ou trois doigts au-dessous de la médiocre. J'ai la teste assez » belle, avec beaucoup de cheveux gris ; les yeux doux, mais un » peu égarés, et le visage assez niais. »

(3) Bossuet avoit seize ans, en 1643, quand il improvisa un sermon à l'hôtel de Rambouillet. (*Histoire de Bossuet, par le cardinal de Bausset*, I, 22.)

C

ARNAULD DE CORBEVILLE (1).

La famille des Arnauld est une bonne famille; ils se disoient gentilshommes, et viennent d'Auvergne (2). Balzac l'a appelée *la famille éloquente*. Nous en parlerons après avoir parlé de M. Arnauld en particulier. Il étoit fils d'un intendant des finances (3), mais il n'en étoit guère plus riche pour cela; car alors les intendants n'étoient pas si grands voleurs qu'ils l'ont été depuis. Il eut après la mort de son oncle, qu'on appeloit Arnauld du Fort, le régiment des carabins, que cet oncle avoit levé; il se trouva quasi à toutes les expéditions qui se sont faites avant la guerre déclarée, et il se vit par la faveur du Père Joseph, ami de M. de Feuquières, qui avoit épousé sa sœur, gouverneur de Philipsbourg, en un si jeune âge, qu'il ne pouvoit manquer de faire une grande fortune, s'il eût su se conserver dans un si bon poste; mais il se laissa surprendre une nuit. Le cardinal de Richelieu dit : « Ah! voilà des soldats du Père Jo-» seph! » Au lieu d'Arnauld Corbeville (4), qu'on

(1) Pierre Arnauld, mestre-de-camp-général des carabins de France, maréchal-de-camp et gouverneur du château de Dijon.

(2) Les Arnauld tirent leur nom du château de la Mothe-Arnauld, près de Riom, et se disoient descendre d'une famille de Provence.

(3) Isaac Arnauld, intendant des finances en 1605.

(4) *Corbeville* étoit le surnom du père de l'intendant. Arnauld d'Andilly donne des détails sur le père; mais il s'étend davantage sur le fils, et il s'attache surtout à le justifier du fait de Phi-

l'appeloit, on l'appela *Arnauld Philipsbourg*. Cela fit crier si étrangement, que quelqu'un a dit depuis, quand on vit la secte des jansénistes s'établir, que tandis qu'on parleroit de théologie et de guerre, on se souviendroit de messieurs Arnauld. Cela est rapporté par M. d'Andilly (*Arnauld*) dans un volume de lettres qu'il a fait imprimer. Voyez la cervelle de l'homme : en s'en plaignant, il l'apprit à bien des gens qui ne l'avoient jamais ouï dire (1). Arnauld, dans ce temps-là, fut mis dans la Bastille. La famille fit imprimer une petite apologie, car à mal exploiter bien écrire, où ils chargeoient M. de La Force de n'avoir pas voulu, par envie, envoyer les choses nécessaires dans la place ; mais ils ne persuadèrent personne. On remarqua qu'à la vignette de cette feuille imprimée, il y avoit des oisons bridés, et on disoit plaisamment que la Providence avoit permis cela pour avertir le monde qu'il n'y avoit que des oisons bridés qui pussent croire ce qu'ils disoient. Il y a eu toujours quelque chose qui s'est opposé à l'élévation de cette famille, témoin Thionville, où leur ressource, M. de Feuquières, fut défait. Le cardinal de Richelieu lui avoit donné une armée à commander pour le faire maréchal de France ; on l'avoit cru capable de tout, car il commandoit fort bien sous un autre.

Pour revenir à Arnauld, ce pouvoit être faute d'ex-

lipsbourg. (*Mémoires d'Arnauld d'Andilly*, 2e série. Collection Petitot, XXXIII et XXXIV, 320.)

(1) Voyez la lettre d'Arnauld d'Andilly à M. de Montrave, premier président du parlement de Toulouse, dans le Recueil de ses *Lettres*. Paris, Étienne Loyson, 1676, in-12, p. 407. Il y prend la défense de plusieurs membres de sa famille attaqués par le président Gramond, dans l'ouvrage intitulé : *Historiarum Galliæ, ab excessu Henrici IV, libri* XVIII. Tolosæ, 1643, in-folio.

périence, mais je ne saurois croire que ce fût faute de cœur, car j'ai ouï dire au cardinal de Retz, alors abbé, lui qui n'aimoit point tout ce qui pouvoit être ami du Père Joseph, ni de pas un des suppôts du cardinal de Richelieu, qu'il avoit secouru Arnauld sur le Pont-Neuf, l'ayant trouvé seul, l'épée à la main, contre six soldats. Il est vrai qu'il eut le malheur d'être accusé de n'avoir pas bien reconnu à Nordlingen, et d'avoir rapporté qu'on ne pouvoit passer par un marais ; cela fut cause que l'aile gauche, où étoit le maréchal de Gramont, fut toute défaite.

A Lérida, il fut blessé à la tête et pris dans une sortie, s'étant résolu de payer de sa personne; et la même campagne, il prit Ager, en Catalogne. Je ne crois pas pourtant qu'il eût beaucoup de génie pour la guerre, car, étant dans tous les plaisirs de M. le Prince, il eût acquis la réputation de Marsin, s'il l'eût méritée. Il a rendu à M. le Prince un grand service durant sa prison, car ce fut lui qui eut l'adresse de négocier avec la Palatine (1), et c'est ce qui fut cause de la délivrance de M. le Prince. Cependant depuis il le laissa périr misérablement dans le château de Dijon.

Les lettres de Voiture et ses vers parlent fort souvent d'Arnauld; c'étoit au moins le *Racan* de Voiture, en poésie burlesque. Pour de la prose, il n'y a qu'une pièce de lui qu'on appelle *la Mijorade*. On n'a rien imprimé de tout cela; je le donnerai quelque jour (2).

(1) Anne de Gonzague, princesse palatine.

(2) Arnauld de Corbeville est l'auteur du madrigal de la Tulipe, dans la *Guirlande de Julie*. C'est sans doute lui que la marquise

A la fin de 1646, il fit une relation, qui est imprimée, de la campagne de cette année-là : elle est bien écrite. Je n'ai jamais vu qu'une lettre en prose de lui qu'on imprima dans la première édition de Voiture, croyant qu'elle fût de sa façon : c'est à madame de Rambouillet, en lui envoyant *Polexandre;* elle est prise tout de travers, et n'a que de faux brillants (1).

* Un jour, parlant avec M. d'Enghien de choses naturelles, qui étoient pourtant émerveillables, Arnauld dit qu'il avoit vu vingt fois un pinson, embroché dans une petite broche de coudrier, tourner de lui-même. M. d'Enghien s'en mit à rire, et comme Arnauld l'opiniâtroit, il dit qu'il gageroit que cela ne se pouvoit faire. Arnauld gage cinquante pistoles. Vineuil, qui se trouvoit là, et qui savoit bien qu'Arnauld n'étoit point fou, dit qu'il en gageroit autres cinquante. M. d'Enghien tint tout. On fait venir un pinçon et une broche de coudrier, mais le pinçon ne tourna non plus qu'une pierre. M. d'Enghien en eut une joie étrange, et afin de se moquer d'eux à bonnes enseignes, il les fit payer avant de les laisser partir. Vineuil ne savoit que penser, et il avoit quelque soupçon que M. d'Enghien et Arnauld s'étoient entendus pour l'attraper.

Arnauld a eu ses amours aussi bien que Voiture. Après des Barreaux, ce fut le galant de Marion de Lorme. On conte que, comme il étoit rêveur, et qu'il

de Rambouillet appelle son *Poète carabin*, dans sa lettre à Godeau, citée page 226 du tome III de ces Mémoires.

(1) Cette lettre a en effet disparu de la seconde édition des *Lettres de Voiture*. A défaut de l'édition *princeps*, les curieux la trouveront au tome XIV des *Manuscrits de Conrart*, page 69. *Recueil in-4° de la Bibliothèque de l'Arsenal*. Le *Polexandre* est un roman de la Calprenède.

lui arrivoit souvent de dire les choses sans savoir pourquoi, et même sans les vouloir dire, un jour, quoiqu'il n'eût aucun soupçon d'elle, il lui dit : « Qui » est-ce qui est sorti de céans à deux heures après » minuit ? » Il ne savoit pourquoi il disoit cela. Marion se troubla à cette question : elle crut avoir été trahie, et il se trouva que Cinq-Mars, depuis M. le Grand, qui commençoit alors à faire galanterie avec elle, en étoit sorti effectivement à deux heures. On a fait des chansons de lui et de madame de Grimaut, avant cela.

Sa dernière galanterie fut la présidente de La Barre, mais il n'en avoit pas eu les gants. Du vivant du mari, elle avoit été entretenue par Gallard, frère de madame de Novion, et d'une manière si insolente qu'un jour elle entra avec lui chez Perrot de La Male-Maison, conseiller au parlement, mais veuf ; et en faisant semblant de l'attendre, ils se firent allumer du feu dans une chambre, où ils firent leur petite affaire. Les valets s'en aperçurent, et la première fois que La Male-Maison les rencontra : « Hé ! leur » dit-il, si vous m'eussiez averti, je vous eusse fait » mettre des draps blancs. » On dit que Gallard lui donnoit quatre mille écus. On n'avoit que faire de crier au voleur, car, ma foi, c'étoit bien payé. Elle avoit plutôt l'air d'une grosse servante de cuisine que d'une femme de condition. Son mari, qui étoit amoureux de la présidente Perrot, et qui avoit l'honneur de n'être pas le plus sage homme du royaume, mais qui avoit de l'esprit, lui disoit : « Si on vous fait l'a- » mour, c'est pour me faire enrager, car il n'y a grain » de beauté en vous. »

En ce temps-là elle fit une grande sottise. Elle est un peu parente de madame d'Aiguillon, du côté de

son père, M. de La Galissonnière. Au Cours, elle affecta par deux fois de se jeter tout-à-fait hors du carrosse comme madame d'Aiguillon passoit, et de crier : « Madame, votre très-humble servante. » La fière duchesse faisoit la reine Gillette (1), et ne fit pas semblant, ni à la première ni à la deuxième fois, de s'en apercevoir. La Barre vit cela, et juroit comme un enragé. Enfin, son mari la chassa; elle se vantoit d'avoir été battue maintes fois. Elle demeuroit chez son père. Le mari mourut cinq ou six ans après, et, par son testament, il la fit tutrice par honneur, et en cela il fit sagement; mais il lui donna un conseil nécessaire, le président Perrot et Bataille, avocat, sans lesquels elle ne pouvoit disposer de rien. Cela a été confirmé par arrêt.

Arnauld, qui ne savoit plus de quel bois faire flèche, et dont M. le Prince n'avoit pas eu grand soin, l'épousa la nuit même du jour que M. le Prince avoit été arrêté. Il ne le sut qu'après avoir été épousé. La voilà, nonobstant la prison de M. le Prince, qui se fait appeler madame d'Arnauld, et qui prend des pages. Elle étoit à Paris quand son mari mourut; elle dit cent sottises; entre autres, comme on disoit : « Il n'a jamais eu le teint bon. — Hélas! dit-elle, il » a vécu jaune, et est mort jaune. » Elle se consola bientôt. Au bout de trois mois, non contente de traiter souvent madame de Châtillon et autres, elle alloit en des maisons où il y avoit des violons et la comédie; avec son bandeau de veuve, elle avoit des gants garnis de rubans de couleur et des bracelets de même.

(1) Expression proverbiale qui se dit d'une femme hautaine, qui ne daigne point parler à ceux qu'elle regarde comme étant au-dessous d'elle.

Elle jouoit des chandeliers rouges garnis d'argent, et disoit : « C'est pour ma toilette. » Quelle toilette de veuve à bandeau ! Elle étoit ravie de faire la *camarade* avec les grandes dames ; on se moquoit d'elle. Elle prit bientôt un galant: ce fut un des Puygarrault, de Poitou, nommé Clairambault, dont nous parlerons assez dans les *Mémoires de la régence*. Il l'a ruinée. Pour une fois elle lui donna quatre mille louis d'or. Il avoue qu'il en a tiré quarante mille écus.

Reprenons à cette heure toute la famille en général: Antoine Arnauld, Isaac Arnauld, intendant des finances, Arnauld du Fort, et Arnauld le Péteux, étoient frères; ils avoient trois ou quatre sœurs. Nous parlerons de tous l'un après l'autre.

CI

ANTOINE ARNAULD (1).

Antoine Arnauld, avocat, étoit un homme qui passa pour éloquent en un temps que l'on ne se connoissoit guère en éloquence. Ce fut lui qui plaida contre les Jésuites, qui n'en aiment pas mieux ces messieurs de Port-Royal. Or, une fois, du temps que le parlement étoit à Tours, un courtisan le fit de moitié de la confiscation d'un Génois huguenot, nommé Madelaine, père du conseiller au parlement. Il fallut plaider pour cela. Arnauld fit un dénombrement de tous les mauvais offices que les Génois avoient rendus à

(1) Il épousa, en 1585, Catherine Marion, fille de l'avocat-général. Il mourut en 1619, âgé d'environ soixante ans. (Voyez les *Mémoires d'Arnauld d'Andilly*. Collection Petitot, XXXIII, 308.)

la France, et s'étendit fort sur André Doria. Madelaine, qui étoit homme de bon sens, voyant cela, se lève en pieds, et se met à dire à la cour en son baragouin : « *Messiours, c'ha da far la répoublique de Gênes et André Doria avec mon argent?* » Et avec cette belle éloquence, il rendit muet cet *éloquentissime* Antoine Arnauld. C'étoit un homme à *lieux communs;* il avoit je ne sais combien de gros volumes de papier blanc, où il faisoit coller par son libraire les passages des auteurs imprimés qu'il coupoit lui-même et les réduisoit sous certains titres. A cela il ne faut que deux exemplaires de chaque auteur, ou, pour mieux dire, trois, si on veut avoir l'auteur tout entier à part ; mais aussi on n'a que faire d'écrire et de copier.

Il y eut un jeune avocat huguenot, nommé de Pleix, qui ne manquoit pas d'esprit; mais, pour du jugement, il n'en avoit pas plus qu'il lui en falloit. Ce jeune homme eut à plaider contre Antoine Arnauld, qui étoit pour MM. de Montmorency. Arnauld étala toutes les batailles que ceux de Montmorency avoient données, et dit que le connétable Anne s'étoit trouvé en je ne sais combien de batailles rangées. De Pleix fit un factum, où il se moquoit de l'autre, et dit qu'il prouvoit une péremption d'instance par une bataille rangée. La république de Gênes y entroit peut-être aussi. Cela fit aussi rire le monde, car il y avoit bien de la médisance. Arnauld s'en plaignit, et il fut ordonné que l'autre viendroit lui en faire satisfaction à huis-clos De Pleix, quand ils furent là, dit : « Messieurs, j'ai fait une sottise, il faut que je la boive; » faites ouvrir, cela sera plus exemplaire pour la » jeunesse, à huis-ouverts qu'à huis-clos. » Et, en pleine audience, il pria Arnauld de lui pardonner ;

mais il fit ensuite un méchant tour à la famille ; car il se mit à rechercher dans les registres de la chambre des comptes, et fit voir qu'on avoit enregistré des brevets de pension pour services rendus par des enfants de la famille qui étoient à la bavette, et fut cause qu'on leur raya pour plus de douze ou quinze mille livres de pension. Cela s'étoit fait par la faveur de M. de Sully.

CII

ARNAULD (ISAAC) (1).

Isaac Arnauld, par la faveur de M. de Sully, d'avocat, devint intendant des finances. Il étoit huguenot et père d'Arnauld, maréchal de camp, et de madame de Feuquières. Il a passé à Charenton pour un fort homme de bien et fort craignant Dieu, et qui entendoit admirablement bien les finances ; mais on l'accusoit d'avoir nui à M. de Sully.

CIII

ARNAULD DU FORT (2).

On appelle cet Arnauld Arnauld du Fort parce que ce fut lui qui s'avisa, après avoir changé de re-

(1) Isaac Arnauld, seigneur de Corbeville, intendant des finances, en 1605, mourut à l'âge de cinquante ans, au mois d'octobre 1617. (*Mémoires d'Arnauld d'Andilly*, audit lieu, p. 322.)

(2) Pierre Arnauld, mestre-de-camp-général des Carabins, mestre-de-camp du régiment de Champagne, gouverneur du Fort-Louis, mourut en 1624. *Ibid.* pag. 326.)

ligion, de proposer de faire le fort Louis, pour incommoder ceux de La Rochelle, et il en fut capitaine. Il avoit voulu persuader à ses frères de le pousser dans la guerre, afin qu'il pût devenir maréchal de France, et, pour les y obliger, il leur disoit qu'en Italie, pour faire un cardinal, on en usoit ainsi dans les familles. Au mariage du Roi, il s'avisa de se mettre du carrousel (1). On s'en moquoit un peu; il faisoit le beau, et on disoit que dans une chambre pleine de miroirs il étudioit la bonne grâce. Une fois qu'un moine, faisant la prière, disoit à ses soldats qu'il ne leur servoit de rien d'être vaillants, que Dieu seul donnoit les victoires, il le renvoya bien vite, en disant : « Vous gâtez mes gens, il leur faut dire que » Dieu est toujours du côté de ceux qui frappent le » plus fort. » Le marquis de La Force reprit aussi un moine qui disoit : « Recommandez-vous bien à » Notre-Dame, » lui disant qu'il falloit dire : *à Notre-Dame de frappe fort.*

Ce M. le maréchal de France *en herbe* ne fut jamais, comme j'ai dit, que mestre-de-camp des Carabins. Il fit faire, car il avoit de la vanité en toute chose, à son beau-frère L'Hoste la plus ridicule dépense du monde, à Montfermeil, auprès de Paris; car, sur le penchant d'une montagne, il lui conseilla de faire un canal, sans considérer qu'il y avoit assez d'eau dans cette maison, et que le terrain ne le per-

(1) Au carrousel de la Place-Royale, qui eut lieu en 1612, à l'occasion du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche. Arnauld y figura comme *chevalier de l'Univers*, sous le nom de *Zalcandre*; on le reconnoissoit à ses armes d'azur au chevron d'or, au bas un rocher d'or, à deux palmes d'argent, qui sont celles des Arnauld. (*Roman des chevaliers de la Gloire*, déjà cité, fol. 62, v°.)

mettoit pas : il a coûté vingt-cinq mille écus, et n'a jamais tenu l'eau. Il se piquoit aussi d'écrire, et d'écrire bien sur-le-champ. Il en voulut faire une épreuve en écrivant une lettre en une compagnie où étoit Gombauld; mais Gombauld, qui avoit le nez bon, connut aisément qu'il n'y avoit rien là qui n'eût été apporté du logis.

CIV

ARNAULD, LE PÉTEUX (1).

Arnauld, *le péteux*, étoit demeuré garçon et étoit huguenot; il avoit été contrôleur des restes (2) par la faveur de M. de Sully ; mais c'étoit un pauvre garçon, qui fit fort mal ses affaires. Il ne ressembloit à ses frères ni en esprit ni en vanité. On le surnomma *le péteux*, à cause que, de jeunesse, il s'étoit accoutumé à péter partout. Madame des Loges lui dit une fois : « Vois-tu, mon garçon, tous les Arnauld ont » du vent ; la différence qu'il y a, c'est que les autres » l'ont à la tête, et toi, tu l'as au cul.» Il logeoit avec sa sœur L'Hoste et son neveu de Montfermeil, un grand mélancolique qui n'est pas plus sage qu'un autre. Il falloit que ce pauvre bonhomme attendît que ce neveu se réveillât de lui-même pour se lever

(1) Louis Arnauld, secrétaire du Roi, contrôleur-général des restes, *étoit*, dit Arnauld d'Andilly, le seul de tant de frères *qui n'avoit pas l'esprit fort élevé*. (*Mémoires d'Arnauld d'Andilly*, au lieu déjà cité, p. 324.) Le neveu se donne bien de garde de donner à son oncle le beau surnom qui le distinguoit des autres Arnauld.

(2) *Restes, reliqua rationum*, débets des comptables. (*Dictionn. de Trévoux.*

les dimanches, car Montfermeil est aussi huguenot, et quelquefois ils arrivoient à mi-prêche : ce fou ne veut pas qu'on l'éveille. Il vivoit avec tant de cérémonie avec cet oncle, qui étoit un *boute-tout-cuire* (1), que cet homme n'osoit manger une langue de carpe, sans la lui présenter. Un jour ils furent si long-temps à faire des compliments sur cela, qu'un valet la prit, et dit que c'étoit de peur qu'ils ne se battissent. Montfermeil maria sa seconde sœur avec un gentilhomme normand, mal en ses affaires, nommé Hequetot, qui devroit plutôt être picard, car il épousa une laide et vieille fille, sans toucher le mariage. Ne pouvant en rien tirer, il alla durant les troubles (1649) se mettre dans Montfermeil, vendit ce qu'il put, et n'en sortit point qu'on ne l'eût satisfait en quelque sorte. Le premier gendre est bien meilleur homme, car, quoiqu'il n'ait touché guère davantage, il ne demande rien. Il est fort riche, mais un peu fou, et quelquefois jusques à être lié. Il dit d'une maison qu'il a sur un coteau, au bord de la Seine (2) : « Chose » étrange ! plus on monte à ma maison, plus on a » belle vue ! »

Cette mademoiselle L'Hoste, la mère, se mit une chose dans la tête qui fait bien voir la vanité de la famille. Un peu après le malheur de Philipsbourg, un de nos ministres, nommé Daillé, dit, à propos de son texte, que quand les hommes abandonnoient la cause de Dieu, il permettoit qu'ils tombassent dans l'ignominie. Elle s'en plaignit, et dit qu'on avoit

(1) Prodigue, bon vivant. Scarron a dit :

C'est un vrai *boute-tout-cuire*,
Qui ne fait que sauter et rire.

(2) Médan, vers Saint-Germain. (T.)

parlé contre M. Arnauld de Corbeville, qui avoit changé de religion.

Une Arnauld, mariée à un gentilhomme, nommé M. de Canzillon, disoit qu'il n'y avoit de feu bien sain que celui de cotrets; ils firent, son mari et elle, si beau feu, qu'ils n'avoient pour subsister que ce que leurs parents leur donnoient.

CV

ARNAULD (JEANNE).

Il y eut une Arnauld qui demeura fille; on l'appeloit mademoiselle Jeanne Arnauld. Elle étoit huguenote. C'étoit un original; elle avoit fait un lit de réseau, qui lui sembloit admirable. Elle pria une personne qui avoit habitude chez le cardinal de Richelieu de faire qu'on parlât de ce lit à Son Éminence, et que, pour cela, elle se contenteroit d'une maison pour se loger; puis, quelque temps après, elle la pria de n'en point parler, « parce que, disoit-elle, quand » je songe qu'un prêtre coucheroit dans un lit qu'une » pucelle huguenote a fait de ses propres doigts, j'en » ai horreur, et ne saurois m'y résoudre. »

Au commencement de la régence (1643), quand on eut une terreur panique à Charenton, elle disoit qu'elle avoit « tiré son petit couteau pour mourir » avec sa fleur virginale. » Il n'y eût pas eu, je pense, grand'presse à la lui ôter; elle n'avoit que soixante ans; mais en revanche elle étoit toujours habillée comme en sa jeunesse; toujours de la dentelle du temps d'Henri IV. Elle avoit de la raison en une chose, c'est qu'elle conseilloit aux filles de se ma-

rier, et qu'il n'y avoit rien de si ridicule qu'une vieille fille.

Il lui prit une vision de se faire faire un tombeau à Charenton (1649) ; mais elle avoit honte d'en avoir et que mademoiselle Anne de Rohan n'en eût pas. Elle alla donc parler à madame de Rohan, la jeune, dans sa place à Charenton, et lui dit : « Madame, il » y a long-temps que j'ai quelque chose à vous dire. » Cela est honteux que M. le maréchal de Gassion » ait un tombeau, et que mademoiselle votre tante » n'en ait point, elle qui étoit, sans comparaison, de » meilleure maison que lui : faites-lui-en faire un. » Madame de Rohan, au lieu de rire de cela, comme eût fait sa mère, lui répondit d'un ton aigre : « Ma- » demoiselle, de quoi vous mêlez-vous ? Ma tante a » voulu être enterrée dans le cimetière, et, s'il falloit » que je fisse faire des tombeaux à tous mes parents, » vraiment je n'aurois pas besogne faite. » La pucelle s'en plaignit à tout le monde : « Voyez, quelle » fierté ! disoit-elle ; je veux bien qu'elle sache que » je suis aussi bien demoiselle qu'elle est dame ! »

A propos de tombeau, elle avoit fait faire une bière de menuiserie la mieux jointe qu'il y eût au monde ; car, disoit-elle sérieusement, je ne veux point sentir le vent coulis. Elle fait elle-même un drap mortuaire de satin blanc brodé pour ses funérailles, en intention de le donner à l'église pour servir à toutes les filles, et elle gardoit, depuis je ne sais combien de temps, trois douzaines de petits cierges, ou chandelles dorées, pour ses funérailles. Regardez quelle vision pour une huguenote. Il lui fallut promettre qu'on les porteroit à son enterrement ; mais ce fut dans un carrosse, et on ne les en tira pas, comme vous pouvez penser.

CVI

ARNAULD D'ANDILLY.

M. d'Andilly (1), fils d'Antoine Arnauld, s'étant rendu habile dans les finances, fut premier commis de M. de Schomberg; mais, comme il a de la vanité à revendre, il affectoit devant le monde de faire paroître qu'il avoit tout le pouvoir imaginable sur l'esprit du surintendant. M. de Schomberg n'y prenoit pas plaisir, et dit : « Mon Dieu! cet homme parle » beaucoup! »

Au retour du voyage de Lyon, il revint avec un nommé Barat, qui étoit à M. de Puisieux; cet homme, plus fin que lui, lui tira les vers du nez; l'autre, grand parleur comme il étoit, dit plus de choses qu'il n'en devoit dire. Barat en tira avantage; et M. de Schomberg ayant été disgracié quelque temps après, on dit que d'Andilly en étoit cause; mais M. de Schomberg ne l'a jamais cru, car il le tint au nombre de ses meilleurs amis, et M. et madame de Liancourt prirent conseil de lui en leurs affaires.

Ce M. de Schomberg avoit les mains nettes, et d'Andilly aussi. Quoiqu'on lui dît que s'il vouloit prendre le soin de parler au Roi, il dissiperoit toutes les cabales qu'on faisoit contre lui, il ne s'en soucia point, et dit : « Je ferai mon devoir, et il en arrivera » ce qu'il pourra. » Il avoit succédé au président Jeannin, qui dit, quand on le fit surintendant : « De » quoi se sont-ils avisés de m'aller charger de leurs

(1) Robert Arnauld d'Andilly, né à Paris en 1589, mort à Port-Royal-des-Champs le 27 septembre 1674.

» finances? le moindre marchand fera cela. » C'étoit encore un homme de bien : quand il vit à Tours que la partie étoit faite pour mettre M. de Schomberg en sa place, il dit au Roi : « Sire, je suis vieux, je vous » prie de me donner M. de Schomberg pour succes- » seur. »

Ce M. d'Andilly s'est mêlé de vers et de prose, mais il n'a guère de génie; il sait, et il a de l'esprit. Il a été dévot toute sa vie. Il épousa une grande femme brune qui n'étoit pas mal faite; on vouloit la faire passer pour une sainte. * Cependant on en conte une fort plaisante histoire. On disoit qu'un des Arnauld, quelques-uns ont dit le maréchal de camp, étoit fort bien avec elle. J'ai ouï dire à quelques personnes que c'étoit un cavalier qu'on ne nomme point. Mais voici ce qu'on sait, qui ne peut venir que d'elle, et qu'apparemment elle ne sauroit avoir dit qu'à un galant : c'est que cet homme étoit un des plus grands abatteurs de bois qu'on pût trouver, mais qu'il faisoit *cela* d'une façon la plus incommode du monde. Il la poussoit la nuit. « *Cataut! Cataut!* » la réveilloit en lui disant : « C'est pour l'acquit de ma con- » science. » Puis... avant que d'en venir plus avant, il faisoit une prière à Dieu... pour sanctifier l'œuvre de la chair, et cela lui prenoit quelquefois six ou sept fois en une nuit.

Madame d'Andilly étoit fille d'un fort honnête homme d'auprès de Caen, nommé M. de La Boderie (1). Il fut secrétaire de M. de Pisani en une ambassade de Rome, puis résident je ne sais où, et

(1) Antoine Lefèvre de La Boderie, habile négociateur, mourut en 1615. Ses *Ambassades en Angleterre* ont été publiées en 1750, en 5 volumes in-12, par les soins de l'abbé de Pomponne.

enfin ambassadeur en Angleterre. C'est ce qui fit la connaissance de M. d'Andilly et de M. et de madame de Rambouillet.

M. d'Andilly perdit sa femme qu'il étoit encore vigoureux; d'ailleurs c'est le plus ardent et le plus brusque des humains : je vous laisse à penser s'il n'étoit pas incommodé n'ayant plus de femme à éveiller.

Il lui arriva en ce temps-là une assez plaisante chose. La nuit, il entend souffler ; il se réveille, et met la main sur des cheveux ; le voilà qui croit aussitôt que le diable le venoit tenter, comme si le diable n'avoit que cela à faire. Il dit : « Si tu es de Dieu, » parle; si tu es du diable, va-t'en. » Or, ce diable étoit un laquais qui, s'étant endormi le soir, s'étoit couché au pied du lit de son maître, et, ayant senti du froid, s'étoit venu mettre sous la couverture.

Je ne sais si c'est pour se consoler de son veuvage, mais il alloit voir des femmes et les baisoit et embrassoit charitablement un gros quart d'heure. Je ne saurois comment appeler cela ; mais, si c'est *dévotion*, c'est une dévotion qui aime fort les belles personnes, car je n'ai point ouï dire qu'il baisât comme cela que celles qui sont jolies. Il querella une fois la présidente Perrot de ce qu'elle s'étoit retirée après quelques baisers, et jura qu'il ne la traiteroit plus ainsi, si elle ne prenoit cela comme elle devoit.

Il est si brusque, comme j'ai dit, qu'en parlant à un parloir de carmélites, il se fourra un *fichon* de la grille dans le front. En parlant il donne des coups de poing aux gens. Madame de Rambouillet, qui savoit que M. de Grasse devoit dîner avec lui, écrivit en riant à ce petit prélat, « qu'il se gardât bien de » se mettre à côté de M. d'Andilly s'il ne vouloit être » écrasé. »

CVII

ARNAULD (HENRI), ÉVÊQUE D'ANGERS (1).

M. d'Angers, son frère, autrefois M. l'abbé de Saint-Nicolas, est un homme aussi froid que M. d'Andilly est bouillant. Il n'y a rien de plus composé : il a de l'esprit et du sens, et est fort propre aux négociations (2). Dans un procès qu'il eut contre son chapitre pour obliger quelques-uns des chanoines à quitter les cures qu'ils tenoient, parce qu'ils ne pouvoient résider, il ne voulut pas venir à Paris pour solliciter, afin de faire voir à ses parties que rien ne dispensoit de la résidence. Je ne trouve pas trop bon pourtant qu'il tienne table à Angers, et je me trompe, ou cet homme a plus d'ambition que toute la maison d'Autriche ensemble. Son nom l'oblige à aller bride en main, et ne se point faire soupçonner de jansénisme. Il ne s'y conduit pas mal, et n'a point donné prise sur lui. On n'en parle ni en bien ni en mal (3).

(1) Né à Paris le 30 octobre 1597, mort à Angers le 8 juin 1692.

(2) Ses négociations ont été publiées en 1748, en 5 volumes in-12, par les soins de l'abbé de Pomponne, son petit-neveu.

(3) C'étoit un bon évêque : « J'ai dîné avec ce saint prélat, » écrivoit madame de Sévigné ; sa sainteté et sa vigilance pasto- » rale est une chose qui ne se peut comprendre ; c'est un homme » de quatre-vingt-sept ans, qui n'est plus soutenu dans les fa- » tigues continuelles qu'il prend que par l'amour de Dieu et du » prochain. J'ai causé une heure en particulier avec lui ; j'ai » trouvé dans sa conversation toute la vivacité et l'esprit de ses » frères ; c'est un prodige ; je suis ravie de l'avoir vu de mes » yeux. » (*Lettre de madame de Sévigné à sa fille, du 21 septembre* 1684.)

Digitized by Google

CVIII

ARNAULD (ANTOINE).

LE DOCTEUR (1).

On l'appeloit *le petit oncle*, parce qu'il étoit plus jeune que son neveu Le Maistre, l'avocat. Celui-ci, sans doute, est le plus habile de ses frères, au moins en fait de littérature.

Voici l'origine de cette secte, qu'on appelle les Jansénistes, et qui fait aujourd'hui tant de bruit. La marquise de Sablé dit un jour à la princesse de Guémené : « qu'aller au bal, avoir la gorge découverte » et communier souvent, ne s'accordoient guère bien » ensemble ; » et la princesse lui ayant répondu que son directeur, le père Nouet (2), jésuite, le trouvoit bon, la marquise la pria de lui faire mettre cela par écrit, après lui avoir promis de ne le montrer à personne. L'autre lui apporta cet écrit ; mais la marquise le montra à Arnauld, qui fit sur cela le livre de *la fréquente Communion*. On accuse messieurs Arnauld de n'avoir pas été fâchés d'avoir une occasion de faire parler d'eux. Les Jésuites les haïssoient déjà à cause du plaidoyer d'Antoine Arnauld, et, sur la matière de la grâce, ils les accusèrent d'être huguenots, et disoient : « *Paulus genuit Augustinum, Au-* » *gustinus Calvinum, Calvinus Jansenium, Janse-*

(1) Né à Paris le 9 février 1612, mort à Bruxelles le 8 août 1694.

(2) Jacques Nouet, jésuite, mort vers 1680, a composé un grand nombre d'ouvrages ascétiques qui sont encore estimés.

» *nius Sancyranum* (1), *Sancyranus Arnaldum et* » *fratres ejus.* » D'ailleurs, les Jésuites, à qui il importe de faire un parti, ont poussé à la roue tant qu'ils ont pu et se sont prévalus de tout ce qui est arrivé, comme de faire croire à la Reine que la Fronde étoit venue du jansénisme (2).

CIX

LE MAISTRE (ANTOINE).

Un maître des comptes, nommé Le Maistre (Isaac) (3), qui étoit originaire des Pays-Bas et fils d'un marchand linger de la rue Aubry-Boucher, épousa une sœur de M. d'Andilly (4). Ce bonhomme, sur la fin de ses jours, se fit de la religion. Toute la famille des Arnauld, catholique, se mit à le persécuter à tel point qu'ils lui imposèrent assez de choses pour le faire mettre à la Bastille. On a dit que c'étoit un extravagant et qui maltraitoit sa femme. Son fils même ne l'épargna point, et ce pauvre homme mou-

(1) Jean du Verger de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, né en 1581, mort en 1643. Il a introduit le jansénisme en France.

(2) Ce mot de Tallemant est vrai. Les questions de jansénisme n'auroient eu aucune gravité sans les Jésuites. C'est par ce moyen surtout qu'ils se rendirent si importants sous Louis XIV. Sans eux ces subtiles disputes seroient restées dans les écoles, d'où elles n'auroient jamais dû sortir.

(3) Isaac Le Maistre, reçu maître des comptes le 3 décembre 1605.

(4) Catherine Arnauld épousa Antoine Le Maistre, et mourut religieuse à Port-Royal sous le nom de la mère de Saint-Jean, le 22 janvier 1651. (*Nécrologe de Port-Royal*, p. 37.)

rut dans la persécution. Sa veuve fut gouvernante de mademoiselle de Longueville. Au sortir de là, elle se retira à Port-Royal, abbaye auprès de Chevreuse, dont une de ses sœurs étoit et est encore abbesse. Le Maistre, l'avocat, son fils, s'y retira après, et eut au commencement permission d'y faire accommoder une chambre dans la basse-cour. Il travailloit de ses mains, bêchoit la terre, portoit la hotte, en habit de bure, gros chapeau et gros souliers, et faisoit aussi les affaires de la maison. Après, les religieuses, à cause du lieu mal sain, ayant été transférées en partie au faubourg Saint-Michel, M. d'Andilly s'y retira, mais avec son équipage ordinaire, et il y fit un fruitier et quelque petit logement séparé des religieuses. Il a toujours été jardinier, et, par une curiosité ridicule, il avoit à Andilly jusqu'à trois cents sortes de poires dont on ne mangeoit point (1). D'autres se joignirent à eux, M. Arnauld, M. de Singlin, M. Rebours et autres; ils firent faire aussi dans Port-Royal du faubourg un logement pour eux dans la basse-cour. Ils ne donnent rien à l'extérieur. Leur autel est fort simple, et on dit que c'est un autel fort

(1) Comment Tallemant a-t-il pu trouver ridicule qu'Arnauld d'Andilly, retiré à Port-Royal-des-Champs, ait cherché dans la culture des arbres fruitiers une innocente distraction? La postérité, plus juste envers cet honnête homme, n'oubliera pas qu'on lui doit d'utiles notions sur la culture des arbres fruitiers. Il a donné, en 1652, sous le pseudonyme de *Le Gendre, curé d'Hénonville*, un ouvrage intitulé : *La manière de bien cultiver les arbres fruitiers*. On lui doit d'avoir perfectionné les espaliers ; il a inventé les contre-espaliers, et sa plus douce récompense étoit l'honneur que lui faisoit Anne d'Autriche en acceptant, chaque année, l'hommage de ses plus beaux fruits. (*Histoire de la vie privée des Français*, par Le Grand d'Aussy. Paris, 1782, I, 169, et suiv.)

dévot. De grands seigneurs se sont depuis faits des leurs, et ce sera bientôt un grand parti.

Pour revenir à M. Le Maistre, il auroit eu la réputation d'Hortensius, s'il n'eût point fait imprimer.

Le chancelier voulut que ses trois présentations fussent données au public. Dans le monde, c'étoit un monsieur d'une morale assez gaillarde; on croit que quand il a fait retraite, ç'a été de dépit de ne pouvoir être avocat-général : il espéroit cela de M. le chancelier. D'autres ont pensé qu'il avoit dessein de se mettre à prêcher, mais que la dévotion l'a attrapé en chemin; il avoit fait son éloquence dans les Pères. Il retira tous ses plaidoyers des mains de M. le chancelier. Comme il eut porté une fois des œufs au marché à Linas, il alla avec leur procureur aux plaids, et, voyant que cet homme ne disoit pas bien le fait, il se mit à parler. Tout le monde fut surpris de voir cela; mais après on sut qui c'étoit.

Durant la Fronde, qu'on imprimoit tout, ses plaidoyers furent imprimés. Depuis, à l'âge de cinquante ans, il les revit, et les donna au public plus corrects (1).

CX

LA MARQUISE DE SABLÉ (2).

La marquise de Sablé est fille du maréchal de Sou-

(1) C'est l'édition de 1654, in-4°. Antoine Le Maistre mourut à Port-Royal-des-Champs le 4 novembre 1658. (*Nécrologe de Port-Royal-des-Champs*, in-4°, 1723, p. 412.)

(2) Madeleine de Souvray, ou *Souvré*, femme de Philippe-Emmanuel de Laval, marquis de Sablé, seigneur de Boisdauphin,

vrai (1), gouverneur du feu Roi (2); mais elle ne lui ressemble pas, car elle a bien de l'esprit. J'ai déjà dit qu'elle avoit été fort galante. M. de Montmorency, dont par vanité elle voulut être servie, la méprisoit et la faisoit enrager; elle dissimuloit tout cela par ambition (3). Voici ce que j'en ai appris après coup : elle étoit fort jeune quand il la vint voir la première fois; c'étoit dans une salle basse, dont une des fenêtres étoit ouverte. Au lieu d'entrer par la porte, il entra en voltigeant par la fenêtre; cette disposi-

fils du maréchal de Boisdauphin, née vers 1608, mourut en 1678.

(1) Gilles de Souvré, né vers 1562, mort en 1646.

(2) Monsieur, frère de Louis XIV, n'oublia pas la fille du gouverneur du Roi, son père. Après la mort de la marquise, on trouva parmi ses papiers un écrit tout entier de sa main, témoignage de reconnaissance, qui doit trouver sa place ici. C'est aussi de notre part une justice à rendre au duc d'Orléans, père du régent. « Quand mon frère, le grand-prieur, mourut, Mon-» sieur étoit en Flandre; il me fit l'honneur de m'envoyer M. de » Boisfranc pour m'offrir ce que j'aurois besoin. Il ne se con-» tenta pas de cela, il m'envoya quelques jours après deux mille » écus en louis d'or; il a continué de me faire la même grâce » tous les ans, et souvent par ses propres mains. Quand il a été » commander les armées de Sa Majesté en Flandre, il n'a point » oublié mes besoins, et les applications et les dépenses extraor-» dinaires que ses grands emplois demandent ne l'ont point em-» pêché de m'honorer de son souvenir, et de me soutenir tou-» jours par les mêmes libéralités, sans que j'aie jamais rien fait » ni que personne n'ait jamais songé à l'en faire souvenir. Je » dois tout à sa grande générosité, qui lui a fait faire quelque » réflexion et donné peut-être quelque compassion sur l'état » où se trouvoit, par le renversement de ses affaires, la fille du » gouverneur du Roi son père, Louis XIII. » (*Copie de lettres de la marquise de Sablé*. Manuscrit du temps. *Bibliothèque de l'éditeur*.)

(3) Voyez l'*Historiette du maréchal de Montmorency*, t. III, p. 97.

tion (1) et un certain air agréable qu'il avoit la charmèrent d'abord, et elle se sentit prise. Il y eut plusieurs absences durant le cours de cette galanterie. Une fois qu'il revenoit de Languedoc, elle étoit à Sablé, et elle envoya un gentilhomme au-devant de lui à une demi-journée, pour lui témoigner l'impatience qu'elle avoit de le revoir : il lui avoit promis de passer chez elle, quoique ce fût un grand détour. Ce gentilhomme le trouva et vint rapporter à la marquise qu'il brûloit de la revoir. « Mais encore, » lui dit-elle, que faisoit-il? — Madame, le lieu où » il a dîné n'a pas de trop bons cabarets; il a été » contraint d'envoyer à des chasseurs du voisinage » chercher deux perdrix; il les a fait accommoder » en sa présence, les a vues rôtir, et les a mangées de » grand appétit. » Cela ne parut pas à la marquise une grande marque d'impatience; elle en fut piquée; et quand il arriva, elle ne le voulut pas voir. Or, elle fit une fois ce conte-là à madame de Saint-Loup (2), dans le temps que M. de Candale commençoit à s'éprendre de madame d'Olonne : il alloit souper chez elle assez souvent tête à tête. Le premier soir qu'il y fut ensuite, par hasard il avoit faim, il mangea beaucoup; après il voulut payer son écot; elle bouda, et lui conta l'histoire de la marquise. Il ne se tourmenta point trop de l'apaiser, et la laissa là.

(1) Ce mot est pris ici dans le sens d'*agilité*. Madame de Sévigné disoit du duc de Saint-Aignan : « Il a toujours servi le Roi à ge- » noux, avec cette *disposition* que les gens de quatre-vingts ans » n'ont jamais. » (*Lettre de madame de Sévigné à Busy-Rabutin*, du 27 juin 1687.)

(2) C'étoit une demoiselle de La Roche-Posay qui avoit épousé le financier Le Page. (Voyez l'*Historiette de Le Page et de ses deux femmes*.)

Elle devint fort jalouse de M. de Montmorency, et elle lui reprocha fort d'avoir dansé à un bal, au Louvre, plusieurs fois avec les plus belles de la cour. « Hé! que vouliez-vous que je fisse? — Que vous ne » dansassiez qu'avec les laides, monsieur, » lui dit-elle, aveuglée de sa colère. Mais ce fut bien pis lorsqu'il se mit à faire le galant de la Reine. Elle ne le lui put pardonner, et elle a avoué qu'elle n'avoit point été fâchée de sa mort.

Sa dernière galanterie fut avec Armentières, petit-fils de la vicomtesse d'Auchy, garçon qui avoit l'esprit vif, et qui disoit plaisamment les choses. Il alloit presque tous les soirs déguisé en femme chez elle. Elle en eut une fille qui est à Port-Royal; mais cette fille vint durant la vie du mari, après la mort duquel elle la montra, sans en avoir rien dit auparavant. Voici la raison qu'elle en rendoit : « Je ne voulois » pas, disoit-elle, après le grand mépris que je té- » moignois avoir pour mon mari, qu'on me pût dire » que je couchois encore avec lui. » Ce mari étoit un fort pauvre homme. La pauvre enfant, lasse d'être dans un grenier, s'est mise en religion. Armentières fut tué en duel par Lavardin; mais on disoit qu'il l'avoit tué à terre. C'est qu'il avoit tenu mademoiselle de Lavardin quatre ans le bec en l'eau, disant qu'il l'épouseroit, et n'avoit pas été fâché qu'on crût qu'il étoit bien avec elle (1). C'étoit une belle personne : elle épousa depuis M. de Tessé (2). La-

(1) *Variante.* « Je pense que le galant s'étoit vanté d'avoir eu » quelques faveurs de mademoiselle de Lavardin, sœur de celui » contre qui il se battoit. » (Tallemant a biffé ce passage et l'a remplacé par celui qu'on lit en texte.)

(2) Madeleine de Beaumanoir épousa, en 1638, René de Froulai, comte de Tessé; elle mourut en 1682.

vardin, son frère, avoit résolu de tuer Armentières.

Depuis cette perte, la marquise ne fit plus l'amour; elle trouva qu'il étoit temps de faire la dévote; mais quelle dévote, bon Dieu! Il n'y a point eu d'intrigue à la cour dont elle ne se soit mêlée, et elle n'avoit garde de manquer à être janséniste, quand ce ne seroit que cette secte a grand besoin de cabale pour se maintenir, et c'est à quoi la marquise se délecte sur toutes choses depuis qu'elle est au monde. Cela se voit par le *Journal du cardinal de Richelieu:* elle a toujours été de quelque affaire, et l'amour ne l'occupoit point tellement, que les négociations ne consumassent une partie de son temps. Ajoutez que depuis qu'elle est dévote, c'est la plus grande friande qui soit au monde; elle prétend qu'il n'y a personne qui ait le goût si fin qu'elle, et ne fait nul cas des gens qui ne goûtent point les bonnes choses. Elle invente toujours quelque nouvelle *friponnerie* (1). On l'a vue pester contre le livre intitulé *le Cuisinier françois*, qu'a fait le cuisinier de M. d'Uxelles. « Il ne fait » rien qui vaille, disoit-elle; il le faudroit punir d'a- » buser ainsi le monde (2). »

Je vous laisse à penser si une personne comme je vous la viens de représenter peut avoir bien gouverné sa maison. Tout est tombé en une telle décadence, que ses enfants n'ont rien eu; il n'y a que l'abbé à son aise, parce qu'on a trouvé moyen de lui faire avoir le doyenné de Tours et l'évêché de

(1) Friandise. (Voyez plus haut la note t. II, p. 95.)

(2) Ce livre est intitulé *le Cuisinier françois, ou l'École des ragoûts, etc., par le sieur de La Varenne, écuyer de cuisine de M. le marquis d'Uxelles.* Lyon, 1699. Ce n'est qu'une réimpression. Nous sommes encore à trouver l'*édition princeps* que feuilletoit madame de Sablé.

Léon. Nous parlerons ailleurs du chevalier, depuis M. de Laval.

Elle a l'honneur d'être une des plus grandes visionnaires du monde sur le chapitre de la mort. Quand quelqu'un dit qu'il ne craint point de mourir : « Eh » bien! s'écrie-t-elle, quel mal vous peut-on donc » souhaiter, si vous n'appréhendez pas le plus grand » de tous les maux? Je crains la mort plus que les » autres, dit-elle, parce que personne n'a jamais si » bien conçu ce que c'est que le néant. » Cependant elle est dévote, comme j'ai déjà remarqué, et fort persuadée, à ce qu'elle dit, de l'autre vie. Dans cette appréhension, elle soutient que tous les maux sont contagieux, et dit que le rhume se gagne. Souvent j'ai vu mademoiselle de Chalais (1) reléguée dans sa chambre parce qu'elle *nasilloit,* disoit la marquise, et qu'elle seroit bientôt enrhumée. Plusieurs personnes l'ont pensé faire mourir de frayeur en disant, sans y songer, que leur sœur, que leur frère, que leur tante, avoient quelque rougeole, ou même la fièvre continue. Comme Mademoiselle avoit la petite-vérole, feu M. de Nemours alla voir la marquise. Elle lui demanda, dès qu'elle le vit, s'il n'avoit pas été assez imprudent pour passer chez Mademoiselle. « Oui, dit-il. — Je m'en vais gager, ajouta-t-elle, » que vous avez monté en haut. — Je voulois parler » à quelqu'un, répondit-il, mais une de ses femmes » est venue au-devant de moi. » Il disoit tout cela par malice. Voilà la marquise qui fait un grand cri et le chasse. Madame de Longueville vint un peu

(1) C'est une fille d'esprit qui est à elle, mais qui ne la sert plus; au contraire, mademoiselle de Chalais a une servante à elle. (T.) —Voiture lui a adressé plusieurs lettres.

après, qui trouva la chambre toute pleine de fumée, car on y avoit brûlé de tout ce qui peut chasser le mauvais air. Après lui en avoir fait des excuses, elle disoit à tout bout de champ : « Pour cela, madame, » ce M. de Nemours est le plus étrange homme du » monde; mais qui a jamais rien vu de pareil? »

Quand il la faut saigner, elle fait d'abord conduire le chirurgien dans le lieu de la maison le plus éloigné de celui où elle couche. Là on lui donne un bonnet et une robe de chambre, et s'il a un garçon, on fait quitter à ce garçon son pourpoint, et tout cela, de peur qu'ils ne lui apportent du mauvais air. Une fois qu'elle étoit chez la maréchale de Guébriant (1), au faubourg Saint-Germain, elle disoit : « Ah! que je suis empêchée! par où m'en retour- » nerai-je? J'ai vu sur le Pont-Neuf un petit garçon » qui a eu depuis peu la petite-vérole ; il demande » l'aumône; en le chassant mes gens pourroient » gagner ce mal, et il y a quelque chose au Pont- » Rouge (2) qui craque.» Enfin, quoiqu'elle logeât au faubourg Saint-Honoré, elle alla passer par-dessus le pont Notre-Dame. Dans cette visite, elle dit de mademoiselle de Guébriant : « Cette fille a de beaux » endroits à l'esprit, mais quelquefois cet esprit fait » des chutes si effroyables, qu'il est en danger de se » rompre le cou.»

Dans un temps qu'on parloit un peu de peste à Paris, elle crut avoir besoin de faire une consultation.

(1) Renée du Bec, femme de Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, maréchal de France. La maréchale demeuroit rue de Seine, près de l'hôtel de Liancourt.

(2) Ce pont communiquoit de la galerie du Louvre à la rue de Beaune. Construit en 1632, il fut emporté par les glaces en 1684, et remplacé par le Pont-Royal, en face des Tuileries.

Elle fit venir trois médecins auxquels on donna à chacun une robe de chambre, au lieu de leur manteau ; puis on les fit asseoir près de la porte d'une grande salle, au bout de laquelle étoit la marquise sur un lit ; et mademoiselle de Chalais alloit leur faire la relation du mal de madame, et rapportoit à madame leur sentiment, sans que jamais elle leur permît d'approcher d'un pas (1).

(1) Voiture plaisante spirituellement madame de Sablé sur ses craintes dans sa *quatorzième* lettre, où il lui annonce que le fils de la marquise de Rambouillet vient de mourir de la peste. Nous citerons le fragment suivant d'une lettre inédite de mademoiselle de Rambouillet à madame de Sablé. (On n'en a encore imprimé aucune de Julie d'Angennes.) Mademoiselle de Bourbon, depuis duchesse de Longueville, venoit d'avoir la rougeole : mademoiselle de Rambouillet écrit à madame de Sablé; au haut de la lettre on lisoit : « Mademoiselle de Chalais lira, s'il » lui plaît, cette lettre à madame la marquise, au-dessous du » vent. » Puis la lettre commence : « Madame, je crois ne pou- » voir commencer de trop bonne heure mon traité avec vous ; » car je suis assurée qu'entre la première proposition qu'on » vous fera de me voir et la conclusion, vous aurez tant de ré- » flexions à faire, tant de médecins à consulter, et tant de craintes » à surmonter, que j'aurai eu tout le loisir de m'aviser. Les con- » ditions que je vous offre sont de n'aller point chez vous que » je n'aie été trois jours sans entrer dans l'hôtel de Condé, de » changer de toutes sortes d'habillements ; de choisir un jour » qu'il aura gelé ; de ne vous approcher que de quatre pas ; de ne » m'asseoir que sur un même siége : vous pourrez aussi faire » faire un grand feu dans votre chambre ; brûler du genièvre » aux quatre coins, vous environner de vinaigre impérial, de » rue et d'absinthe. Si vous pouvez trouver vos sûretés dans » ces propositions sans que je me coupe les cheveux, je vous » jure de les exécuter très-religieusement, et si vous avez be- » soin d'exemples pour vous fortifier, je vous dirai que la Reine » a bien voulu voir M. de Chaudebonne, qui sortoit de la cham- » bre de mademoiselle de Bourbon, et que madame d'Aiguillon, » qui a bon goût sur ces choses-là, et à qui on ne sauroit rien

Une fois elle voulut faire faire son horoscope ; elle dit six ans moins qu'elle n'avoit. Mademoiselle de Chalais lui dit : « Madame, on ne sauroit faire ce que » vous voulez si vous ne dites votre âge au juste. » — Il se moque, il se moque, ce monsieur l'astro- » logue, répondit-elle ; s'il n'est pas content de cela, » donnez-lui encore six mois. »

La veuve d'un homme d'affaires qu'elle avoit s'étant remariée à un nommé d'Arsy, qui est une espèce d'escroc et de troqueur de chevaux, elle en fut fâchée ; enfin pourtant il fallut voir cet homme. Un peu avant qu'il vînt, il prit en vision à la marquise que, ne connoissant point cet homme, elle avoit tort de le laisser entrer, et qu'il seroit bon que M. de Laval y fût. M. de Laval vient ; d'Arsy fait sa visite ; mais il vint aussi une vision à M. de Laval, qui étoit gai et qui badinoit sans cesse. Il se met dans un coin, prend du crayon, et peint madame de Sablé sur son lit (on ne la voyoit guère autrement), d'Arsy auprès d'elle, et M. de Laval, avec tous les gens de la marquise avec des mousquets, qui miroient cet homme.

Avant que de loger dans une maison, elle fait enquête s'il n'y est mort personne, et on dit qu'elle ne voulut pas en louer une parce qu'un maçon s'étoit tué en la bâtissant.

Elle se fait celer fort souvent sans nécessité, et quelquefois ses éclipses durent si long-temps, que l'abbé de La Victoire, las d'aller tant de fois inutilement à sa porte, s'avisa de dire un jour en parlant d'elle : « *Feu* madame la marquise de Sablé, » et ajouta qu'il falloit faire tendre sa porte de deuil. Cela fut

» reprocher sur pareils sujets, me vient de mander que si je ne » la voulois aller voir, elle viendroit me chercher. » (*Manuscrits de Conrart. Bibliothèque de l'Arsenal.* Recueil in-4°, XIV, 57.)

rapporté à la marquise, car il l'avoit dit en plus d'un lieu : ce discours lui donna de l'horreur. Elle eut peur d'être morte, et en fut long-temps brouillée avec lui. Elle est toujours sur son lit, faite comme quatre œufs, et le lit est propre comme la dame.

Durant le blocus de Paris (en 1649), elle se sauva à Maisons, car le président de Maisons étoit alors son bon ami. Là, tout de même qu'à Paris, toujours vautrée sur un lit, elle ne s'en levoit que pour jouer au volant, afin de faire un peu d'exercice. Il fit les plus beaux froids du monde, mais jamais on ne put la faire sortir autrement qu'en chaise; encore ne se promenoit-elle qu'au soleil et à l'abri, quoiqu'elle eût une chaise qui fermoit comme une boîte. Qu'on ne croie pas que ce soit quelque santé délicate comme celle de madame de Rambouillet; c'est une grosse dondon qui n'a que le mal qu'elle s'imagine avoir. Depuis, le président de Maisons et elle furent aussi mal qu'ils étoient bien alors; il disoit qu'elle se défioit de lui, parce qu'elle lui demandoit qu'il fît une déclaration comme il lui avoit promis que l'adjudication de Sablé, qu'il s'étoit fait faire, étoit au profit de la marquise; et quand il en fallut venir là, il lui fit de belles *parties*, tant pour les sergents qu'il avoit fallu envoyer sur les lieux (car Bois-Dauphin, son fils, et la noblesse qu'il avoit cabalée s'opposèrent, mais en vain, à la prise de possession) que pour d'autres frais. D'un article il y avoit cent mille francs pour les consignations; cependant il est constant que Betaut, receveur des consignations, étoit comme l'intendant de Maisons, et d'ailleurs un président au mortier ne consigne point. Cela s'accommoda à la fin, mais ils ne furent plus amis. Depuis M. Servien a acheté cette terre.

Enfin la marquise ne put demeurer plus long-temps si loin de Port-Royal (1), elle alla donc loger tout contre. Depuis qu'elle y est, elle a plus d'intrigues que jamais, elle se mêle de tout; avec cela bien des livres de jansénistes : elle ne sauroit souffrir ni relations ni histoires, il ne lui faut que des *dissertations :* il faut toujours raisonner. La comtesse de Maure alla se loger auprès d'elle; elles sont porte à porte, ne se voient presque point, et s'écrivent six fois le jour. Il ne faut point s'étonner de cela, car elles ont logé autrefois en même maison à la Place-Royale, et elles s'écrivoient de grandes légendes d'un appartement à l'autre.

En 1663, le jour que la comtesse de Maure mourut, la marquise de Sablé, sa voisine et sa bonne amie, mais non pas au point de l'assister à la mort, car il n'y a personne au monde à qui elle pût rendre ce devoir, envoya Chalais pour en savoir des nouvelles : « Mais, lui dit-elle, gardez-vous bien de me dire » qu'elle est passée. » Chalais y va comme elle expiroit. Au retour : « Eh bien ! Chalais, est-elle aussi » mal qu'on peut être? Ne mange-t-elle plus? (La » marquise est fort friande.) — Non, répondit Cha- » lais. — Ne parle-t-elle plus? — Encore moins. — » N'entend-elle plus?— Point du tout.— Elle est donc » morte? — Madame, répondit Chalais, au moins, » c'est vous qui l'avez dit, ce n'est pas moi. »

A cause que le sommeil est l'image de la mort, elle ne vouloit pas dormir profondément; elle se faisoit veiller par un médecin et des filles tour à tour. Ces

(1) La marquise de Sablé fit bâtir un corps-de-logis au couvent de Port-Royal du faubourg Saint-Jacques; elle l'a habité jusqu'à sa mort, arrivée le 16 janvier 1678. (*Nécrologe de Port-Royal*, p. 34.)

gens faisoient de temps en temps quelque petit bruit, et tenoient une bougie allumée en lieu où elle la pût voir en ouvrant les yeux. Pour cela elle avoit toujours ses rideaux levés. Menjot, médecin, son ami, l'a défaite de cela ; mais ce n'est que depuis la Saint-Jean 1665 (1).

Comme la marquise de Sablé et la comtesse de Maure logeoient ensemble à la Place-Royale, elles étoient quelquefois trois mois sans se voir, et elles se visitoient par écrit. Le moindre rhume rompoit tout commerce. La comtesse avoit la migraine et quelque fluxion, il y avoit quinze jours, et la marquise croyoit être enrhumée ; l'abbé de La Victoire se mit en tête de faire une malice à la marquise : « Il » est fâcheux, lui dit-il, que vous ne puissiez sortir » de votre chambre, car votre amie auroit grand be- » soin de vous ; son mari et elle se brouillent fort, » vous les remettriez bien ensemble ; sans vous ils » courent fortune d'en venir à une séparation. — » Jésus ! que dites-vous ? s'écria-t-elle ; mais com-

(1) La marquise de Sablé étoit l'amie du duc de La Rochefoucauld, et elle a contribué avec l'abbé Esprit à la composition de ses Maximes. On publia après la mort de la marquise un livre intitulé *Maximes et pensées diverses*. Paris, Cramoisy, 1678, in-12. Les *Maximes* sont précédées d'un éloge de la marquise. Quant aux *Pensées diverses*, elles sont de l'abbé d'Ailly, chanoine de Lizieux, son ami. Ce petit livre a deux frontispices différents. On le rencontre quelquefois avec ce titre : *Maximes de madame la marquise de Sablé, et Pensées diverses de M. L.....* (Mon exemplaire porte à la main *l'abbé d'Ailly, chanoine de Lizieux.*) Ces deux opuscules ont été réimprimés à la suite des *Réflexions ou Sentences et Maximes morales de M. de La Rochefoucauld.* Amsterdam, Pierre Mortier, 1705, in-12. Les *Maximes* portent le nom de madame de Sablé, et les *Pensées diverses* les initiales *M. L. D.* (*M. l'abbé d'Ailly.*)

» ment faire? Le moyen de passer mon anticham-
» bre, ce grand escalier, cette halle de salle?—Il y
» faut penser, » reprit-il. Et après avoir fait semblant de rêver quelque temps : « N'ai-je pas vu là-haut, » ajouta-t-il, un pavillon sur le lit de votre cuisinière? » Mettez-vous dessous, on le soutiendra avec un bâ-
» ton, vous ne prendrez point l'air. » Elle le crut : on apporte le pavillon, la voilà dessous. Trois de ses gens portoient le bas du pavillon. La comtesse est bien surprise de voir entrer cette machine dans sa chambre. « M'amour, lui dit la marquise, vous voyez
» quelle marque d'amitié je vous donne. — Hé! qui
» vous amène?—Il faut bien secourir ses amis au be-
» soin! Qu'est-ce que veut dire cet homme? Rêve-
» t-il?—Quel homme? est-ce *le bon* (1) que vous voulez
» dire? — Ah! ne le nommez plus ainsi, m'amour,
» il ne l'est plus. » Elles furent une heure avant que de s'éclaircir. Voilà la marquise enragée contre l'abbé; elle ne le vouloit plus voir; enfin, il lui fit dire que, si elle ne lui pardonnoit, il feroit venir tous les enfants rouges et blancs chanter un *De profundis* dans sa cour. Elle eut peur d'en mourir, et après cela ils firent la paix (2).

(1) L'abbé de La Victoire désignoit ainsi le comte de Maure.

(2) Les trois derniers alinéas ont été écrits en marge du manuscrit, vers l'année 1666. (Voyez la *Notice préliminaire*, t. 1er, pag. 49.)

CXI

L'ABBÉ DE LA VICTOIRE.

Cet abbé de La Victoire s'appelle Coupeauville(1), et est d'une bonne famille de la robe de Rouen. On n'a guère vu d'homme qui die les choses plus plaisamment. Il fut présenté à la Reine par Voiture, et il se fourra après dans la société de M. le Prince.

La Reine, en passant, alla une fois à La Victoire; c'est auprès de Senlis : il lui présenta la collation. « Vraiment, monsieur l'abbé, lui dit-elle, vous avez » bien fait accommoder cette abbaye-ci.—Madame, » répondit-il, s'il plaisoit à Votre Majesté de m'en » donner encore deux ou trois vieilles, je vous pro» mets que je les ferois fort bien raccommoder. » Dans ces Historiettes et dans les Mémoires de la régence, on trouvera par-ci par-là assez de ses bons mots (2). Il servit une fois à M. de Chavigny un Térence fort bien relié entre deux plats, car M. de Chavigny aimoit fort cet auteur. Son défaut est d'être avare, lui qui a trente mille livres de rente et nulle charge, car depuis la régence il a eu encore une abbaye. Il en rit le premier et se sauve en gogue-

(1) Claude Duval de Coupeauville fut nommé à l'abbaye de La Victoire en 1639, et mourut au mois de décembre 1676. Cette abbaye avoit été fondée par Philippe-Auguste, en action de grâces de la victoire de Bouvines, gagnée le 27 juillet 1214. (*Gallia Christiana*, x, 1503 et 1507.)

(2) On citoit les bons mots de l'abbé de La Victoire comme ceux de madame Cornuel. (Voyez les *Lettres de madame de Sévigné*.)

nardant. Il disoit à M. de Vence (*Godeau*) : « Voyez-» vous, je vous aime tant, que, si j'étois capable de » faire de la dépense pour quelqu'un, ce seroit pour » vous. Vous viendrez pourtant à La Victoire ; car » je regarde que votre train est proportionné à mon » humeur, puisque vous vendez vos chevaux. » (En ce temps-là ce prélat les avoit vendus à cause de la cherté de la nourriture ; c'étoit durant les troubles.) « Vous viendrez en chaise. — Mais, lui dit l'autre, » les porteurs, qui seront au moins quatre, qu'en » ferez-vous ? — Je les attraperai bien, je vous » enverrai quérir en carrosse à une lieue de La Vic-» toire. »

Il contoit que son cuisinier lui avoit demandé congé, disant qu'il oublioit avec lui le peu qu'il sa-voit : « Hé ! mon ami, lui dit-il, il n'y a rien plus aisé » que de l'exercer ; va-t'en faire assaut avec les au-» tres, va défier le célèbre Riolle, le cuisinier de » M. Martin. »

Une fois que Bois-Robert l'étoit allé voir en son abbaye, dont il dit lui-même en riant que ce n'est point *bon logis à pied et à cheval*, et qu'il n'y veut que des piétons, M. de Guénégaud, le secrétaire d'état, envoya dire qu'il alloit venir. « Combien sont-» ils ? — Il y a un carrosse à quatre chevaux. — Ha ! » c'est bien du train. » Il faisoit le difficile. « Hé ! » vous moquez-vous ? lui dit Bois-Robert ; ils vous » ont donné tant de repas. » Au même temps, ils voient entrer deux carrosses à six chevaux, et six chevaux de selle. Il devint pâle comme son collet.

CXII

LE COMTE ET LA COMTESSE DE MAURE.

Le comte de Maure est cadet du marquis de Mortemart, de la maison de La Roche-Chouart. Il est un peu féru de sa naissance. Il porta les armes en sa jeunesse; depuis il se fit comme une espèce de dévot. Il a épousé mademoiselle d'Attichy, fille d'une sœur du maréchal de Marillac et d'un commis d'Adjacetti, nommé Doni, qui se disoit gentilhomme aussi bien que son maître, mais on en doutoit un peu plus que de l'autre. Doni avoit mieux fait ses affaires que son maître, et avoit acheté la terre d'Attichy, vers Compiègne. Mademoiselle d'Attichy avoit un frère qui fut tué au commencement de la guerre qui dure encore (1), et elle devint héritière.

Adjacetti épousa mademoiselle d'Atri, de la maison d'Aquaviva, au royaume de Naples. La Reine-mère, en considération des services rendus à la France par ceux de cette maison, qui s'étoient ruinés en suivant son parti, amena cette fille avec elle. Elle voulut bien épouser ce partisan, qui, à cause de cela, acheta le comté de Château-Vilain, et elle disoit assez plaisamment : « Il aura le *vilain*, et moi » j'aurai le *château*. » Adjacetti mourut trop tôt, et laissa ses affaires fort embrouillées. M. de Vitry voulut avoir Château-Vilain, qui étoit à sa bienséance; cela fit cette grande querelle entre le comte de Château-Vilain, fils d'Adjacetti, et lui, qui alla

(1) Tallemant écrivoit ceci vers 1658, avant la paix des Pyrénées.

si avant que le comte (1) demanda au Roi par une requête le combat en champ clos contre M. de Vitry.

Revenons à la comtesse de Maure. Après la mort du maréchal de Marillac, madame d'Aiguillon, qui avoit été amie intime de la comtesse, quand elles étoient toutes deux chez la Reine-mère, envoya savoir de ses nouvelles, et lui fit dire qu'elle n'avoit osé l'aller voir, n'étant pas assurée comment elle seroit reçue. La comtesse, alors mademoiselle d'Attichy (2), lui manda qu'elle la remercioit de son souvenir, mais qu'elle la prioit de ne trouver pas mauvais qu'elle ne vît point la nièce du meurtrier de son oncle.

Elle passoit, quand elle étoit fille, pour la plus déréglée personne du monde en fait de repas et de visites; mais ce n'étoit rien au prix de ce que c'est à cette heure, car elle a trouvé un homme qui lui dame bien le pion. Il fait tout le contraire des autres : il voyage aux flambeaux; il part régulièrement à la Saint-Martin pour aller à la campagne, et en revient au mois d'avril. Il s'amusoit à faire faire une galerie à une terre dont le parc étoit tout ouvert, et où il n'y avoit pas deux toises de murailles entières. Sa femme étoit toute faite comme lui. On demandoit à l'abbé de La Victoire : « Pourquoi ne reviennent-ils point » des champs?—Hé! n'en voyez-vous pas la raison? » répondit-il; tandis qu'il fera vilain, ils n'ont » garde de ne pas être à la campagne. » Une fois il

(1) J'ai vu le comte de Château-Vilain à Rome, en habit d'ecclésiastique. (T.)

(2) Le comte de Maure ne l'épousa que quand elle fut devenue héritière. Il avoit, lui, de partage, douze mille écus de rente en fonds de terre. (T.)

les rencontra tous deux dans la forêt de Compiègne, qui alloient à Attichy, et à quatre grandes lieues en-deçà il trouva leurs officiers. Les autres envoient leurs gens devant, eux sont bien aises d'attendre leur souper jusqu'à l'aurore. On dîne chez eux quand on goûte ailleurs.

Lorsque mademoiselle d'Atry, fille du comte de Château-Vilain, sa parente, mademoiselle de Vandy, logeoient ensemble chez la comtesse de Maure, on y faisoit pour le moins trois dîners, car jamais le comte et elles trois n'ont pu parvenir à être prêts en même temps. A six heures, on commençoit à penser à mettre les chevaux; ils y étoient bien deux heures avant qu'on sortît, et souvent il leur est arrivé de commencer leurs visites à huit heures du soir. Ils incommodent tout le monde qu'ils vont voir; les uns se vont mettre à table, les autres y sont déjà; quelques-uns se couchent, quand on leur vient dire que M. le comte ou madame la comtesse de Maure les demandent. Tambonneau, conseiller au parlement, trouva, en revenant d'une assemblée, la comtesse de Maure chez lui qui le venoit solliciter. On se lève chez eux si tard que toute leur peine est de trouver encore des messes.

Mais voici la plus grande folie de toutes, c'est qu'avec soixante mille livres de rente, et pas un enfant, ils n'ont jamais un quart d'écu. Le comte se faisoit toujours de sottes affaires, et faisoit enrager ses juges et ses arbitres, car ce qu'il conçoit n'entre jamais dans la cervelle d'un autre; il a de l'esprit pourtant, et elle aussi en a beaucoup; mais quelquefois elle est naïve, et donne dans le panneau comme un autre. L'abbé de La Victoire, qui l'appelle *la folle*, et le mari *le bon*, lui fit accroire une fois qu'on

avoit fait M. Conrart, qui est huguenot, marguillier de Saint-Merry. « Regardez, disoit-elle, sa grande » réputation, sa grande probité ont fait passer par- » dessus sa religion ! » Elle a toujours ou croit avoir quelque grande incommodité, et a sans cesse quelque lavement dans le corps. Une de ses parentes (1) lui laissa du bien en mourant, et ce qu'il y avoit de plus considérable étoit un bon nombre d'écus d'or, que cette femme, je ne sais par quelle fantaisie, avoit mis dans une seringue. Madame de Rambouillet disoit : « Voilà du bien qui vient à la comtesse de Maure » dans la forme la plus agréable qu'il lui pouvoit con- » venir. »

Elle et madame Cornuel allèrent faire un voyage ensemble. Elles couchèrent chez un gentilhomme qui avoit la fièvre. La nuit, que tout le monde dormoit bien paisiblement, la comtesse vint heurter à la chambre de madame Cornuel. « Qu'y a-t-il ?— Hé ! » levez-vous vite. — Qu'est-ce ? — Allons-nous-en » tout-à-l'heure. — Hé ! pourquoi ? — C'est que je » viens d'apprendre que la maîtresse de céans s'est » couchée avec son mari qui a la fièvre ; elle la ga- » gnera, et nous la donnera après. Je ne saurois » souffrir ces sottes femmes-là ; allons-nous-en. » Il fallut pourtant attendre au lendemain. Madame Cornuel dit qu'elles furent quinze jours entiers ensemble en litière, et qu'elle étoit si lasse d'avoir toujours une même personne devant les yeux, qu'elle eut deux ou trois fois l'envie de l'étrangler (2). L'exagération est un peu forte.

(1) Une madame de Montigny-Bérieux, Italienne. (T.)

(2) Madame de Sévigné a un mot analogue à celui de madame Cornuel dans sa lettre à madame de Grignan, du 20 mai 1672.

Je pense que le désordre de ses affaires, autant que le bien public, engagea le comte de Maure dans le parti de Paris. Durant le blocus, il fut le seul, tant il sait bien la guerre, qui, avec le coadjuteur, fut d'avis de donner bataille le jour que M. le Prince prit Charenton. Sur cela on fit les triolets que voici :

Je suis d'avis de batailler,
A dit le grand comte de Maure ;
Il n'est plus saison de railler,
Je suis d'avis de batailler.
Il les faut en pièces tailler,
Et les traiter de Ture à More.
Je suis d'avis de batailler,
A dit le grand comte de Maure.

Buffle à manches de velours noir,
Porte le grand comte de Maure ;
Sur ce guerrier il fait beau voir
Buffle à manches de velours noir !
Condé, rentre dans ton devoir,
Si tu ne veux qu'il te dévore.
Buffle à manches de velours noir
Porte le grand comte de Maure.

Bachaumont.

M. le Prince répondit ainsi :

C'est un tigre affamé de sang,
Que ce brave comte de Maure :
Quand il combat au premier rang,
C'est un tigre affamé de sang.
Il ne s'y trouve pas souvent,
C'est pourquoi Condé vit encore.
C'est un tigre affamé de sang
Que ce brave comte de Maure.

A la seconde conférence, après les demandes des

généraux et des autres chefs de Paris, on fit cet autre triolet à l'honneur du comte de Maure :

Le Maure consent à la paix,
Il la va signer tout à l'heure,
Pourvu qu'il ait quelques brevets,
Le Maure consent à la paix.
Qu'on supprime les triolets,
Et que son buffle lui demeure.
Le Maure consent à la paix.

Bautru.

Depuis, il devint, comme on le verra ailleurs, un des plus zélés partisans de M. le Prince.

CXIII

M. DE LISIEUX (1).

Philippe de Cospéan étoit d'une honnête famille de Mons, en Hainaut; il avoit du savoir. Il vint à Paris, où il enseigna la philosophie, et se mit à prêcher.

Un jour feu madame la marquise de Rambouillet, voulant passer le carême à Rambouillet, pria quelqu'un de lui chercher un prédicateur (2) : celui qu'elle avoit chargé de ce soin s'adressa à M. Cospeau (on l'appeloit ainsi, au lieu de Cospéan), qui lui dit : « Si

(1) Philippe de Cospéan ou Cospeau, né à Mons en 1568; évêque d'Aire en 1607, de Nantes en 1621, et de Lisieux en 1632, et mort le 8 mai 1646. Il avoit de la célébrité comme prédicateur. Bossuet lui dédia sa première thèse de philosophie. (*Histoire de Bossuet, par le cardinal de Bausset*, I, 18.)

(2) Julienne d'Arquenay, femme de Nicolas d'Angennes, seigneur de Rambouillet, belle-mère d'*Arthénice*. Ces deux dames de Rambouillet ont été confondues dans la note de la page 221 du tome III.

» elle se veut contenter de trois sermons par semaine, » je suis son homme. » Il y fut; et M. et madame de Rambouillet en prirent une telle amitié pour lui, qu'ils lui donnèrent la jouissance, sa vie durant, d'une terre de quinze cents livres de rente, dont il a joui effectivement toute sa vie.

M. du Fargis, leur neveu, fit son cours de philosophie sous lui; mais M. de Lizieux ne fut jamais son précepteur, ni de feu M. le marquis de Rambouillet, comme a dit l'auteur de *la Vie de M. d'Espernon* (1). L'estime qu'en faisoient M. et madame de Rambouillet le fit connoître. Feu M. d'Espernon le goûta, et lui fit donner l'évêché d'Aire. Le cardinal de Richelieu avoit fait amitié avec lui, et en fit cas toute sa vie. Comme il le connoissoit un homme franc et sans malice, il ne trouva point mauvais qu'il sollicitât pour M. de Vendôme, avec lequel, comme gouverneur de Bretagne, il avoit fait amitié, étant, comme il fut ensuite, évêque de Nantes, car son Éminence étoit persuadée qu'en pareil cas il en auroit autant fait pour lui.

Le cardinal souffrit tout de même qu'il s'attachât à la Reine. Cet attachement lui servit au commencement de la régence, car il étoit comme une espèce de ministre; mais le cardinal Mazarin prévalut, et le fit éloigner; quand il fit arrêter M. de Beaufort, M. de Cospéan logeoit à l'hôtel de Vendôme.

Quand on lui donna Lisieux, au lieu de Nantes, quelqu'un lui dit: « Mais vous aurez bien plus grande » charge d'âmes. — Voire, répondit-il, les Normands » n'ont point d'âmes. »

C'étoit un homme fort reconnoissant. Madame de

(1) Guillaume Girard, grand archidiacre d'Angoulême, mort en 1663.

Rambouillet raconte qu'il disoit les choses fort agréablement et fort à propos. Ayant sacré l'évêque de Riez, ce prélat l'en alla remercier : « Hélas ! mon-
» sieur, lui dit-il, c'est à moi à vous rendre grâces :
» avant que vous fussiez évêque, j'étois le plus laid
» des évêques de France. »

Une fois, en prêchant, il fit une digression fort longue : « Je sais bien, dit-il après, que cette digression
» n'est pas autrement selon les règles de Démosthène,
» de Cicéron, ni de Quintilien ; mais Dieu garde de
» mal Quintilien, Cicéron et Démosthène ! Je ne lais-
» serai pas de poursuivre. »

CXIV

LE MARÉCHAL DE GRAMONT (1).

Il est fils du comte de Gramont (2), gouverneur du Béarn, et qui eut un brevet de duc au commencement de la régence. C'étoit un méchant mari, au moins pour sa première femme (3), car, sur quelque soupçon, il la mit dans une chambre où le plancher en un endroit s'enfonçoit, et on tomboit dans un trou profond. Elle y tomba et se rompit une cuisse, dont elle mourut.

Comme le maréchal étoit fort jeune, il fut comme

(1) Antoine, troisième du nom, duc de Gramont, maréchal de France, né en 1604, mort à Bayonne, le 12 juillet 1678.

(2) Antoine de Gramont, deuxième du nom, comte de Gramont, de Guiche et de Louvigni, souverain de Bidache.

(3) Louïse de Roquelaure, fille du maréchal de ce nom. Il l'avoit épousée en 1601. Il se remaria en 1618 avec Claude de Montmorency-Bouteville.

accordé avec mademoiselle de Rambouillet, aujourd'hui madame de Montausier ; mais M. de Gramont, son père, voulut donner si peu, que M. et madame de Rambouillet ne s'y purent résoudre.

Son commencement fut à Mantoue ; il y acquit quelque réputation ; cependant il n'a jamais pu passer pour brave, quoiqu'en quelques endroits il ait payé de sa personne ; au contraire, la bataille d'Honnecourt, qu'il perdit, le décria si fort, que plusieurs vaudevilles, qu'on appeloit *les Lampons* (1), ayant été faits contre lui, on l'appela quelque temps *le maréchal Lampon.* On l'y traita de sodomite.

Monseigneur, prenez courage,
Il vous reste encore un page.
Lampons, etc.

On appela même de certains grands éperons des éperons *à la Guiche :* alors il ne s'appeloit que le maréchal de Guiche. On le fit général d'armée pour le faire maréchal de France. Tout son plus grand exploit, ce fut de prendre La Bassée, qui n'étoit rien en ce temps-là. Tout le monde fut surpris de lui voir sitôt donner le bâton ; mais il avoit épousé une parente du cardinal. Voici comme la chose se passa : le cardinal de Richelieu, voulant attraper Puy-Laurens, dit au comte de Guiche : « Je vous avois promis » mademoiselle Pont-Château la cadette, je suis bien » fâché de ne vous la pouvoir donner, et je vous prie » de prendre en sa place mademoiselle du Plessis-» Chivray. » Le comte de Guiche, qui a toujours été bon courtisan, lui dit « que c'étoit son Éminence » qu'il épousoit, et non ses parentes, et qu'il pren-

(1) Parce que la reprise étoit *Lampons, lampons, camarades, lampons.* (T.)

» droit celle qu'on lui donneroit. » Le cardinal l'avoit déjà fait mestre de camp du régiment des gardes après la mort de Rambure.

Le maréchal de Gramont n'a été souple que pour les premiers ministres, il est assez fier pour tout le reste. Il alla, à la vérité, comme les autres, voir Puy-Laurens, qui eut, au retour de Monsieur, six semaines du plus beau temps du monde. Cet homme faisoit le petit Dieu, et quand le comte de Guiche entra chez lui, le maréchal d'Estrées en sortoit qui ne s'étoit point couvert, quoique l'autre se fût toujours tenu couvert et assis. Il ôta à peine son chapeau de dessus sa tête et le coude de dessus sa chaise, pour le comte de Guiche. Il avoit le dos tourné au feu; le comte, voyant cela, prend un fauteuil, qu'il met au dos du sien, et, ayant le nez au feu et les pieds sur les chenets, il se mit à lui dire : « Monsieur, vous vous levez » bien tard, » et autres bagatelles semblables ; et puis s'en alla quand il le trouva à propos. Puy-Laurens étoit de la Marche, bien gentilhomme; il s'appeloit de L'Age, d'où vient qu'on a fait dire au cardinal de Richelieu une sotte pointe : « Si je vis, j'aurai *de* » *l'âge.* » * Le cardinal, qui savoit que Puy-Laurens étoit amoureux de la princesse de Chimay, se douta bien qu'il ne manqueroit pas d'écrire, et lui fit accroire tout ce qu'il voulut. Puy-Laurens étoit un grand homme, mais de mauvaise grâce; cependant, durant cette grande faveur, il paroissoit le mieux fait du monde à toutes les dames de la cour et de la ville.

Pour revenir au maréchal, M. le Grand l'ayant appelé en riant *ma Guiche*, l'autre l'appela *Cinq-Mars*. « Ah ! le Roi m'appelle bien *monsieur*, dit » M. le Grand. — Et moi aussi, » répondit le maré-

chal. Avec le cardinal de Richelieu même il gardoit toujours quelque ombre de liberté. Il s'est maintenu long-temps avec le cardinal Mazarin et M. le Prince tout ensemble. M. le Prince l'appeloit *le grand prince de Bidache*, et Toulongeon *le piètre prince de Bidache* (1) : c'est une belle terre du Béarn. Ce Toulongeon étoit des petits-maîtres ; c'est le plus grand *lésineur* de France, il n'a jamais un habit qui soit tout neuf. Il ne manque pas d'esprit.

Enfin le maréchal fut contraint de se retirer durant la *Fronderie*, ne pouvant se résoudre à être contre M. le Prince. Les gendarmes de Bordeaux pensèrent l'enlever, comme il alloit en Béarn ; il s'en plaignit hautement, et disoit : « Cela ne se feroit pas chez les » cannibales : je ne suis point armé contre eux, je » vais planter mes choux tout doucement. » On le trouvoit à dire à la cour ; il joue ; son train est toujours propre et en bon état ; lui est bien fait, mais il a la vue courte ; il est adroit et d'une conversation fort agréable.

Il dit en se couvrant : « Madame, vous l'ordonnez » donc, » quoique la dame n'y eût point songé. Il a dit d'assez plaisantes choses. Ayant trouvé en Champagne un garde d'Aiguebère, gouverneur du Mont-Olympe : « Qui êtes-vous ? lui dit-il. — Je suis garde » de M. d'Aiguebère. — Vous êtes donc *garde-fou ?* » Et tout le jour, en rêvant, car il est aussi rêveur qu'un autre, il ne fit que dire : « Garde d'Aiguebère, » garde-fou ; garde-fou, garde d'Aiguebère. » Il sera un an quelquefois à redire, quand il rêve, un bout de

(1) Le maréchal de Gramont et le comte de Toulongeon étoient frères, et on a vu plus haut que cette famille mettoit au nombre de ses titres celui de *souverain de Bidache*.

chanson, ou quelque autre chose qui lui sera demeurée dans l'esprit.

Des comtes d'Allemagne, qui s'appellent les comtes d'Olac, d'*Hohenlohe* en allemand, le vinrent saluer; ils étoient plusieurs frères, et comme en ce pays-là les cadets ont la même qualité que l'aîné, il en vint je ne sais combien l'un après l'autre; cela l'ennuya : « Serviteur, dit-il à messieurs les comtes d'Olac, » fussent-ils un cent. »

Un vicomte du Bac, de Champagne, qui fait l'homme d'importance, vouloit quelque chose du maréchal, et ne le quitta point de tout le jour; même il soupa avec lui. Après souper il ne s'en alloit point; le maréchal dit à un valet de chambre : « Fermez la porte, donnez » des mules à monsieur le vicomte, je vois bien qu'il » me fera l'honneur de coucher avec moi. — Ah! » monsieur, dit l'autre, je me retire. — Non, mordieu! » reprit le maréchal, monsieur le vicomte, vous me » ferez l'honneur de prendre la moitié de mon lit. » Le vicomte se sauva. Toute la province se moqua fort de ce monsieur le vicomte.

Un jour qu'on disoit des menteries, il dit qu'à une de ses terres il avoit un moulin à rasoirs, où ses vassaux se faisoient faire la barbe à la roue, en deux coups, en mettant la joue contre.

Il n'est pas autrement libéral; mais il refuse en goguenardant. Les vingt-quatre violons allèrent une fois lui donner ses étrennes. Après qu'ils eurent bien joué, il met la tête à la fenêtre : « Combien êtes-vous » messieurs? — Nous sommes vingt, monsieur. — Je » vous remercie tous vingt bien humblement; » et referme la fenêtre.

Il avoit un fripon d'écuyer, nommé du Tertre, qui un jour le vint prier de le protéger dans un enlève-

ment qu'il vouloit faire. « Hé bien ! la fille t'aime-
» t-elle fort? est-ce de son consentement? — Nenny,
» monsieur, je ne la connois pas autrement, mais elle
» a du bien. — Ah ! si cela est, reprend le maréchal,
» je te conseille d'enlever mademoiselle de Longue-
» ville, elle en a encore davantage ; » et sur l'heure il le chassa. Ce galant homme étoit filou, et enfin a été roué. Il étoit gouverneur de Gergeau (1) ; cela lui rapportoit quatre mille livres. Le curé au prône dit : « Vous prierez Dieu pour l'âme de M. du Tertre,
» notre gouverneur, qui est mort de ses blessures. »

Rangouze lui apporta un jour une belle lettre; il la reçut, et puis dit à un valet de chambre : « Menez
» monsieur à un tel, et qu'il lui donne ce que j'ai ha-
» bitude de donner aux gens de mérite. » On l'y conduit. Cet homme se met à rire, et dit à Rangouze qu'il n'avoit qu'à s'en retourner, et que rien et ce que M. le maréchal donnoit aux gens de mérite, c'étoit une même chose.

Quand il perd, il va, de furie, donner de la tête dans un panneau de vitres et s'en fait comme une fraise. Une fois il dit à d'Andonville, homme de service : « Mon Dieu, monsieur, votre nom de cloche me
» porte malheur. »

Il lui est arrivé quelquefois de jeter le reste de son argent par la chambre quand il perd. Ses pages et ses laquais se ruent dessus; il s'en repent aussitôt, et leur crie : « Pages, quartier ! »

(1) Gergeau, ou *Jargeau*, petite ville sur la Loire, à quatre lieues d'Orléans. On n'y voit plus de traces de château.

CXV

MADAME DE SAINT-CHAUMONT (1).

Feu madame de Montpezat, ayant reçu de grands avantages de son mari et étant demeurée veuve sans enfants, fit la fille aînée de feu M. de Gramont, sœur du maréchal, son héritière, mais à condition qu'elle épouseroit un des neveux de M. de Montpezat : or, ces neveux de M. de Montpezat étoient douze ou treize en nombre : M. de Tavannes, le comte de Castres, MM. de Saint-Chaumont, et autres. Cette fille venant en âge d'être mariée, on fit signifier à tous ces neveux, l'un après l'autre, la volonté de la testatrice, et on prit acte du refus. Tous la refusèrent, hors MM. de Saint-Chaumont. Ce n'est pas qu'elle ne fût bien faite, et d'humeur fort douce, comme elle l'est encore. Jamais rien n'a tant surpris les gens, car on croyoit qu'ils s'entretueroient à qui l'auroit, et tous ont épousé depuis des personnes qui ne la valent pas à beaucoup près. L'aîné Saint-Chaumont meurt en accordailles. Le cadet lui succède. C'est un homme fort bizarre, et qui ne la traite pas trop bien ; ainçois d'abord il lui donna de terribles présents de noces ; car il la poivra d'une belle manière. Depuis il a eu vingt fois des jalousies épouvantables et sans fondement. C'est une espèce de fou qui s'incommode. Sans elle, qui y met le plus d'ordre qu'elle peut, il seroit déjà ruiné. Depuis peu (1658, *en septembre*),

(1) Suzanne-Charlotte de Gramont, femme de Henri Mitte de Miolans, marquis de Saint-Chaumont ; elle mourut le 31 juillet 1688.

comme elle étoit ici, où il l'avoit laissée pour leurs affaires, il lui prit un accès de jalousie si furieux, qu'on écrivit à la dame que tout étoit à craindre pour elle si elle retournoit au pays. Il lui avoit écrit les plus cruelles lettres du monde, et les moindres choses dont il la menaçoit étoient de l'enfermer dans une tour. Après il vint ici, et l'on apaisa un peu sa fureur. On lui avoit prédit qu'il seroit cocu, cela faisoit une partie de ses fougues.

CXVI

LOUVIGNY, CHALAIS ET SA FEMME.

Le comte de Louvigny (1) étoit frère de père et de mère du maréchal de Gramont. C'étoit un original. Il fut des galants de madame de Rohan, et faisoit jouer mademoiselle de Rohan, sa fille, qui n'étoit alors qu'un enfant, à un grand *Malchus* (2) qu'il avoit. « C'est, disoit-il, pour lui faire connoître le vif.» C'étoit une gueuserie en habits qui n'eut jamais de pareille. On disoit qu'il eût mieux fait d'aller sans chausses et montrer tout ce qu'il portoit. Il n'avoit qu'une chemise et qu'une fraise; on les reblanchissoit tous les jours. Une fois que Monsieur, à qui il étoit, l'envoya quérir, il lui manda que sa chemise et sa fraise n'étoient pas encore blanches. Une fois qu'il se crottoit, on lui dit : « Vous gâterez tous vos » bas. — Vous m'excuserez, dit-il froidement, ils ne » sont pas à moi.»

(1) Roger de Gramont, comte de Louvigny. Il fut tué en duel, en Flandre, le 18 mars 1629.

(2) *Malchus*. On appeloit ainsi un coutelas. (*Dictionnaires de Nicot et de Trévoux.*)

Passe pour cela ; mais il a fait deux actions épouvantables en sa vie. En se battant contre Hocquincourt, aujourd'hui maréchal de France, il lui dit : « Otons nos éperons, » et comme l'autre se fut baissé, il lui donna un grand coup d'épée qui passoit d'outre en outre. Hocquincourt en fut malade six mois ; et comme on croyoit qu'il en mourroit, et qu'on lui parloit de pardonner, il dit qu'il lui vouloit bien pardonner s'il en mouroit, mais non pas autrement.

L'autre action fut une perfidie inouïe. Chalais vivoit avec lui comme avec son frère, et lui avoit rendu tous les services imaginables ; cependant ce fut Louvigny qui déposa contre lui à Nantes, et qui lui fit couper le cou. On accusoit Chalais d'avoir voulu débaucher Monsieur, et lui faire entreprendre une guerre contre le Roi (1).

Chalais avoit épousé une Castille, sœur de M. Jeannin de Castille, trésorier de l'Épargne, et veuve d'un comte de Chancy. C'est celle pour qui M. le Comte (*de Soissons*) fit battre Coppet. Voici comment cela se passa. M. le Comte étoit amoureux d'elle dans le temps qu'il commandoit à Paris, le Roi étant en Italie, et Monsieur en Lorraine ou en Flandre. Un nommé le baron de Coppet (2), sur le lac de Genève, fils de Bellageon, qui avoit été secrétaire du conné-

(1) On voit, en effet, dans le *Procès de Henri de Talleyrand, comte de Chalais* (Londres, 1781, in-12), que Louvigny déposa sur ouï-dire que Chalais avoit manifesté l'intention de tuer le Roi. Il ne porta pas loin cette iniquité, car il fut tué en duel trois ans après.

(2) Le château de Coppet, sur le lac de Genève. Cette terre qui étoit la propriété de M. Necker, appartient aujourd'hui à M. le comte de Staël, son petit-fils.

table de Lesdiguières, la trouva aux Tuileries avec Riquemont, écuyer de M. le Comte. Coppet avoit bu, il lui fit des insolences; Riquemont l'avertit qui elle étoit : Je la connois bien, j'ai des terres en Bourgogne auprès des siennes. M. le Comte sut la chose par Riquemont, et fit donner des coups de bâton à Coppet par Beauregard, son capitaine des gardes, lui qui pouvoit le punir bien autrement, commandant comme il faisoit. A quelque temps de là, Riquemont passa auprès de la maison de Coppet, en Dauphiné, dont M. le Comte étoit gouverneur. Coppet le fait appeler; Riquemont remit au retour. Son second alla avertir Coppet; celui-ci se cachoit de sa femme, mais elle lui dit : Ne vous cachez point de moi, je lierois la partie plutôt que de la rompre. Le second de Coppet désarma celui de Riquemont. Coppet ainsi eut l'avantage. Chalais tua Pongibaut, frère du feu comte du Lude, à cause d'elle; car, comme Pongibaut revenoit de la campagne en grosses bottes, Chalais lui fit mettre l'épée à la main sur le Pont-Neuf, et le tua. Bois-Robert, qui aime les beaux garçons, fit une élégie sur sa mort. Depuis d'Ecquevilly cajola madame de Chalais; et le grand-maître de La Meilleraye, comme nous avons dit ailleurs, fit de même. C'étoit une belle personne; présentement qu'elle ne songe plus à l'amour, on dit que c'est une bonne femme, mais qui a de plaisantes visions. Elle s'aime tellement qu'elle s'évanouit si elle vient seulement à souhaiter quelque chose qu'elle ne puisse avoir. On n'oseroit lui dire qu'une personne de sa connoissance est partie; elle songeroit aussitôt qu'elle ne pourroit la voir, s'il lui en prenoit envie.

Quand elle trouve quelque viande à son goût, ses

gens sont faits à lui en garder toujours un peu, de peur que, sur ressouvenance, il ne lui vienne envie d'en manger. Si on la convie à dîner, ils ne le lui disent que le lendemain, quand elle se lève, car cela l'inquièteroit toute la nuit; ainsi ils répondent pour elle, et puis ils lui signifient qu'elle dîne en ville, et qu'il faut se dépêcher.

Une fois elle avoit prêté un livre, ses gens le furent redemander le soir, disant : « Si madame a envie de » lire dans ce livre, et qu'elle ne le trouve pas, elle » sera malade. » Apparemment ses gens sont un peu fous aussi bien qu'elle, ou ils la dupent, et lui en font bien accroire.

Si elle est dans une chapelle à entendre la messe, un laquais garde la porte, car si on la fermoit elle s'évanouiroit. Elle craint étrangement l'obscurité; on n'oseroit lui dire qu'il fait brouée, ni qu'il ne fait pas clair de lune. Cependant cette femme, qui craint tant l'obscurité, a un cent de rideaux à ses fenêtres. Elle conte ses foiblesses elle-même, et dit qu'allant en Bourgogne, elle partit trop tard de la dînée, et que, de peur de demeurer la nuit par les chemins, elle fut au galop en croupe par la plus forte pluie du monde jusqu'au gîte. Elle ne fait point de visites et en reçoit beaucoup. On l'accuse d'avoir trouvé, pour subsister jusqu'ici, une fort plaisante invention ; c'est de faire semblant, deux ou trois fois l'année, de quêter pour quelque pauvre personne de qualité, mais qui ne vouloit pas être nommée; on lui donnoit beaucoup, et elle employoit ses quêtes à fournir à sa dépense.

Brion, aujourd'hui duc d'Anville, cadet de Ventadour, en devint amoureux, et d'abord parla d'épouser. Madame Pilou, qui vit qu'une fois il avoit manqué

de parole, et qui savoit qu'il avoit été capucin, dit à madame de Castille et à madame de Chalais que c'étoit un trompeur; elles ne la voulurent pas croire. Cela dura un an et demi, et jusqu'à ce que Monsieur se retirât en Lorraine. Un soir, il disoit à madame de Chalais : « Voilà tout préparé, nous nous marierons » demain; il faut, pour attraper madame Pilou, qu'on » ne le lui dise pas : vous l'enverrez quérir sur les » dix heures; je me tiendrai au lit; on tirera les ri- » deaux; vous lui direz : « Hé! ma bonne amie, que » tu avois raison! ce perfide s'en est allé. » Elle se » mettra à pester contre vous, et dira : « Je vous l'avois » toujours bien dit.» Et alors je me montrerai. » Cependant le lendemain il se trouva mal; il s'évanouit une autre fois, et cette femme s'y amusoit toujours, jusque là, qu'encore après lui avoir juré qu'il l'épouseroit le lendemain, il jeta aussi un grand soupir, et dit : « Je mourrai capucin; je me sens appelé. »

Il y a trois ou quatre ans qu'il étoit accordé avec mademoiselle d'Elbeuf, et il fit encore le malade. Pour Menneville, fille de la Reine, nous en parlerons dans les *Mémoires de la Régence.*

CXVII

LE PRÉSIDENT JEANNIN (1).

Il étoit fils d'un tanneur (2) d'Autun en Bourgogne. Ce tanneur avoit quelque chose, et l'envoya étudier à Paris. Jeannin fut fort débauché à Paris.

(1) Pierre Jeannin, né à Autun en 1540, mort à Paris le 31 octobre 1622.

(2) Ce tanneur étoit échevin de la ville.

Retourné en Bourgogne, il se marie avec la fille d'un médecin de Semur, qui avoit du bien honnêtement. M. de Guise tué, M. de Mayenne, gouverneur de Bourgogne, prend les armes. Jeannin se donne à lui, et le servit très-utilement en ses affaires.

Le président Jeannin, du temps qu'il étoit à M. de Mayenne, traita ce prince à Autun dans la maison paternelle, lui présenta son père, avec son tablier de corroyeur, en lui disant : « Monsieur, voilà le maî- » tre de la maison ; c'est lui qui vous traite. » M. de Mayenne le reçut à bras ouverts, et le fit mettre au haut bout.

Henri IV, maître de Paris, va à Laon ; Jeannin y étoit : on vint à parlementer, on ne put s'accorder. Le Roi lui cria que s'il entroit dans Laon, il le feroit pendre. Jeannin, de dessus le rempart, répondit : « Vous n'y entrerez pas que je ne sois mort, » et après je ne me soucie guère de ce que vous » ferez. »

M. de Mayenne ayant fait la paix, Jeannin se retire en Bourgogne, pour y vivre, dans une maison qu'il avoit acquise, en un lieu fort rude : sa raison est que ses amis l'iroient volontiers chercher là, et qu'il n'avoit que faire des autres gens. Henri IV l'envoya quérir, et lui manda que, s'il avoit bien servi un petit prince, il serviroit bien un grand roi. Il fut envoyé en Espagne pour traiter de la paix ; et, au retour, le Roi lui donna une charge de président au mortier, à Dijon ; voilà de quoi on l'a toujours appelé depuis *le président Jeannin*. Il vendit cette charge, et en maria sa fille à Castille, receveur du clergé, à qui la princesse de Conti avoit fait quitter la marchandise : il tenoit *les Trois Visages* dans la rue Saint-Denis. Il falloit que ce fût un galant homme ;

on dit qu'il mena un coche tout plein de ses voisins aux Pays-Bas à ses dépens, et qu'il fit si bien en achat de marchandises qu'il eut dix mille livres de bon de son voyage. Il faisoit tout chez la princesse de Conti. Jeannin donna à sa fille environ dix mille écus ; le plus gros mariage de Paris, en ce temps-là, étoit soixante mille livres. La folie des Castille depuis cela a été grande, avec leur vision de venir d'un bâtard de Castille ; et ils ne sauroient nommer leur bisaïeul, ni dire qui il étoit.

Le président fut après envoyé en Flandre (1), et après la mort de Henri IV il fut fait surintendant des finances pour la première fois, ensuite Barbin le fut. Après M. de Luynes y remit le président, à qui succéda M. de Schomberg, et le bonhomme se retira en Bourgogne, où il s'amusa à bâtir (2).

Il avoit un fils qui n'étoit qu'un fripon. Ce fils et un nommé La Fayelle se tuèrent tous deux en duel pour une nommée La Mauzelay, dont ils étoient amoureux. Le président, voyant cela, manda sa fille, qui étoit en Suisse avec son mari, qui y étoit ambassadeur, et il lui donna tout son bien, à condition que l'aîné de ses enfans s'appelleroit Jeannin. Ce bien n'étoit pas trop grand.

Ce bonhomme a bâti et débâti je ne sais combien de fois ses maisons ; cependant elles ne sont pas mal entendues pour le temps. Il y a un gros volume de

(1) Il fut chargé de missions très-importantes en Hollande, de 1607 à 1609, et ce fut principalement à ses soins que les Provinces-Unies durent le traité de juin 1609.

(2) Jeannin a bâti le château de Montjeu, qui, du temps de Bussy-Rabutin, appartenoit encore à la famille du président, comme on le voit dans les lettres du comte de Bussy.

ses négociations (1); c'étoit un grand personnage.

Il fit faire son tombeau dans la même église où est celui de son père avec son inscription de tanneur ; ils sont l'un tout contre l'autre.

Il a bâti Chaillot ; il a témoigné de la légèreté en ses bâtiments, car il a fait faire et défaire bien des fois une même chose.

Il renvoya à la Reine-mère une assez grande somme qu'elle lui avoit envoyée, et lui manda que durant la minorité de son fils elle ne pouvoit disposer de rien.

CXVIII

LE BARON DE VILLENEUVE.

C'étoit un gentilhomme de Toulouse, parent du grand-maître de Malte, de Paule (2). Il suivit le brave Givry à la guerre, et devant Laon, où Givry fut tué (3), il reçut un si grand coup de pistolet au visage, qu'il en perdit un œil, et ne voyoit guère clair de l'autre. Cela l'obligea à s'appliquer à l'étude. Il se faisoit lire : il avoit un homme pour le françois, un pour l'espagnol, et un autre pour l'italien, car il n'avoit jamais appris le latin.

(1) Les négociations du président Jeannin ont été réimprimées avec de grandes améliorations et additions dans la *collection Petitot*, 2e série, t. XI-XV.

(2) Antoine de Paule, cinquante-quatrième grand-maître, élu en 1623, mourut en 1636. (*Monument des grands-maîtres de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem*, publié par M. le vicomte de Villeneuve-Bargemont. Paris, Blaise, 1829, in-8°, II, 143.)

(3) Voyez l'*Historiette* de la princesse de Conti, (I, 125.)

Il se rendit avec le temps si savant dans ces trois langues, qu'il y avoit peu de gens qui les sussent mieux que lui et qui eussent lu plus de choses. Le comte de Cramail étoit de ses bons amis.

Il fut le premier ami de madame de Rambouillet, et elle dit qu'il lui a donné plusieurs fois de fort bons avis.

Étant à Paris pour un grand procès, il en prenoit tant de soin que ce fut par la voie de Toulouse qu'il apprit que son procès étoit perdu, et que sa partie avoit pris possession de la terre dont il s'agissoit.

Il étoit fort libéral, mais enfin il alla prendre la libéralité de travers, et bien d'autres choses aussi. Il se mit dans la tête que faire labourer ses terres, c'étoit un soin indigne d'un honnête homme. Ses terres en friche portoient des brandes (1), et il en faisoit faire des balais, et les envoyoit vendre à la ville. A ce petit jeu-là il se trouva bientôt endetté. Quand il se vit tourmenté de ses créanciers, il négocia avec eux pour en avoir composition ; ce que n'ayant pu obtenir, il se mit à les chicaner ; et comme il avoit l'esprit vif, et qu'il parloit facilement, il se rendit si habile, qu'il faisoit tout ce qu'il vouloit de ses juges, et je pense qu'enfin il fallut que ses créanciers s'accommodassent. Il a vécu plus de quatre-vingt-sept ou huit ans. Dans sa gueuserie, quand on prit le deuil de Henri IV, il porta son habit une fois plus que les autres, et disoit : « Je vous assure, je n'ai pas » le courage de quitter le deuil, quand je songe au » grand prince que nous avons perdu. »

C'étoit un homme fort vain. Avant ce coup qui le

(1) *Brandes*, sorte de broussaille qui croît dans les terres incultes.

défigura, il croyoit que les dames mouroient d'amour pour lui, et il s'imagina que Dieu lui avoit envoyé cette mortification afin qu'il n'eût plus tant d'avantage sur les autres hommes.

Un Italien, à l'hôtel de Rambouillet, ne pouvant trouver son nom, dit : « *Quel baron' perforato* (cicatrisé).

Il savoit un million de choses, et jamais ne tarissoit; il disoit fort agréablement ce qu'il disoit.

CXIX

M. DE CHAUDEBONNE,

ET M. D'AIGUEBONNE, SON FRÈRE.

Chaudebonne étoit de la maison du Puits-Saint-Martin, de Dauphiné. C'étoit le meilleur des amis de madame de Rambouillet. J'en ai déjà parlé plusieurs fois. Elle dit que c'étoit un homme admirable, et que personne n'a jamais vu plus clair que lui. Il étoit naturellement coquet. Il versa une fois dans un précipice; on avoit peur qu'il se fût rompu le cou; mais comme on fut à lui : « Cherchez, dit-il froidement » à ses gens, cherchez auparavant ma calotte. » Cela me fait souvenir de madame de Bonneuil, dont il est parlé dans l'*historiette* de M. d'Aumont, qui, tout en versant dans une rue, ne laissa pas d'achever à sa sœur un conte qu'elle lui avoit commencé.

Ce fut Chaudebonne qui mit Voiture dans le grand monde et qui l'introduisit chez Monsieur, à qui il étoit. Au retour de Flandre, Chaudebonne se jeta dans la dévotion; on voit, par des lettres de Voi-

ture, qu'il commençoit dès les Pays-Bas à prendre ce chemin-là (1).

Son frère aîné, M. d'Aiguebonne, a eu d'assez beaux emplois ; il a commandé dans la citadelle de Turin et a été ambassadeur en Savoie ; c'étoit une espèce de philosophe. Un de ses fils avoit inclination à être d'église, et un autre à être chevalier de Malte. « Bien, disoit-il, je fonderai une commanderie pour » l'un et une abbaye pour l'autre, car je n'entends » pas que M. le cardinal Mazarin m'en donne une. » L'aîné de notre maison a du bien, qu'importe » que mes enfants laissent de leur race ? et puis il y » a tant de confusion à cette heure ! J'ai marié ma » fille à un gentilhomme qui a trouvé moyen d'ache- » ter le marquisat de Varambon, ses enfants passe- » ront pour être de cette maison-là. »

CXX

NEUFGERMAIN (2).

Neufgermain est un pauvre hère de poète, fort vieux, mais fort droit, encore bel homme, qui depuis long-temps porte une grande *barbasse*. Il a toujours l'épée au côté, et il aime fort à faire des armes.

Il assassinoit autrefois tout le monde de ses maudits vers, quand M. le marquis de Rambouillet, car cet homme ne bougeoit de chez lui, lui conseilla,

(1) Voyez la 51e lettre adressée au cardinal de La Vallette.

(2) Louis de Neufgermain. Son portrait in-4° et en pied a été gravé par Brebiette. Il prenoit la qualité de *poète-hétéroclite de monseigneur, frère unique de Sa Majesté.*

pour voir si cela seroit plaisant, de faire des vers qui rimassent sur chaque syllabe du nom de ceux pour qui il les feroit. Il y en a un exemple dans Voiture; c'est cette pièce rimée en *da* et en *vaux*, à la louange de M. d'Avaux (1). Il en fit, et cela a souvent fait rire les gens.

Ce misérable fut si fou que de se marier, par *une licence poétique*, à l'imitation du poète Daurat (2). Il me souvient qu'on me contoit, dans la maison où servoit cette fille qu'il épousa, qu'en se regardant dans le miroir, elle disoit : « Faut-il qu'un vieillard » manie ces tétons-là ? » Cette femme a la plus méchante tête du monde ; sans elle il auroit ramassé quelque chose, car ceux pour qui il faisoit des vers, et ceux à qui il présentoit son livre imprimé, dont il avoit retenu tous les exemplaires, lui donnoient honnêtement ; mais cette enragée bat tous les jours quelqu'un et ruine le pauvre poète en procès criminels. Il n'est pas à se repentir de s'être mis dans la nasse ; il tâche de la faire aller en Canada, et, selon que cela va bien ou mal, il est gai ou mélancolique.

Avant que de se marier, il lui arriva une aventure admirable. Il avoit je ne sais quelle habitude *vituperosa* avec une nymphe de la rue des Gravilliers. Certain filou ne le trouva pas bon ; ils se querellè-

(1) Voici la première strophe de cette pièce :

L'autre jour Jupiter manda,
Par Mercure et par ses prevôts,
Tous les dieux, et leur commanda
Qu'on fît honneur au grand d'Avaux.

(*OEuvres de Voiture*, deuxième partie, p. 93, édition de 1660.)

(2) Charles IX ayant demandé à Daurat de quoi il s'étoit avisé de se marier si vieux avec une jeune fille : « Sire, lui répondit-» il, c'est une *licence poétique*. » (T.)

Digitized by Google

rent dans la rue; le filou, qui étoit jeune et vigoureux, prit notre poète par l'endroit où il y avoit plus belle prise, je veux dire par la barbe, et lui pluma tout le menton. Neufgermain, pour venger ce sacrilége, met l'épée à la main, blesse le filou, et l'eût tué, s'il ne se fût sauvé : le peuple, qui fut spectateur de ce combat, charmé de la bravoure d'un homme à grand'barbe, ne pouvoit assez l'admirer; et quand il fut parti, un vénérable savetier s'avisa de ramasser cette *vénérable* barbe, et la mit dans une belle feuille de papier blanc qu'il tenoit par les deux bouts; car il portoit trop de respect à cette belle relique pour la plier dans ce papier; elle y étoit tout de son long. En cet équipage il s'achemine à l'hôtel de Rambouillet, car Neufgermain s'étoit vanté d'y avoir bien des amis. On dînoit quand cet homme y arriva, et un laquais vint dire à M. de Rambouillet qu'un savetier de la rue des Gravilliers demandoit à parler à lui. « Un savetier de la rue des Gra- » villiers? répond le marquis tout étonné; il faut voir » ce que c'est; faites-le monter.» Le savetier entre, son papier à la main, et en faisant un nombre infini de *salamalecs*, s'approcha de la table, et dit qu'il apportoit la barbe de M. de Neufgermain. Neufgermain entre dans la salle à cet instant, et fut bien surpris de voir que sa barbe avoit fait plus grande diligence que lui.

Il y a deux ou trois ans que madame de Rambouillet lui ayant fait donner deux cents livres, par le moyen de M. Ménage, qui est bien avec M. Servien, surintendant des finances, elle s'avisa de faire une petite malice à Ménage. « Vous êtes obligé, dit-elle » au poète barbu, d'aller remercier M. Ménage; mais » je vous donne un avis; c'est l'homme du monde,

» après vous, qui aime le mieux à faire des armes ; » il ne l'avoue pas, à cause qu'il est d'église, si ce » n'est à des gens discrets, et il a toujours des fleu- » rets cachés derrière ses livres ; priez-le de faire » assaut contre vous. » Neufgermain prend cela au pied de la lettre, va chez Ménage, et lui fait le compliment. Ménage se met à rire. « Ne riez point, mon- » sieur, ajouta le poète, vous pouvez vous fier à » moi. » Et en disant cela il regardoit sur les tablettes s'il n'y avoit point de fleurets. Ménage, pour s'en débarrasser, fut contraint de lui dire qu'il avoit été saigné la veille, et qu'il falloit remettre la partie à une autre fois.

CXXI

MAITRE CLAUDE,

ET AUTRES OFFICIERS DE L'HOTEL DE RAMBOUILLET.

Neufgermain étoit le fou externe de l'hôtel de Rambouillet ; mais il y en a eu de *domestiques*, en assez bon nombre, car pour des gens aussi sages que M. et madame de Rambouillet, on n'en trouvera guère qui aient eu plus de fous à leur service. Je parlerai de quelques-uns dont on fait d'assez plaisants contes.

Maître Claude étoit de son état ferreur d'aiguillettes ; sa femme fut nourrice de mademoiselle de Rambouillet, depuis madame de Grignan. Cela fut cause qu'avec le temps il parvint à être argentier de la maison. Cet homme est un des hommes du monde les plus naïfs. Madame de Rambouillet s'en divertissoit quelquefois, et quand elle savoit qu'il avoit

été en quelque lieu, elle lui faisoit raconter ce qu'il avoit vu.

Quoique ce soit le meilleur homme du monde, il ne laisse pas d'aimer à voir les exécutions, et il disoit à sa mode « qu'il n'y avoit plus de plaisir à voir » rouer, parce que ces coquins de bourreaux étran- » gloient aussitôt le patient, et que si on faisoit bien, » on les roueroit eux-mêmes. »

Une fois il fut à la Grève pour voir le feu de la Saint-Jean, et ne se trouvant pas bien placé à sa fantaisie, tout d'un coup il prend sa course, et se va planter sur le sommet de Montmartre; après que tout fut fait, il retourne à l'hôtel. Madame de Rambouillet, qui sut qu'il avoit été voir le feu, le fait venir. « Eh bien! maître Claude, le feu étoit-il beau? — » Ardez, madame, lui dit-il; j'étois allé à cette Grève, » mais je ne voyois pas bien, et il me vint dans l'es- » prit que je verrois bien mieux de Montmartre. J'ai » pris mes jambes à mon cou, et j'ai été jusque là; » il y avoit belle place : j'ai vu le feu tout à mon » aise. Croyez-moi, madame, que vous feriez bien de » l'aller voir de là-haut; on n'y perd pas une fusée. »

Il mena une fois par la bride un cheval de louage depuis le Roule jusqu'à Rouen, sans avoir l'esprit d'en venir quérir un autre, puisque celui-là le laissoit à pied de si bonne heure.

Un jour qu'il avoit été voir le trésor de Saint-Denis, madame de Rambouillet voulut qu'il lui rendît compte de son voyage. « J'ai vu, lui dit-il, entre au- » tres choses *le bras de notre voisin.* » La marquise fut long-temps à rêver ce que ce pouvoit être; enfin elle lui demanda ce que cela vouloit dire. « Hé! ma- » dame, le bras de ce saint qui est au bout de cette » rue : le bras de saint Thomas. »

Durant le second siége de Thionville, on mangea un jour quelque ragoût à l'hôtel de Rambouillet. Chacun souhaitoit que le marquis de Pisani, qui étoit à ce siége avec M. le duc d'Enghien, en pût manger. « Ma foi! dit maître Claude, qui avoit tou-» jours des expédients admirables, vous n'avez qu'à » m'en faire mettre dans un plat, et je vous promets » que je le lui porterai jusqu'au bout du monde. Il » ne sera pas trop chaud; mais on le fera réchauffer » quand je serai arrivé. »

Une fois, parlant d'un homme, il disoit : « *De sa* » *nation* cet homme-là est orfèvre, » voulant dire *de sa profession*.

Madame de Rambouillet l'envoyoit souvent faire des messages, parce qu'il divertissoit tout ensemble celle qui l'envoyoit et ceux à qui il étoit envoyé.

Un jour elle lui donna un livre à reporter à M. Chapelain. « Je n'avois pas cru, lui dit M. Cha-» pelain, que madame la marquise me voulût faire » cette injure que de me renvoyer ce livre; dites-lui » que je le lui reporterai au premier jour. » Quelque temps après maître Claude, qui avoit remarqué que M. Chapelain avoit vu madame de Rambouillet, lui dit : « Madame, M. Chapelain vous a-t-il rapporté ce » livre, comme il avoit dit?—Non, répondit-elle.— » Ha! le galant! s'écria-t-il; ah! le drôle! je me » doutois bien que ce n'étoient que des compli-» ments. »

M. de Grasse (*Godeau*) étant enrhumé, madame de Rambouillet envoya maître Claude pour savoir de ses nouvelles. « Je vous assure, lui dit M. de Grasse » pour rire, mon pauvre maître Claude, mon ami, » j'ai été plus mal qu'on ne croit : j'ai pensé perdre » l'esprit.—Comment, monsieur, dit le bon argen-

» tier, vous avez pensé perdre l'esprit?—Oui, mon » cher.—Hélas! monsieur, c'eût été un grand dom- » mage; et à présent vous remettez-vous?—Oui, et » j'espère que ce ne sera rien, s'il plaît à Dieu; mais » ne le dites à personne, je vous prie.» Maître Claude va retrouver sa maîtresse, et lui dit « que » M. de Grasse se portoit assez bien pour le pré- » sent; mais, madame, ajouta-t-il, je ne sais plus à » qui on se fiera en ce monde; cet homme avoit » passé pour si sage!—Que voulez-vous dire? dit la » marquise en l'interrompant. — C'est, répondit-il » en s'approchant de son oreille, que ce n'étoit pas » qu'il fût enrhumé, mais c'est qu'il étoit fou.»

Un jour, comme madame de Rambouillet étoit à Rambouillet, on rendit le pain bénit, et on en présenta à tous ceux de la maison; mais maître Claude, qui croyoit qu'on ne lui en avoit pas présenté assez tôt, dit à celui qui le lui portoit : « *Porte-le au dia-* » *ble, je n'en ai que faire.* » La marquise, qui, comme nous l'avons dit, cherchoit à se divertir, et qui aussi ne vouloit pas qu'on fît d'insolence, le fit venir, et lui remontra qu'il devoit profiter de l'occasion qui s'étoit présentée de faire voir son humilité, et non pas scandaliser tout le monde comme il avoit fait: « Car, ajouta-t-elle, vous avez dit: *Portez-le au dia-* » *ble:* ne savez-vous pas qu'il ne le sauroit recevoir, » et que tout ce qui est bénit fait fuir les démons?» Elle lui dit encore bien des choses; enfin, après avoir bien écouté : « Il est vrai, dit-il, que j'ai tort; » mais, madame, après tout, où est-ce que l'on tien- » dra son rang, si on ne le tient dans l'église?»

Au commencement qu'il connut M. Conrart, il ouït dire à l'hôtel de Rambouillet qu'il avoit la goutte. Le soir même il va trouver Monsieur et Madame : « J'ai

» appris, leur dit-il, que ce pauvre M. Conrart a les » gouttes ; c'est dommage. Je sais, ma foi, par Dieu ! » (*c'étoit son juron*) une recette infaillible pour le » guérir ; il y a plus de trente rois qui la voudroient » savoir ; je la lui dirai pour l'amour de lui. — Eh » bien ! maître Claude, dit madame de Rambouillet, » allez-vous-en demain savoir de ses nouvelles de » ma part ; et puis, de votre part à vous, vous lui di- » rez votre recette.—Ah ! madame, reprit-il, ce sera » de votre part.—Non, dit-elle, de la vôtre ; il faut » qu'il vous en ait l'obligation.» Il y va, et après avoir fait les compliments de son maître et de sa maîtresse, il lui dit : « Monsieur, je vous dis à cette heure » de ma part que je vous veux guérir de vos gouttes ; » mon remède est infaillible ; ma foi, par Dieu ! il n'y » en a point de tel.—Hé ! dites-le-moi donc, maître » Claude, dit M. Conrart. — Pour l'amour de vous, » je vous le dirai ; je ne l'enseignerois pour rien à » un autre ; non, ma foi, par Dieu ! » Il haranguoit toujours et ne disoit point la recette ; enfin, lui dit-il : « Ayez une douzaine de cochets, et les élevez au » coin de votre feu ; quand ils seront en état d'être » chaponnés, prenez le plus gras, chaponnez-le » vous-même, et en lui tirant ce que vous savez du » corps, dites : *Je te donne mes gouttes, puissent-elles* » *jamais ne me revenir !* Puis recousez bien la plaie. » vous verrez insensiblement ce pauvre chapon » devenir entrepris de ses jambes, elles lui enfle- » ront, et vous vous sentirez allégé à mesure. »

Il est à cette heure concierge à Rambouillet, parce qu'il est devenu vieux. Madame de Rambouillet lui manda, il y a trois ou quatre ans, qu'il fît tout préparer, et qu'il auroit bientôt compagnie. Il crut que toute la cour y iroit ; et quand il ne vit que M. et

madame de Montausier et mademoiselle de Rambouillet : « Quoi ! leur dit-il, il n'y a que vous, et » j'avois pris tant de peine ! une autre fois je ne croi- » rai pas si *de léger.* »

Il racontoit un jour la comédie d'*Euridice* (1) que le cardinal avoit fait jouer en musique, et il disoit à une femme de chambre : « Vous voyez l'enfer, et là » vous voyez venir *Plutarque.* — *Plutarque?* reprit » cette fille; ne seroit-ce point Pluton ?—Pluton ou » *Plutarque*, dit maître Claude, qu'importe ! »

CXXII

SILESIE, ALDIMARI ET DUBOIS.

Un écuyer de M. de Rambouillet, ou plutôt un *quinola* (2), car c'étoit un homme qui le menoit, nommé Silesie, étoit une espèce de fou sérieux, qui ne trouvoit aucune difficulté à l'Apocalypse, et forgeoit les plus belles étymologies du monde. Entre autres, il disoit que *fauteuil* vient de ce qu'étant assis les uns auprès des autres, *l'œil faut*, et ne peut plus voir de côté, à cause de celui qui est assis auprès de vous. Il logeoit près de l'hôtel de Rambouillet avec sa femme et ses enfants. Un matin, tous ceux

(1) *Orphée, tragi-comédie-opéra en trois actes et un prologue.* Paris, Sébastien Cramoisy, in-4°. Cette pièce étoit en musique et en vers italiens, avec changements de théâtre et machines; elle fut représentée devant le Roi et la Reine-mère le 5 mars 1647.

(2) Ce terme, qui n'est plus connu qu'au jeu du reversi, étoit alors synonyme d'*écuyer*, celui qui conduit soit un homme, soit une femme. (*Dict. de Trévoux.*)

qui habitoient dans la même maison vinrent se plaindre à M. de Rambouillet, disant qu'il n'y avoit pas moyen de dormir avec cet homme. C'étoit en été, les puces l'incommodoient, il en prenoit à tâtons, et comme si ses ongles n'eussent pas suffi pour les punir dignement, il s'en alloit par l'escalier, et avec un gros marteau il frappoit sur les marches, croyant frapper sur les puces qu'il y avoit mises. Sur ce même degré, pour être puni où il avoit fait l'offense, il prit la peine de se rompre le cou quelques jours après.

Il y a eu un secrétaire, nommé Aldimari, qui n'étoit pas plus sage qu'un autre ; il faisoit les plus ridicules vers du monde, et a été si sot que de les faire imprimer (1). Il disoit, sur la mort du grand prieur de La Porte, que les anges, pour le recevoir quand il fit son entrée en paradis, avoient pris des manches de velours blanc à gros bouillons.

Il ne faut pas oublier un nommé Dubois, à qui M. de Rambouillet avoit fait apprendre le métier de brodeur. Il se fit capucin, puis portier de comédiens, et enfin revint à son premier métier. Au bout de dix ans, il s'avisa un matin d'aller voir la marquise, et lui dit : « Madame, je suis ravi quand je vous vois, » comme l'illustre Bassa (2) quand il voyoit son em- » pereur ; je ne savois comment faire pour avoir cet » honneur ; hier je passois devant votre logis, j'y vis » bien des carrosses dans la cour ; cela me donna » courage ; enfin me voilà, et pour refaire connois- » sance, je vous apporte une manche de la casaque » du Roi. »

(1) *Poésies de M. Aldimari, dédiées à monseigneur le duc de Schomberg*, in-4°. La bibliothèque de l'Arsenal en possède un exemplaire.

(2) Roman de mademoiselle de Scudéry. (T.)

Je ne saurois finir le chapitre des domestiques de l'hôtel de Rambouillet, sans dire que personne ne fut plus aimé de ses gens, ni des gens de ses amis, que madame de Rambouillet. Il y a deux ans ou environ, que M. Patru m'en rapporta un exemple illustre. Il soupoit à l'hôtel de Nemours avec l'abbé de Saint-Spire, qui est à M. de Nemours, alors M. de Reims. Cet abbé va souvent à l'hôtel de Rambouillet ; ils parlèrent fort de la marquise. Un sommelier, nommé Audry, qui étoit là, voyant que M. Patru étoit aussi des amis de madame de Rambouillet, se vient jeter à ses pieds, en lui disant : « Monsieur, » que je vous adore ! j'ai été douze ans à M. de Mon- » tausier ; puisque vous êtes des amis de la grande » marquise, personne devant le soir ne vous donnera » à boire que moi. »

CXXIII

VAUGELAS.

Je n'ai pas grand'chose à ajouter à ce que dit l'histoire de l'académie. M. de Vaugelas alla une fois chez M. de La Vieuville, surintendant des finances pour la première fois, pour tâcher d'être payé de sa pension. La Vieuville lui dit, de si loin qu'il l'aperçut : « Allez chez un tel. » Il y va, cet homme n'avoit pas ouï parler de lui ; il retourne. La Vieuville lui dit : « Allez chez Bardin. » Bardin n'en savoit pas pas plus que l'autre. A la troisième fois, La Vieuville lui dit : « Allez chez le trésorier de l'épargne qui est » en exercice, il y a arrêt pour cela.—Monsieur, ré- » pond Vaugelas, il ne faut point d'arrêt pour cela,

» c'est une pension.—Allez seulement, » dit La Vieuville. Il se trouva qu'il le prenoit pour l'agent du roi de Bohème, à qui, en ce temps-là, on fit toucher trente-cinq mille livres.

Toute sa vie le pauvre M. de Vaugelas, qui étoit crédule, a toujours donné des avis assez saugrenus. Une fois on lui persuada qu'il y auroit un grand profit à nourrir des anguilles dans un étang; il en vouloit demander le don au Roi. Il venoit tous les jours débiter à l'hôtel de Rambouillet des nouvelles où il n'y avoit aucune apparence, et il croyoit quasi tout ce qu'il entendoit dire.

Madame de Carignan, qui le connoissoit, le voulut avoir pour gouverneur de ses enfants, dont l'aîné, qui est mort à cette heure, étoit sourd et muet, et l'autre bègue, de telle sorte qu'il n'a pas la voix articulée; pour le troisième, aujourd'hui M. le comte de Soissons, il parloit; mais sa mère ne vouloit pas qu'il parlât, mais bien les autres. Alors il portoit la soutane. Elle les faisoit mener en visite; ils étoient tous deux comme des idoles. « Quelle destinée, di-» soit madame de Rambouillet, pour un homme qui » parle si bien et qui peut si bien apprendre à bien » parler, d'être gouverneur de sourds et de muets !» Un Catalan trouva l'invention de faire entendre l'aîné et de lui faire écrire aussi en italien passablement. Il lui faisoit dire quelques paroles. Dans son opération il ne vouloit point de témoins. On croit qu'en lui mettant les doigts, soit aux côtés, soit au gosier deçà et delà, et les genoux sur l'estomac, il lui faisoit prononcer certaines lettres et les assembler pour demander les choses les plus nécessaires; l'enfant sortoit tout en eau d'entre ses mains. Madame de Carignan fut si sotte que de chasser cet homme; elle

disoit qu'il étoit espion du roi d'Espagne auprès d'elle. Peut-être eût-il appris à parler à celui qui bégaie tant (1). Elle disoit que l'aîné parloit comme elle; or elle parloit comme quatre; mais elle mentoit *per la gola*.

Elle vouloit qu'on donnât mademoiselle d'Alais, aujourd'hui madame de Joyeuse, au prince Eugène sans le déclarer héritier. C'est elle qui a fait mourir ce pauvre M. de Vaugelas, à force de le tourmenter et de l'obliger à se tenir debout et découvert.

CXXIV

GODEAU, ÉVÊQUE DE VENCE.

M. Godeau (2), qu'on a appelé long-temps M. de Grasse, et qu'on appelle aujourd'hui M. de Vence, est d'une bonne famille de Dreux. Il a eu trente mille écus de partage. Il a toujours été fort éveillé, et sa belle humeur et son esprit ont servi à le faire passer partout; car pour sa personne c'est une des plus *contemptibles* qu'on puisse trouver; il est extraordinairement petit et extraordinairement laid.

Quand il étoit en philosophie, tous les Allemands de sa pension ne pouvoient vivre sans lui; il chantoit, il rimoit, il buvoit, et avoit toujours le mot pour rire. Il étoit fort enclin à l'amour, et comme il étoit naturellement volage, il a aimé en plusieurs lieux. Il fut pourtant assez constant pour mademoiselle de

(1) Il écrit en italien, et il a fort bien réglé sa maison. Il est amoureux, et sa maîtresse l'entend au mouvement des lèvres. (T.)

(2) Antoine Godeau, évêque de Vence, membre de l'Académie françoise, né vers l'an 1605, mourut en 1672.

Saint-Yon ; c'étoit une fille de bon lieu et bien faite, mais pauvre. Elle lui donnoit beau jeu, elle se laissoit baiser ; mais quelquefois elle étoit contrainte de sortir, à cause des saillies et des fureurs amoureuses qui prenoient à notre petit amant.

M. Conrart, son parent, et quelques-uns de ses amis, l'avoient comme retiré de cette amourette, quand les frères de la demoiselle firent une partie de promenade où on les mit tous deux à la portière, et il se renflamma plus que devant. Conrart dit qu'une fois, comme il étoit chez cette fille avec son parent, tout d'un coup, pour faire la jeunette, elle va dire : « Ah ! que je suis affligée ! maman m'a aver- » tie que j'ai vingt et un ans, il faudra que je jeûne » désormais. » Notez qu'elle avoit fait bien des péchés, si on offense Dieu en ne jeûnant pas dès qu'on a vingt et un ans. Enfin Godeau se guérit de son amour. En ce temps-là, il eut entrée à l'hôtel de Rambouillet : j'ai dit ailleurs par qui il fut introduit (1). On voit par les lettres de Voiture le cas qu'en faisoient madame et mademoiselle de Rambouillet et toute leur société, et comme Voiture en eut de la jalousie.

Peu à peu il se mit à travailler aux choses spirituelles, et il falloit qu'il y fût bien né, car je trouve qu'il a fait toute autre chose pour le créateur que pour les créatures. Le *Benedicite* le mit en grande réputation auprès du cardinal de La Valette, et ensuite auprès du cardinal de Richelieu, pour qui il fit après cette ode que Costar a censurée. Ses ouvrages plaisoient si fort à Son Éminence, qu'on disoit chez

(1) Voyez l'*Historiette de mademoiselle Paulet*, page 12 de ce volume.

lui, pour dire : Voilà qui est admirable : « Quand » Godeau l'auroit fait, il ne seroit pas mieux.»

L'évêché de Grasse, en Provence, ayant vaqué, il le demanda. Le cardinal ne vouloit point trop qu'il le prît; c'étoit trop peu de chose : il ne vaut que quatre mille livres; il y joignit Vence de six mille livres, dès qu'il le put, avec une pension de deux mille livres sur Cahors. M. Godeau négligea de faire faire l'*union* quand il le pouvoit, c'est-à-dire du vivant du cardinal, car c'est un des hommes du monde le plus diverti et qui pense le moins aux choses. Depuis, la communauté de Vence s'y est opposée, et les Jésuites lui ont fait tout du pis qu'ils ont pu, enragés de ce que l'assemblée du clergé l'avoit nommé pour faire l'éloge de *Petrus Aurelius*. C'est un livre de l'abbé de Saint-Cyran. Cela alla jusqu'à faire un libelle contre lui, où sa mine et sa petitesse étoient ce qu'on lui reprochoit le plus. Il fut assez sage pour ne point répondre. Enfin il a fallu traiter de Grasse (1) et garder Vence.

C'est un homme sans façon, bon ami, mais un peu trop brusque quelquefois. Il avoit fait beaucoup de vers d'amour. Un jour il les demanda à Conrart, à qui il les avoit tous donnés, et les brûla. Il s'en est pourtant sauvé quelques-uns de galanterie à l'hôtel de Rambouillet et entre les mains de M. de Montausier; mais ils ne valent pas ses vers chrétiens; j'entends ceux qu'il a faits il y a quelques années, car depuis quelque temps tout ce qu'il a fait est fort médiocre : vous diriez qu'il a toujours été condamné à faire un ouvrage en tant de temps. Pour un jour

(1) Il paroît que Godeau proposa l'évêché de Grasse à Gombauld, qui étoit presque protestant. (Voyez l'article de *Gombauld*.)

il fit trois cents vers, en stances de dix ; le moyen que cela soit bien ? Il a du génie, mais il n'a ni assez de savoir ni assez de force.

Pour subsister à Paris il a travaillé à des traductions, à des vies, à une histoire ecclésiastique ; tout cela sent l'homme qui ne pense pas à la gloire, ou qui n'y pense pas de la bonne sorte. Les bulles des deux évêchés, son peu d'économie et autres choses l'ont réduit à cela. Il a fait des prières pour toutes sortes de conditions ; il y en a une dont le titre est : *Prière pour un procureur et en un besoin pour un avocat.* Il a fait imprimer aussi des instructions aux curés de son diocèse.

On trouve que M. de Vence se gâte en prose comme en poésie ; tout ce qu'il fait est fait à la hâte, et je trouve qu'il commence à se relâcher sur la morale. Volontiers il prendroit un meilleur évêché quand il faudroit pour cela faire l'éloge du cardinal : en voici une preuve. Ayant fait l'oraison funèbre du feu premier président de Bellièvre, par une bassesse ridicule, il l'envoya à M. de Grignon, avant de le prononcer. Cet imbécile de Grignon, aujourd'hui M. de Bellièvre, y corrigea un endroit. Il y avoit : *La science, dit Plutarque.* « Cela ne sonne pas bien, di» soit cet âne de fils, il faudroit mettre : *La science,* » *au dire de Plutarque.*—Vous avez raison, lui dit » le petit Boileau (1), qui étoit présent, et il seroit » fort bon de le corriger : M. de Vence vous en au» roit obligation.—Vous m'en avisez ? » reprit-il ; et sur l'heure il envoie quérir une plume, et le corrige. Boileau, qui ne pouvoit quasi se tenir de rire, courut vite le conter à M. de Vence.

(1) Gilles Boileau.

CXXV

GOMBAULD (1).

Gombauld est de Saint-Just, auprès de Brouage, d'honnête naissance, mais cadet d'un quatrième mariage, et par conséquent avec peu ou point de bien. Le père vivoit de ses rentes, et il en vivoit si bien qu'il les mangeoit. Il ne faisoit que chasser et faire bonne chère, et enfin il s'acheva de ruiner en procès. D'ailleurs, ce garçon fut maltraité par ses cohéritiers, et faute d'avoir de quoi poursuivre, il n'en eut jamais aucune raison.

Son père, quoique de la religion, eut la foiblesse, se voyant chargé d'enfants, de consentir que celui-ci fût instruit dans la religion catholique, à Bordeaux, afin de le faire d'église. Il m'a dit, car il est huguenot à brûler, que naturellement il avoit de l'aversion pour la religion catholique, et que dès seize ans il cessa de lui-même d'aller à la messe et revint à nous, sans pourtant faire d'abjuration ni de reconnoissance, car il ne prétendoit pas nous avoir quittés, et choisissoit plutôt une religion qu'il n'en changeoit.

Il vint à Paris qu'il étoit encore fort jeune; il fit d'abord connoissance avec le marquis d'Uxelles (2), le rousseau. Cet homme avoit assez d'habitudes, et ne pouvoit bien faire les lettres dont il avoit besoin;

(1) Jean Ogier de Gombauld, de l'Académie française, mourut à l'âge de quatre-vingt-seize ans, en 1666.

(2) Jacques Du Blé, marquis d'Uxelles, gouverneur de Châlons, mourut en 1629. C'est le père du maréchal de ce nom.

et dans les desseins de mariage ou de galanterie qu'il pouvoit avoir, il se servoit de Gombauld pour cela, et lui entretenoit un cheval et un laquais.

Gombauld fit assez de vers pour Henri IV, qu'il n'a jamais montrés. Il dit que le Roi lui donnoit pension. La Reine-mère étant régente, elle le regarda fort, à ce qu'il dit, au sacre du feu Roi (1), où il étoit allé avec son rousseau. Mademoiselle Catherine, femme de chambre de la Reine, eut ordre de savoir de M. d'Uxelles qui il étoit. Catherine prit un autre rousseau pour M. d'Uxelles, et alla dire à la Reine : « Il dit qu'il ne le connoît point.—Cela ne se peut, » répondit la Reine, vous avez pris un rousseau » pour l'autre. » Enfin, elle en parla elle-même à M. d'Uxelles, et voulut voir des ouvrages de notre homme.

A quelque temps de là, Uxelles avertit Gombauld qu'on alloit faire l'état de la maison du Roi, et que c'étoit la Reine elle-même qui le faisoit. « Si cela est, » dit Gombauld, je ne m'en veux point inquiéter, il » en arrivera ce qu'il plaira à Dieu. » Il y fut mis pour douze cents écus. Uxelles le lui vint dire, et ajouta ces mots : « Vous aviez raison de ne vous pas tour- » menter, la Reine a assez de soin de vous ; je vou- » drois être aussi bien avec elle. » La Reine le cherchoit partout des yeux. La princesse de Conti lui dit qu'il étoit vrai que la Reine avoit de l'affection pour lui.

* Un jour il entra dans sa chambre ; elle étoit couchée sur son lit, la jupe relevée ; on lui pouvoit voir les cuisses ; car le lit n'étoit que de lacis. « Ah ! dit- » elle, où allez-vous ? » Persuadé d'être bien dans

(1) Du roi Louis XIII.

l'esprit de la Reine, il ne se hasarda jamais de faire quelque démonstration d'être son adorateur (1).

Il nie d'en avoir jamais été amoureux; mais bien d'une autre personne de grande qualité qu'il appelle aussi *Phillis* dans ses poésies (2); l'une est la grande

(1) Il semble que Gombauld ait voulu consacrer pour lui seul le souvenir de cette *royale* aventure dans un sonnet qu'avant la publication des *historiettes* on ne pouvoit pas comprendre.

Que vistes-vous, mes yeux, d'un regard téméraire?
Et de quoi, ma pensée, oses-tu discourir?
Quels divers sentiments me font vivre et mourir,
Me forcent de parler autant que de me taire?

Quelle innocente erreur, quel malheur volontaire
Se fait également redouter et chérir?
Étoit-ce pour me perdre, ou bien pour m'acquérir,
Pour m'être favorable, ou pour m'être contraire?

Quelle ruse d'amour, quel objet me surprit?
Souvent l'image seule en trouble mon esprit,
Et d'un extrême bien j'en fais un mal extrême.

Souvent je doute encore, et de sens despourvu,
Dans la difficulté de me croire moi-même,
Je pense avoir songé ce que mes yeux ont vu.

(*Poésies de Gombauld*, Paris, Courbé, 1646, in 4°, page 68.)

(2) Dans les quarante-huit sonnets adressés par Gombauld à Phillis, il est difficile qu'il n'y en ait pas quelques-uns d'applicables à Marie de Médicis, et surtout celui-ci, qui semble ne pouvoir convenir qu'à la Reine toute éclatante des gloires du couronnement :

Quel triomphe! ô mortels! quelle royale entrée!
Quel pompeux appareil brille de toutes parts!
On voit parmi les jeux de Bellone et de Mars
Les ministres sacrés d'Uranie et d'Astrée.

Là, sur tant de beautés de toute la contrée,
Phillis de ses beaux yeux fait sortir mille dards,
Et qui peut mériter quelqu'un de ses regards
Croit surpasser les fils de Saturne et de Rhée.

Tout marche et rend hommage à ses divins appas :

et l'autre la petite (1). Il accuse mademoiselle Catherine du peu d'avancement qu'il a eu; car il est persuadé que la Reine en tenoit, et que Catherine lui avoit avoué que la Reine ne l'avoit jamais vu sans émotion, parce qu'il ressembloit à un homme qu'elle avoit aimé à Florence. Catherine étoit une brutale; cependant elle gouvernoit les amours de la Reine. Elle disoit tout de travers; par exemple, à un ballet où l'on n'entroit que par billets, Uxelles dit à Gombauld : « J'en ai deux, j'en destine un à un tel, en » cas que vous en puissiez avoir d'ailleurs, sinon ce » sera pour vous. » Gombauld va à mademoiselle Catherine, et lui dit en parlant de cela : « Ce n'est » pas, mademoiselle, que j'espère voir le ballet; ce » n'est pas que je demande autrement un billet. » Elle crut qu'il n'en demandoit point (bien d'autres peut-être l'auroient cru); il falloit parler françois, et lui dire qu'elle prît la peine de dire à la Reine qu'il n'avoit point de billet, et la Reine lui en eût envoyé un tout aussitôt.

En une rencontre de voyage, il dit qu'il ne pouvoit suivre sans argent. La Reine lui dit : « Allez chez le » trésorier lui dire de ma part que j'entends que vous

Mais d'Amynthe sur tous elle conduit les pas,
Et d'un si doux objet n'est jamais détournée.

Flambeau de l'univers, qui vas tout allumant,
Dy-moy pour qui reluit cette heureuse journée :
Est-ce pour un monarque? ou bien pour un amant?

(*Poésies de Gombauld*, page 146.)

(1) Le sonnet quatre-vingt-quatre, qui commence par ce vers :

Allons, belle Phillis, le ciel nous favorise,

ne peut s'appliquer qu'à la *petite Phillis*. Il en est de même de beaucoup d'autres.

» soyez payé. » Le trésorier dit : « Monsieur, tout le » monde dit de même. Je demanderai ce soir à la » Reine ce qu'elle veut que je fasse ; venez demain » matin. » Il y alla : « Elle en a marqué deux, dit le » trésorier, vous en êtes l'un. » Il fut payé. Il dit que cela dura dix-huit mois, et que s'il eût eu des amis, on ne lui eût rien refusé ; mais que, depuis, la religion lui nuisit.

Il fit l'*Endymion* (1) durant qu'il étoit le mieux. Ce livre fit un furieux bruit. On disoit que la *Lune* c'étoit la Reine-mère ; et effectivement, dans les tailles-douces, c'est la Reine-mère, avec un croissant sur la tête. On disoit que cette Iris, qui apparoît à Endymion au bout d'un bois, c'étoit mademoiselle Catherine. La Reine témoigna de le vouloir entendre lire, car il avoit beaucoup de réputation, et effectivement c'est un beau songe. Pour lui, il y entend cent mystères que les autres ne comprennent pas, car il dit que c'est une image de la vie de la cour, et que qui le lira avec cet esprit y trouvera beaucoup plus de satisfaction (2). Il en avoit tant fait de lectures avant que de le faire imprimer, que M. de Candale, quand ce livre fut mis en lumière, dit que la deuxième édition ne valoit pas la première ; car il lit bien et fait bien valoir ce qu'il lit (3).

(1) *Endymion*. Paris, 1624, in-8°.

(2) En ce temps-là un garçon de Blois, nommé Duvivier, avoit fait une comédie en vers où il y avoit tous les idiomes de France ; le Gascon, qui étoit, comme vous pouvez penser, un capitan, disoit qu'il étoit aimé de toutes les belles ; et parlant des déesses, il dit de la Lune :

> Mais elle loge un peu bien haut,
> Et puis je la laisse à Gombauld. (T.)

(3) Il lut deux jours de suite l'*Endymion* à une compagnie où il y avoit une femme qui, après que cela fut fait, lui dit : « Mais,

Dès que Gombauld crut que la Reine lui vouloit faire cet honneur, il alla trouver madame de Rambouillet, qui a toujours été de ses amies, et la pria de lui vouloir dire son avis sur la manière dont il s'y devoit prendre : « Madame, lui dit-il, prenez que » vous soyez la Reine, et j'entrerai avec mon livre.» En disant cela, il va dans l'antichambre ; madame de Rambouillet se mordoit les lèvres de peur de rire. Il rentre un peu après avec des grimaces les plus plaisantes du monde, et à tout bout de champ il lui demandoit : « Cela sera-t-il bien ainsi? — Oui, mon» sieur, fort bien. » Il s'approche et commence à lire. « Madame, trouvez-vous ce ton-là comme il faut? » N'est-il point trop haut? est-il assez respectueux? » Et lui demandoit comme cela sur toutes choses. Elle dit qu'elle n'a jamais mieux passé son temps en sa vie; mais que, pour avoir un plaisir parfait, il eût fallu que quelqu'un les eût vus, et qu'elle l'eût su. Cependant je ne sais pas par quelle aventure tout ce soin fut inutile, car il dit qu'il n'a jamais lu *Endymion* à la Reine-mère.

Je ne sais si madame de La Moussaye, sœur du feu comte de La Suze, et mère de La Moussaye, le petit-maître, étoit cette petite *Phillis;* mais on croit qu'il a eu de grandes privautés avec elle, car il a toujours affecté d'en vouloir à des dames de qualité, et me faisoit excuse une fois de ce que dans ses poésies il y avoit des vers pour une paysanne (1). « Mais, di-

» monsieur, je ne vois point là cette *madame Yon* de qui on m'a» voit parlé. » (T.)

(1) C'étoit vraisemblablement le sonnet qui est à la page 138 des poésies de Gombauld, et qui commence par ce vers :

D'une beauté champêtre et d'une autre Aréthuse, *etc.*

» soit-il, c'étoit la fille d'un riche fermier de Xain-
» tonge, et elle avoit plus de dix mille écus en ma-
» riage. »

Cette pension de douze cents écus, dont il a été parlé ci-dessus, ne lui fut pas toujours continuée; dès le temps de la Reine-mère même, on lui en retrancha quelque chose, nonobstant la ressemblance avec cet amant florentin. Après l'éloignement de la Reine il lui dédia *l'Amaranthe* (1), et la lui envoya. « Ah ! dit-elle, je savois bien que celui-là ne m'ou-
» blieroit pas. » Madame de Rambouillet lui fit un soir une malice à propos de cette pièce : elle lui manda qu'elle l'iroit prendre pour le mener souper en ville. Elle le mena chez madame de Clermont, et après souper on le conduisit dans une salle où des petits enfants jouoient *l'Amaranthe*. Il pensa mourir; car il n'y a point d'homme si délicat sur ces sortes de choses, et il vérifia bien le proverbe qui dit : *Il enrage comme un poète dont on récite mal les vers*.

Il est grand et droit, et a assez de cheveux; quoique vieux, il a encore bonne mine; il est vrai qu'étant un peu ridé, il a tort de ne porter qu'un filet de barbe, cela est cause que dans la comédie de *l'Académie* il y a :

Gombauld, pour un châtré, ne manque point de feu (2).

Après l'éloignement de la Reine, il eut huit cents

(1) *L'Amaranthe de Gombauld, pastorale* en cinq actes et en vers, avec des chœurs et un prologue, dédiée à la Reine, mère du Roi. Paris, 1631, in-8°.

(2) *Comédie des Académistes*, par Saint-Évremont, acte 1er, scène 1re. Cette pièce a d'abord été publiée sous ce titre, en 1650, puis dans les OEuvres de Saint-Évremont on l'a intitulée *les Académiciens*.

écus du feu Roi; mais, quand la guerre fut déclarée, on ne paya plus de pensions poétiques. Il étoit dans une nécessité extrême, et n'en témoignoit rien. Par courage même, il étoit habillé à son ordinaire, car de tous les auteurs c'est quasi le mieux vêtu, quand M. Chapelain lui fit avouer qu'il ne savoit plus de quel bois faire flèches, et par le moyen de Bois-Robert lui fit rétablir la moitié de sa pension, c'est-à-dire quatre cents écus. Le chancelier, pour qui il avoit fait quelque chose, lui en donna deux cents sur le sceau. Il voulut absolument que cette pension de quatre cents écus fût sur l'état du Roi, quoiqu'il eût été bien mieux payé du cardinal; pour celle sur le sceau, il la tenoit pour deniers royaux; il disoit pour ses raisons qu'il ne recevoit que de son prince.

Comme Bois-Robert travailloit à cette affaire, il montra des vers de sa façon à Gombauld, qui, toujours tout d'une pièce, lui choqua tout ce qui ne lui sembloit pas bon, sans avoir égard au temps. Bois-Robert, instruit de l'humeur du personnage, prit cela comme il le falloit, et en un endroit où Gombauld disoit : « *Je ne m'y suis pas accoutumé* (c'est » une de ses façons de parler), — Hé! mon cher mon- » sieur, lui dit Bois-Robert en se mettant quasi à » genoux, je vous prie, accoutumez-vous-y pour l'a- » mour de moi. »

Ce fut en ce temps-là que Gombauld fit le panégyrique du cardinal de Richelieu (1) et l'ode au chancelier (2), qui n'étoit alors que garde-des-sceaux. Dans le panégyrique il y a de beaux vers; mais le corps n'en est pas bon. Pour l'ode, elle est fort ob-

(1) *Poésies de Gombauld*, p. 159.
(2) *Ibid.*, p. 173.

scure. On la censura un peu à l'Académie quand il la montra. Lui, qui met toujours les choses au pis, dit tout franc que c'étoit envie, et que M. le cardinal leur fit dire que cela n'étoit pas bien de témoigner ainsi de l'aigreur, et qu'il falloit reprendre avec un esprit de douceur et de charité. On dit qu'il prit cela de travers, et quand on lui dit sur ce vers aux Muses :

Allez sur les bords de Céphise (1),

qu'il n'avoit rien à commander aux neuf doctes sœurs, ce ne fut que pour rire et le faire donner dans le panneau.

Il croit toujours qu'il a mille ennemis qu'il n'a point. Il m'a dit que, de rage de ce que l'*Endymion* réussissoit, un homme l'avoit jeté dans le feu. Son caractère est l'obscurité, et cependant il croit être l'homme du monde le plus clair. Il fut si têtu, qu'il ne voulut jamais ôter du commencement de ses poésies un sonnet que l'on n'entend pas, et qui n'a pas servi au débit de son livre ; il l'entendoit lui. « Et puis, di- » soit-il, je l'ai fait pour être à la tête (2). » Il y avoit je ne sais quoi, comme une espèce d'avant-propos, qu'il vouloit que M. d'Enghien prît pour une lettre dédicatoire, quoiqu'il ne le nommât point, et que cela ne lui fût point adressé.

Ses vers, pour l'ordinaire, ne vont point au cœur ; ils ne sont point naturels ; puis il y a grand nombre de sonnets, et pour bien rimer il tire souvent les choses par les cheveux. Ses vers de ballets et ses épi-

(1) Premier vers de l'ode au chancelier Séguier.

(2) Ce sonnet est un amphigouri presque inintelligible dans lequel le poète semble adresser à la Reine des hommages mystérieux.

grammes valent mieux ; mais ce qu'il a fait de meilleur en vers et en prose, ce sont ses ouvrages chrétiens. Il n'y a ni sel ni sauge à ses lettres imprimées, qu'il croit être autant de chefs-d'œuvre.

Je crois que c'eût été un grand personnage s'il eût été évêque ; aussi M. de Vence lui voulut-il un jour transporter son évêché. « Et je suis assuré, lui dit-il, » que je n'y perdrai pas (1). »

Ce qui l'a le plus rebuté, ç'a été de voir que ses *Danaïdes* (2) eussent si mal réussi ; elles eussent été plus propres à Athènes qu'à Paris. Le libraire le pensa faire enrager en lui disant : « Pour vos *Da-* » *naïdes*, elles passeront avec vos autres ouvrages. » Madame Cornuel disoit en sortant : « Je veux de- » mander la moitié de mon argent ; je n'ai entendu » tout au plus que la moitié de la pièce. » C'est tout ce qu'il pourra faire que de vivre ; son petit volume d'*Épigrammes* réussit mieux.

Il n'a jamais voulu imprimer *les Danaïdes ;* le cardinal les voulut voir. Bois-Robert avoit étourdiment donné rendez-vous à Serisay, qui avoit fait la moitié d'une tragi-comédie qu'il n'acheva point, et à Gom-

(1) Il est vraiment extraordinaire que Godeau, évêque de Vence, ne pouvant conserver deux évêchés, en ait proposé un à Gombauld, qui, comme le dit Tallemant, étoit *huguenot à brûler?* Il suffit de parcourir les *Traités et Lettres* de Gombauld, *touchant la religion*, pour reconnoître qu'il participoit au moins aux erreurs de Luther. Ces Traités sont contenus dans un petit volume, dont Conrart a été l'éditeur. Il est *à la sphère*, comme quelques Elzévirs, et a été imprimé à Amsterdam, 1669, petit in-12.

(2) *Les Danaïdes, tragédie*, par M. de Gombauld. Paris, Courbé, 1658, in-8°. Cette pièce est dédiée au surintendant Fouquet ; elle n'étoit pas imprimée au moment où Tallemant écrivoit ceci.

bauld tout ensemble, et quand ce vint à lui, le cardinal étoit las d'entendre lire.

C'est le plus cérémonieux et le plus mystérieux des hommes. Il a découvert, dit-il, le secret de faire des sonnets facilement, et s'il l'eût su plus tôt, il en eût autant fait que Pétrarque. Il n'a garde de le dire ce secret, car je crois qu'il n'en a point; quand il lui est arrivé de faire un sonnet en commençant par la fin, il dit que c'est ainsi qu'il faut faire; quand, au contraire, il n'a fait la fin qu'après tout le reste, il soutient qu'il ne faut jamais commencer par la conclusion. Il sait aussi un secret pour jeter son homme à bas à la lutte; il en sait un autre pour lui faire sauter le poignard des mains; mais il ne le vous dira pas.

Il a cru que M. Arnauld, le maréchal de camp, lui a toujours voulu un peu de mal depuis qu'aux champs il lui donna une botte en faisant des armes. Il s'est battu, dit-il, quatre fois en duel; il disoit même qu'il s'étoit battu deux fois en une heure, et, parlant de cela avec plaisir, il s'en vantoit. S'étant trouvé à la campagne, en lieu où l'on couroit la bague, il gagna le prix sans l'avoir jamais courue. Il a bien dansé, à ce qu'il dit; pour moi, je ne lui trouve rien de naturel; et madame de Rambouillet dit que, quoiqu'il chante de sa vieille cour, les gens n'étoient point faits comme lui, et qu'il a toujours été unique en son espèce; j'entends aux habits près.

Il se piquoit de bien danser et de bien faire des armes; et souvent il lui est arrivé de *pantalonner*, et de se mettre en garde devant ses plus familiers. Une fois même il se battit dans sa rue: c'étoit contre un homme qui l'avoit querellé sur un logement qu'ils prétendoient tous deux; il lui dit: « Passez à telle » heure devant ma porte, je sortirai avec une épée. »

Il fit lâcher le pied à l'autre ; et il disoit en racontant cela que ses voisins disoient : « Quoi ! cet homme » qui choisit les pavés, qui marche si proprement ! » Il poussoit l'autre dans les boues et ne se soucioit pas de se crotter. Ils furent séparés (1).

Il dit qu'il auroit inventé la musique de lui-même, si elle n'avoit été inventée. En effet, il a appris à jouer de la mandore (2), et en jouoit admirablement bien, à ce qu'on m'a dit ; mais comme cet instrument n'est plus guère en usage, il l'a laissé là ; auparavant même il falloit bien des cérémonies pour le faire jouer.

Madame de Rambouillet l'appeloit *le beau Ténébreux* (3). J'ai dit qu'il étoit cérémonieux. Madame de Rambouillet se repentit bien de l'avoir mené (4) en une promenade, à Lisy, à Monceaux et ailleurs ; car il falloit livrer bataille toutes les fois qu'on se mettoit à table ou qu'on montoit en carrosse. En effet, il est très-incommode sur ce chapitre-là, et croit avoir dit une belle chose quand il a répondu à ceux qui lui disent qu'il est trop cérémonieux : « Ce » n'est pas que je le sois trop, mais c'est qu'on l'est » trop peu à présent. »

A table, il seroit plutôt tout un jour à frotter sa

(1) Ce dernier alinéa répète un peu le précédent. Il est porté sur la marge du manuscrit, et est postérieur à la rédaction du texte principal.

(2) C'étoit une espèce de petit luth à quatre cordes.

(3) Par allusion au roman de l'*Amadis de Gaule*.

(4) Chez M. de Montlouet d'Angennes. On verra sa manière de conversation par ce que M. de Montlouet m'a dit : « Gom- » bauld disoit que c'étoit le pays du diable, à cause que la ri- » vière s'appelle Oureq, *Orcus ;* Cussy là auprès, c'est le *Cocyte*, » parce qu'il y a une terre qui se nomme *Averne*. » (T.)

cuiller que de toucher le premier au potage. Je sais toutes ses façons, car je l'ai mené et le mène encore quand je puis à Charenton. Il ne vouloit point se mettre dans le fond, parce, disoit-il, que les gueux le prendroient pour le maître du carrosse. Il a une chose bonne dans sa cérémonie, c'est qu'il ne se fait jamais attendre; mais il est si peu comme les autres gens, et il vous embarrasse tellement par la peur de vous embarrasser, qu'il faut avoir de la charité de reste pour s'en charger.

Il est propre jusqu'à marcher proprement; il veut choisir les pavés et aller seul. Madame de Rambouillet dit qu'il n'y a rien de plus plaisant que de voir son embarras quand quelque dame le salue par la ville. Il veut la reconnoître; il veut faire la révérence de bonne grâce, et en même temps il veut prendre garde à ses pieds; tout cela ensemble lui fait faire une posture assez plaisante. * Il s'est mis dans la tête certaines choses qui ne servent qu'à le tourmenter, comme par exemple il dit qu'il connoît les mœurs et la qualité des personnes à voir leurs portraits, parce, dit-il, que dans leurs portraits leurs traits se voient bien mieux qu'à voir la personne, qui peut souvent changer de posture. Il dit plusieurs exemples de ces jugements (1).

(1) Cette pensée paroît avoir inspiré à Gombauld l'épigramme suivante :

Alain, pourquoi te fais-tu peindre?
Ton portrait, qui ne sçait point feindre,
T'accuse trop visiblement.
Pour que l'on te connoisse et sans que l'on te nomme,
On dit, à le voir seulement :
C'est le portrait d'un méchant homme.

(*Épigrammes de Gombauld*, Paris. Augustin Courbé. 1657, in-12, p. 55.)

On lui a fait deux méchants tours en sa vie, l'un le prenant pour un autre, et l'autre pour rire. Le premier, ce fut quand on le prit pour ce fripon de Combauld, père du baron d'Auteuil. Le commissaire, un petit coquin, lui dit qu'il falloit aller parler à M. le lieutenant civil. C'étoit du temps qu'on avoit tué le duc de Fronsac devant Montpellier, et que les Huguenots couroient quelque péril à Paris. Il étoit au lit; il se lève, on le mène; le créancier étoit sur le chemin, là auprès, qui reconnut la bévue. Notre homme, maltraité par le commissaire, qui lui avoit fait mille insolences, lève la main pour lui donner un soufflet, mais un sergent la lui retint. Le créancier lui demanda pardon, le ventre à terre.

La seconde fois voici ce que ce fut. Lui et Boutard étoient tous deux amoureux d'une mademoiselle de Gouy, fille d'esprit. Un jour Gombauld avoit un bas de soie vert-de-mer : on s'en étonna ; et, entre autres, Boutard, qui le vouloit décrier, se récria fort sur ce bas de soie : « Oy ! dit-il, savez-vous bien que c'est la » couleur de la mer, des cieux, de l'arc-en-ciel, etc. ? » En ce temps-là, Videl, secrétaire du connétable de Lesdiguières (celui qui en a écrit la vie) (1), faisoit un méchant roman nommé *Mélante*, et demandoit à tout le monde quelque aventure pour y fourrer. Boutard lui dit qu'il y falloit mettre un *Traité des couleurs*, et qu'il lui fourniroit de belles pensées sur le vert-de-mer. Il fait après que mademoiselle de Gouy les demande au long par écrit à Gombauld. Boutard en prend copie, et les donne à Videl, qui les imprime mot pour mot. Boutard, voyant cela, fait une affiche, qu'il fait imprimer et afficher au coin de la rue où

(1) *Histoire de la Vie du connétable Lesdiguières, par Louis Videl, secrétaire dudit connétable.* Paris, 1638, in-folio.

logeoit Gombauld. Voici ce qu'il contenoit : *Quiconque aura trouvé un sac à conceptions où il y a des pensées sur le vert-de-mer, le porte à Jean Gombauld, Xaintongeois, logé rue des Etuves, à l'enseigne du Barillet, à la troisième chambre : il aura un écu pour son vin.* Racan s'en alla bonnement voir Gombauld : « Je viens vous consoler, lui dit-il. — Moi? » il ne m'est, grâce à Dieu, rien arrivé, » répond gravement Gombauld, et comme un homme surpris de ce compliment. « Hé quoi! reprit l'autre, n'avez-» vous pas perdu votre *sac à conceptions?* » Voilà comme Gombauld sut qu'on l'avoit joué.

Boutard, qui est une peste, ne s'en tint pas là; car il entreprit de prouver que Gombauld, qui se piquoit de n'aimer qu'en bon lieu, cajoloit une petite cale (1) crasseuse; que fait-il? Il gagne cette cale, et la fait aller dans la chambre de Gombauld, comme il étoit dans un petit cabinet; Boutard y fait entrer cette fille, et puis les y enferme tous deux; après il fait venir un homme qui étoit à mademoiselle de Gouy, et, ouvrant le cabinet, lui fait voir Gombauld et la cale; à la vérité il ne les y laissa pas long-temps. Notre homme s'en fâcha tout de bon, mais enfin il fallut bien s'apaiser.

A sa mode il cajole tout ce qu'il rencontre. Je lui ai vu dire des douceurs à notre femme de charge, qui n'étoit ni jeune ni avenante. La femme de Courbé

(1) On appeloit *cale* une jeune paysanne, à cause de la cale qui lui servoit de coiffure. En voici un exemple :

Le clerc d'un procureur, assez gentil garçon,
Qui depuis peu faisoit la charge principale,
Racoustroit quelquefois une assez jolie *calle*,
Servante du logis, d'assez bonne façon, etc.
(*Cabinet satyrique*, Paris, Pierre Billaine. 1618, page 662.)

(*son libraire*) alla chez lui un jour; il n'y a pas d'araignée au monde qui ne soit plus jolie qu'elle; il lui en conta, et après il disoit : « Je vous assure, elle » écoute bien. » Il cajole à mon goût d'une façon qui n'est nullement naturelle, ou, si elle l'est, ce n'est qu'à lui seul; cependant il croit raffiner, et a toujours la cour à la bouche, mais la belle cour, et pour celle-ci il dit de la plupart des femmes qu'il voit : « Elles auroient besoin de deux ans de cour. »

Une de ses plus grandes foiblesses, c'est de craindre qu'on ne le traite de gueux. Il n'a jamais voulu que ses amis l'assistassent; et une fois depuis la régence, car le feu Roi, après la mort du cardinal de Richelieu, raya de sa main toutes les pensions, on fut contraint de le quêter, et après on lui fit accroire qu'on avoit trouvé moyen de toucher cela de l'argent du Roi. Ce n'est pas que je trouve étrange qu'il ne veuille pas recevoir indifféremment de ses amis; je voudrois seulement qu'il choisît entre tous, et qu'il regardât s'il y en a quelqu'un à qui il veuille avoir une si grande obligation; mais il n'en veut pas prendre le soin, et s'attend un peu trop à la Providence.

Il a vendu quelques ouvrages. J'ai aidé en ce que j'ai pu à faire quelque chose pour lui; mais M. d'Agamy y a plus servi que personne, jusques à cette heure, ou peu s'en faut; par le moyen de quelque affaire, il lui faisoit avoir quelque chose de sa pension.

Un peu avant le blocus de Paris, Chapelain et Esprit, voyant que madame de Longueville goûtoit fort ses ouvrages, firent en sorte que, du consentement de M. de Longueville, elle offrit de lui donner six cents livres de pension, je pense. Ce bonhomme, qui en avoit besoin, n'en vouloit pas, lui pourtant qui

n'avoit que les deux cents écus du sceau : ce n'étoient point bienfaits du Roi ; on eut une peine enragée. Il appeloit cela une servitude ; que jusque là il avoit pu se vanter qu'il avoit été libre, qu'il étoit l'homme libre du Roi, et que c'étoit, s'il l'osoit dire, en cette qualité-là qu'il en recevoit pension. On découvrit que ce qui le fâcha le plus, c'étoit de n'avoir que six cents livres où M. Chapelain avoit deux mille francs, et qu'il eût été plus satisfait qu'on eût mis quatre cent écus, et qu'on ne lui en eût donné que deux cents. Il fit des vers à la femme et au mari, et il a eu bien du mal au cœur d'avoir fait, ce lui semble, des lâchetés ou des bassesses pour rien. Conrart le traita comme un enfant ; car c'est un homme hargneux ; depuis, Gombauld ne l'a aimé en façon quelconque (1), et d'autant plus qu'il n'a jamais touché un sou de cette belle pension, et que, durant le blocus, madame de Longueville ne s'informa pas seulement si ce pauvre homme avoit du pain. Le chancelier, cette fois-là, fit l'honnête homme, car de Saint-Germain il eut soin de lui faire payer sa pension. Gombauld l'en remercia en vers, et c'est une des meilleures choses qu'il ait faites. Pour moi, je le sers de tout mon cœur, car je sais que toutes les grimaces qu'il fait ne viennent que d'un bon principe, qu'il a du cœur et de l'honneur, et ne feroit pas une lâcheté pour sa vie. C'est un homme à sécher auprès du sac d'argent qu'on lui auroit mis sous son chevet : il diroit qu'on le prend pour un gueux.

Il se plaint sans cesse, et quelquefois de bagatelles, car il a une grande santé. Il m'a conté vingt fois, comme une adversité horrible, que la pluie l'avoit pris en revenant de chez M. Conrart.

(1) Il dit que Conrart et Chapelain sont des cabaleurs. (T.)

M. de Châteauneuf ayant eu les sceaux, sa pension sur le sceau fut rétablie à la prière de mesdames de Chaulnes-Villeroy, Rhodes, Bois-Dauphin et Leuville (1). Il fut fort empêché comment les louer toutes quatre : « On dira, disoit-il, que c'est un *quatorze* » *de dames* (2). »

Ce fut Conrart qui l'avertit que le trésorier du sceau avoit de l'argent à lui donner de la part de M. de Châteauneuf : il y fut. Conrart lui demanda : « Hé » bien ? — Ce trésorier brutal, répondit-il, m'a voulu » faire accroire que je ne savois pas écrire. Il m'a » dit... — Mais avez-vous touché ? — Il n'y a que » moi qu'on traite ainsi !... — Mais avez-vous tou- » ché ? » On eut bien de la peine à lui faire dire oui. Cet homme lui avoit dit qu'il n'y avoit pas de sens à sa quittance ; elle n'étoit pas à sa mode. « J'ai honte » disoit-il, d'avoir reçu seul ; d'autres qui le méri- » tent mieux n'ont rien eu : il me semble que je le » leur escroque. »

Il est un peu infatué du Parnasse, et répondant en qualité de directeur de l'Académie à la harangue de l'abbé Tallemant qu'on recevoit, il lui dit : « Qu'il » pouvoit désormais regarder les autres hommes » comme les yeux du ciel regardent la terre. »

Pellisson, qui a fait peindre quasi tous ses amis, vouloit avoir son portrait ; jamais on n'en put venir à bout. Madame de Rambouillet l'en pressa en vain. Il dit « que du Monstier en avoit fait un autrefois, » qui étoit l'ombre infernale de Gombauld. » Cependant du Monstier disoit en le montrant : « Voilà le

(1) Bensserade y eut beaucoup de part. (Voyez l'article sur *Bensserade*.)

(2) Expression du jeu de piquet.

» divin Gombauld. » Et on disoit que du Monstier étoit *Pisandre* dans l'*Endymion*. Il disoit que ce seroit la décrépitude de Gombauld, et dit à madame de Rambouillet qu'il n'avoit pas dormi depuis qu'elle l'en avoit pressé, et que, si elle continuoit, il se priveroit plutôt du plaisir de la voir, qui étoit la seule consolation qu'il eût au monde.

Par bonheur pour lui, Pellisson est entré chez le procureur-général (1657) (1), et il a trouvé moyen par son crédit de lui faire payer sa pension. On espère de la lui faire payer tous les ans. Pour le chancelier, il y a cinq ans qu'il lui fait dire qu'il aura soin de lui, mais qu'on a diverti les fonds du sceau. Cependant il en trouve bien pour Mézeray, parce qu'il a peur que cet homme ne parle pas bien de lui dans son histoire.

Novissimè (1658), après la maladie du Roi, il fit un sonnet qu'il ne voulut jamais donner, quoiqu'il fût beau, à quelque chose près, disant qu'il ne vouloit pas que la première chose que le Roi verroit de lui ne fût pas achevée, comme si le Roi s'y connoissoit, ou ceux qui l'approchent.

Pellisson, qui le fait subsister par le moyen du surintendant Fouquet, à qui il est, ne put obtenir ce sonnet; on eut beau l'en presser. Cependant il en a fait imprimer cent qui valent moins. Je ne l'ai jamais vu si poète, pour ne rien dire de pis, qu'en cette rencontre. Il pesta contre tout le monde, et contre Pellisson même, ou peu s'en fallut. J'y découvris de l'envie : « On paie si mal, disoit-il, des vers immor- » tels ! un sonnet immortel que je fis pour M. Ser-

(1) Fouquet, en devenant surintendant, avoit conservé la charge de procureur-général au Parlement de Paris.

» vien, que m'a-t-il valu? » Et, pour toute raison, quand je le pressois de donner de temps en temps quelque chose qui ne fût pas imprimé à Pellisson, pour entretenir le surintendant en belle humeur pour lui, il me répondoit que ce même esprit qui lui faisoit faire ces sonnets immortels l'empêchoit de faire ce que je lui conseillois. Il veut qu'on le reprenne, puis il en enrage, et dit qu'il y a des gens *qui élèvent témérairement des nuages de difficultés.*

Une Italienne, nommée Foscarini, qui sert madame de Rambouillet, voyant un jour les grimaces de cet homme, dit quand il fut parti : « *Signora, è matto* » *quel huomo?* — Comment *matto!* c'est un des plus » sages hommes du monde.—*Pensava che fosse matto,* » répondit-elle. »

J'ai déjà dit que c'étoit un huguenot à brûler. Il a écrit plusieurs petites pièces de controverse, et croit, s'il osoit les imprimer, que cela persuaderoit tout le monde. Un jour il dit, à propos d'ouvrages chrétiens, à un de mes beaux-frères, qu'il avoit fait une fois des prières assez belles pour croire qu'elles lui avoient été inspirées, et qu'en effet il n'avoit jamais rien fait qui en approchât. « Une nuit, disoit-il, que » je n'avois point dormi, j'entendis sur le point du » jour un grand bruit dans ma cheminée ; c'étoit » l'été, il n'y avoit point de feu ; je me lève, j'y trouve » une fort grosse et fort belle plume de pigeon : je » la taillai, et j'en écrivis ces prières. » Il vouloit qu'on crût que le Saint-Esprit y avoit part. Après, il s'avisa que c'étoit une extravagance, et pria ce garçon de n'en rien dire. Il ajouta que ce qu'il avoit écrit un jour sur *Notre Père* avec cette même plume, tomba dans le feu, comme si ses mains eussent été de beurre, et que ces papiers se consumèrent tous

en un instant. A propos de religion, il est si emporté sur cela, qu'il trouve que madame de Rambouillet a tort d'être si bonne catholique. Un jour qu'il étoit avec elle, il s'enfuit en voyant arriver de jeunes femmes qu'il connoissoit fort, disant « qu'il faisoit peur » à la jeunesse. » D'autres fois il leur contera fleurettes.

Logé avec les Beaubrun, peintres, qui ont deux femmes assez raisonnables, ils lui voulurent donner à souper. Il ne voulut point y aller que le repas ne fût commencé, et leur fit bonne chère.

Il délogea de chez un chirurgien, auprès des Beaubrun, à cause de sa servante. C'est une fille fière comme une princesse, et qui a quelque chose de démonté, ou je suis le plus trompé du monde. Elle n'est pas trop mal faite. Je ne sais ce qu'il y a, mais le bonhomme a dit à madame de Rambouillet qu'il connoissoit une pauvre fille pour qui trois hommes étoient morts d'amour : il y a apparence que c'est celle-là. Elle cause fort, et c'est quelque divertissement pour lui. Or, cette fille a la tête près du bonnet; elle dit quelque chose de travers au chirurgien; le bonhomme entendit du bruit, descendit; il trouva que son hôte avoit donné quelque horion à cette fille; cela le mit en colère, il le frappa. Le chirurgien fut assez sage pour ne pas riposter. C'est pour cela qu'il délogea.

Bien des gens tâchèrent de le désabuser de cette fille, qui le pilloit; mais on n'en put venir à bout; elle étoit maîtresse absolue et excluoit qui il lui plaisoit. Une fois elle chassa La Mothe Le Vayer, le prenant pour un ministre. Elle surprit une lettre de Conrart, où il la déchiroit; elle la garda, et dit qu'il étoit bien obligé à sa goutte, car sans cela elle lui

feroit donner le fouet par la main du bourreau. On ne savoit même si ce bonhomme ne l'avoit point épousée. Enfin, il mourut après avoir été long-temps incommodé d'une chute qu'il fit dans sa chambre. Il a confessé en mourant qu'il avoit quatre-vingt-seize ans. On lui avoit fait donner quelque subvention de bel esprit par M. de Colbert (1).

Madame Marie se garda bien de faire venir des prêtres, car il lui eût coûté à le faire enterrer, et elle étoit légataire universelle. Dans notre religion il ne coûte quasi rien à mourir; ce fut la raison pourquoi le lieutenant-criminel Tardieu laissa mourir sa belle-mère huguenote (2).

Ménage demanda un jour à cette fille si effectivement elle étoit mariée avec M. de Gombauld. « Moi, » répondit-elle, monsieur! Hé! que voudriez-vous » que je fisse de cet homme-à? J'ai plus de bien que » lui. » Elle avoit raison; car elle lui avoit pris tout ce qu'il avoit.

Pellisson, étant entré chez M. Fouquet, eut soin de lui faire payer quatre cents écus tous les ans, et lui fit donner cent louis d'or pour avoir dédié *les Danaïdes* au surintendant; mais, depuis la détention de M. Fouquet, il tomba dans une grande pauvreté.

Il fit pour le carrousel du Roi quelque chose; on

(1) On lit dans l'état des gratifications faites par Louis XIV aux savants et hommes de lettres pour les années 1664 et 1665 la mention suivante :

Au sieur Gombault, bien versé dans la poésie, et pour l'obliger de continuer son application aux belles-lettres. . . . 1,200 fr.

Cette pièce a été publiée par M. Bérard, pour la *Société des Bibliophiles français*, dans leurs *Mélanges*. Paris, 1826.

(2) Ce trait d'avarice du lieutenant-criminel Tardieu a été oublié par Despréaux.

se servit de cela auprès du comte de Saint-Aignan, qui lui envoya cinquante pistoles de son argent, en attendant qu'il pût faire quelque chose pour lui. Cela lui vint fort à propos, car il s'étoit laissé tomber dans sa chambre de sa hauteur, et s'étoit tout froissé, il y a cinq ou six ans; de sorte que, depuis cette chute, il est toujours au lit, et l'on ne croit pas qu'il en relève. On tâchoit à lui faire avoir une subsistance en quêtant ses amis; mais personne ne se pouvoit résoudre à remettre l'argent entre les mains de *madame Marie*, sa servante, que, depuis quelque temps, il appelle lui-même *madame Marie*. Elle le vole, lui a fait faire une déclaration que ses meubles ont été achetés de l'argent de cette fille, ce qui est faux, et a tiré de lui quelques promesses. Elle est maîtresse absolue; on dit qu'elle prête sur gage. Son insolence est venue à tel point, que sur ce que M. Conrart avoit dit maintes choses contre elle, elle s'est vantée de lui faire donner le fouet par les rues. « Hélas! lui » dit-on, il faudra donc qu'on le mette sur la char- » rette, car il ne sauroit marcher, il est trop gout- » teux (1). » Enfin, M. de Montausier, qui vouloit donner cent écus par an, voyant que la contribution ne pouvoit avoir lieu, s'avisa d'en parler à M. Colbert, à qui Ménage en parla aussi ensuite à la prière du bonhomme, et M. Colbert lui envoya une ordonnance de quatre cents écus dont il fut payé.

Les derniers ouvrages de Gombauld, qui ne sont pas les meilleurs, sont entre les mains de M. Conrart (2).

(1) Tallemant a écrit à diverses époques, il ne faut pas être étonné qu'il se soit quelquefois répété. Le même passage se retrouve avec des différences à la page précédente.

(2) Conrart a publié les *Traités et Lettres de feu M. de Gom-*

CXXVI

CHAPELAIN (1).

Chapelain est fils d'un notaire de Paris : il fut précepteur-gouverneur de MM. de La Trousse, fils du grand-prévôt. Boutard dit qu'il portoit une épée pour faire le gouverneur, et même depuis, quoiqu'il ne fût plus chez ces messieurs, il ne laissoit pas de la porter. Ses parents, ne sachant comment la lui faire quitter, prièrent Boutard de lui en parler ; mais, au lieu de cela, il s'avisa d'une bonne invention : il fit que quelqu'un, qui feignoit d'avoir été appelé en duel, prit Chapelain pour son second, qui, dès ce moment-là, pendit son épée au croc.

Il fut introduit à l'hôtel de Rambouillet vers le siége de La Rochelle (1627). Madame de Rambouillet m'a dit qu'il avoit un habit comme on en portoit il y avoit dix ans ; il étoit de satin colombin, doublé de panne verte, et passementé de petits passements colombin et vert, à œil de perdrix. Il avoit toujours les plus ridicules bottes du monde et les plus ridicules bas à bottes. Il y avoit du réseau au lieu de dentelle. Depuis, il ne laissa d'être aussi mal bâti en habit noir : je pense qu'il n'a jamais rien eu de neuf. Le

bauld, *touchant la religion*. (Voyez plus haut la note 1 de la p. 138. Conrart est l'auteur de l'avertissement qui précède ces Traités. (Voyez la Notice sur Conrart à la tête de ses *Mémoires*, dans la deuxième série de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XLVIII, p. 25.)

(1) Jean Chapelain, membre de l'Académie Française, né le 4 décembre 1595, mourut le 22 février 1674.

marquis de Pisani, en je ne sais quels vers qu'on a perdus, disoit :

J'avois des bas de Vaugelas
Et des bottes de Chapelain.

Quelque vieille que soit sa perruque et son chapeau, il en a pourtant encore une plus vieille pour la chambre, et un chapeau encore plus vieux. Je lui ai vu du crêpe à la mort de sa mère, qui, à force d'être porté, étoit devenu feuille-morte. On lui a vu un justaucorps de taffetas noir moucheté; je pense que c'étoit d'un vieux cotillon de sa sœur, avec qui il demeure. On meurt de froid dans sa chambre : il ne fait quasi point de feu.

Feu Luillier disoit de lui qu'il étoit vêtu comme un maquereau, et La Mothe Le Vayer comme un opérateur; laid de visage, petit avec cela, et crachotant toujours. Je ne comprends pas comment ce diseur de vérités, cet homme qui rompt en visière, M. de Montausier, en un mot, n'a jamais eu le courage de lui reprocher sa mesquinerie. Souvent je lui ai vu à l'hôtel de Rambouillet des mouchoirs si noirs que cela faisoit mal au cœur. Je n'ai jamais tant ri sous cape, que de le voir cajoler Pelloquin, une belle fille qui étoit à madame de Montausier (1), et qui avoit bien la mine de se moquer de lui, car il avoit un manteau si usé qu'on en voyoit la corde de cent pas; par malheur encore c'étoit à une fenêtre où le soleil donnoit, et elle voyoit la corde grosse comme les doigts.

Chapelain a toujours eu la poésie en tête, quoiqu'il n'y soit point né; il n'est guère plus né à la prose, et il y a de la dureté et de la prolixité à tout ce qu'il fait. Cependant à force de retâter, il a fait

(1) Voyez l'*Historiette de madame de Montausier*, t. III, p. 254.

deux ou trois pièces fort raisonnables : *le Récit de la Lionne* (1), la plus grande partie de *Zirphée* (2), et la principale, l'*Ode au cardinal de Richelieu* (3), que je devois mettre la première. MM. Arnauld (car il cajoloit jusques au docteur, qui étoit alors au collége) et quelques autres de ses amis lui firent faire tant de changements à cette pièce, qu'elle parvint à l'état où on la voit, et sans difficulté c'est une des plus belles de notre langue. J'y trouve pourtant trop de raison, trop de sagesse, si j'ose ainsi dire : cela ne sent pas assez la fureur poétique, et peut-être est-elle trop longue (4).

Il avoit déjà fait quelque chose de sa *Pucelle* en ce temps-là. M. d'Andilly, voyant l'approbation qu'avoit eue cette ode, se voulut servir de l'occasion de faire quelque chose pour lui. Un soir il lui demanda les deux livres de *la Pucelle* qui étoient faits. Lui

(1) *Le Récit de la Lionne* a été composé en 1633. Balzac écrivoit à Chapelain le 3 juillet 1633 : « Je trouve cette lionne bien » heureuse d'avoir le ciel pour amphithéâtre et d'y être mise » par une telle main que la vôtre. Vous la faites gronder si bien » et si agréablement, et son rugissement est si doux et si har- » monieux dans vos vers qu'il n'y a point de musique qui la » vaille. » (*OEuvres de Balzac*, édition in-f°, I, 455.) Les stances ont été imprimées dans les *Poésies choisies* de Sercy. 1660, cinquième partie, p. 337, sous ce titre : *Récit de mad... P.....* (mademoiselle Paulet) *au ballet des Dieux, représentant l'astre du lion.* Cette pièce y est faussement attribuée à Montfuron.

(2) Voyez plus haut, tom. III, p. 224.

(3) Imprimée d'abord à part, cette ode a été reproduite dans les *Nouvelles Muses des sieurs Godeau, Chapelain, Habert*, etc. Paris, Robert Bertault, 1633, in-8°, p. 21.

(4) Trente strophes de dix vers! Chapelain a fait aussi une ode en quarante-six strophes de dix vers, adressée au cardinal Mazarin. Paris, veuve Camusat, 1647, in-4°, 24 pages.

crut que ce n'étoit que pour les lire à loisir, et les lui donna. Ce n'étoit pas seulement pour cela, car il avoit fait entendre par le moyen de sa sœur, mademoiselle Le Maistre, à madame de Longueville, et ensuite à monsieur, de quelle importance il lui étoit pour l'honneur de sa maison que ce poème s'achevât. Or, cette mademoiselle Le Maistre étoit fort bien dans l'esprit de l'un et de l'autre, et jusque là que madame de Longueville étant obligée d'aller à Lyon, où M. le Comte (1) fut aussi malade que le feu Roi, elle confia sa fille, qui étoit le seul enfant qu'elle eût (2), à mademoiselle Le Maistre, retirée dès ce temps-là à Port-Royal avec sa sœur, où depuis elle prit l'habit et est morte religieuse. Au retour de Lyon, madame de Longueville court vite voir sa fille; mademoiselle Le Maistre la lui pensa rendre. « Non, » dit-elle, je n'ai personne encore pour en avoir » soin; faites-moi la grâce de venir avec moi pour » quelque temps. » Elle y fut un an (3).

Pour revenir à M. Chapelain, M. de Longueville vit les deux livres, en fut charmé, et dit à M. d'Andilly qu'il mouroit d'envie d'arrêter M. Chapelain. On lui en parle; il dit qu'il étoit engagé à la cour pour secrétaire de l'ambassade de M. de Noailles à

(1) Le comte de Soissons, père de Louise de Bourbon, duchesse de Longueville, première femme du duc.

(2) Elle avoit perdu deux fils, l'un à deux ans, l'autre en naissant. Marie d'Orléans, demoiselle de Longueville, épousa en 1657 Henri de Savoie, duc de Nemours; elle devint veuve en 1659. Le frère de son mari avoit été tué en duel par le duc de Beaufort. La duchesse de Nemours a laissé des Mémoires sur la Fronde. Ils font partie du tome XXXIV de la deuxième série de la Collection Petitot.

(3) Voyez page 73 de ce volume.

Rome (1); mais quelque temps après, ce M. de Noailles lui ayant fait une brutalité, il le planta là, dont l'autre pensa enrager et remua ciel et terre pour le ravoir; mais Bois-Robert le servit auprès du cardinal de Richelieu, qui croyoit lui être obligé à cause de son ode. M. de Longueville apprend cela, et fait que M. Le Maistre, l'avocat, lui mène M. Chapelain, et après avoir causé quelque temps ensemble, M. de Longueville entre dans son cabinet avec M. Le Maistre, tire d'une cassette un parchemin, demande le nom de baptême de M. Chapelain, et en remplit le vide. M. Le Maistre, en s'en retournant, dit à M. Chapelain dans le carrosse : « Voilà un parche-» min où il y a quelque instruction pour votre des-» sein, touchant le comte de Dunois. » M. Chapelain le prend, et, arrivé chez lui, trouve que c'étoit un brevet de deux mille livres de pension sur tous les biens de M. de Longueville, sans obliger M. Chapelain à quoi que ce soit. Dans la maison il y avoit eu bien du *bisbiglio*; le secrétaire disoit : « J'ai ex-» pédié un brevet de telle façon; mais le nom est en » blanc : pour qui est-ce? » Bois-Robert voulut en ce temps-là faire donner à Chapelain six cents livres de pension sur le sceau. Chapelain, qui se voyoit trois mille livres de pension, en comptant celle de mille livres du cardinal, mais qui n'étoit pas à vie, le pria, à ce qu'il dit, mais j'en doute, car il étoit furieusement avare, de la faire donner à Colletet; ce qu'il fit.

(1) C'est un abus que ce terme de secrétaire d'ambassade pour le secrétaire de l'ambassadeur. Il n'y a proprement qu'à Venise où il y ait des secrétaires d'ambassade, car la république nomme un noble vénitien pour conférer avec un ambassadeur. Chaque nation en a un. (T.)

Chapelain, par le moyen de ces messieurs Arnauld, se rendit bientôt familier à l'hôtel de Rambouillet, où ils l'avoient mené. Il fit *la Couronne impériale*, qui fut une des premières fleurs de *la Guirlande de Julie;* ensuite il fit *le Récit de la Lionne*, qui n'est qu'une fiction; il l'envoya à mademoiselle Paulet par un laquais de M. Godeau. On crut bien que M. Chapelain avoit envoyé ces stances; mais on crut que M. Godeau les avoit faites, à cause de la grande amitié qui étoit entre mademoiselle Paulet et lui. Il étoit alors à Dreux : on lui en écrit de toutes parts, il s'en défend. Mademoiselle Paulet fut ensuite à Mézières (1), où elle le rencontra. Elle le prend au collet, en lui disant : « Petit homme, vous avouerez » tout-à-l'heure que c'est vous qui avez fait les vers » de la Lionne.» Mais cela ne servit de rien. Assez long-temps après, comme M. Chapelain étoit avec mademoiselle de Rambouillet, ils viennent à parler de cela, et elle, lui pensant dire la chose du monde la plus éloignée de la vraisemblance : « C'est M. Go» deau ou vous qui avez fait cette pièce.— Eh! oui, » répondit-il, c'est moi qui l'ai faite; je ne l'ai ja» mais nié. » Elle pensa tomber de son haut. « Je » vous tromperai, lui dit-il encore, prenez-y garde.» En effet, il n'y manqua pas; car, quelque temps après, il fit *l'Aigle de l'Empire à la princesse Julie* (2).

(1) Cette terre, située près de Dreux, appartenoit à madame de Clermont. Il en est parlé dans une *stance* de Sarrasin, adressée à mademoiselle Paulet. (Voyez p. 14 de ce volume.)

(2) Cette pièce a été imprimée dans la cinquième partie des *Poésies choisies* de Sercy, p. 400. Elle n'y porte aucune signature; mais ces *stances* sont mises au nombre des poésies de Chapelain dans la liste de ses poésies placée à la suite de sa *Vie*,

Cette pièce fut envoyée à mademoiselle de La Brosse, une des filles de madame la Princesse. Elle étoit écrite de la main de M. Chapelain, mais en caractères qui imitoient l'impression. M. Godeau dit brusquement que cela ne valoit pas grand'chose. Il disoit plus vrai qu'il ne pensoit. On les montra à M. Chapelain, qui, pour mieux jouer son jeu, dit en prenant le papier : « Cela est donc imprimé ? » On lui demande laquelle il aimeroit mieux avoir faite de cette pièce ou de *la Couronne impériale*, qui est à peu près sur le même sujet : il ne veut point décider ; mais M. le marquis de Rambouillet décide, et dit : « Qu'il aimeroit mieux » avoir fait cette ode. » M. Godeau, sur cela, change d'avis.

Ils craignirent au commencement qu'il n'y eût de la raillerie touchant cette amour en l'air du roi de Suède, car sur ce que mademoiselle de Rambouillet avoit témoigné une grande estime pour le roi de Suède, on lui avoit fait la guerre qu'elle en étoit amoureuse, et Voiture lui avoit envoyé une lettre au nom de ce roi, avec son portrait, par quelques gens habillés en Suédois (1).

A propos de cela, la comtesse de Châteauroux, dont nous parlerons ailleurs, un jour, à l'hôtel de Condé, comme mademoiselle de Rambouillet avoit un nœud de diamants que le roi d'Espagne avoit donné à M. de Rambouillet, préoccupée de cette amourette, entendit le roi de Suède, au lieu du roi d'Espagne, et le dit partout. Ce fut ce qui fit venir la pensée à Voiture d'envoyer ce portrait et cette lettre. Depuis, sur la mort de ce grand prince, M. d'An-

de son *Testament* et de son *Catalogue* dans un beau manuscrit qui fait partie de la bibliothèque de l'éditeur.

(1) Voyez l'*Historiette* de madame de Montausier, t. III, p. 242.

dilly et M. Godeau firent des galanteries à mademoiselle de Rambouillet. Enfin, comme on ne savoit où l'on en étoit, et qu'on ne pouvoit deviner qui avoit fait cette pièce, ils firent réflexion sur ce que Chapelain s'étoit vanté de les tromper encore, et lui envoyèrent Chavaroche, lui demander s'il n'avoit point fait *l'Aigle de l'Empire* aussi bien que *le Récit de la Lionne*. Il l'avoua sur l'heure aussi ingénument que l'autre fois.

Quelques années après, madame de Rambouillet s'en vengea. M. d'Angers (*Henri Arnauld*) avoit envoyé à M. Chapelain un livre de tailles douces qu'on appelle *I Scherzi del Carracio;* ce sont les frontispices des palais de Gènes. M. Chapelain les prête à madame de Rambouillet. Au même temps, M. de Brienne (1), sans savoir qu'elle l'eût déjà, lui envoie un autre exemplaire, mais assez mal en ordre et déchiré en quelques endroits. M. Conrart la vint voir comme elle avoit ces deux livres : « Je vous » prie, lui dit-elle, puisqu'ils sont reliés de même,

(1) Louis-Henri de Lomenie, comte de Brienne, secrétaire d'État. M. Barrière a publié, en 1828, ce que jusqu'à présent on a pu recouvrer de ses *Mémoires*. (Paris, Ponthieu, 1828, 2 vol. in-8°.) Le jeune comte de Brienne sembloit destiné à suivre la carrière de son père, un de nos plus grands ministres, quand il tomba tout-à-coup et se renferma à l'Oratoire. On voit par une lettre de Chapelain que la cause de sa disgrâce fut honteuse. « Le jeune comte de Brienne, écrivoit-il le 29 avril 1664, » est tombé sans ressource, et s'est renfermé dans une des mai- » sons de l'Oratoire... sur le refus qu'ont fait les Chartreux de le » recevoir..... ce ne seroit qu'un mal supportable d'avoir perdu » sa charge, s'il avoit conservé sa réputation, et que sa chute » n'eût pas été à titre de pipeur et de fourbe. » (*Mélanges de littérature, tirés des Lettres manuscrites de M. Chapelain*, publiés par Camusat. Paris, Briasson, 1726, in-8°, p. 53.)

» rendez de ma part celui de M. de Brienne à » M. Chapelain, pour voir ce qu'il dira. » M. Conrart le lui porte. Chapelain, en levant les épaules, dit : « Je vous avoue que cela m'étonne : où trouve- » ra-t-on des gens soigneux, si madame de Ram- » bouillet cesse de l'être? Un livre de cette impor- » tance, me le renvoyer comme cela ! » Conrart, après lui avoir laissé faire tout son *service*, se mit à rire, et lui confessa la malice.

Une fois Chapelain, m'envoyant un livre espagnol, m'écrivit que j'en eusse bien du soin, et que je savois sa délicatesse sur le chapitre des livres. J'ôte le papier dont ce livre étoit enveloppé, et je trouve que la moitié de la couverture étoit mangée : « Véritable- » ment, ce dis-je, voilà une délicatesse dont je n'a- » vois jamais ouï parler. »

Quand M. de Longueville fut nommé pour aller à Munster, M. de Lyonne fit nommer M. Chapelain pour secrétaire des plénipotentiaires ; c'étoit la quatrième personne, et Lyonne devoit avoir cet emploi-là, quand le cardinal de Mazarin fut nommé par le cardinal de Richelieu pour y aller. Cela a valu douze mille écus à Boulanger, secrétaire de M. de Longueville. Chapelain alla trouver M. de Longueville, et lui représenta que ce n'étoit pas là le moyen d'achever *la Pucelle*. « Vous ferez bien l'un et l'autre, lui » répondit-il.—Mais, monsieur, si je réussis, comme » je tâcherai de réussir, êtes-vous assuré que la cour » ne m'oblige pas à d'autres choses qui ne s'accor- » dent nullement avec votre poème? — Bien, dit » M. de Longueville; faites donc que Boulanger » ait votre place. » Lyonne fit l'affaire. Depuis, le même Lyonne dit tant de bien de lui au cardinal, après lui avoir fait faire une ode de six cents vers à

sa louange, qu'il le voulut voir, et lui dit, comme il prenoit congé : « M. de Lyonne vous dira ce que j'ai » fait pour vous ; c'est si peu de chose que j'en ai » honte. » C'étoit cinq cents écus de pension sur ses bénéfices. Il eût coûté trois mille livres pour les lettres de *componenda* (1) à Rome, afin de faire mettre cette pension sur quelque bénéfice. Cela n'étoit pas trop sûr avec le Mazarin. Il aima mieux attendre quelque nouveau bénéfice et faire assigner sa pension dessus. Corbie revint au cardinal, à cause que le cardinal Pamphilio se maria ; le brevet fut fait au nom du Roi, et la pension assise sur l'abbaye de Corbie, sans qu'il en coûtât un sou à Chapelain. M. le cardinal paya la première année de ses deniers ; pour les quatre années des troubles, il manda à M. Chapelain qu'il poursuivît les fermiers. Ils montrèrent qu'ils n'étoient que comptables ; la guerre avoit mis le bénéfice en non-valeur. Le cardinal rétabli, Chapelain va trouver Colbert (2), pour le prier de savoir du cardinal si son intention étoit qu'il touchât sa pension, et que, si ce ne l'étoit pas, il n'en parleroit jamais. Depuis cela le frère de Colbert lui apporte tous les ans sa pension.

Bois-Robert dit qu'en un paiement qu'il fit à M. Chapelain, celui-ci lui renvoya un sou qu'il y avoit de trop. C'étoit pour quelque accommodement de fruits de bénéfices. Bois-Robert dit qu'en ce traité M. Chapelain oublia les obligations qu'il lui avoit.

M. le Prince savoit par cœur toute l'ode que Chapelain fit pour lui ; il la portoit dans sa pochette

(1) La *Componenda* est un bureau dépendant du cardinal dataire, auquel on adresse toutes les suppliques qui sont soumises à quelque rétribution pécuniaire.

(2) Alors intendant du cardinal Mazarin.

avant qu'elle fût imprimée (1). Il avoit auparavant entendu lire tous les chants de *la Pucelle;* il avoit dit : « Qu'il falloit faire des vers comme M. Chapelain, » ou comme le chevalier de Rivière (2), » qui n'en faisoit qu'en badinant; cependant il n'en a jamais fait le moindre plaisir à M. Chapelain.

L'ode du prince de Conti (3), qu'il fit, dit-il, non par aucun intérêt, mais parce qu'il étoit pleinement persuadé du mérite de ce prince (voyez s'il ne mentoit pas bien, ou s'il ne se connoît pas bien en gens), ne lui produisit rien non plus. Ce n'est pas que le pauvre petit *Principion* ne lui ait donné dix bénéfices; mais pas un n'a réussi. Depuis le blocus (de Paris) tout cela est demeuré là.

M. Chapelain est un des plus grands cabaleurs du

(1) L'ode de Chapelain au duc d'Enghien sur *la Prise de Dunkerque* commençoit par ce vers :

Sur cette croupe du Parnasse, etc.

On lit cette indication, ainsi que celle de l'ode au prince de Conti, dans la liste manuscrite des poésies de Chapelain déjà indiquée. Nous n'avons pas vu cette pièce imprimée.

(2) Le chevalier de Rivière faisoit des vaudevilles et des couplets satiriques sur les personnages et sur les événements du temps. Il eut le premier l'idée de réunir ces sortes de poésies dans des Recueils, demeurés manuscrits, qui ne seroient pas susceptibles d'être imprimés. On rencontre quelquefois des exemplaires de ces manuscrits qui portent sa signature.

(3) Elle commençoit par ce vers :

Au pied de la roche sublime, etc.

Nous n'avons pu trouver cette ode dans aucun recueil. Les poésies diverses de Chapelain n'ont jamais été réunies. Elles eussent plus servi à sa mémoire que le long poème de *la Pucelle,* où l'on est peu tenté d'exhumer quelques beaux vers mal encadrés.

royaume; il a toujours une douzaine de cours à faire. Il court après un petit bénéfice de cent francs; il en a quelques-uns. Il falloit qu'outre ses pensions il eût de l'argent, car on voit, dans les Lettres de Balzac, qu'il lui a mandé qu'il avoit perdu huit cents écus sur les pistoles rognées; et je sais, pour en avoir vu le contrat, que madame de Rambouillet lui doit plus de seize cents livres de rente présentement. Voyez quelle richesse a un homme comme lui! Cependant, quelque maladie qu'il ait eue, bien loin d'avoir un carrosse, il n'a jamais eu assez de force sur lui pour faire la dépense d'une chaise, et on dit qu'il n'a rien donné aux enfants de sa sœur quand on les a mariés.

Assidu au samedi chez mademoiselle de Scudery, il néglige tous ceux qui ne cabalent point ou qu'il ne craint pas. Madame de Rambouillet ne le voit guère souvent, non plus que M. Conrart, si M. de Montausier n'est pas à Paris. Ils rendent ce pauvre marquis tout *Parnassien;* en récompense, mademoiselle de Rambouillet ne les aime guère, et madame sa mère les prend bien pour ce qu'ils sont.

Une fois Chapelain racontoit qu'une femme du faubourg Saint-Denis, saisie de fureur, avoit coupé la tête de son fils, et, après, l'étoit allée porter à ses voisines, comme si elle eût fait quelque bel exploit; et non content d'avoir dit une *charretée* de paroles inutiles, il se mit à prendre tous les exemples de l'antiquité, et fut long-temps sur celui de Médée; après, comme il voulut faire la réduction : « Mais » celle-ci tue son enfant..... — Et si, ajouta made- » moiselle de Rambouillet, on ne lui avoit pas ravi » Jason.» Cela fut dit si brusquement qu'il en demeura comme déferré. Jamais homme n'a tant *hâblé* que celui-là. D'Ablancourt ne le peut souffrir; il dit

qu'il bave comme une vieille p..... Voiture, qui le connoissoit bien, l'appelle dans une lettre *l'excuseur de toutes les fautes :* c'est qu'il cabale en toutes choses, et dit toujours : « Cela n'est pas méprisable. »

Il est temps de venir à *la Pucelle.* Je ne m'amuserai point à critiquer ce livre ; je trouve qu'on lui fait honneur, et La Mesnardière (1) en cela a rendu à M. Chapelain le plus grand service qu'il lui pouvoit rendre. Pour moi, je suis épouvanté d'un si grand *parturient montes.* Après cela prenez les Italiens pour maîtres ; allez vous instruire chez ces messieurs. Patru a raison, qui dit que M. Chapelain n'est sage qu'à l'italienne, c'est-à-dire que la morgue et le flegme font toute sa sagesse. Il sait assez bien notre langue, je veux dire il opine bien sur notre langue ; mais il y a bien de la superficie à tout le reste : cependant M. de Longueville, dont il avoit tiré quarante-six mille livres, a augmenté sa pension de mille francs. Cette fois-là, Martial a bien menti.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones (2).

D'abord la curiosité fit bien vendre le livre. La grande réputation de l'auteur y fit courir bien du monde ; mais ce ne fut qu'un feu de paille, et je ne sais, s'il n'espéroit encore quelque augmentation de pension, s'il penseroit à l'achever (3), car il a appelé de

(1) La Mesnardière, poète français au-dessous du médiocre, a publié une critique du poème de Chapelain sous ce titre : *Lettre du sieur du Rivage, contenant quelques observations sur le poème de la Pucelle.* Paris, 1656, in-4° de 65 pages.

(2) *Martial. Epigr.*, lib. VIII, 56.

(3) Chapelain a terminé son poème ; il existe des copies manuscrites des douze derniers livres.

son siècle à la postérité : mais je me trompe fort si la postérité a fort les oreilles rompues de cet ouvrage.

Après le succès de sa première ode, il crut qu'il n'avoit que faire du conseil de personne : il est retourné à sa dureté naturelle ; et pour l'économie, hélas ! peut-on avoir rêvé trente ans pour ne faire que rimer une histoire ? Car tout l'art de cet homme c'est de suivre le gazetier. Comme le livre étoit cher, on le vendoit quinze livres en petit papier et vingt-cinq en grand (car les auteurs aiment fort le grand volume depuis quelque temps), il s'avisa d'une belle invention : il associa deux personnes pour ne leur donner qu'un exemplaire au lieu de deux, comme à madame d'Avaugour (1) et à mademoiselle de Vertus (2), sa belle-sœur, qui, quoiqu'elles fussent alors à Paris ensemble, sont pourtant pour l'ordinaire fort éloignées l'une de l'autre, car la première demeure en Bretagne, et l'autre ici ; comme à M. Patru et à moi, qui sommes logés à une lieue l'un de l'autre ; à M. Pellisson et à La Bastide, un de ses amis, qui est secrétaire de Bordeaux, ambassadeur en Angleterre. Il en a donné même à quelques-uns, à condition de le laisser lire à tel et à tel ; mais à ceux qu'il craignoit, à des *pestes*, il leur en a donné un tout entier, comme à Scarron, à Boileau (3), à Furetière et autres. Voici encore une sordide avarice et ensemble une vanité ridicule. Il a dit qu'il lui coûtoit quatre mille livres pour les figures, qui, par parenthèse, ne

(1) Françoise de Balzac-Clermont d'Entragues, seconde femme de Louis de Bretagne, marquis d'Avaugour, comte de Vertus.

(2) Catherine-Françoise, demoiselle de Vertus, morte à l'âge de soixante-quinze ans, en 1692.

(3) Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux.

valent rien ; cependant il est constant qu'outre cent exemplaires que Courbé lui a fournis, dont il y en a plusieurs qui, à cause du grand papier et de la reliure, reviennent à dix écus et davantage, et cinquante qu'il lui a fallu donner encore et qu'il n'a point payés, il est constant que le libraire lui a donné deux mille livres, et depuis mille livres, quand, pour empêcher la vente de l'édition de Hollande (1), il en fallut faire ici une en petit, parce que dans le traité il y a deux mille livres pour la première édition et mille livres pour la seconde.

Les observations du sieur *du Rivage* fâchèrent fort la cabale, et M. de Montausier, en parlant à La Mesnardière, qui s'étoit déguisé sous ce nom-là, dit, après avoir bien parlé contre cet écrit, que celui qui l'a fait mériteroit des coups de bâton ; et il vouloit qu'on bernât Linière (2) au bout du Cours. C'est un petit fou qui a de l'esprit, et qui, je ne sais par quelle chaleur de foie, a fait des épîtres et des épigrammes contre M. Chapelain, et devant et après l'impression de *la Pucelle*. Il y a une épigramme fort jolie qu'on lui a raccommodée ; la voici :

La France attend de Chapelain,
Ce rare et fameux écrivain,
Une merveilleuse *Pucelle* :
La cabale en dit force bien ;
Depuis vingt ans on parle d'elle :
Dans six mois on n'en dira rien.

C'est pour faire voir que beaucoup de gens en étoient désabusés avant qu'on l'imprimât, car il en avoit lu

(1) C'est l'édition sortie des presses des Elzévirs, la seule qui soit aujourd'hui recherchée par les amateurs.

(2) François Payot de Linière, auteur satirique, mort en 1704.

les quatres premiers livres, çà et là, en mille lieux. On dit que messieurs de Port-Royal ont été les seuls à qui il a communiqué son ouvrage; mais ou il ne les a pas crus, ou ils ne s'y connoissoient guère (1). Il l'a montré aussi à Ménage, car il le craint comme le feu, et ne manque pas une fois d'aller à son académie, non plus que de visiter bien soigneusement le petit Boileau (2).

Pour revenir à La Mesnardière, c'est une espèce de fou qui n'est pas ignorant; mais c'est un des plus méchants auteurs que j'aie vus de ma vie. Il s'avisa, dans son livre de vers de mettre en lettres italiques certains mots par-ci, par-là; personne ne put devi-

(1) Arnauld d'Andilly et Le Maistre avoient donné à Chapelain le sage conseil de ne pas publier le poème de *la Pucelle*. Chapelain fut ébranlé, mais il n'osa supprimer un ouvrage si chèrement payé par M. de Longueville. (Voyez les fragments de lettres d'Arnauld d'Andilly et de Chapelain citées dans une note sur la *Vie de Costar*, 1re édition des *Mémoires de Tallemant*, VI, 264.)

(2) Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux. Son humeur caustique le faisoit singulièrement redouter. Il se peint lui-même dans une lettre adressée à une de ses tantes, où il s'exprime ainsi :

Quoi donc! n'appréhendez-vous rien
D'un esprit comme le mien?
Moi que mille auteurs d'importance
Cherchent à belle révérence,
Et dont le plus terrible esmoi
Est d'être mal avec moi.
Moi d'ailleurs dont l'humeur critique
Aux plus huppés feroit la nique,
Et qui, dès mes plus jeunes ans
Appris l'art de railler les gens,
Qui de mon premier coup de foudre
Réduisis ce colosse en poudre,
Ménage, qui dans ses écrits
Censuroit les plus beaux esprits, etc.

(*Poésies choisies*, Ch. de Sercy, 1658, 3e partie, p. 157.)

ner pourquoi, car, par exemple, dans un vers il y aura le mot d'*amour* en ce caractère. Je lui en demandai la raison : « C'est un mauvais conseil, me dit-il, » que quelques-uns de mes amis m'ont donné de » marquer ainsi ce que je croyois de plus fort dans » mes vers. » Saint-Amant, à qui je dis cela, me dit : « Je pensois qu'il eût voulut marquer le plus » foible. » Il se plaignoit de M. Chapelain, qui ne lui avoit pas donné son livre, et qui ne lui avoit pas rendu, disoit-il, ses visites. Il se trouva qu'il n'étoit pas bien fondé ; cependant ces sottes plaintes et autres choses firent connoître qu'il étoit le sieur du Rivage. C'est une vanité enragée ; il fit mettre dans la *Gazette* qu'il avoit traité de la charge de lecteur du Roi.

Or, il y eut un procès sur cet écrit de *du Rivage*. M. le chancelier, qui n'aime pas Chapelain, parce que Chapelain n'a jamais rien fait à sa louange, comme on parla de ce livre au conseil, dit : « C'est » un livre qui rend *la Pucelle* ridicule. » Cependant, à l'Académie, il fit excuse à Chapelain d'avoir signé le privilége, et dit que ç'avoit été par surprise. Enfin, le procès des deux libraires s'accommoda.

M. Chapelain se pique de savoir mieux la langue italienne que les Italiens même. Il perdit pourtant une gageure contre Ménage, au jugement de l'Académie de la Crusca, à qui ils écrivirent tous deux en italien, et qui les fit tous deux académiciens. Depuis peu il arriva encore une chose plaisante sur l'italien. Raincys avoit fait un madrigal dont voici la fin, car il n'y a que cela de bon :

Si vous ne voulez voir que j'aime,
Voyez pour le moins que je meurs.

Ce monsieur étoit le plus satisfait du monde de son madrigal, et tout le *samedi* (1) en avoit bien battu des mains. Ménage, qui en est un peu, s'avisa pour rire de faire un madrigal italien, en style pastoral, qui disoit à peu près la même chose; il le donna et dit qu'il l'avoit trouvé dans les *rime* du Tasse. Après que Raincys eut bien fait des serments qu'il n'avoit volé cette pensée à personne, Ménage lui avoua la malice; mais, pour s'en divertir d'autant plus, il envoya le françois et l'italien à M. Chapelain, afin d'en avoir son jugement. M. Chapelain, qui est toujours pour les vivants, étoit bien empêché. Il honore la mémoire du Tasse, et M. des Raincys est en vie, et il est du *samedi;* il trouve un échappatoire; il dit que le style pastoral étant de beaucoup au-dessous du style galant, le madrigal de monsieur des Raincys l'emportoit, mais qu'à proportion celui du Tasse étoit aussi beau. Et voilà cet homme qui est un lynx en langue italienne! Depuis, Ménage trouva dans le Guarini :

Se non mirate che v'adoro,
Mirate almen ch' io moro !

* Chapelain (2) fit dire au premier président que c'étoit une chose indigne de lui, de souffrir qu'un homme comme Despréaux fût bien reçu dans sa maison. Le premier président répondit qu'il s'entremettroit volontiers pour faire une bonne paix entre eux. Sur cette belle démarche de Chapelain, Despréaux fit cette épigramme :

Chapelain vous renonce et se met en courroux

(1) Le *samedi*, c'est-à-dire la coterie littéraire qui se réunissoit ce jour-là chez mademoiselle de Scudéry.

(2) Ce passage et l'épigramme de Boileau, tous deux inédits, sont tirés des portefeuilles de Tallemant des Réaux indiqués dans la notice. (Voyez t. Ier, p. 66.)

De ce qu'on me connoît chez vous.
Vous avez beau faire merveilles,
Eussiez-vous, Lamoignon, enflé son revenu,
Vous n'aurez point de part à ses pénibles veilles.
Oh ! qu'il eût été bon pour le bien des oreilles
Que Longueville m'eût connu (1) !

CXXVII

CONRART (2).

Conrart est fils d'un homme qui étoit d'une honnête famille de Valenciennes, et qui avoit du bien; il s'étoit assez bien allié à Paris. Cet homme ne vouloit point que son fils étudiât, et est cause que Conrart ne sait point de latin. C'étoit un bourgeois austère qui ne permettoit pas à son fils de porter des jarretières ni des roses de souliers, et qui lui faisoit couper les cheveux au-dessus de l'oreille; il avoit des jarretières et des roses qu'il mettoit et ôtoit au coin de la rue. Une fois qu'il s'ajustoit ainsi, il rencontre son père tête pour tête; il y eut bien du bruit au logis (3) : son père mort, il voulut récompenser le temps perdu.

(1) Sans la pension de deux mille livres que M. de Longueville donnoit à Chapelain, il n'eût point achevé *la Pucelle*. (T.)

(2) Conrart (Valentin), né à Valenciennes, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, dont il est le vrai fondateur, mourut à Paris le 23 septembre 1675. Nous avons donné une notice très-étendue sur Conrart à la tête de ses Mémoires, dans la 2e série de la Collection Petitot, t. XLVIII, p. 3.

(3) Nous citions, en 1824, ce passage et quelques autres fragments des Mémoires de Tallemant des Réaux dans notre notice sur Conrart. M. de Châteaugiron nous avoit communiqué le manuscrit de Tallemant.

Son cousin Godeau lui donnoit quelque envie de s'appliquer aux belles-lettres; mais il n'osa jamais entreprendre le latin; il apprit de l'italien et quelque peu d'espagnol. Se sentant foible de reins pour faire parler de lui, il se mit à prêter de l'argent aux beaux-esprits, et à être leur commissionnaire; même il se chargeoit de toutes les affaires des gens de réputation de la province: cela a été à un tel point que, pour faire parler de lui en Suède, il prêta six mille livres au comte Tott (1), qui étoit ici sans un sou; ce fut en 1662. Je ne sais s'il en a été payé. Ménage connoissoit ce cavalier et avoit emprunté ces deux mille écus d'un auditeur des comptes, son beau-frère; mais quand chez le notaire celui-ci vit que c'étoit pour ce Suédois, il remporta son argent, et dit que Ménage étoit fou. Conrart le sut, et les lui prêta.

La fantaisie d'être bel-esprit et la passion des livres le prirent à la fois. Il en a fait un assez grand amas, et je pense que c'est la seule bibliothèque du monde où il n'y ait pas un livre grec, ni même un livre latin. L'effort qu'il faisoit, la peine qu'il se donnoit, et la contention d'esprit avec laquelle il travailloit, lui envoyant tous les esprits à la tête, il lui vint une grande quantité de bourgeons; pour cela, car c'étoit une vilaine chose, il se rafraîchit tellement, que ses nerfs débilités (outre qu'il est de race de goutteux) furent bien plus susceptibles de cette incommodité qu'ils n'eussent été. Il fut affligé de la goutte de bonne heure, et de bien d'autres maux, sans en être moins enluminé pour cela; en sorte que c'est un des hommes du monde qui souffre le plus.

(1) Le comte Tott, grand-écuyer du roi de Suède et son ambassadeur en France, séjourna à Paris durant plusieurs années.

Son ambition a fait une partie de son mal; car il a cabalé la réputation de toute sa force, et il a voulu faire par imitation, ou plutôt par singerie, tout ce que les autres faisoient par génie (1). A-t-on fait des rondeaux et des énigmes? il en a fait; a-t-on fait des paraphrases? en voilà aussitôt de sa façon; du burlesque, des madrigaux, des satires même, quoiqu'il n'y ait chose au monde à laquelle il faille tant être né. Son caractère, c'est d'écrire des lettres couramment; pour cela il s'en acquittera bien, encore y aura-t-il quelque chose de forcé : mais s'il faut quelque chose de soutenu ou de galant, il n'y a personne au logis. On le verra s'il imprime, car il garde copie de tout ce qu'il fait; il ne sait rien et n'a que la routine.

Malleville disoit qu'il lui sembloit que Conrart allât criant par les rues : « A ma belle amitié! qui » en veut, qui en veut de ma belle amitié? » A propos de cela, il demanda à plusieurs de ses amis des devises sur l'amitié, qu'il fit enluminer sur du vélin. Madame de Rambouillet lui en donna une dont le corps étoit une vestale, dans le temple de Vesta, qui attisoit le feu sacré, et le mot étoit *foveho*. Elle le fit en françois, et M. de Rambouillet le tourna en latin.

Il voulut faire un discours sur l'histoire, à l'Aca-

(1) Tallemant montre de la rancune contre Conrart, avec lequel il s'étoit brouillé, après avoir été son ami. Conrart n'est pas un écrivain remarquable ; mais c'étoit un homme patient ; il a bien mérité des lettres en conservant une foule de pièces qui auroient péri s'il ne les eût pas recueillies. Une partie de ses manuscrits est conservée à la Bibliothèque de l'Arsenal. C'est là que l'éditeur a trouvé les *brouillons* de ses Mémoires, publiés pour la première fois dans le tome XLVIII de la 2e série de la Collection Petitot.

démie de la vicomtesse d'Auchy. D'Ablancourt fut comme la sage-femme de cette production, ou, pour mieux dire, ce fut lui qui la fit.

* Long-temps après, quand il fallut écrire une lettre de remerciements à la reine de Suède, qui avoit envoyé son portrait à l'Académie, d'Ablancourt la lui fit. Plusieurs académiciens, qui l'eussent admirée, s'ils l'eussent su, y trouvoient cent choses à redire, à cause qu'ils croyoient que c'étoit Conrart. Mézerai disoit à Patru : « Que ne vous l'a-» t-on donnée à faire!—Voire, répondit Patru, n'est-» ce pas à votre secrétaire à faire cela?»

Il est fort propre au métier de secrétaire *in ogni modo*, et, si sa santé le lui avoit permis, il auroit recueilli fort exactement tout ce qu'il eût falln pour l'Académie. A propos d'Académie, c'est lui qui le premier y a introduit le désordre et la corruption, car, à cause que Bezons (1) avoit épousé une de ses parentes, il cabala avec M. Chapelain pour le faire recevoir; ensuite Salomon (2), collègue de l'autre à la charge d'avocat-général du grand-conseil, y fut admis, et depuis rien n'a été comme il faut. La politique de ces messieurs étoit de mettre des gens

(1) Claude Basin de Bezons, avocat-général au grand-conseil, puis conseiller d'état, remplaça le chancelier Séguier dans l'Académie française, quand ce dernier, à la mort du cardinal de Richelieu, en fut devenu le protecteur. Son bagage littéraire se bornoit à la traduction du *Traité de Prague* et à quelques harangues.

(2) François-Henri Salomon, avocat-général au grand-conseil, succéda au poète Bourbon. Auteur de la paraphrase non imprimée d'un psaume, il fut préféré au grand Corneille. On objectoit à ce dernier que, faisant en province son séjour habituel, il ne pourroit assister que rarement aux séances de l'Académie.

de qualité dans la compagnie. M. Chapelain, qui avoit fait les statuts, si *statuts* se peuvent appeler, a si bien réglé toutes choses, qu'en dépit des gens, quelque sages qu'ils eussent été, il étoit impossible qu'on n'y eût bientôt du désordre. Depuis, mais trop tard, comme nous dirons ailleurs, on fit un bien meilleur réglement.

Pour revenir à l'humeur de notre homme, il est cabaleur et tyran tout ensemble ; mais cabaleur à entretenir commerce avec les doctes de Hollande et d'Allemagne, lui qui ne sait point de latin ; cabaleur encore à se charger d'un million d'affaires, car, comme je veux croire qu'il y a de la bonté et de l'humeur obligeante, je sais fort bien aussi qu'il y a de la vanité et de la cabale. Chapelain et lui imposent encore à quelques gens, mais cela se découd fort ; et si celui-ci imprimoit comme l'autre, tout s'en iroit à vau-l'eau. L'un après l'autre ils ont été les correspondants de Balzac. Pour Conrart, c'est un correcteur général d'imprimerie. Il a affecté de faire imprimer et de revoir les épreuves des *Entretiens de Costar et de Voiture*, où il y a quasi autant de latin que de françois, et il ne trouvoit pas trop bon qu'on lui dît qu'il se devoit décharger de cette impression; une fois même, friand de louanges et d'épîtres dédicatoires, il voulut revoir des épreuves toutes latines, à l'aide d'un écolier de seconde, qui étoit son neveu.

Quant à l'humeur tyrannique, après sa femme, personne n'en sait plus de nouvelles que moi. Il a toujours affecté d'avoir des jeunes gens sous sa férule : moi, qui ne suis pas trop endurant, il me prit en amitié et je l'aimai aussi tendrement; mais dès que Patru et moi, que je connus quasi en même

temps, eûmes trouvé que nous étions bien le fait l'un de l'autre, il en entra en jalousie, et disoit que je faisois de plus longues visites aux autres qu'à lui. C'est un franc pédagogue, et qui fait une lippe, quand il gronde, la plus terrible qu'on sauroit voir. En une chose Chapelain a eu raison, peut-être l'a-t-il fait par tempérament; il a toujours vécu en cérémonie avec lui, car à le voir de près on sera toujours en querelle. D'Ablancourt en a eu maintes avec lui, et entre autres une pour ne lui avoir pas écrit *conseiller secrétaire du roi*, mais seulement *secrétaire du roi*. Je ne prétends pas mettre ici un million de petites particularités qui ne seroient bonnes à rien, et puis ce qui s'est passé sous le sceau de l'amitié ne se doit point révéler.

Dans sa famille il a eu aussi bien des démêlés. Son deuxième frère étoit un sot homme; mais si Conrart n'eût point tant fait l'aîné, à la manière du vieux Testament, il n'auroit pas fait la moitié tant d'extravagances qu'il en a faites. Celui-ci le mit au désespoir. Le jeune frère de sa femme, nommé Muisson, qu'on appelle M. de Barré, étoit devenu amoureux d'une belle fille qui étoit de meilleure famille que lui, et qui, par suite, a eu du bien honnêtement; Conrart fit le diable pour empêcher le mariage; et après, lui et son autre beau-frère et sa femme même, qui craignoient qu'un vieux garçon, riche, aîné de tous, ne prît cette belle en affection, firent assez de choses contre elle qui ne sont pas trop bonnes à dire. Ce vieux garçon mort, par le testament il avoit fort avantagé ses deux frères, au préjudice de quatre sœurs qu'il avoit : il y eut du bruit. La famille fit l'honneur à Conrart de s'en rapporter à lui. Il demande à Patru comment à son égard il en devoit

user, lui qui, à cause de sa femme, y avoit le même droit que les autres. « Hé ! lui dit Patru, vous ne se- » rez pas juge et partie ; vous ne devez rien prendre » pour vous, et c'est à eux à en user après comme » ils le trouveront à propos. » Ne vous déplaise, il se donna autant qu'aux autres, et les deux frères, qui croyoient en être quittes à meilleur marché, furent bien surpris de voir qu'outre cela Conrart s'étoit mis au rang des autres. Ils en passèrent pourtant par là et rengaînèrent une tenture de tapisserie et autres choses qu'ils lui avoient destinées. Depuis cela, il prit à ce M. de Barré une estime pour Patru la plus grande du monde, et il a voulu être son ami et le mien ensuite.

Or, Conrart trouvoit sa belle-sœur de Barré fort jolie ; ailleurs elle n'eût pas laissé de l'être, mais dans cette famille disgraciée c'étoit un vrai soleil. Il la vouloit traiter de haut en bas. Il vouloit qu'elle fût sous sa férule, en être le patron et la mener partout où il lui plairoit. Cette femme, qui est plus fine que lui, le laissoit dire, et en a fait après à sa mode, mais doucement toutefois, car elle a affaire à une des plus sottes familles du monde. Un jour qu'elle étoit allée par complaisance promener avec lui et Sapho (1), et autres beaux-esprits du Samedi, elle dit par hasard : « J'ai été *norrie*. — Il ne faut pas dire » cela, lui dit-il d'un ton magistral, il faut dire *nour-* » *rie*. » Cela l'effaroucha un peu, et comme elle n'avoit déjà aucune inclination à faire le bel-esprit, elle ne voulut pas se promener davantage avec toutes ces héroïnes. Quoique cela ne plût guère à Conrart, il ne laissa pas de continuer à tâcher de se rendre

(1) Nom poétique de mademoiselle de Scudéry.

maître de cet esprit. Une fois, il lui prit fantaisie d'avoir le portrait de sa belle-sœur, car il affecte d'avoir les portraits de ses amies. Un beau matin il envoie sa femme, qui vint dire à madame de Barré « que M. *Conrarte* (elle prononce ainsi à la mode de » Valenciennes, d'où elle est) n'avoit pu dormir de » toute la nuit, tant il avoit d'impatience d'avoir son » portrait.» Il fallut donc vite lui en faire faire un par le peintre qu'il nomma, par le plus cher, et il la laissa fort bien payer. Il exerce encore quelque sorte de tyrannie sur elle, car il faut qu'elle aille le voir régulièrement, et elle veut bien avoir cette complaisance pour son mari; mais en son âme elle se moque terriblement de M. le secrétaire de l'Académie. Regardez un peu quelle figure de galant! j'ai vu qu'il se faisoit les ongles en pointe, et au même temps il s'arrachoit les poils du nez devant tout le monde : il y prétend pourtant; il est vrai qu'au prix de Chapelain, il pourroit passer pour tel, au moins pour son ajustement, car il est toujours assez propre.

Rien, que je crois, ne l'a tant fait enrager que de voir comme je l'ai planté là, et que Patru et moi soyons les bons amis de sa belle-sœur. Voici comment cela arriva : nous n'en étions plus que sur la grimace, quand il lui prit une vision de loger dans une maison au Pré-aux-Clercs que Luillier avoit fait accommoder à ma fantaisie, et dont j'avois planté le jardin à ma mode, une maison que j'aimois tendrement; son prétexte étoit qu'on m'avoit ouï dire qu'on m'en délogeroit, et que la maison étoit à vendre; je le croyois, mais cela n'étoit pas; sur cela il m'envoie son beau-frère de Barré, qui y alloit à la bonne foi : pour sa femme, elle m'a juré depuis que, comme elle étoit persuadée que cela manqueroit, elle les avoit

laissés faire. M. de Barré vient me demander si je pensois à acheter cette maison, et si elle étoit à vendre; je dis que je l'avois ouï dire, et que je ne songeois pas à l'acheter. « Puisque cela est, dit-il, un de vos » vos amis, mais qui ne veut point être nommé, y » pourra penser.—Monsieur, lui dis-je, j'aime mieux » que ce soit un de mes amis qu'un autre; j'y aurai » pourtant du regret. » Je ne fis semblant de rien, mais je découvris bientôt que Conrart avoit engagé Barré à acheter cette maison en commun. Sur cela, comme je ne cherchois qu'une occasion de rompre avec lui, je pris celle-là; et après m'être plaint doucement de la finesse qu'il m'avoit faite, et de ce qu'au lieu de détourner les marchands, il se présentoit lui-même, je ne le vis plus depuis.

* Patru, à qui il avoit fait quelques petites sottises, ne le voyoit plus long-temps devant. Sans se butter, il l'alla voir et se réconcilia avec lui. Pour moi, à qui il en avoit fait pour le moins autant, il m'attendit, et comme il vit que je n'y allois pas très-chaudement, il me fit le tour que je viens de dire.

N'ayant pu avoir cette maison qui lui eût pu servir de maison des champs et de maison de ville, il en acheta une à Athis dont mademoiselle de Scudéry parle tant dans la *Clélie;* là il se fait mainte belle chose. Un jour, il ne l'avoit pas encore tout-à-fait meublée, il trouva dans la salle une fort belle tenture de cuir doré toute tendue; on a su depuis que c'étoit le frère aîné de sa femme qui, pour ne lui avoir point d'obligation de la nourriture d'un de ses fils, qui avoit été chez lui assez long-temps, avoit fait cette galanterie, qui est trop fine pour un marchand des Pays-Bas. Mais il le lui faut pardonner; ce n'est pas un homme à avoir deux fois en sa vie de telles pen-

sées : c'est un grand avare, du reste, et un grand espion de sa pauvre belle-sœur.

Il a fallu que toutes les connoissances de Conrart aient été à sa maison, ou il a bien fait la lippe. Lui qui a affecté autrefois de traiter madame de Sablé, puis madame de Montausier et mademoiselle de Rambouillet même, quoiqu'elle se moque de lui, n'a garde de ne les avoir pas traitées à *Carisatis* (1). Sapho y passe une partie des vacations, et mademoiselle Conrart, avec sa figure de pain d'épices, a aussi un nom dans le roman (2); cependant les clairvoyants sont persuadés qu'il n'aime point Pellisson, qu'il en est jaloux, et qu'il ne trouve nullement bon que Herminius (3) soit le confident de Sapho et l'Apollon du Samedi. Pour Chapelain, il n'est pas persuadé de Pellisson ; mais il le sera à cette heure que l'autre est bien avec le surintendant Fouquet. Le bruit court que Conrart s'incommode, mais il n'a point d'enfants; sans doute la cabale lui a coûté, car il n'a pu refuser de l'argent à bien des gens, et il donnoit souvent à manger; il se trouvera mal d'avoir ouvert sa porte à tant de monde. Montereul, surnommé le fou (4), de qui il croyoit faire un grand personnage, lui a chanté pouille, et la cabale qui

(1) Nom de lieu dans le roman. (T.) — Mademoiselle de Scudéry y a décrit, sous le nom de *Carisatis*, la maison que Conrart possédoit au village d'Athis. (*Clélie*, t. IV, p. 796 et suiv.)

(2) Conrart est dans le roman *le sage Cléodamas*, et *mademoiselle* Conrart est *la sage Iberise*. (*Clélie*, *ibid.*, p. 823.)

(3) Herminius est Pellisson. (*Clélie*, *passim.*)

(4) Celui de madame Burin, et qui est aujourd'hui à M. de Valence. (T.) C'est Matthieu de Montereul, frère de l'académicien, auteur de jolis madrigaux. Madame de Sévigné disoit de lui qu'il *étoit douze fois plus étourdi qu'un hanneton*. (T. Ier, p. 47 de notre édition in-8° de 1818.)

s'est formée chez l'abbé de Villeloin (1) contre Chapelain et lui, qu'ils appellent les tyrans des belles-lettres, lui a déjà donné quelques coups de griffe : voilà ce que c'est que de voir tant de gens, et surtout tant de jeunesse.

CXXVIII

LA REINE DE POLOGNE (2),

SES SOEURS, SAINT-AMANT.

* Comme j'ai désiré de mettre autant qu'il me seroit possible tout de suite ce qui touche à l'hôtel de Rambouillet, j'ai trouvé à propos d'insérer ici la reine de Pologne et ses sœurs, par occasion, parce qu'elle aimoit fort madame de Montausier.

La reine de Pologne est fille de M. de Nevers, qui, sur la fin de ses jours, fut duc de Mantoue, et de mademoiselle de Clèves. Étant demeurée sans mère, son père la mit chez madame de Longueville, sœur de sa femme, et mère de M. de Longueville. On l'appela madame la princesse Marie, comme fille de souverain, quand son père parvint à la duché de Mantoue. Elle étoit belle. Monsieur, alors veuf, en devint amoureux. La maison de Guise, qui avoit du

(1) Michel de Marolles, abbé de Villeloin.

(2) Louise-Marie de Gonzague, fille de Charles de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue, et de Catherine de Lorraine, naquit vers 1612 ; elle épousa, en 1646, Uladislas IV, roi de Pologne, et en 1649, après la mort d'Uladislas, elle épousa en secondes noces Jean Casimir, son beau-frère, aussi roi de Pologne. Elle mourut à Varsovie, le 10 mai 1667.

pouvoir auprès de la Reine-mère, s'opposa à ce mariage, et la chose alla si avant que madame de Longueville et la princesse Marie en furent quinze jours prisonnières au bois de Vincennes.

M. de Mantoue mort, Monsieur ayant quitté la cour, et madame de Longueville n'étant plus au monde, la princesse Marie étoit tantôt à Nevers, tantôt à Paris : ses affaires n'étoient pas trop en bon état. Elle cabala avec M. le Grand, pour débusquer le cardinal, en résolution de l'épouser si elle le voyoit premier ministre. La nuit il la vint voir plusieurs fois. Il ne se pouvoit pas, dans le dessein qu'ils avoient, qu'ils ne vécussent avec quelque familiarité ; mais on n'en a jamais rien dit de fâcheux.

Elle fut avertie que M. le Grand étoit arrêté avant que personne le sût à Paris : la voilà bien embarrassée, car M. le Grand avoit une terrible quantité de ses lettres. Elle envoie prier mademoiselle de Rambouillet de la venir voir, car elles étoient amies ; elle lui conte sa déconvenue, et la supplie de parler pour elle à madame d'Aiguillon. Dès le soir même elle se rendit à l'hôtel de Rambouillet, pour aller au Palais-Royal, où madame d'Aiguillon s'étoit retirée sur quelques avis qu'on la pourroit bien enlever au faubourg. Madame de Rambouillet dit qu'elle n'a jamais rien vu de si désolé. Madame d'Aiguillon la reçut le mieux du monde, et lui fit rendre ensuite toutes ses lettres. On dit, à propos de cela, que quand des Yveteaux, intendant de l'armée du Roussillon, alla pour ouvrir les cassettes de M. le Grand, un valet de chambre l'avertit qu'il y trouveroit ce qu'il ne cherchoit pas ; c'étoient des lettres de sa femme.

On a remarqué que jamais personne n'a eu tant de

hausses qui baissent dans sa vie que la princesse Marie; en voici une belle preuve. Le feu roi de Pologne avoit déjà pensé à elle, la première fois qu'il se maria; mais ses intérêts le firent pencher vers la maison d'Autriche. Se voyant veuf, il y pensa tout de nouveau, et quoique l'Empereur lui eût fait envoyer jusqu'à seize portraits de princesses de la maison d'Autriche, il ne put être ébranlé. Il fait donc demander la princesse Marie en mariage : on la lui accorde; et la Reine, qui avoit assez d'amitié pour elle, la maria comme fille de France. On prit ses droits, et on lui donna pour cela quatre cent mille écus (1). L'ambassade des Polonois fut magnifique, et leur habit extraordinaire servit bien à faire admirer leur pompe.

La princesse fut mariée dans la chapelle du Palais-Royal; de là, avec sa couronne sur la tête, elle voulut aller dire adieu à madame de Rambouillet, qui m'a dit qu'elle n'avoit jamais rien vu de si opposé que le jour où elle la vit si déconfortée, et celui-ci, où elle la vit si pompeuse, et qui avoit le dessus sur la Reine même (2). Parlons un peu des Polonois.

On les logea dans l'hôtel de Vendôme; là, une infinité de personnes les alloient voir manger. Ils mangeoient le plus salement du monde, et se traitoient

(1) Un extravagant Italien, nommé Promontorio, qui se mêloit de deviner, et aussi de vendre des chiens de Bologne et bien d'autres choses, lui vendit un fort beau chien cinquante pistoles, à payer quand elle seroit reine. Il n'y avoit alors nulle apparence. Elle l'eût achetée à cette condition cinquante mille écus. Au bout d'un an et demi elle fut reine, et lui paya volontiers ses cinquante pistoles. Voilà un grand hasard. (T.)

(2) Anne d'Autriche, par une attention délicate, céda le pas à la reine de Pologne pendant toute cette journée. (*Mémoires de Motteville*. Collection Petitot, 2e série, XXXVII, 159.)

de grosse viande, à leur mode; car ils avoient demandé qu'au lieu de les nourrir on leur donnât leur argent à dépenser. Les maîtres donnoient à leurs valets de ce qu'ils mangeoient, et derrière eux leurs gens dînent et soupent en même temps. Mais ce qu'il y avoit de plus barbare, c'est qu'ils fermoient la porte et ne laissoient sortir personne qu'ils n'eussent trouvé le compte de leur vaisselle d'argent, qui étoit assez médiocre. On dit qu'une fois ayant trouvé quelque chose à dire, ils mirent presque tous, au moins tous les domestiques, le cimeterre à la main, et firent grande peur aux assistants, qui ne furent pas sans inquiétude tandis qu'on chercha cette pièce de vaisselle. Par la ville, leurs valets étoient assez insolents, et prenoient souvent du fruit aux revendeuses sans le payer.

On fit pour eux quelques assemblées au Palais-Royal, où madame de Montbazon et mademoiselle de Toussy, depuis la maréchale de La Mothe, approchant le plus de leur taille, leur plurent plus que tout le reste : quelques-uns se firent habiller à la françoise, et prirent des perruques. M. de Bassompierre les traita à Chaillot, et il y fut bu *egregiè*.

Quand la reine de Pologne alla dire adieu à M. d'Orléans, lui, sa femme et sa fille ne la traitèrent pas comme ils devoient; il ne la reconduisit pas jusqu'à son carrosse. Qui reconduira-t-il, s'il ne reconduit une reine? Il en devoit faire plus que pour une autre, quand ce n'eût été qu'à cause qu'il l'avoit aimée. Madame et Mademoiselle étoient jalouses de l'honneur qu'on lui faisoit. Monsieur lui ayant dit quelque chose du temps passé, elle lui répondit : « Cela n'étoit pas résolu dans le ciel, et j'étois née » pour être reine. » Elle eut le déplaisir, avant que

de quitter Paris, d'apprendre qu'on avoit fait quelque médisance d'elle et de M. le Grand, et même de Langeron, qui, comme bailli de Nevers, avoit de tout temps de l'attachement à sa maison. On soupçonna le résident du roi de Pologne en France, qui étoit un ecclésiastique de Rome, nommé Roncaille, de lui avoir rendu quelques mauvais offices à la cour de son maître. J'ai de la peine à le croire, car elle a été assez bien depuis pour le faire révoquer, s'il lui eût déplu. Quoi que c'en soit, elle ne fut pas d'abord fort bien reçue en Pologne; puis, le Roi étant malade, elle n'eut pas lieu de le gagner, n'ayant pas encore couché avec lui. Elle ne fut pas long-temps après à se mettre bien dans son esprit, et en peu de temps elle fit congédier la dame d'honneur polonoise que le roi lui avoit donnée, parce qu'il en étoit un peu épris.

La maréchale de Guébriant, et l'évêque d'Orange, qui l'avoient accompagnée, comme ambassadeurs du Roi, en revinrent fort mal satisfaits (1). L'évêque n'eut que quelques pièces de vaisselle d'argent de peu de valeur, et madame de Guébriant, que deux tapis de soie relevés d'or. La reine de Pologne en a envoyé depuis de pareils à madame de Montausier et à madame de Choisy, sa bonne amie et sa correspondante; elle lui fait de temps en temps quelque régal. Quelques filles qu'elle fut obligée de renvoyer n'eurent que cent écus chacune; elle avoit pourtant reçu assez de présents pour leur donner davantage;

(1) Leur voyage est imprimé. (T.) — Voyez l'*Histoire et Relation du voyage de la reyne de Pologne, et du retour de la maréchale de Guébriant, ambassadrice extraordinaire*, etc., *par Jean le Laboureur, sieur de Bleranval*. Paris, Robert de Nain, 1648, in-4°.)

mais on l'accuse d'être un peu avare. En ce pays-là les reines ont beaucoup de profits, car quiconque obtient une charge ne l'obtient guère que par l'entremise de la reine, et après, lui fait quelque présent d'importance; puis il y a une province destinée pour leur entretien. On dit qu'elle retrancha dans sa maison pour sept mille écus de poivre par an.

Quand cette dame d'honneur fut dehors, le roi, quoique vieux et ventru, ne laissa pas d'en cajoler d'autres. La reine avoit mené avec elle, entre autres filles, une petite de Mailly, fille du comte de Mailly et de la duchesse de Croy, dont il étoit mari de conscience. On l'appeloit en riant *la petite duchesse de Croy*. Elle étoit parente au cinquième degré de la reine de Pologne du côté de M. de Mailly. Madame de Schomberg, autrefois mademoiselle d'Hautefort, sa parente, l'habilla et la mit en équipage, car la duchesse de Croy étoit fort pauvre; elle avoit quatorze à quinze ans, et étoit assez jolie et adroite; pour l'esprit, vous allez voir ce que c'étoit. Le roi s'avisa de lui vouloir dire quelques douceurs : « Sire, » lui dit-elle, il y a là quelque chose de plus obscur » pour moi que le polonois. — Vous entendez bien » pourtant, lui dit-il, ce que vous dit un tel (c'est un » gentilhomme polonois avec qui on l'a mariée depuis)? — Je crois bien, Sire, répondit-elle, c'est » un particulier; mais il faut être reine pour entendre le langage des rois. Si Votre Majesté me le » permet, je demanderai à la reine ce que cela veut » dire. — Ah! petite fille, répliqua le roi, je vois » bien qu'il ne vous en faut pas dire davantage. » La petite friponne, qui étoit bien avec celles à qui la reine témoignoit le plus d'affection, dit cela à l'une d'elles. La reine, quelques jours après, en parla à la

petite de Mailly, et ajouta : « Il en a depuis cajolé » une autre. » C'étoit peut-être pour l'empêcher d'y penser. « Je n'ai rien à souhaiter, madame, lui ré- » pondit-elle, sinon que les autres ne l'écoutent pas » plus que moi. »

En ce temps-là, M. d'Arpajon, qui mouroit d'envie d'être maréchal de France, et qui avoit tant pesté quand Gassion le fut, s'offrit à aller porter le collier de l'Ordre au roi de Pologne. Le voyage lui a coûté cher, mais il espéroit que ce prince demanderoit après qu'on donnât le bâton à ce monsieur l'ambassadeur extraordinaire ; mais il n'étoit pas encore à Dantzick que le roi mourut : il fit pourtant le voyage.

On se plaignit ici de ce que la reine de Pologne n'avoit point donné avis de la mort de son mari, et qu'on fut long-temps sans recevoir de ses nouvelles ; mais elle étoit malade. On la fit régente durant l'interrègne ; ce fut un grand bonheur pour elle que la mort du fils de son mari, car elle fût demeurée une pauvre reine douairière : voilà encore *des hausses qui baissent*.

Le prince Casimir, ce fou qui s'étoit fait jésuite, et que nous avons vu ici au bois de Vincennes, après qu'on l'eut pris, il y a vingt ans, comme il alloit servir les Espagnols, fut enfin élu roi, et eut dispense du pape pour épouser sa belle-sœur, sous prétexte que le mariage n'avoit point été consommé avec le feu Roi, qui avoit été, disoit-on, toujours malade (1).

(1) Jean Casimir, roi de Pologne en 1647, abdiqua cette couronne en 1668. Revenu en France, il y fut nommé abbé de Saint-Germain-des-Prés. Il avoit perdu la reine sa femme, en 1667. Jean Casimir mourut en 1672 ; on voit encore dans l'église de Saint-Germain-des-Prés le mausolée où le cœur de ce prince a été déposé.

Durant l'interrègne, qui dura assez long-temps, Bois-Robert étant chez Rossignol, où il y avoit un homme qu'il ne connoissoit point, je pense que c'est Bartet (1), on vint à parler des États de Pologne; cet homme dit : « C'est le prince Casimir qui sera roi. » — Voire ! dit Bois-Robert, iroient-ils faire roi un » niais qui s'est fait moine (2) ? » Rossignol l'avertit que c'étoit le résident de ce prince; Bois-Robert continue : « Il est vrai que c'est un bon prince et bien » pieux; ce n'est pas peu pour un roi. »

La Reine devint grosse. Saint-Amant (3), qui l'avoit suivie, fit de méchants vers sur sa grossesse. En arrivant en Pologne, elle lui donna de bons appointements et la qualité de conseiller d'état de la Reine : elle l'envoya ensuite à Stockholm, pour assister de sa part au couronnement de la reine de Suède. J'ai ouï dire qu'il y réussit assez mal. Il a du génie, mais point de jugement; il ne sait rien et n'a jamais étudié; au reste, fier à un point étrange, qui se loue jusqu'à faire mal au cœur. « Fermez, disoit-il une

(1) Bartet, depuis secrétaire du cabinet. (T.) — C'est à lui que le duc de Candale fit couper tout un côté de ses cheveux. (Voyez les Mémoires de mademoiselle de Montpensier dans la 2e série de la Collection Petitot, XLI, 489; et les *Mémoires de Conrart*, dans la même collection, 2e série, XLVIII, 265.)

(2) Casimir s'étoit fait jésuite en 1643, il sortit de l'ordre en 1646, et fut fait cardinal. Ayant perdu son frère aîné, il renvoya son chapeau au saint-père.

(3) Il s'appelle Girard, il est de Rouen; apparemment cette seigneurie de Saint-Amant vient de ce qu'il est né dans le voisinage de l'abbaye de Saint-Amant de Rouen. C'est peu de chose que sa naissance; il étoit huguenot. (T.) — Il s'appeloit Marc-Antoine de Gerard, et prenoit la qualité d'écuyer, sieur de Saint-Amant, écuyer du Roi et gentilhomme de la chambre de la reine de Pologne. (Voyez le privilége du *Moïse sauvé*.)

» fois; qu'on ne laisse entrer personne; point de » valets (c'étoit à table), j'ai assez de peine à réciter » pour les maîtres. » Une fois il dînoit chez Chapelain. Je suis tout édifié d'avoir trouvé que Chapelain ait au moins une fois en sa vie donné à manger à quelqu'un. Esprit, de l'Académie, y étoit, qui dit : « Que voilà qui est joli ! — Nargue de votre *joli !* » reprit Saint-Amant. Il pensa s'en aller, tant il étoit en colère (1).

Il dit insolemment un jour qu'il avoit cinquante ans de liberté sur la tête, et cela à la table du coadjuteur, qui l'a vu je ne sais combien d'années domestique du duc de Retz, le bonhomme. Depuis, il s'attacha à M. de Metz, et enfin, ne sachant plus que faire, il s'en alla en Pologne. Il en est revenu depuis quatre ans ou environ; il avoit prétendu pour son *Moïse* une abbaye et même un évêché, lui qui n'entendroit pas son bréviaire; et ce fut pour punir l'ingratitude du siècle qu'il ne le fit point imprimer (2). Depuis, il

(1) Saint-Amant avoit au plus haut degré cet orgueil que le génie poétique fait pardonner aux grands hommes, mais qui est un ridicule dans les *Pygmées*. Il s'adresse ainsi à ses vers :

Hélas, quand je vous vois, mes vers, mes chers enfants,
Vous que l'on a trouvés si beaux, si triomphants,
Errer parmi le monde, en plus triste équipage
Qu'un prince malaisé qui marcheroit sans page ;
Quand je vois vos pieds nus, vos membres mutilés,
Et vos attraits sans pair flétris et désolés
Par l'avare désir d'un infâme libraire,
Qui, sous l'espoir du gain, pour chanter me fait braire ;
J'avoue, en la douleur de ma tendre amitié,
Que j'ai de votre état une extrême pitié,
Ou plutôt qu'en tel point j'ai peine à reconnoître,
Vous voyant si changés, que je vous ai fait naître.
(*Œuvres de Saint-Amant*, Rouen, 1668, 1re partie, page 1re.)

(2) Le *Moïse sauvé* ne fut imprimé qu'en 1660, et le privilége avoit été accordé dès le 20 octobre 1653.

l'a donné; mais rien au monde n'a si mal réussi. Au lieu de *Moïse sauvé*, Furetière l'appeloit *Moïse noyé*. En une épître à M. d'Orléans, sur la prise de Gravelines, il s'appelle *le gros Virgile* (1); il eût mieux fait de dire le gros ivrogne. En sa jeunesse il faisoit beaucoup mieux; mais il n'a jamais eu un grain de cervelle, et n'a jamais rien fait d'achevé. Il travaille toujours pour la reine de Pologne, et elle a soin de lui.

La Reine se portoit si bien dans sa grossesse et se trouvoit si heureuse en toutes choses, qu'elle pria madame de Choisy de faire prier Dieu pour elle, de peur que ce grand bonheur ne fût suivi de quelque calamité. Elle maria mademoiselle de Langeron, sa dame d'atours, au castellan de Plotsko, si je ne me trompe, qui a quatre-vingt mille livres de rente en fonds de terre. On lui promit le premier palatinat vacant.

La reine donna en ce temps-là à sa sœur tout ce qu'elle avoit à prétendre sur le duché de Mantoue et le Montferrat; mais voici encore *des hausses qui baissent;* elle n'eut que deux filles, et pas une ne vécut.

La guerre des Cosaques et celle des Suédois l'ont mise tantôt bas, tantôt haut : tout cela vient de ce que le feu roi, qui vouloit se rendre plus absolu, avoit fomenté sous main cette révolte des Cosaques, afin d'avoir un prétexte d'être armé.

Celui-ci se laisse gouverner par les jésuites, et sottement alla refuser à Radzivil, palatin perpétuel du grand-duché de Lithuanie, une charge qui lui appartenoit, et qu'il lui fallut donner en dépit qu'on en eût. Il exila le vice-chancelier, à ce qu'on dit, pour

(1) Voyez l'*Épître héroï-comique à monseigneur le duc d'Orléans*, p. 62.

une amourette. On a écrit qu'il étoit amoureux de sa femme; cela a mis le feu partout, car ces deux hommes ont excité cette guerre de Suède. Je laisse cela aux historiens pour venir à madame d'Avenay.

Madame d'Avenay (1), sœur de la reine de Pologne, étoit morte avant que sa sœur fût reine. On dit qu'elle étoit la plus belle des trois, et que pour ses belles mains elle eut permission de porter des gants. M. de Guise, alors archevêque de Reims, lui en conta aussi bien qu'à la princesse Anne, sa sœur. Quelquefois elle sortoit par la porte des bois, déguisée en paysanne, et portoit du beurre au marché d'Avenay; le bon archevêque, déguisé en paysan, l'attendoit dans les bois. Je ne sais pas ce qu'ils y faisoient avant que d'aller ensemble au marché. Une fois qu'on trouva à propos de la faire retirer avec ses religieuses dans une ville, à cause des ennemis, elle se retira à Châlons, où elle fit galanterie avec le comte de Nanteuil. Cela fit un scandale; on la mena dans l'abbaye d'une de ses tantes, et de là à Paris, où elle mourut.

La princesse Anne (2) fut quelque temps à Avenay, et ce fut là que M. de Guise en devint amoureux. Il y a bien fait des folies : quelquefois il avoit jusqu'à

(1) Bénédicte de Gonzague de Clèves, abbesse d'Avenay, mourut à Paris, le 21 septembre 1637.

(2) Anne de Gonzague de Clèves, *princesse Palatine*, née vers 1616, mourut en 1684. Bossuet prononça son oraison funèbre. On n'a imprimé d'elle qu'une *Lettre sur l'Espérance* que Bussy-Rabutin nous a conservée. Elle a aussi écrit, à la demande de l'abbé de Rancé, un bref récit des causes qui déterminèrent sa conversion. Les Mémoires publiés sous son nom ne sont pas d'elle; on les attribue à Senac de Meilhan. Dussault a donné sur cette princesse une excellente notice en tête de son oraison funèbre, dans le recueil publié chez Louis Janet. 1820, 4 vol. in-8°.

soixante bouts de plume sur son chapeau, tout archevêque qu'il étoit. Un jour, comme on lui eut apporté une houppe pour se friser, il la trouva belle : « Faisons-en,» dit-il à la princesse Anne et à sa sœur ; — « faisons-en,» répondirent-elles. On envoie à Reims, on n'y trouve point de soie plate : « Envoyons à Paris. » On crève un cheval, et on apporte pour cent écus de soie; mais quand elle arriva cette fantaisie leur étoit passée. Les deux sœurs et lui firent une fois mourir, sans y penser, une pauvre fille innocemment à Avenay. Il prit une vision à la princesse Anne d'aller trouver cette fille à son lit avec un cierge, et l'exhorter à la mort. Cela la saisit, et comme on disoit en riant : « La voilà qui va passer, » elle passa effectivement.

Par je ne sais quelle vision ils ont couché, la princesse Anne et lui dans le parloir, la grille entre deux. Ce fut à l'hôtel de Nevers qu'il l'épousa (1). Comme elle l'alloit trouver, elle fut arrêtée par le comte de Tavannes. Elle a dit, parlant à une femme de ses amies : « Il est mon mari, comme votre mari » est le vôtre. »

Quand il fut de retour au commencement de la régence, elle lui parla aux Tuileries, et, ne voyant pas qu'il y eût lieu d'espérer qu'il la reconnût pour sa femme, elle donna ordre de parler à M. d'Elbeuf, pour faire le mariage du prince d'Harcourt et d'elle; et elle avoit les articles qu'il ne falloit plus que signer, quand, en un tourne-main, elle change et

(1) Elle dit un jour à un homme d'église, chanoine de Reims, qui les avoit mariés dans la chapelle de l'hôtel de Nevers : « N'est-» il pas vrai que M. de Guise est mon mari ?—Ma foi! madame, » lui dit ce bonhomme, vous fûtes aussi aise que s'il y eût eu » mariage. »

épouse le palatin : c'étoit le quatrième. Ce garçon ne savoit où donner de la tête. Elle lui fit changer de religion aussitôt après. La Reine s'en fâcha : on avoit assez de princes dépossédés sur les bras. Ils s'éloignèrent pour quelque temps : le mariage de la reine de Pologne raccommoda tout. C'a été un des garçons du monde le mieux faits; mais, depuis son mariage, il est tout voûté et tout farouche; il n'y a qu'un certain Anglois dont il s'accommode : hors cela il est toujours tout seul. Il eut une espèce de folie, et pensa demeurer hors du sens : c'étoit en Champagne. Durant cette maladie elle ne partit pas du pied de son lit : c'est un pauvre homme. Dans les Mémoires de la régence il sera parlé amplement d'elle.

CXXIX

LA DUCHESSE DE CROY (1).

Mademoiselle d'Urfé, fille du frère aîné de M. d'Urfé, qui a fait l'*Astrée*, n'ayant guère de bien, fut donnée à la Reine-mère : elle étoit fort jolie et fort spirituelle. A cette comédie, où jouèrent les fils naturels de Henri IV, elle fit merveille; c'étoit alors toute la fleur de chez la Reine-mère : aussi fut-elle fort *galantisée;* on en médisoit même un peu.

Le duc de Croy, grand seigneur de Flandre, riche, mais un riche mal aisé et qui étoit grand d'Espagne, vint à la cour. Il n'avoit pu trouver à se ma-

(1) Geneviève d'Urfé, fille de Jacques, comte d'Urfé, épousa le duc de Croy au mois de janvier 1617. (Voyez *les d'Urfé, par Aug. Bernard, de Montbrison.* Paris, imprimerie royale, 1839, p. 72.)

rier, à cause qu'outre l'embarras de ses affaires, il étoit vérolé et puant à un point étrange : avec cela une vraie *ballourde*. M. de Bassompierre, qui l'avoit connu en Lorraine, lui proposa d'épouser mademoiselle d'Urfé : il l'épouse, et l'emmène à Bruxelles. Balzac a pris cette histoire de travers, et a dit dans ses *Entretiens*, « qu'un prince étranger avoit demandé » en mariage une fille de la Reine, et que cela avoit » fort nui aux autres, qui, en se flattant, attendoient » une même fortune (1). »

A Bruxelles, ils furent ensemble environ six ans; elle en avoit vingt quand elle fut mariée. Au bout de ce temps-là, le duc fut tué d'un coup d'arquebuse, à travers les fenêtres d'une salle basse où il se promenoit (2). On accusa le marquis Spinola de cet assassinat, parce qu'il étoit amoureux de la duchesse, et qu'après cela il la vit fort familièrement. Elle croyoit l'épouser, quand le roi d'Espagne l'envoya en Italie, où il mourut peu de temps après.

Or, pour ses conventions matrimoniales et pour son douaire, elle eut assez d'affaires, dont un de ses parents, nommé le chevalier de Mailly, prit le soin (3). Pour l'en récompenser, elle l'épousa, car il n'avoit point fait les vœux, et, quoique pauvre, étoit d'une fort bonne maison de Picardie. Ce mariage ne fut déclaré qu'après la mort de la duchesse ; elle ne vouloit pas perdre son rang : ils demeuroient cependant

(1) Voyez *les Entretiens de feu M. de Balzac*. Paris, Courbé, 1657, in-12, p. 129. Balzac plaçoit ce fait en l'année 1613, mais ces *Entretiens* ne sont que des souvenirs recueillis par Girard et dédiés à Montausier ; ils ne font pas autorité.

(2) Ce fait arriva le 9 novembre 1624.

(3) Elle se remaria, en 1630, à Antoine de Mailly, seigneur de Frette.

ensemble à Saint-Victor. Ils ont eu une fille, qui est celle dont nous venons de parler(1); celui qui l'a épousée est de la maison de Schomberg, et est premier maître-d'hôtel du roi de Pologne. Je pense que madame de Schomberg a aussi contribué à ce mariage.

M. le chancelier tint un jour un enfant avec la duchesse de Croy : c'étoit une fille. Le curé demanda quel nom elle lui vouloit donner. « Je ne sais, dit-» elle, car mon nom est un vrai nom d'idiote; je » m'appelle Geneviève. » Le curé lui en fit une grande réprimande : « Que c'étoit une des plus grandes » saintes du paradis, et celle de toutes à qui la France » avoit le plus d'obligations. » Ensuite M. le chancelier, ayant pris des lunettes pour signer, lui en fit des excuses, et dit que cela étoit bien vilain en présence d'une belle dame comme elle. « Ne vous em-» barrassez pas de cela, répondit la duchesse, on » m'a accusée d'aimer un galant qui en avoit aussi » bien que vous. » (C'étoit Spinola.)

CXXX

LE MARÉCHAL DE BASSOMPIERRE (2).

Le maréchal de Bassompierre étoit d'une bonne maison entre la France et le Luxembourg; la plupart des lieux de ce pays-là ont un nom allemand

(1) Voyez plus haut page 185.

(2) François de Bassompierre, né en Lorraine le 12 avril 1579, maréchal de France en 1622, mort le 12 octobre 1646.

et un nom françois : *Betstein* est le nom allemand, et Bassompierre, le françois.

On conte une fable qui est assez plaisante. Un comte d'Angeweiller, marié avec la comtesse de Kinspein, eut trois filles qu'il maria avec trois seigneurs des maisons de Croy, Salm et de Bassompierre, et leur donna à chacune une terre et un gage d'une fée. Croy eut un gobelet et la terre d'Angeweiller; Salm eut une bague et la terre de Phinstingue ou Fenestrange, et Bassompierre eut une cuiller et la terre d'Angeweiller. Il y avoit trois abbayes qui étoient dépositaires de ces trois gages, quand les enfants étoient mineurs : Nivelle pour Croy, Remenecourt pour Salm, et Épinal pour Bassompierre. Voici d'où vient cette fable.

On dit que ce comte d'Angeweiller rencontra un jour une fée, comme il revenoit de la chasse, couchée sur une couchette de bois, bien travaillée selon le temps, dans une chambre qui étoit au-dessus de la porte du château d'Angeweiller : c'étoit un lundi. Depuis, durant l'espace de quinze ans, la fée ne manquoit pas de s'y rendre tous les lundis, et le comte l'y alloit trouver. Il avoit accoutumé de coucher sur ce portail, quand il revenoit tard de la chasse, ou qu'il y alloit de grand matin, et qu'il ne vouloit pas réveiller sa femme; car cela étoit loin du donjon. Enfin, la comtesse ayant remarqué que tous les lundis il couchoit sans faute dans cette chambre, et qu'il ne manquoit jamais d'aller à la chasse ce jour-là, quelque temps qu'il fît, elle voulut savoir ce que c'étoit, et ayant fait faire une fausse clef, elle le surprend couché avec une belle femme; ils étoient endormis. Elle se contenta d'ôter le couvre-chef de cette femme de dessus une chaise, et

après l'avoir étendu sur le pied du lit, elle s'en alla sans faire aucun bruit (1). La fée, se voyant découverte, dit au comte qu'elle ne pouvoit plus le voir, ni là, ni ailleurs; et après avoir pleuré l'un et l'autre, elle lui dit que sa destinée l'obligeoit à s'éloigner de lui de plus de cent lieues; mais que pour marque de son amour elle lui donnoit un gobelet, une cuiller et une bague, qu'il donneroit à trois filles qu'il avoit, et qu'elles apporteroient tout bonheur dans les maisons dans lesquelles elles entreroient, tandis qu'on y garderoit ces gages; que si quelqu'un déroboit l'un de ces gages, tout malheur lui arriveroit. Cela a paru dans la maison de M. de Pange, seigneur lorrain, qui déroba au prince Salm la bague qu'il avoit au doigt, un jour qu'il le trouva assoupi pour avoir trop bu. Ce M. de Pange avoit quarante mille écus de revenu, il avoit de belles terres, étoit surintendant des finances du duc de Lorraine. Cependant, à son retour d'Espagne, où il ne fit rien, quoiqu'il y eût été fort long-temps et y eût fait bien de la dépense (il y étoit ambassadeur pour obtenir une fille du roi Philippe II pour son maître), il trouva sa femme grosse du fait d'un jésuite; tout son bien se dissipa; il mourut de regret; et trois filles mariées qu'il avoit furent toutes trois des abandonnées. On ne sauroit dire de quelle matière sont ces gages; cela est rude et grossier.

La marquise d'Havré, de la maison de Croy (2),

(1) Bassompierre dit que la femme du comte d'*Orgevilliers* étendit sur eux son propre couvre-chef. (*Mémoires de Bassompierre*. Collection Petitot, 2e série, XIX, 232.)

(2) Ce ne peut être que Diane de Dampmartin, comtesse de Fontenoy, et dame en partie de Vistingen, femme de Charles-Philippe de Croy, marquis d'Havré.

en montrant le gobelet, le laissa tomber ; il se cassa en plusieurs pièces, elle les ramassa et les remit dans l'étui en disant : « Si je ne puis l'avoir entier, » je l'aurai au moins par morceaux.» Le lendemain, en ouvrant l'étui, elle trouva le gobelet aussi entier que devant. Voilà une belle petite fable.

Le père du maréchal étoit grand ligueur ; M de Guise l'appeloit *l'ami du cœur :* c'étoit un homme de service. Ce fut chez lui que la Ligue fut jurée entre les grands seigneurs. Il mourut subitement au commencement de la Ligue (1). Le maréchal avoit de qui tenir pour aimer les femmes, et aussi pour dire de bons mots, car son père s'en mêloit. * Il gagna la v....., et sa femme lui ayant dit : « J'avois tant prié » Dieu qu'il vous en gardât?—Vraiment, répondit-» il, vos prières ont été exaucées, car il m'en a *gardé* » de la plus fine.»

A son avénement à la cour, c'étoit après le siége d'Amiens, il tomba par malheur entre les mains de Sigongne, celui qui a été si satirique. C'étoit un vieux renard qui étoit écuyer d'écurie chez le Roi : il vit ce jeune homme qui faisoit l'entendu ; il lui voulut abattre le caquet, et, faisant le provincial nouveau venu, il le pria niaisement de le vouloir présenter au Roi. Bassompierre crut avoir trouvé un innocent, et s'en jouer ; il entra, et dit au Roi en riant : « Sire, voici un gentilhomme nouvellement » arrivé de la province qui désire faire la révérence » à Votre Majesté. » Tout le monde se mit à rire, et le jeune monsieur fut fort déferré.

On dit que jouant avec Henri IV, le Roi s'aper-

(1) Il ne mourut qu'après les guerres de la Ligue, au mois d'avril 1596. (*Mémoires de Bassompierre*, audit lieu, p. 246.)

çut qu'il y avoit des demi-pistoles parmi les pistoles : Bassompierre lui dit : « Sire, c'est Votre Majesté » qui les a voulu faire passer pour pistoles. — C'est » vous, » répondit le Roi. Bassompierre les prend toutes, remet des pistoles en la place, et puis va jeter les demi-pistoles aux pages et aux laquais par la fenêtre. La Reine dit sur cela : « Bassompierre fait » le roi, et le Roi fait Bassompierre. » Le Roi se fâcha de ce qu'elle avoit dit. « Elle voudroit bien qu'il » le fût, repartit le Roi, elle en auroit un mari plus » jeune. » Bassompierre étoit beau et bien fait. Il me semble que Bassompierre méritoit bien autant d'être grondé que la Reine.

On a dit qu'il étoit plus libéral *par fenêtre* qu'autrement ; on l'a accusé d'aimer mieux perdre un ami qu'un bon mot ; il n'a jamais passé pour brave; cependant aux Sables-d'Olonne il acquit de la réputation, paya de sa personne, et montra le chemin aux autres : car il se mit dans l'eau jusqu'au cou. Pour la guerre, il la savoit comme un homme qui n'en eût jamais ouï parler (1). Cependant il fut fait

(1) On fit un *guéridon* sur une entrée de ballet, où il sortoit d'un tambour.

Sortir d'un tambour,
Galant Bassompierre,
Aimer tant l'amour
Et fuir tant la guerre,
O guéridon, etc. (T.)

On a fait, sous la régence de Marie de Médicis, des couplets sur le refrain des *guéridons*. L'éditeur possède un livret du temps intitulé : *Les folastres et joyeuses Amours de Guéridon et Robinette*. Paris, Abraham Lefebvre, 1614, in-8° de 20 pages. On a aussi le *Ballet des Argonautes, où étoit représenté* Guélindon *dans une caisse..... et* Robinette *dans une gaîne*. Paris, Fleury Bourriquant, 1614, in-8°. Ce ballet fut dansé au Louvre, le 23 janvier 1614.

maréchal de France ; mais il voulut que M. de Créquy passât devant : ils s'appeloient frères. Cependant il pensa épouser madame la Princesse, comme nous avons dit ailleurs.

Après M. de Rohan, qui avoit eu pour trente mille écus la charge de colonel des Suisses, Bassompierre eut cette charge, et la fit bien autrement valoir qu'on ne l'avoit fait jusqu'alors ; d'ailleurs il étoit habile et faisoit toujours quelque affaire. Il n'y avoit presque personne à la cour qui eût tant de train que lui et qui fît plus pour ses gens. Lamet, son secrétaire, fut préféré, en une recherche d'une fille, à un conseiller au parlement.

Parlons un peu de ses amours. On a dit qu'il avoit été un peu amoureux de la Reine-mère, et qu'il disoit que la seule charge qu'il convoitoit, c'étoit celle de grand panetier, parce qu'on *couvroit* pour le Roi. Il disoit qu'il y avoit plus de plaisir à le dire qu'à le faire. Il étoit magnifique, et prit la capitainerie de Monceaux, afin d'y traiter la cour. La Reine-mère lui dit un jour : « Vous y mènerez bien des putains » (on parloit ainsi alors).—Je gage, répondit-il, ma- » dame, que vous y en mènerez plus que moi. » Un jour il lui disoit qu'il y avoit peu de femmes qui ne fussent putains. « Et moi ? dit-elle.—Ah ! pour vous, » madame, répliqua-t-il, vous êtes la Reine. »

Une de ses plus illustres amourettes, ce fut celle de mademoiselle d'Entragues, sœur de madame de Verneuil : il eut l'honneur d'avoir quelque temps le roi Henri IV pour rival. Testu, chevalier du guet, y servoit Sa Majesté. Un jour, comme cet homme venoit lui parler, elle fit cacher Bassompierre derrière une tapisserie, et disoit à Testu, qui lui reprochoit qu'elle n'étoit pas si cruelle à Bassompierre qu'au

Roi, qu'elle ne se soucioit non plus de Bassompierre que de cela, et en même temps elle frappoit d'une houssine, qu'elle tenoit, la tapisserie à l'endroit où étoit Bassompierre. Je crois pourtant que le Roi en passa son envie, car un jour le Roi la baisa je ne sais où, et mademoiselle de Rohan, la bossue, sœur de feu M. de Rohan, sur l'heure écrivit ce quatrain à Bassompierre :

Bassompierre, on vous avertit,
Aussi bien l'affaire vous touche,
Qu'on vient de baiser une bouche
Dans la ruelle de ce lit.

Il répondit aussitôt :

Bassompierre dit qu'il s'en rit,
Et que l'affaire ne le touche;
Celle à qui l'on baise la bouche
A mille fois baisé.....

» Je mettrai, quand il vous plaira, *la rime* entre » vos belles mains. »

Henri IV dit un jour au père Cotton, jésuite : « Que feriez-vous si on vous mettoit coucher avec » mademoiselle d'Entragues?—Je sais ce que je de- » vrois faire, Sire, dit-il; mais je ne sais ce que je » ferois. — Il feroit le devoir de l'homme, dit Bas- » sompierre, et non pas celui de père Cotton. »

Mademoiselle d'Entragues eut un fils de Bassompierre, qu'on appela long-temps l'abbé de Bassompierre; c'est aujourd'hui M. de Xaintes. Elle prétendit obliger Bassompierre à l'épouser (1); la cause fut renvoyée au parlement de Rouen, il y gagna son procès. Bertinières plaida pour lui : c'étoit un homme

(1) En ce temps-là Bautru se mit à lui faire les cornes chez la Reine : on en rit. La Reine demanda ce que c'étoit. « C'est » Bautru, dit-il, madame, qui montre tout ce qu'il porte. » (T.)

qui disoit qu'il ne savoit ce que c'étoit que se troubler en parlant en public, et qu'il n'y avoit rien capable de l'étonner. Le maréchal lui servit à avoir l'agrément de la cour pour la charge de procureur-général au parlement de Rouen, et il la lui fit avoir pour vingt mille écus. Au retour de Rouen, comme elle montroit son fils à Bautru : « N'est-il pas joli ? di-
» soit-elle.—Oui, répondit Bautru, mais je le trouve
» tout *abâtardi* depuis votre voyage de Rouen. »
Elle ne laissa pas, comme elle le fait encore, de s'appeler madame de Bassompierre. « J'aime autant, dit
» Bassompierre, puisqu'elle veut prendre un nom de
» guerre, qu'elle prenne celui-là qu'un autre. » Il n'étoit pas maréchal alors : on lui dit : « depuis elle
» ne se fait point appeler la maréchale de Bassom-
» pierre.—Je crois bien, dit-il, c'est que je ne lui ai
» pas donné le bâton depuis ce temps-là. »

Quand il acheta Chaillot, la Reine-mère lui dit :
» Hé ! pourquoi avez-vous acheté cette maison ? c'est
» une maison de bouteille.—Madame, dit-il, je suis
» Allemand.—Mais ce n'est pas être à la campagne,
» c'est le faubourg de Paris.—Madame, j'aime tant
» Paris, que je n'en voudrois jamais sortir. — Mais
» cela n'est bon qu'à y mener des garces. — Ma-
» dame, j'y en mènerai. »

On croit qu'il étoit marié avec la princesse de Conti (1). La cabale de la maison de Guise fut cause enfin de sa prison, et sa langue aussi en partie, car il dit : « Nous serons si sots que nous prendrons La
» Rochelle. » *Et un jour il demanda si on *montroit* le cardinal (2).

(1) Voyez plus haut l'*Historiette* de cette princesse, tom. Ier, pag. 120.

(2) On lit *montroit* sur le manuscrit. Ce passage avoit été sup-

Il eut un fils de la princesse de Conti, qu'on a appelé La Tour Bassompierre; on croit qu'il l'eût reconnu s'il en eût eu le loisir. Ce La Tour étoit brave et bien fait. En un combat où il servoit de second, ayant affaire à un homme qui depuis quelques années étoit estropié du bras droit, mais qui avoit eu le loisir de s'accoutumer à se servir du bras gauche, il se laissa lier le bras droit et battit pourtant son homme. Il logeoit chez le maréchal ; depuis il est mort de maladie.

Bassompierre gagnoit tous les ans cinquante mille écus à M. de Guise ; madame de Guise lui offrit dix mille écus par an et qu'il ne jouât plus contre son mari; il répondit comme le maître-d'hôtel du maréchal de Biron : « J'y perdrois trop. »

Il a toujours été fort civil et fort galant. Un de ses laquais ayant vu une dame traverser la cour du Louvre, sans que personne lui portât la robe, alla la prendre en disant : « Encore ne sera-t-il pas dit » qu'un laquais de M. le maréchal de Bassompierre » laisse une dame comme cela. » C'étoit la feue comtesse de La Suze; elle le dit au maréchal, qui sur l'heure le fit valet de chambre.

Il seroit à souhaiter qu'il y eût toujours à la cour quelqu'un comme lui : il en faisoit l'honneur, il recevoit et divertissoit les étrangers. Je disois qu'il étoit à la cour ce que *Bel Accueil* est dans *le Roman de la Rose*. Cela faisoit qu'on appeloit partout *Bassompierres* ceux qui excelloient en bonne mine et en propreté. Une courtisane se fit appeler à cause de cela *la Bassompierre*, une autre fut nommée ainsi parce qu'elle étoit de belle humeur. Un garçon qui portoit en chaise sur les montagnes de Savoie fut

primé comme obscur; on le rétablit, d'autres l'expliqueront.

surnommé *Bassompierre*, parce qu'il avoit engrossé deux filles à Genève. A propos de ce surnom de *Bassompierre*, il lui arriva une fois une plaisante aventure sur la rivière de Loire. Il alloit à Nantes du temps que Chalais eut la tête coupée ; une demoiselle lui demanda place dans sa cabane pour elle et pour sa fille : cette demoiselle alloit à la cour pour y faire sceller une grâce pour son fils. On alloit toute la nuit. Dans l'obscurité il s'approche de cette fille, et il étoit près d'entrer dans la *chambre défendue* (1), quand un batelier se mit à crier : « *Vire le peau-* » *tre* (2), *Bassompierre*.» Cela le surprit, et, je crois même, le désapprêta. Il sut après qu'on appeloit ainsi celui qui tenoit le gouvernail, et qu'on lui avoit donné ce nom, parce que c'étoit le plus gentil batelier de toute la rivière de Loire.

Une illustre maquerelle disoit « que M. de Guise » étoit de la meilleure mesure, M. de Chevreuse de » la plus belle corpulence, M. de Termes le plus » sémillant, et M. de Bassompierre le plus beau et » le plus goguenard. »

Ceux que je viens de nommer, avec M. de Créquy et le père de Gondy, alors général des galères, mangeoient souvent ensemble, et s'entre-railloient l'un l'autre ; mais dès qu'on sentoit que celui qu'on tenoit sur les fonts se déferroit, on en prenoit un autre : leurs suivants aimoient mieux ne point dîner et les entendre.

J'ai déjà dit ailleurs qu'il n'a jamais bien dansé ; il n'étoit pas même trop bien à cheval ; il avoit quel-

(1) Allusion à l'Amadis de Gaule.

(2) *Peautre* ou *piautre* ; ce mot de l'ancienne langue romane s'est conservé parmi les bateliers de Loire pour exprimer le gouvernail.

que chose de grossier ; il n'étoit pas trop bien dénoué. A un ballet du Roi dont il étoit, on lui vint dire sottement, comme il s'habilloit pour faire son entrée, que sa mère étoit morte ; c'étoit une grande ménagère à qui il avoit bien de l'obligation : « Vous » vous trompez, dit-il, elle ne sera morte que quand » le ballet sera dansé. »

Il fut plus d'une fois en ambassade ; il contoit au feu Roi qu'à Madrid il fit son entrée sur la plus belle petite mule du monde, qu'on lui envoya de la part du roi. « Oh ! la belle chose que c'étoit, dit le feu Roi, » de voir un âne sur une mule ! — Tout beau, Sire, » dit Bassompierre, c'est vous que je représentois. »

Il disoit que M. de Montbason se parjuroit toujours, qu'il juroit par *le jour de Dieu*, la nuit, et le jour, *par le feu qui nous éclaire*.

La Reine mère disoit : « J'aime tant Paris et tant » Saint-Germain, que je voudrois avoir un pied à « l'un et un pied à l'autre. — Et moi, dit Bassom- » pierre, je voudrois donc être à Nanterre ; « c'est à mi-chemin.

M. de Vendôme lui disoit en je ne sais quelle rencontre : « Vous serez sans doute du parti de M. de » Guise, car vous baisez sa sœur de Conti ? — Cela n'y » fait rien, répondit-il : j'ai baisé toutes vos tantes, » et je ne vous en aime pas plus pour cela. »

Quand le maréchal d'Effiat fut mort, il dit, en franc goguenard, qu'il n'y avoit plus de *fiat* à la cour. Quelqu'un dit, quand on fit d'Effiat maréchal de France, que son père avoit été nommé pour être chevalier de l'ordre. « Je ne sais pas, dit Bassom- » pierre, s'il a été nommé, mais je sais bien qu'il a été » *élu* (1). »

(1) Allusion aux modestes commencements de la famille Coif-

Sur les ressemblances qu'on trouve de chaque personne à quelque bête, il disoit plaisamment que le marquis de Thémines étoit sa bête. M. de La Rochefoucauld, méchant railleur, en voulut railler Thémines, qui lui dit qu'il ne vouloit pas souffrir de lui ce qu'il souffroit de M. de Bassompierre. Ils se pensèrent battre.

M. de La Rochefoucauld lui dit, un peu avant qu'on l'arrêtât : « Vous voilà gros, gras, gris. — Et » vous, lui répondit-il, vous voilà teint, peint, feint.» La Rochefoucauld avoit peint sa barbe.

Quand il fut dans la Bastille, il fit vœu de ne se point raser qu'il n'en fût dehors ; il se fit faire le poil pourtant au bout d'un an. Il y eut quelque petite amourette avec madame de Gravelle, qui y étoit prisonnière. Cette femme avoit été entretenue par le marquis de Rosny (1). Depuis, pour des intrigues, elle avoit été arrêtée. Le cardinal de Richelieu avoit eu l'inhumanité de lui faire donner la question. Après la mort du maréchal, elle fut si sotte que de prendre un bandeau de veuve, aussi bien que madame de Bassompierre.

M. Chapelain fit un sonnet sur la fièvre de M. de

fier de Ruzé d'Effiat, qui sortoit de la finance. *L'élu* étoit un conseiller d'élection, juridiction dont les appels étoient portés aux cours des Aides.

(1) Marie d'Estourmel, dame de Gravelle, étoit tante à la mode de Bretagne de la marquise de Rosny. En effet, madame de Gravelle étoit fille de Madeleine de Blanchefort, et d'Antoine Creton d'Estourmel, seigneur de Surville. Cette dame d'Estourmel étoit grand'tante de la marquise. Madame de Gravelle eut du marquis de Rosny une fille naturelle qui épousa en premières noces Timoléon de Bauves, seigneur de Contenant, et en secondes le marquis de la Ferté-Nabert. (Voyez le *Père Anselme*, IV, 218 et 291.)

Longueville, après le passage du Rhin, où il l'appeloit *le lion de la France* (1). « C'est plutôt *le rat de* » *la France*, » dit Bassompierre. C'est un petit homme qui a été élevé dans une peau de mouton.

Esprit, l'académicien, le fut voir à la Bastille. « Voilà un homme, dit-il, qui est bien seigneur de » la terre dont il porte le nom. »

Chacun dans la Bastille disoit : « Je pourrai bien » sortir de céans en tel temps. — Et moi, disoit-il, » j'en sortirai quand M. du Tremblay en sortira (2). » * Le cardinal étant malade, le Tremblay lui dit : « Si » M. le cardinal meurt, vous ne demeurerez guère » ici. — Ni vous aussi, » répondit-il.

Il ne vouloit pas sortir de prison que le Roi ne l'en fît prier, parce, disoit-il, qu'il étoit officier de la couronne, bon serviteur du Roi et traité indignement; « puis, je n'ai plus de quoi vivre. » Ses terres étoient ruinées. Le marquis de Saint-Luc lui disoit : » Sortez-en une fois ; vous y rentrerez bien après. » Au sortir de là, il disoit « qu'il lui sembloit qu'on

(1) Le sonnet de Chapelain sur la maladie du duc de Longueville, commençoit par ce vers :

Le lion dont la France épouvantoit le Tage.

On lit cette indication dans la liste des poésies de Chapelain déjà citée. Henri d'Orléans, duc de Longueville, étoit tombé malade après avoir *traversé* le Rhin, à son retour des conférences de Munster. Henri mourut en 1663. Tallemant écrivoit cette partie de ses Mémoires vers 1658. (*Ce passage est dans la suite continue de son texte.*) Ainsi il ne pouvoit faire allusion au célèbre passage du Rhin, où Charles-Pâris d'Orléans, dernier duc de Longueville, fut tué, le 12 juin 1672. Chapelain célébra la mort de ce prince dans un sonnet dont on ne connoît que ce premier vers :

La fière aigle romaine échappée au tonnerre.

(2) Le Clerc du Tremblay étoit alors gouverneur de la Bastille.

» pouvoit marcher par Paris sur les impériales de » carrosses, tant les rues étoient pleines, et qu'il ne » trouvoit ni barbe aux hommes, ni crins aux che- » vaux. »

Il ne tarda guère à rentrer dans sa charge de colonel des Suisses : Coislin avoit été tué à Aire ; la Châtre lui avoit succédé ; mais comme il étoit un peu *important* (1) et soupçonné d'être du parti de M. de Beaufort, on l'obligea à en donner sa démission, et on y remit M. de Bassompierre, qui en avoit touché quatre cent mille livres, et l'autre l'avoit bien acheté de madame de Coislin. La Châtre et sa femme, tous deux jeunes, moururent misérablement après cela. Bassompierre n'a comme point payé cette charge. Il remit bientôt sur pied la meilleure table de la cour, et fit de bonnes affaires.

On lui a l'obligation de ce que le Cours (2) dure encore, car ce fut lui qui se tourmenta pour le faire revêtir du côté de l'eau, et pour faire faire un pont de pierre sur le fossé de la ville.

Il étoit encore agréable et de bonne mine, quoiqu'il eût soixante-quatre ans ; à la vérité, il étoit devenu bien *turlupin* (3), car il vouloit toujours dire de bons mots, et le feu de la jeunesse lui manquant, il ne rencontroit pas souvent : M. le Prince et ses petits-maîtres en faisoient des railleries.

Sur le perron de Luxembourg, une dame de grande

(1) On avoit donné, par dérision, le nom d'*Importants* à ceux qui suivoient le parti du duc de Beaufort. (*Esprit de la Fronde*. Paris, 1672, t. 1er, p. 156). Voyez plus bas l'*Historiette* de madame Cornuel.

(2) Le Cours la Reine, vis-à-vis les Invalides.

(3) Mauvais plaisant, faiseur de pointes et de quolibets. Cette expression a été empruntée du nom du farceur Turlupin.

qualité, après lui avoir fait bien des compliments sur sa liberté, lui dit : « Mais vous voilà bien blanchi, » monsieur le maréchal.—Madame, lui répondit-il » en franc crocheteur, je suis comme les poireaux, » la tête blanche et la queue verte. » En récompense, il dit à une belle fille : « Mademoiselle, que j'ai regret » à ma jeunesse quand je vous vois ! »

Il dit aussi de Marescot, qui étoit revenu de Rome fort enrhumé, et sans apporter de chapeau pour M. de Beauvais : « Je ne m'en étonne pas, il est re- » venu sans chapeau.

Comme il avoit une grande santé, et qu'il disoit qu'il ne savoit encore où étoit son estomac, il ne se conservoit point ; il mangeoit grande quantité de méchants melons et de pavies, qui ne mûrissent jamais bien à Paris. Après, il s'en alla à Tanlay, où ce fut une *crevaille* merveilleuse : au retour, il fut malade dix jours à Paris, chez madame Bouthillier, qui ne vouloit point qu'il en partît qu'il ne fût tout-à-fait guéri ; mais Yvelin, médecin de chez la Reine, qui avoit affaire à Paris, le pressa de revenir. A Provins, il mourut la nuit en dormant, et il mourut si doucement, qu'on le trouva dans la même posture où il avoit accoutumé de dormir, une main sous le chevet à l'endroit de sa tête, et les genoux un peu haussés. Il n'avoit pas seulement étendu les jambes. Son corps gros et gras, et en automne, fut cahoté jusqu'à Chaillot, où on lui trouva les parties nobles toutes gâtées ; mais c'est que le corps s'étoit corrompu par les chemins.

Digitized by Google

CXXXI

LE CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD (1).

Le cardinal de La Rochefoucauld, hors qu'il étoit un peu trop jésuite et un peu trop crédule, étoit un vrai ecclésiastique. Comme il étoit évêque, les Jésuites lui faisoient mener Marthe Brossier, comme on mène l'ours. Henri IV se moqua long-temps de cette prétendue possédée ; mais comme il vit qu'on la vouloit faire exorciser devant Notre-Dame, et qu'un reste de ligueurs étoit à cabaler pour lui faire dire que Henri III étoit damné, et qu'Henri IV n'étoit catholique que de nom, il y envoya des médecins. Marescot la trompa avec un Virgile, faisant semblant que c'étoit un Rituel, et il prononça ainsi : *Nihil à dæmone, pauca à morbo, tradenda Rapino* (2). Le Roi se contenta de la renvoyer à ses parents, en Auvergne (3) ; et pour avoir su mépriser la fourbe, après l'avoir éludée, il n'en fut pas parlé davantage.

Pour revenir au cardinal de La Rochefoucauld, il étoit abbé de Sainte-Geneviève, et y logeoit ; il permit aux religieux d'élire un abbé pour trois ans, durant sa vie, mais il s'en garda le revenu. Il y avoit

(1) François de La Rochefoucauld, né à Paris, le 8 décembre 1558, évêque de Senlis en 1607, mort à Paris le 15 février 1645.

(2) Rapin étoit prevôt de la connétablie. (T.) Le *tradenda Rapino* est ajouté par Tallemant ; l'avis des médecins a été ainsi exprimé : *Nihil à dæmone, multa ficta, à morbo pauca.*

(3) Marthe Brossier étoit de Romorantin, en Sologne. M. Tabarand a inséré un très-bon article sur Marthe Brossier, dans la *Biographie universelle* de Michaud.

fait accommoder un beau logement; les religieux le jetèrent à bas après sa mort, voyant que feu M. le Prince demandoit à le louer pour le prince de Conti. Depuis ils ont toujours élu des abbés de trois ans en trois ans. Le cardinal pouvoit bien se réserver le revenu, car on n'en pouvoit pas mieux user qu'il en usoit; il faisoit de grandes aumônes, sans aucune ostentation. Il a donné plus de quarante mille écus à l'hôpital des Incurables; et ce qui est encore plus beau, il fit casser une vitre où l'on avoit mis ses armes.

Il avoit une sœur (1) qui n'étoit pas si humble que lui. Elle disoit au duc, son neveu : « Mananda(2)! mon » neveu, la maison de La Rochefoucauld est une » bonne et ancienne maison; elle étoit plus de trois » cents ans devant Adam. — Oui, ma tante; mais » que devînmes-nous au déluge? — Vraiment voire! » le déluge, disoit-elle en hochant la tête, je m'en » rapporte. » Elle aimoit mieux douter de la sainte Écriture que de n'être pas d'une race plus ancienne que Noé; elle signoit ainsi : « *Votre bien affectionnée » tante et bonne amie, pour vous faire un bien petit de » plaisir.* » Cela me fait souvenir d'un fou de Limousin, nommé M. de Carrères; il disoit que hors Pierre

(1) Marie de La Rochefoucauld-Randan, mariée en 1579 à Louis de Rochechouart, seigneur de Chandenier. Elle se fit Carmélite après la mort de son mari.

(2) *Mananda!* espèce d'interjection fort en usage aux quinzième et seizième siècles. En voici un exemple tiré du conte de *l'Enfant de Paris qui fit le fol pour jouyr de la jeune veuve.* La dame, en se déshabillant, disoit à sa chambrière : « Perrette, il est beau » garçon, c'est dommage de quoi il est ainsi fol. — *Mananda!* » disoit la garce, c'est mon, madame, il est net comme une » perle, etc. » (*Nouvelles récréations et joyeux devis de Bonaventure des Périers.* Amsterdam, 1735, t. II, p. 242.)

Buffières, Bourdeilles, Pompadour, et quelques autres qu'il nommoit, il ne faisoit pas grand cas de toutes les autres maisons du pays. « Mais, lui dit-on, » vous ne parlez point de la maison de Carrères? — » *Carrères*, dit-il, *Carrères étoit devant que Dioux* » *fusse Dioux*. »

CXXXII

MADAME DES LOGES ET BORSTEL (1).

Madame des Loges étoit fille d'un honnête homme de Troyes, en Champagne, nommé M. Bruneau. Il étoit riche, et vint demeurer à Paris, après s'être fait secrétaire du Roi. Il n'avoit que deux filles : l'aînée fut mariée à Beringhen, père de M. le Premier. Pour éviter la persécution, car il étoit huguenot, il se retira à La Rochelle, et y fit mener ses deux filles, pour plus grande sûreté, sur un âne en deux paniers. Elles avoient du bien; leur partage à chacune a monté à cinquante-cinq mille écus. Madame des Loges, quoique la cadette, fut accordée la première; et comme ce n'étoit encore qu'un enfant, on vouloit attendre que sa sœur passât devant elle. Je ne sais pourquoi elle fut plus tôt recherchée que l'autre, qui étoit bien faite, et elle ne l'étoit point; mais on fut obligé de la marier plus tôt qu'on ne pensoit; car, en badinant avec son accordé, elle devint grosse. Elle a dit depuis qu'elle ne savoit pas comment cela s'étoit fait; que son mari et elle étoient tous deux si

(1) Marie de Bruneau, dame des Loges, née vers 1585, morte le 1er juin 1641.

jeunes et si innocents, qu'ils ne savoient ce qu'ils faisoient.

Comme ç'a été la première personne de son sexe qui ait écrit des lettres raisonnables, et que d'ailleurs elle avoit une conversation enjouée et un esprit vif et accort, elle fit grand bruit à la cour (1). Monsieur, en sa petite jeunesse, y alloit assez souvent; et comme il se plaignoit à elle de toutes choses, on l'appeloit *la linotte de madame des Loges*. Quand on lui fit sa maison, il lui donna quatre mille livres de pension, disant que son mari n'étoit point payé de sa pension de deux mille livres qu'il avoit comme gentilhomme de la chambre. Cela n'étoit pas autrement vrai, et elle quitta le certain pour l'incertain, car le cardinal de Richelieu, soupçonnant quelque intrigue, lui fit ôter les deux mille livres; et elle, qui vit bien qu'on la chasseroit, se retira d'elle-même en Limosin (2). Son mari en étoit, et elle y avoit marié une fille à un M. d'Oradour, chez qui elle alla.

Elle avoit une liberté admirable en toutes choses; rien ne lui coûtoit; elle écrivoit devant le monde. On alloit chez elle à toutes heures; rien ne l'embarrassoit. J'ai déjà dit ailleurs qu'elle faisoit quel-

(1) Balzac lui écrivoit dans son style emphatique : « Dieu vous » a élevée au-dessus de votre sexe et du nôtre, et n'a rien épar- » gné pour achever en vous son ouvrage. Vous êtes admirée de » la meilleure partie de l'Europe. En ce point s'accordent les » deux religions, et les catholiques n'ont point de dispute avec les » huguenots. Le nonce du pape vous a présenté notre créance jus- » que chez vous, toute parfumée de compliments et de civilités » d'Italie. Les princes sont vos courtisans, et les docteurs sont » vos écoliers. » (*Œuvres de Balzac. Lettres*, liv. VII. Lettre à madame des Loges, du 20 septembre 1629.)

(2) C'étoit en 1629. (T.)

quefois des impromptus fort jolis. Ses lettres ne sont pas trop merveilleuses ; cela étoit bon pour ce temps-là. Borstel a eu raison d'empêcher Conrart de les faire imprimer (1) ; il vouloit aussi faire un Recueil de vers sur sa mort. Tout cela est *avouétré* (2).

On a dit qu'elle étoit un peu galante. Le gouverneur de MM. de Rohan, nommé Haute-Fontaine, a été son favori ; Voiture y a eu part, à ce qu'on prétend ; ce fut elle qui lui dit une fois : « Celui-là n'est » pas bon, percez-nous-en d'un autre (3). » Une fois Saint-Surin, qui étoit si amoureux de la fille de madame de Beringhen (on a remarqué que quand il en tenoit bien, il étoit jaune comme souci) ; Saint-Surin, dis-je, qui étoit un galant homme, ne bougeoit de chez les deux sœurs, qui logeoient vis-à-vis l'une de l'autre ; une fois donc qu'il étoit chez madame des Loges, un certain M. d'Interville, conseiller, je pense, au grand conseil, s'étoit assis familièrement sur le lit, et faisoit le goguenard ; Saint-Surin et d'autres éveillés, pour se moquer de lui, prirent la courtepointe, et l'envoyèrent cul par sur tête dans la ruelle.

Celui qui a eu le plus d'attachement avec madame des Loges, ç'a été un Allemand, nommé Borstel. Étant résident des princes d'Anhalt (4), il fit con-

(1) On trouve dans les Recueils de Conrart des copies de quelques lettres de madame des Loges adressées à Godeau, évêque de Vence. Elles sont apprêtées, dénuées de naturel, et justifient le jugement que Borstel en portoit. (Voyez le Recueil in-4° des manuscrits de Conrart, t. XIV, p. 929. *Bibliothèque de l'Arsenal.*)

(2) *Avouétré*, avorté, qui n'est pas venu à sa perfection. (*Dict. de Nicot.*)

(3) Tallemant avoit déjà raconté cette anecdote au commencement de l'*Historiette* de Voiture (page 27 de ce volume).

(4) Il y avoit quatre ans qu'il l'étoit quand Henri IV fut tué Depuis, comme il a eu la foiblesse de cacher son âge, Balzac l'a

noissance avec elle, et apprit tellement bien à parler et à écrire, qu'il y a peu de François qui s'en soient mieux acquittés que lui (1). Il la suivit en Limosin. Le prétexte fut qu'ils avoient acheté ensemble de certains greffes en ce pays-là. Il avoit transporté tout son bien en France. Comme il se vit en un pays de démêlés, il ne voulut point se mettre parmi la noblesse; et comme il n'avoit pas une santé trop robuste, il se feignit plus infirme qu'il n'étoit, afin de rompre tout commerce avec ces gens-là. Il fut même quelques années sans sortir de la chambre; cela fit dire qu'il avoit été dix-huit ans sans voir le jour qu'à travers des châssis, et qu'il fut long-temps sans pouvoir décider s'ils étoient moins sains de verre que de papier.

Madame des Loges morte, Borstel eut soin de ses affaires et de ses enfants. Borstel vint à Paris, et on parla de le marier avec une fille de bon lieu, assez âgée, nommée mademoiselle du Metz; mais l'affaire ne put s'achever, car il avoit appris quelque chose qui ne lui avoit pas plu; mais il ne le voulut jamais dire. Il dit pour excuse qu'il ne vouloit pas la tromper, et qu'on lui avoit fait une banqueroute depuis qu'on avoit proposé de le marier avec elle. Depuis

appelé *cet ambassadeur de dix-huit ans*. A son compte, il falloit qu'il l'eût été à quatorze, comme vous le verrez par la suite. (T.)

(1) Balzac dit de Borstel, dans une lettre adressée à madame des Loges, du 6 novembre 1629 : « M. de Borstel nous fera des » leçons de politique, et nous expliquera messire *Nicolo* (*Ma-* » *chiavel*); il nous informera des affaires de l'Europe avec au- » tant de connoissance et de certitude qu'un bon ménager nous » rendroit raison de celles de sa famille. » (*Œuvres de Balzac. Lettres*, liv. VII.) On peut voir surtout la lettre de Balzac à Borstel, du 6 septembre 1641 ; elle contient, pour ainsi dire, l'oraison funèbre de madame des Loges.

elle a épousé un M. de Vieux-Maison. Gombauld, qui étoit de ses amis, car elle se piquoit d'esprit, lui reprocha sérieusement d'avoir épousé un homme dont le nom ne se pouvoit prononcer sans faire un solécisme.

Borstel, quelque temps après, en cherchant une terre, trouva une femme; car il épousa une jeune fille bien faite, qui étoit sa voisine à la campagne, et il en a eu des enfants; mais il ne s'en porta pas mieux. Il envoya ici, en 1655, un mémoire pour consulter sa maladie; il avoit mis ainsi : « *Un gentilhomme de cinquante-neuf ans, etc.* » Feret, son ami, secrétaire du duc de Weimar, porta ce mémoire à un nommé Lesmonon, médecin huguenot, qui est à M. de Longueville, qui consulta avec d'autres, et rédigea après la consultation par écrit; il commençoit ainsi : « *Un gentilhomme âgé de soixante-neuf* » *ans, et qui s'est marié depuis quatre à cinq ans à* » *une jeune fille, etc.* » Feret, voyant cela, lui dit qu'il ne l'avoit pas prié de tuer M. Borstel, mais bien de le guérir, s'il y avoit moyen; et que de lui parler de son âge et de son mariage, c'étoit lui mettre le poignard dans le sein. On changea ce commencement. Il avoit soixante ans et plus quand il se maria, et étoit si incommodé qu'il ne pouvoit dormir qu'en son séant. Il mourut de cette maladie pour laquelle on avoit fait la consultation (1).

(1) On lit dans les manuscrits de Conrart une notice sur madame des Loges qui paroît avoir été écrite par une de ses filles. (Voyez le manuscrit 902, in-folio, x, 113. *Bibliothèque de l'Arsenal.*) Cette notice a été publiée dans la premiere édition des Mémoires de Tallemant, III, 26.

CXXXIII

MADAME DE BERINGHEN ET SON FILS.

Comme j'ai dit, elle étoit bien faite, et elle fut galante. M. de Montlouet d'Angennes, qui étoit bel homme, disoit qu'elle lui avoit offert douze cents écus de pension, mais qu'il n'étoit pas assez intéressé pour cela, et qu'il étoit amoureux ailleurs : elle n'étoit plus jeune alors ; il lui prit fantaisie d'avoir un page.

Je n'ai jamais vu une personne plus fière ; elle eut dispute à Charenton pour une place ; elle vouloit l'envoyer garder par un soldat des gardes ; car, disoit-elle, il n'y a pas un capitaine dans le régiment qui ne soit bien aise de m'obliger (1).

Elle n'avoit garde d'être ni si spirituelle ni si accorte que sa sœur. Pour son mari, M. de Rambouillet m'a dit que Henri IV lui avoit dit que Beringhen étoit gentilhomme. Cependant j'ai ouï conter à bien des gens que le Roi ayant demandé à M. de Sainte-Marie, père de la comtesse de Saint-Géran, comment il faisoit pour avoir des armes si luisantes, » C'est, lui dit-il, un valet allemand que j'ai qui en a soin. » Le Roi le voulut avoir : c'étoit Beringhen, et il lui donna après le soin du cabinet des armes. Depuis il fit quelque chose, et parvint à être premier valet de chambre. Or, il avoit un cousin-germain,

(1) Une madame d'Endreville, fille d'un secrétaire du Roi et femme d'un gentilhomme riche de Normandie, fit garder sa place, en 1658, par un suisse du Roi. On se moqua fort d'elle. (T.)

dont le fils, que je connois fort, conte ainsi leur histoire : « Nous sommes, dit-il, d'une petite ville de » Frise, qui s'appelle Beringhen ; nos ancêtres, dont » la noblesse se prouve par les titres que nous rap- » porterons quand on voudra, n'en étoient pas sei- » gneurs, à la vérité, mais possédoient la plus belle » maison de la ville, depuis plus de trois cents ans.» (Pour moi, je sais bien que souvent on a pris le nom du lieu de sa naissance ; mais ce n'est pas autrement une marque de noblesse ; au contraire, comme Jean de Meung et Guillaume de Lorris.) (1) « Le père de » feu M. de Beringhen et le père du mien furent » tués à la guerre : leur bien se perdit. Leurs enfants » ayant ramassé quelque chose du naufrage, passè- » rent en France encore fort jeunes. Feu M. de Be- » ringhen s'arrêta sur la côte de Normandie, où il » fut précepteur de quelques enfants de gentilshom- » mes ; il avoit un peu de lettres. Au sortir de là, il » se met chez l'accommodeur de fraises du Roi, et » fait connoissance avec les officiers de la garde- » robe : il avoit l'esprit vif, le Roi le prit en amitié. » Pour mon père, il alla jusqu'en Bretagne, et se mit » à trafiquer d'une espèce de toile qu'on appelle de » la noyale ; elle sert à faire des voiles de navire, » mais il n'a jamais paru en ce commerce, et on ne » sauroit prouver qu'il ait dérogé. Il acquit du bien » honnêtement. J'ai quarante lettres de feu M. de » Beringhen à mon père et de mon père à feu M. de » Beringhen (2). Depuis la mort de M. de Beringhen, » M. de Beringhen, son fils, aujourd'hui M. le Pre- » mier, comme quelqu'un eut demandé l'aubaine de

(1) Les deux auteurs du *Roman de la Rose*.
(2) On dit même qu'ils étoient associés. (T.)

» mon père qui vint à mourir, dit tout haut : On a » cru peut-être qu'il n'avoit point d'amis, mais je » ferai bien voir qu'il étoit mon parent. Aujourd'hui » il s'avise de dire que je suis bâtard, et son frère » d'Armainvilliers a signé à mon contrat de mariage. » Il fit à la vérité un peu le rétif pour signer comme » parent ; mais enfin il passa carrière. Madame de » Saint-Pater (1), sa sœur, à la mort, s'est repentie » d'avoir dit que j'étois venu d'un bâtard de leur mai- » son, et j'ai fait voir à M. de La Force mes titres et » les lettres de feu M. de Beringhen. » Or, cet homme croyoit tenir M. le Premier, et disoit : « J'ai tous les » titres, s'il prétend à être chevalier de l'ordre, il » faut qu'il vienne à moi ; » mais M. le Premier a eu des titres tels qu'il a voulu, et l'électeur de Brandebourg, à qui appartient le lieu de leur naissance, a été bien aise de l'obliger. Dans sa généalogie, il fait mourir le père de Beringhen à dix-sept ans, lui qui en a vécu soixante.

Cet autre Beringhen et sa femme sont assez assotés de leur noblesse, et ils disoient : « Nous voudrions » pour plaisir qu'on nous pût mettre à la taille, pour » avoir lieu de prouver notre noblesse. — Vous n'a- » vez, leur dis-je, qu'à aller demeurer six mois à » Lagny, vous en aurez le divertissement. »

M. le Premier autrefois fut un peu de la faveur ; il cabala avec Vaultier et madame du Fargis. Il commença à branler dès le voyage de Lyon, et fut disgracié au retour de La Rochelle. Il avoit changé de

(1) Madame de La Luzerne, son autre fille, est un original en Phébus. Pour dire que lui faire tant de cérémonies, c'étoit la faire souffrir terriblement, elle dit une fois : « Ha ! pour cela, » madame, c'est une vraie *gémonie*. » Elle avoit ouï parler du *Montfaucon* de Rome, qu'on appeloit *Scalas Gemonias*. (T.)

religion : il alla en Hollande, et le prince d'Orange, qui aimoit tout ce que le cardinal de Richelieu persécutoit, le reçut à bras ouverts, et lui donna ses chevau-légers à commander. Beringhen acquit quelque réputation ; il revint en France après la mort du cardinal. Le reste se trouvera dans les Mémoires de la Régence.

CXXXIV

LE CHANCELIER SÉGUIER (1).

J'ai déjà dit ailleurs que le chancelier (2) est l'homme du monde le plus avide de louanges : on en verra des preuves par la suite. On l'accuse d'être grand voleur. Pour lâche et avare, il ne faut que lire ce que je m'en vais mettre (3).

Personne n'a tant donné à l'extérieur que lui; il a

(1) Pierre Séguier, né le 28 mai 1588, chancelier en 1635, mourut le 28 janvier 1672.

(2) On m'a dit que ce fut des Roches, le Masle, chanoine de Notre-Dame, fort riche en bénéfices, autrefois petit valet du cardinal de Richelieu au collége, qui, le connoissant par droit de voisinage, le proposa au cardinal de Richelieu pour garde des sceaux, comme un homme dévoué, et dont il lui répondoit; le cardinal s'y fia. Le monde fut assez étonné de ce choix, car il n'étoit pas trop en passe de cela. Il étoit alors président au mortier en la place de son oncle. (T.)—Tallemant parle ici de Michel le Masle, prieur des Roches de Long-Pont. Son portrait a été gravé par Michel Lasne.

(3) Tallemant montre ici beaucoup de prévention contre le chancelier Séguier. Au reste, la partialité que ce magistrat témoigna dans le procès du surintendant et dans d'autres circonstances politiques a dû nuire à son caractère historique.

baptisé sa maison *hôtel;* il a mis un manteau et des masses, en forme de bâton de maréchal de France, à ses armes, et son carrosse en est tout historié. Il ne feroit pas un pas sans exempt et sans archers. Il est le premier qui s'est avisé de se faire traiter de *Grandeur*. Avant lui pas un ne s'étoit fait traiter de *Monseigneur*, dans les harangues, quand on lui parle comme député; mais, en récompense, jamais au fond chancelier ne fit moins le chancelier que lui : il est toujours le très-humble valet du ministre. Il tremble devant le moindre. On verra dans les Mémoires de la Régence comme on le ballotte, et que c'est un homme qui avale tout. Ici je ne veux mettre que des particularités qui ne pourroient entrer dans l'ouvrage que je veux faire.

Les Séguier de Paris ne viennent nullement des Séguier de Languedoc : ils viennent d'un procureur, qui étoit grand-père du feu président Séguier. Ce procureur eut un fils avocat (1), qui fut poussé dans les charges, qu'on ne vendoit pas en ce temps-là; il fut avocat-général, et son fils président (2). Il en eut trois autres; le chancelier vient de celui qui fut lieutenant-civil.

Le chancelier fut si étourdi, étant garde des sceaux, que de faire ôter la tombe de ce procureur, qui étoit à Saint-Severin ou à Sainte-Opportune, à cause qu'il y avoit une inscription (3). Sa femme

(1) Pierre Séguier, premier du nom, d'abord avocat des parties, devint avocat-général du Parlement en 1550, président à mortier en 1554 ; il mourut en 1580.

(2) Pierre Séguier, deuxième du nom, d'abord lieutenant civil, succéda à son père dans la charge de président à mortier.

(3) Ce ne fut pas lui, ce fut Séguier, marquis d'O; le premier président Le Jay, qui étoit alors procureur du roi du Châtelet,

s'appelle Fabri (1); elle a eu beaucoup de bien. Je pense que son père étoit trésorier de France, à Orléans. On dit que le grand-père de Fabri étoit serrurier, d'où vient la pointe *Fabricando Fabri fimus*. Je sais de Boileau, greffier de la grand'chambre, que le père de la chancelière a été valet chez feu son grand-père, à quinze écus de gages, c'est-à-dire tout au plus *petit clerico*. Cependant, à l'imitation de son mari, elle va chercher des aïeux en une province éloignée, en Provence. M. de Peiresc s'appeloit Fabri; il prétendoit venir d'un gentilhomme pisan, qui s'établit en Provence durant les guerres des ducs d'Anjou pour le royaume de Naples; et comme M. le président Séguier eut les sceaux, Peiresc, qui étoit bien aise d'avoir sa faveur, pour obliger les gens de lettres et de vertu, avoua le frère de la chancelière, alors maître des requêtes, pour son parent. Le bonhomme Gassendi en met la descente tout franc dans la vie de Peiresc. Il le croit, comme il le dit, ou il avoit ordre de son ami d'en parler ainsi pour la raison que j'ai dite.

La chancelière n'a jamais été belle; mais elle étoit propre; on en a médit avec plus d'une personne. Le comte de Clermont de Lodève, qu'on appeloit en sa jeunesse le marquis de Sessac, se vantoit d'avoir couché avec elle. Elle a payé le comte d'Harcourt

en haine du président Séguier d'alors, oncle du chancelier, en fit informer. (T.)

(1) Madeleine Fabri, fille de Jean Fabri, seigneur de Champauze, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Tallemant est si porté à la médisance, qu'il emprunte ici la plupart de ses traits d'une des satires les plus violentes qui aient été faites contre Richelieu. Il ne fait guère qu'extraire la *Milliade*. (Voyez sur ce libelle la note du tome II, page 171.)

assez long-temps. On a parlé d'un chanoine de Notre-Dame, nommé Thevenin ; et il n'y a pas plus de quatre ou cinq ans qu'il y a eu de la rumeur en ménage pour un certain maître d'hôtel, qui n'étoit pas mal avec elle, sans compter les moines, car elle est dévote, et les dévotes sont le partage des *frères frapparts*. C'est une des plus avares femmes du monde. Tous les officiers que le chancelier reçoit lui doivent six aunes de velours, ou de satin, selon la charge qu'ils ont. Le chancelier de Sillery les recevoit, mais il les rendoit, et pour cela il y avoit six aunes de chacune de ces étoffes chez un certain marchand, qui étoient banales, s'il faut ainsi dire, et qu'on louoit un écu ; car on savoit bien que le chancelier les renverroit. La chancelière a raffiné sur cela. On dit à l'officier : « Allez-vous-en chez un tel mar- » chand, et lui payez les six aunes. » Puis quand la somme est assez grosse, comme elle en tient registre, elle va lever un ameublement : de là vient qu'on l'appelle *la fripière* (1).

Le cardinal de Richelieu partagea avec lui pour ses filles ; il en maria l'une, et lui laissa marier l'autre. M. de Coislin, parent du cardinal, petit bossu, mais qui avoit du cœur et étoit de bonne maison, épousa l'aînée ; l'autre fut mariée au prince d'Enrichemont, fils unique du marquis de Rosny, aîné de M. de Sully, mais qui étoit mort il y avoit long-temps. Ce M. d'Enrichemont est une *contemptible* créature ; le bonhomme de Sully eut de la peine à s'y résoudre, et disoit : « Je ne veux point m'allier

(1) Je me souviens que le jour de Saint-Joseph, aux Mathurins, où l'abbé de Cérisy prêchoit, on avoit habillé saint Joseph d'une robe de M. le chancelier, et la Vierge avoit la cravate de madame d'Aiguillon. (T.)

» avec le prince des chicaneurs. » En quelque occasion le chancelier lui écrivit, et il y avoit en un endroit : *Afin que la paix soit dans nos familles.* « *Familles!* dit le bonhomme, *familles!* Bon pour » lui qui n'est qu'un citadin; mais il pourroit bien » user du terme de *maison*, quand j'y suis com- » pris. » La chancelière étoit ravie de dire : « Allez » savoir comment ma fille, la princesse, a passé la » nuit. » Avant cela, il fut assez fou pour aller proposer au cardinal, comme si sa femme l'y avoit obligé, de marier sa fille avec feu M. de Nemours, l'aîné de celui que M. de Beaufort tua. « Oui, lui » répondit le cardinal; en effet, cela seroit fort sor- » table que Victor-Amédée de Savoie épousât Char- » lotte Séguier! dites à Marie Fabri qu'elle rêve. »

Quelque avide de louanges que fût le chancelier, tandis que le cardinal de Richelieu a vécu, il n'a pas voulu souffrir qu'on le louât, et il se fit de l'Académie, de peur qu'on ne dît qu'il se vouloit tirer du pair (1). Depuis, quand l'abbé de Cérisy se retira à l'Oratoire, entre autres plaintes que le chancelier fit de lui, il se plaignit fort de ce qu'il n'avoit pas fait une panse d'*a* pour lui. Quand La Chambre, son médecin, voulut mettre au jour son livre du Raisonnement des bêtes (2), il dit au chancelier qu'il doutoit s'il le lui devoit dédier, de peur que cela ne fît faire des railleries. Le chancelier lui répondit qu'il se moquoit des railleries. Il avoit autrefois l'abbé de Cérisy chez

(1) Bois-Robert dit qu'il avoit proposé au cardinal de faire le chancelier protecteur, et de se contenter, lui, d'avoir soin de l'Académie, et que le cardinal, qui prenoit le chancelier pour un grand faquin, reçut cela si mal, qu'il pensa chasser Bois-Robert. (T.)

(2) *La Connaissance des Bêtes.* Paris, 1648, in-4°.

lui, La Chambre, qui y est encore, et Esprit (1), tous trois de l'Académie. Pour être loué, il donnoit sur le sceau quelques pensions, mais il laissoit bien aussi charger ce pauvre sceau, et à proprement parler, c'étoit le public qui payoit ces beaux esprits. Esprit se brouilla avec lui, comme nous verrons dans l'historiette de M. de Laval. Pour La Chambre, il y demeure toujours et est le patron, car le chancelier, tout dévot qu'il est, est un grand *garçailler;* il paie ses demoiselles en arrêts, et autres choses semblables; mais comme il a quelquefois du mal dans ses chausses, La Chambre, qui le traite, est fort absolu, et se prévaut un peu de la confidence. Il est atrabilaire.

C'est une pillauderie épouvantable que celle de ses gens; en voici une belle preuve. Un jour que les comédiens du Marais jouèrent au Palais-Royal, le chancelier, qui y étoit, trouva Jodelet (2), leur *fariné*, fort plaisant; il en fut si charmé que, pour tout dire en un mot, il en devint libéral, et lui fit dire qu'il le vînt trouver le lendemain et qu'il lui feroit un présent. Jodelet ne manqua d'y aller : d'abord un des valets de chambre du chancelier lui vint dire : « J'ai parlé pour vous à monsieur, monsieur » a dessein de vous donner cent pistoles; » et ajouta à cela : « Vous n'oublierez pas vos bons amis. » Le fariné lui promit qu'il y en auroit le quart pour lui.

(1) Jacques Esprit, de l'Académie françoise, mort en 1678. On lui attribue le livre intitulé *De la fausseté des vertus humaines*. Lié avec madame de Sablé et avec le duc de La Rochefoucauld, il passe pour avoir eu quelque part aux *Maximes*.

(2) Julien Geoffrin, dit Jodelet. Tallemant a placé ici, à la marge du manuscrit, l'Historiette de Jodelet. Elle suivra immédiatement ce chapitre.

Incontinent après, un autre valet de chambre lui fit la même harangue, et Jodelet lui fit la même promesse; enfin il en vint jusqu'à quatre, car le chancelier a quatre rançonneurs de gens. Jodelet ensuite fut introduit, et le chancelier, tout riant, lui demanda : « Que voulez-vous que je vous donne? — » Monseigneur, lui répondit-il, donnez-moi cent » coups de bâton, ce sera vingt-cinq pour chacun de » messieurs vos valets de chambre.» *Sa Grandeur* voulut tout savoir, et Jodelet, par ce moyen, s'exempta de rien donner à personne : ces coquins furent bien grondés; toutefois leur maître leur laisse continuer leurs friponneries.

Le chancelier est l'homme du monde qui mange le plus malproprement et qui a les mains les plus sales; il fait une certaine capilotade, où il entre toutes sortes de drogues, et en la faisant il se lave les mains tout à son aise dans la sauce; il déchire la viande; enfin cela fait mal au cœur, et quoiqu'il soit payé pour la table des maîtres des requêtes, il leur fait pourtant assez mauvaise chère. Il se curoit un jour les dents chez le cardinal avec un couteau; le cardinal s'en aperçut, et fit signe à Bois-Robert; après il commanda au maître-d'hôtel de faire épointer tous les couteaux. Bois-Robert, le plus doucement qu'il put, le dit au chancelier, qui acheta dès le jour même un cure-dent d'or. Le cardinal voyant le chancelier qui à la première rencontre faisoit parade de son cure-dent, dit à Bois-Robert : « Le Bois, je » gage que vous l'avez dit à M. le chancelier?—Oui, » monseigneur.—L'impudent poète que vous êtes! »

Ballesdens (1), qui est à lui. et qui a été précepteur

(1) Jean Ballesdens, avocat au Parlement, membre de l'Acadé-

du marquis de Coislin, dit : « Si je fais jamais imprimer » mes lettres, où il y a mille flatteries pour le chan- » celier, je ferai mettre un *errata* au bout : *en telle » page ce que j'ai dit n'est pas vrai, en telle page, cela » est faux*, et ainsi de suite. »

Le chancelier a l'honneur d'être si sottement glorieux, qu'il ne se *desfule* (1) quasi pour personne. Un jour il n'ôta quasi pas son chapeau pour M. de Nets (2), évêque d'Orléans; l'autre lui demanda s'il étoit teigneux; on fit une épigramme sur son incivilité.

Qu'il est dur au salut, ce fat de chancelier!
Cela le fait passer pour un esprit altier,
Vain au-delà de toutes bornes.
Ce n'est pas pourtant qu'il soit fier,
C'est qu'il craint de montrer ses cornes.

Une fois le chancelier trouva à qui parler. Matarel, avocat, père de celui qui est dans la Bastille, est parent de la chancelière; cela lui coûte bien, car il a quitté le palais, et n'a rien fait avec le chancelier. Il a un fils qui porte le nom d'un prieuré, nommé de Vannes : c'est un évaporé. Le chancelier lui avoit fait quelque chose; il alla lui chanter goguettes, qu'il étoit un beau justicier! que lui et tous ceux qu'il avoit maltraités iroient se jeter aux pieds du Roi. « Vous avez de beaux comptes à rendre à Dieu, » lui dit-il. Là-dessus il lui parle de toutes ses voleries,

mie française, auteur de quelques ouvrages médiocres. Il aimoit les anciens livres ; on trouve souvent sa signature sur le frontispice des éditions gothiques de nos vieux poètes.

(1) Qu'il ne se *découvre* ; du mot *infula*, chaperon, dans la basse latinité.

(2) Nicolas de Nets, évêque d'Orléans en 1631, mourut en 1646.

Digitized by Google

des jeux de boule, dont il tiroit six ou sept écus, plus ou moins, de chacun ; du pavé, sur lequel il avoit tant friponné, du sceau, des boues, etc. Le chancelier lui dit qu'il le feroit jeter par les fenêtres. « Vous, re-» prit-il, je vous poignarderois si vous y aviez son-» gé, » et puis s'en alla. M. de Meaux (1) dit que s'il eût été là, il l'eût fait assommer. Il va trouver M. de Meaux, et lui reproche toutes ses débauches secrètes, car il savoit tout. Ce cagot a pris à Meaux tout le milieu du cloître pour son jardin, et a fait couper un bois destiné à la réfection de l'église, qu'il a fort bien vendu, sans en donner un sou au chapitre, et tout cela comme frère du chancelier. Or, depuis, une fois, le chancelier eut affaire de de Vannes, à cause de feu M. de Sully, avec qui ce dernier étoit assez bien ; mais le chancelier ne voulut jamais lui parler ; il se tint à un bout de la salle, et l'autre à l'autre. Le Père Matarel faisoit les allées et venues. Le chancelier, tout rogue qu'il est, salue de Vannes le premier, partout où il le voit, pourvu que ce ne soit pas au Conseil.

CXXXV

JODELET (2).

On avoit joué l'*Amphitryon*, où, à la fin, Jupiter venoit dans un nuage avec un grand bruit de tonnerre

(1) Dominique Séguier, conseiller clerc au Parlement, doyen de l'église de Paris, évêque d'Auxerre, puis de Meaux, premier aumônier du Roi, mourut en 1659.

(2) Julien Geoffrin, dit *Jodelet*; entré en 1610 au théâtre du Marais, il passa en 1634 à l'hôtel de Bourgogne. Scarron a fait

et des éclairs. Jodelet, comme s'il eût voulu annoncer, vint aussitôt après sur le théâtre : « Si toutes » les fois, dit-il aux spectateurs, qu'on fait un cocu » à Paris, on faisoit un aussi grand bruit, tout le long » de l'année on n'entendroit pas Dieu tonner (1). »

A la création du parlement de Metz, il vendit des barbes pour les conseillers de ce parlement : c'étoient tous jeunes gens.

Ce même Jodelet dit un jour une plaisante chose à Aubert, des gabelles, qui fait bâtir un palais auprès des petits comédiens, au Marais ; car comme il lui disoit : « Je ferai mettre des statues dans cette ga- » lerie. — Pensez que vous n'oublierez pas, lui dit Jo- » delet, celle de la femme de Loth. — Ma foi, j'en

pour lui *Jodelet duelliste*, *Jodelet ou le Maître-Valet*, *D. Japhet d'Arménie*, etc. Il n'avoit qu'à se montrer pour exciter les éclats de rire ; et il les augmentoit encore par la surprise qu'il témoignoit de voir rire les autres. (*Histoire du Théâtre-François*, par les frères Parfaict. Paris, 1746, VI, 240.) Jodelet mourut à la fin du mois de mars 1660 ; Loret lui fit cette épitaphe :

Ici gît qui de Jodelet
Jona cinquante ans le rôlet,
Et qui fut de même farine
Que Gros-Guillaume et Jean Farine,
Hormis qu'il parloit mieux du nez
Que lesdits deux enfarinez.
Il fut un comique agréable,
Et pour parler suivant la fable,
Paravant que Clothon, pour nous pleine de fiel,
Eût ravi d'entre nous cet homme de théâtre,
Cet homme archi-plaisant, cet homme archi-folâtre,
La terre avoit son Mome aussi bien que le ciel.

(*Loret, Muse historique, Apostille de la lettre du 3 avril* 1660.)

(1) Cette anecdote se rapporte aux *Sosies* de Rotrou, représentés en 1636. Cette imitation de Plaute n'a pas été inutile à Molière. A la dernière scène, le ciel s'ouvre avec fracas, et Jupiter apparoît pour dénouer l'intrigue.

» tiens, répondit l'autre ; il m'a donné mon paquet.» Cette statue étoit de sel, et le sel a fait la fortune d'Aubert. On appelle cette maison l'hôtel *Salé*.

Une fois qu'on avoit joué une pièce dont la scène étoit à Argos, il dit à la farce : « Monsieur, vous avez » été à Argos aujourd'hui ; mais vous n'avez peut-» être pas remarqué une singularité de cette ville-là ; » c'est qu'il y a une fontaine où Junon, en se bai-» gnant tous les ans, reprend un nouveau pucelage. » Ma foi ! s'il y en avoit une comme cela dans le Ma-» rais, il faudroit que le bassin en fût bien grand.» L'auteur de la pièce lui avoit dit cette érudition.

CXXXVI

HAUTE-FONTAINE.

Haute-Fontaine étoit fils d'un bourgeois de Paris, huguenot, nommé Durant, qui s'étoit retiré à Genève à cause de la persécution. Il avoit un frère aîné qui au commencement avoit grande inclination aux armes ; mais depuis, ayant embrassé les lettres, il fut ministre à Paris. Celui-ci, au contraire, qui durant son jeune âge n'étoit porté qu'aux lettres, les quitta pour les armes. Il savoit, il étoit hardi, et avoit l'esprit agréable et plaisant. On en conte trois ou quatre choses qui le feront voir. Etant à Leyde, encore assez jeune, il disputa une chaire de philosophie qui vaquoit, contre M. du Moulin (1), un de nos plus célèbres ministres ; mais du Moulin l'emporta. Haute-Fontaine en eut un tel dépit, que l'ayant trouvé un

(1) Pierre du Moulin, célèbre ministre protestant. Il mourut à Sedan en 1658.

jour seul en quelque lieu à l'écart, il lui donna cent coups de poing, et lui égratigna tout le visage. Puis il afficha ce placard à l'auditoire : *Petrus Molinæus hodiè non leget, quia rem habet cum hospitâ.* Du Moulin, averti de cela, fut bien empêché, car de n'aller point dicter, c'étoit autoriser cette médisance, et d'y aller ainsi égratigné, c'étoit s'exposer à la risée de tous ses écoliers. Enfin il s'avisa d'envoyer quérir un peintre qui mit de la peinture couleur de chair sur les endroits où il étoit égratigné.

Haute-Fontaine ayant pris les armes, se mit de la suite de M. de Béthune, ambassadeur de France à Rome, auprès du Saint-Père. Un jour, M. de Béthune, peu accompagné, rencontra l'ambassadeur d'Espagne avec une grande suite; Haute-Fontaine craignant que les Espagnols ne prissent le haut du pavé, si on ne les étonnoit par quelque bravoure extraordinaire, sans en demander avis à personne, prit sa course, l'épée à la main, criant à haute voix : « *Place, place à l'ambassadeur de France!* » Les Espagnols surpris passèrent du côté de main gauche, disant entre eux que les François étoient fous. Cette action plut extrêmement à Henri IV, et il ne se pouvoit lasser d'en rire et de la louer.

Un jour, passant en Angleterre dans un petit vaisseau anglois, il donna un soufflet au capitaine, en présence de tous ses gens, parce qu'il disoit des sottises du roi de France : au même moment il arrache une mèche à un soldat, et fait si bien qu'il gagne la chambre aux poudres; cela fut fait si brusquement, et avec tant de présence d'esprit, qu'on n'eut pas le temps de se saisir de lui. Quand il fut là, il leur crie qu'il va mettre le feu aux poudres, si on ne le mène à Calais, et qu'il ne sortira point d'où il est qu'il ne

soit assuré qu'on a reçu autant de François qu'il y a d'Anglois sur le vaisseau. Il épouvanta tellement ces gens-là qu'ils firent tout ce qu'il vouloit.

Haute-Fontaine ensuite fut gouverneur de MM. de Rohan. Durant le carême ils se trouvèrent à Milan. On ne voulut point leur donner de la viande sans permission de l'archevêque, qui étoit fort sévère en pareilles choses. Haute-Fontaine entreprit pourtant d'en venir à bout. Il va trouver l'archevêque, et lui dit d'un ton dolent qu'il avoit une étrange infirmité; qu'à la seule vue du poisson, tout son sang se tournoit, qu'il pâlissoit, frémissoit, tomboit en foiblesse; que c'étoit une antipathie naturelle qu'il n'avoit jamais pu surmonter. L'archevêque en eut pitié, et lui accorda la dispense. Comme il fut question de l'écrire, il ajoute qu'il avoit encore une autre incommodité bien plus grande que la première; c'est qu'il étoit travaillé d'une faim canine qui l'obligeoit à manger autant que trois; que, pour cacher cette maladie, quand il étoit hors de chez lui, il demandoit toujours à manger pour lui et pour deux autres, et payoit comme pour trois. Il lui allégua sans doute l'exemple de cet évêque dont il est parlé dans la Vie de M. de Thou, qui ne pouvoit vivre s'il ne mangeoit amplement sept ou huit fois par jour (1); tant il y a, qu'il parla si bien et si sérieusement que le bon archevêque le crut, et mit dans la dispense qu'on lui

(1) Renaud de Beaulne, archevêque de Bourges, « étoit d'un » tempérament si chaud qu'il avoit besoin d'un aliment presque » continuel pour entretenir sa santé. Il faisoit sept repas, à » une heure après minuit, à quatre heures du matin, à huit » heures, à midi, à quatre heures après-midi, vers huit heures » du soir, et un *medianoche* avant de se coucher. » (*Mémoires de la Vie de J. A. de Thou.* Rotterdam, 1711, in-4°, p. 102.)

donnât de la viande pour lui et pour deux de ses compagnons. Ainsi, MM. de Rohan et de Soubise, qui apparemment étoient là incognito, firent le carême bien à leur aise.

On dit encore qu'en une hôtellerie, en France, il battit cinq ou six sergents ou recors, qui faisoient un bruit de diable, et vouloient mener quelqu'un en prison : les sergents firent leur plainte devant le juge du lieu. Ceux qui voyageoient avec Haute-Fontaine le grondèrent de ce qu'il les avoit ainsi embarrassés ; mais il leur dit qu'il y donneroit bon ordre. Il fut donc trouver le juge avec eux ; et, après lui avoir fait cent contes, il le pria de les expédier et de lui permettre de plaider lui-même sa cause. Haute-Fontaine, en plaidant, fit tant de différentes interrogations à ces sergents, et les tourna de tant de côtés, qu'il les confondit tous l'un après l'autre, à un près, qui n'avoit point encore parlé, auquel s'adressant : « Et vous, lui dit-il, soutenez-vous aussi que je » vous aie battu ? — Non, dit le sergent, parce que, » incontinent que vous me menaçâtes, je *sorta*. — Il » est vrai, monsieur, répliqua Haute-Fontaine, il *sorta* » tout aussitôt, mais incontinent après il *rentrit*. » Le juge se prit à rire, et mit les parties hors de cour et de procès.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DU TOME QUATRIÈME.

Madame d'Yères, madame de Saint-Étienne et mademoiselle de Rambouillet..... 1
Mademoiselle Paulet..... 7
Croisilles et ses sœurs..... 15
Voiture..... 27
Arnauld de Corbeville..... 53
Antoine Arnauld..... 59
Arnauld (Isaac)..... 61
Arnauld du Fort..... 61
Arnauld, le Péteux..... 63
Arnauld (Jeanne)..... 65
Arnauld d'Andilly..... 67
Arnauld (Henri), évêque d'Angers..... 70
Arnauld (Antoine), le docteur..... 71
Le Maistre (Antoine)..... 72
La marquise de Sablé..... 74
L'abbé de La Victoire..... 87
Le comte et la comtesse de Maure..... 89
M. de Lizieux..... 94
Le maréchal de Gramont..... 96
Madame de Saint-Chaumont..... 102
Louvigny, Chalais et sa femme..... 103
Le président Jeannin..... 107
Le baron de Villeneuve..... 110
M. de Chaudebonne et M. d'Aiguebonne, son frère..... 112
Neufgermain..... 113

Maître Claude et autres officiers de l'hôtel de Rambouillet. 116
Silesie, Aldimari et Dubois..... 121
Vaugelas..... 123
Godeau, évêque de Vence..... 125
Gombauld..... 129
Chapelain..... 152
Conrart..... 170
La reine de Pologne, ses sœurs, Saint-Amant..... 180
La duchesse de Croy..... 192
Le maréchal de Bassompierre..... 194
Le cardinal de La Rochefoucauld..... 209
Madame des Loges et Borstel..... 211
Madame de Beringhen et son fils..... 216
Le chancelier Séguier..... 219
Jodelet..... 227
Haute-Fontaine..... 229

FIN DE LA TABLE DU TOME QUATRIÈME.

966242

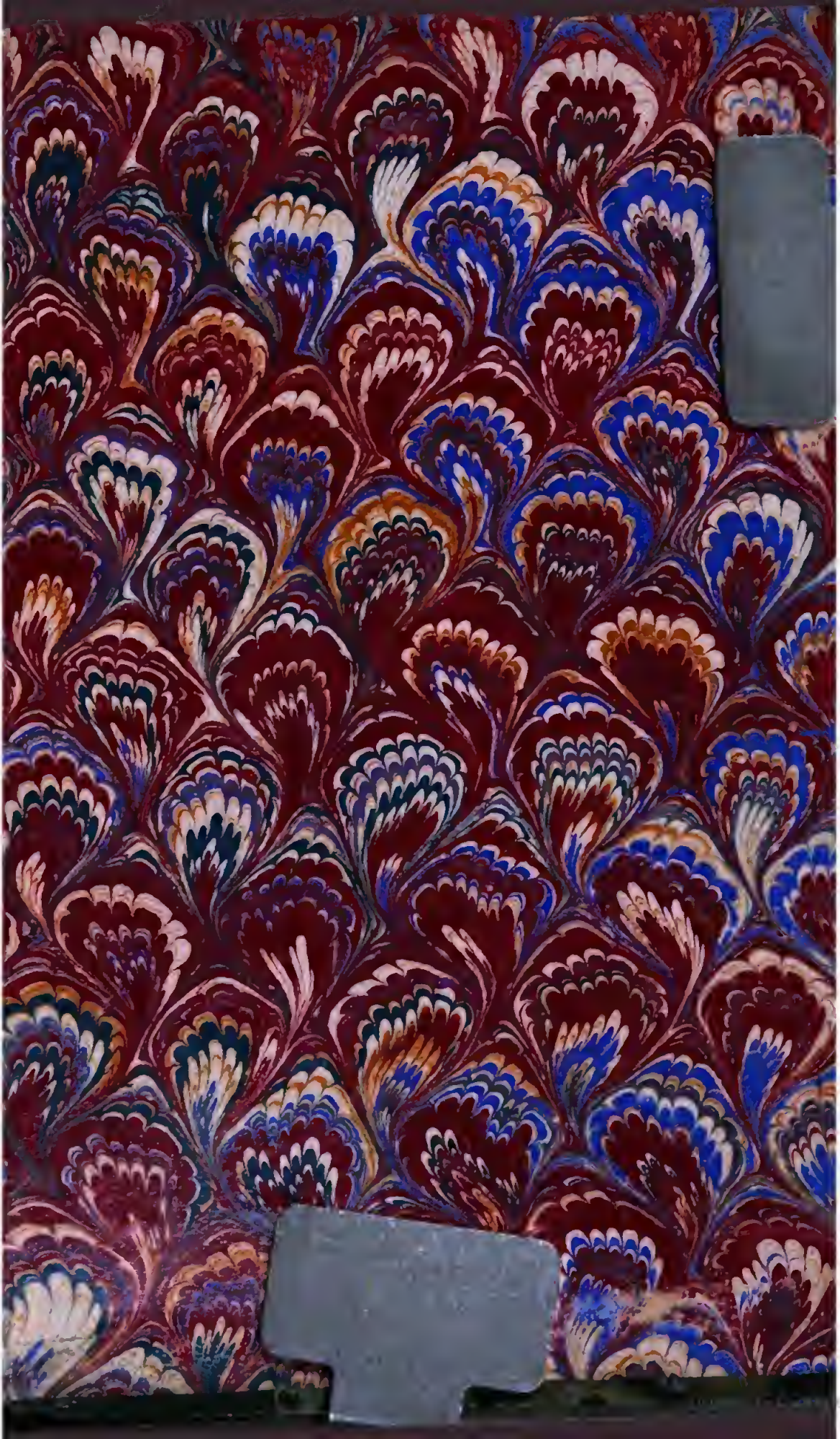

Digitized by Google